



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 305
Le mardi 30 avril 2024

Présidence de l'honorable Greg Fergus



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 30 avril 2024

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Français]

LE COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Président: Il est de mon devoir de déposer sur le bureau, conformément au paragraphe 7(5) de la Loi sur le vérificateur général, les rapports du printemps 2024 du commissaire à l'environnement et au développement durable.

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

* * *

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

* * *

PATRIMOINE CANADIEN

M. Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, qui porte sur le projet de loi C-316, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien et le Programme de contestation judiciaire.

Le Comité s'est penché sur le projet de loi et, conformément à l'article 97.1(1) du Règlement, demande une prolongation de 30 jours de séance pour l'examiner.

Le Président: Conformément à l'article 97.1(3a) du Règlement, une motion portant adoption du rapport est réputée avoir été propo-

sée, la question est réputée avoir été mise aux voix et un vote par appel nominal est réputé avoir été demandé et reporté au mercredi 1^{er} mai 2024, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD) demande à présenter le projet de loi C-387, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada.

— Monsieur le Président, je suis extrêmement fière de prendre la parole aujourd'hui pour présenter un projet de loi d'initiative parlementaire qui protégerait non seulement les pensions des Albertains, mais aussi celles de tous les Canadiens. Les Canadiens ont cotisé au Régime de pensions du Canada; leurs pensions, ils les ont gagnées. Les aînés canadiens ont travaillé pour ces pensions.

En Alberta, ces pensions sont actuellement menacées. De nombreux concitoyens en Alberta m'ont fait part de leur profonde inquiétude concernant le plan de Danielle Smith qui vise à retirer l'Alberta du Régime de pensions du Canada.

Je suis honorée que mon collègue le vaillant député d'Edmonton Griesbach appuie mon projet de loi. J'ai hâte de discuter de ce projet de loi avec tous les députés et d'obtenir leur appui.

Le projet de loi renforcerait la Loi sur le Régime de pensions du Canada afin de permettre aux millions de Canadiens qui y cotisent et qui reçoivent des prestations d'avoir leur mot à dire sur l'avenir de leur régime. Il protégerait le Régime de pensions du Canada contre les politiciens qui voudraient mettre en péril leur retraite.

Les Canadiens doivent pouvoir jouir d'une sécurité financière à la retraite, et le Régime de pensions du Canada est un élément essentiel de cette sécurité. Cependant, nous savons qu'il est menacé par le Parti conservateur. Danielle Smith menace de retirer l'Alberta du RPC, ce qui nuira aux Albertains, mais aussi à tous les Canadiens.

Compte tenu des attaques en règle que le chef de l'opposition officielle lance contre le Régime de pensions du Canada depuis de nombreuses années — depuis l'époque où il fréquentait l'école secondaire, en fait —, nous devons faire valoir très clairement que la protection des pensions des Canadiens doit être une priorité.

Ce projet de loi permettrait à chaque province d'avoir son mot à dire sur la santé et la sécurité du Régime de pensions du Canada et redonnerait aux Canadiens le pouvoir de protéger leur pension du RPC. Le NPD continuera de se battre pour les pensions.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

Affaires courantes

Le Président: Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, les députés n'ont pas souvent l'occasion de présenter une telle mesure législative, et je trouve extrêmement irrespectueux que des députés conservateurs crient à la députée de « faire son travail ».

Pourriez-vous s'il vous plaît demander...

Le Président: Je remercie le député de son intervention, mais la présidence a donné l'occasion à la députée d'Edmonton Strathcona de poursuivre son intervention, ce qu'elle a fait.

Le député de Vancouver Granville invoque le Règlement.

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je me suis levé tout à l'heure pour déposer un document, mais la présidence ne m'a peut-être pas vu.

Je demande le consentement de la Chambre pour déposer le document.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport officiel du Canada dans le cadre de son quatrième examen périodique universel, ainsi que sa réponse officielle aux recommandations formulées par les États membres des Nations unies.

L'examen périodique universel est un processus d'examen par les pairs mené devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Dans le cadre de cet examen, le bilan de chaque pays en matière de droits de la personne est examiné par d'autres États membres des Nations unies. Il s'agit d'une occasion importante pour les pays de discuter de leur cadre national en matière de droits de la personne, ainsi que des mesures prises pour promouvoir et protéger les droits de la personne sur leur territoire.

Le Canada est fermement engagé dans le processus d'examen périodique universel et il a collaboré étroitement avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et la société civile pour préparer ces documents, que j'ai le plaisir de présenter à la Chambre.

* * *

● (1010)

PÉTITIONS**LE TRANSPORT AÉRIEN**

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des concitoyens d'Abbotsford et de Surrey, dans la grande région de la vallée du Fraser. Des habitants de la Colombie-Britannique veulent qu'on offre un vol direct vers Amritsar, en Inde. Le Canada compte une importante diaspora de la région du Pendjab. Les pétitionnaires demandent un vol direct pour pouvoir faire des affaires et voir leur famille beaucoup plus rapidement qu'à l'heure actuelle.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PREMIERS INTERVENANTS

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Cariboo.

Je prends la parole pour présenter une pétition, et je tiens à saluer le député de Courtenay—Alberni, mon ami et collègue, qui m'a transmis cette pétition, car elle concerne les habitants de Kamloops—Thompson—Cariboo.

Les pétitionnaires demandent que le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires passe de 3 000 \$ à 10 000 \$.

Je remercie le député de Courtenay—Alberni d'avoir attiré mon attention sur cette pétition, que je présente au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Cariboo.

L'AQUACULTURE

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais remercier mon collègue pour ses bons mots et pour ses efforts dans ce dossier.

C'est un honneur de présenter cette pétition au nom de mes concitoyens de Tofino, d'Ahousaht et de Clayoquot Sound.

Ils mentionnent des préoccupations concernant les stocks de saumons sauvages juvéniles en migration, qui sont gravement menacés par des agents pathogènes, des polluants et des poux de mer provenant des piscicultures à enclos ouverts. Ils font valoir que le saumon sauvage soutient les traditions culturelles des Premières nations et des écosystèmes complexes, y compris les forêts côtières, qui produisent l'oxygène que nous respirons.

Ils demandent au gouvernement fédéral d'éliminer l'aquaculture en cages en filet dans les eaux de la Colombie-Britannique d'ici 2025, notamment par une loi visant à faire cesser immédiatement le transfert de saumoneaux infectés par l'orthoréovirus pisciaire dans les piscicultures à enclos à filet ouvert et à compléter la transition de ce type de pisciculture vers des installations terrestres de pisciculture en parc clos sécuritaires d'ici 2025.

Ils demandent aussi un plan de transition incluant un montage financier qui indemniserait les Premières Nations et les entreprises qui seraient touchées par le retrait des piscicultures à enclos ouverts.

La montaison du saumon du Pacifique sur la côte de la Colombie-Britannique est dans un état critique. Il est très important que le gouvernement fédéral écoute ces pétitionnaires.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui.

La première provient d'habitants de Lanark—Frontenac—Kingston; je ne sais pas au juste pourquoi ils m'ont demandé de la présenter. Quoi qu'il en soit, la pétition attire l'attention du gouvernement sur l'abattoir situé à l'Établissement de Joyceville. Les éleveurs qui ont signé la pétition sont préoccupés. Par le passé, ils pouvaient amener leur bétail à l'abattoir de l'Établissement de Joyceville, mais cet abattoir a été fermé parce que la dernière personne qui le dirigeait a annulé leur contrat. Les éleveurs doivent maintenant transporter leurs bêtes à l'extérieur de la région.

Ils prient le gouvernement fédéral de lancer un processus de demandes de propositions afin de permettre l'accès à l'abattoir, pour qu'on puisse continuer à l'utiliser et à appuyer les options locales. Ils demandent au gouvernement de rouvrir l'abattoir.

J'ignore pourquoi le député de Lanark—Frontenac—Kingston n'a pas présenté cette motion, mais je le fais au nom des habitants de sa circonscription.

Le Président: Le député de Kingston et les Îles sait fort bien que, lors de la présentation des pétitions, on ne doit faire aucun commentaire au sujet des autres députés parce qu'ils n'ont pas la possibilité de se défendre.

Je demande au député de retirer cette partie de son intervention.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je retire mes propos au sujet du député.

• (1015)

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UKRAINE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition signée par des Canadiens. Il s'agit d'une question qui a déjà été soulevée, mais je crois néanmoins qu'on doit écouter ce qu'ils ont à dire.

Les pétitionnaires attirent l'attention du gouvernement sur le fait que l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine aidera l'Ukraine à se reconstruire après avoir repoussé l'invasion illégale de Vladimir Poutine. Ils attirent l'attention du gouvernement sur le fait que le Parti conservateur du Canada n'appuie pas l'Ukraine. Je ne fais que reprendre la teneur de la pétition.

Par conséquent, ils demandent au gouvernement du Canada et à tous les parlementaires de confirmer leur engagement indéfectible envers l'Ukraine en adoptant rapidement la mise à jour de l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine, ce qui, comme nous le savons, est déjà fait.

LA SANTÉ REPRODUCTIVE

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu la grande chance dans ma vie d'avoir six enfants. Ils sont assurément l'une des plus belles facettes de ma vie, mais, malheureusement, ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont cette chance. En fait, un Canadien sur six, à un moment ou à un autre de sa vie, est confronté à un problème de fertilité.

J'aimerais présenter une pétition de 5 300 signatures au nom de Fertility Matters Canada. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'élaborer une stratégie nationale en matière de fertilité et de collaborer avec les provinces pour concrétiser une vision équitable en matière de fertilité au Canada.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le budget

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DE LA MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 29 avril, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir aujourd'hui l'occasion de parler de la motion des voies et moyens sur la politique budgétaire. Plus précisément, je suis reconnaissante de pouvoir commenter publiquement un autre budget déplorable des libéraux qui prouve à quel point ils sont déconnectés de la réalité.

Neuf ans de budgets déficitaires: voilà pourquoi les Canadiens sont aujourd'hui aux prises avec un tel gâchis. Le budget de 2024 montre par ailleurs qu'en neuf ans, le premier ministre n'a tiré aucune leçon de ses erreurs. Il s'entête à proposer des déficits inflationnistes qui font grimper les taux d'intérêt et le coût de la vie, au détriment des Canadiens. En gonflant sans cesse la dette massive qu'il a creusée, il met en péril des emplois et des programmes sociaux, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. À vrai dire, après neuf ans de cette gouvernance désastreuse, le Canada consacra maintenant plus d'argent à sa dette qu'à la santé de la population.

Les échecs du gouvernement libéral sont manifestes dans ce budget. Le gouvernement a repoussé les problèmes, il les a remis à plus tard, et maintenant, il en paie le prix. Le logement, la criminalité, l'immigration, l'inflation, et j'en passe, sont des problèmes qui ont été créés par le gouvernement. Ils ne sont pas apparus du jour au lendemain. Le gouvernement connaissait leur existence depuis des années, mais les libéraux ont fait l'autruche et se sont contentés de consacrer plus d'argent à des politiques inutiles afin d'appuyer leur idéologie clivante et destructrice. Maintenant que ces questions sont devenues de véritables crises, les libéraux reconnaissent qu'il y a peut-être un problème. Toutefois, plutôt que de s'y attaquer, ils ont décidé de dépeussier leurs vieilles politiques pour essayer de faire croire aux Canadiens qu'ils agissent. Il est difficile de savoir s'ils surestiment simplement l'effet positif de leurs politiques ou si leurs intentions sont carrément malhonnêtes.

Dans ce budget, le plan du gouvernement visant à réaffecter des propriétés fédérales afin de fournir des milliers de logements ne donne pas grand-chose. Comme le rapporte Blacklock's, le gouvernement libéral a trouvé moins de 400 propriétés fédérales vacantes, dont beaucoup ne peuvent pas être utilisées pour la construction de logements. Parmi ces propriétés figurent des stationnements de Parcs Canada, un ancien champ de tir de la Défense nationale et un terrain vacant situé près d'un phare isolé de la Garde côtière. Le gouvernement libéral promet depuis 2015 de procéder à l'examen des terrains fédéraux. Pendant la campagne électorale de cette année-là, le programme du Parti libéral comprenait la promesse suivante: « Nous dresserons l'inventaire de tous les terrains et immeubles fédéraux inoccupés qui pourraient être adaptés, et offrirons quelques-uns de ces terrains à bas prix pour que soient construits des logements abordables dans les communautés où il existe un besoin criant. »

Le budget

En 2024, après avoir créé une crise du logement, les libéraux ont décidé d'aller de l'avant et de commencer enfin l'examen des propriétés gouvernementales. Leur budget comprend l'énoncé suivant: « Le gouvernement procède à un examen rapide de son portefeuille de terrains fédéraux afin de trouver plus de terrains où construire des logements. » J'aurais peut-être dû inclure la définition du mot « rapide » dans mon discours. Ils espèrent que les Canadiens ont oublié que ce qu'ils tentent de présenter comme une nouvelle initiative est en fait une promesse vieille de neuf ans. Mis à part le fait que cette mesure est une ancienne promesse présentée de nouvelle façon, elle ne règle pas la crise du logement.

Le premier ministre demande aux Canadiens de croire qu'il va construire des milliers de logements dans d'anciens stationnements et dans des champs de tir. C'est la preuve qu'il ne sait plus quoi faire. Il veut faire croire aux Canadiens qu'après avoir négligé le problème ou mis en place des politiques qui l'ont aggravé pendant neuf ans, il va maintenant rendre le marché du logement plus équitable. C'est lui qui a volé le rêve d'une génération d'accéder à la propriété. C'est lui qui est responsable de l'effondrement du système. Aujourd'hui, après avoir tout bousillé, il veut faire croire aux Canadiens qu'il trouvera, d'une manière ou d'une autre, des moyens de tout réparer comme par magie. Il a eu amplement d'occasions de rendre la vie plus abordable, des occasions qu'il n'a jamais saisies.

Les conservateurs lui ont donné l'occasion de réduire les taxes ou d'éviter d'augmenter les taxes de tous les Canadiens, mais il a maintenu son plan et a augmenté la taxe sur le carbone. Il poursuit également ses efforts pour vider de sa substance et bloquer le projet de loi C-234, qui supprimerait la taxe sur le carbone pour les agriculteurs. Il continue d'augmenter les dépenses dans l'espoir que les Canadiens ne verront pas qu'il tente pitoyablement d'acheter leurs votes.

• (1020)

Les Canadiens ne sont pas dupes et ils en ont assez des dépenses irresponsables de la coalition néo-démocrate—libérale qui alimentent l'inflation. Au lieu de se servir de ce budget pour montrer qu'il comprend les effets de ses politiques désastreuses sur les Canadiens, le gouvernement s'entête à mettre en œuvre ces mêmes politiques inefficaces. L'ajout de 40 milliards de dollars en nouvelles dépenses ne fera qu'alimenter l'inflation. Le gouvernement a renoncé à ses promesses répétées de rigueur budgétaire et il continue de dépenser de façon irresponsable, privant les Canadiens d'un bel avenir pour s'attirer des gains politiques à court terme.

Comme bon nombre de mes collègues, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec mes concitoyens la semaine dernière. J'ai relevé trois grands thèmes à la suite de la présentation du budget. J'ai exposé dans mon discours que les déficits et les dépenses excessives sont la préoccupation principale dont on m'a parlé. Sous la coalition néo-démocrate—libérale, le coût de l'appareil gouvernemental a grimpé en flèche, et le gouvernement a continué de dépenser pour ses projets favoris. L'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants en souffrira gravement. Le premier ministre n'en vaut pas le coût pour quelque génération que ce soit.

On m'a aussi parlé des dépenses excessives. Beaucoup de gens suivent ce qui se passe au sein des comités parlementaires, et plus précisément du comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, dont je suis membre. Les Canadiens sont scandalisés par les contrats de sous-traitance gigantesques accordés à des proches du Parti libéral. Ils n'en reviennent pas de l'ampleur de la corruption que les conservateurs ont mise au jour, qui atteint un

niveau historique alors que le gouvernement néo-démocrate—libéral tentait de la camoufler.

Le favoritisme, qui est généralisé au sein du gouvernement libéral, a permis de détourner des dizaines de millions de dollars vers des proches du Parti libéral et leurs entreprises. Cette situation est un affront, surtout pour les Canadiens qui composent avec la crise du coût de la vie qui a été créée par le premier ministre. Les Canadiens en demandent trop, mais il est clair que les amis du premier ministre n'en recevront jamais assez.

Enfin, mes concitoyens sont très préoccupés par l'attachement profond du gouvernement à la taxe sur le carbone, qui n'aide en rien l'environnement et augmente le coût de tout. À l'approche du printemps, les habitants de ma circonscription constatent le coût total qu'a atteint la taxe sur le carbone dans les Prairies pendant l'hiver.

La taxe sur le carbone fait grimper le coût de l'essence et du chauffage domestique, qui sont essentiels pour les Canadiens qui vivent dans les régions rurales du pays. L'augmentation de ces coûts s'étend aux aliments et à d'autres biens, et les entreprises la transmettent aux consommateurs. La notion du transfert du coût de la taxe sur le carbone des entreprises aux consommateurs est facile à comprendre, mais il semble que les gens qui occupent les banquettes ministérielles sont les seuls à ne pas la saisir. Ces coûts supplémentaires exercent une pression accrue sur les Canadiens qui ont du mal à composer avec la crise du coût de la vie créée par les libéraux, et le budget ne fait rien pour alléger cette pression.

En conclusion, je n'étonnerai personne en disant que je ne peux appuyer ce budget. Il ne fait que perpétuer les mauvaises politiques de la coalition néo-démocrate—libérale, laquelle refuse d'ailleurs de reconnaître ses échecs. Après neuf ans, au lieu d'avoir l'humilité d'admettre ses erreurs, elle refuse d'assumer la moindre responsabilité et continue de rejeter le blâme sur autrui. Les Canadiens souffrent, et le gouvernement refuse de les aider.

Après les prochaines élections, les conservateurs formeront de nouveau un gouvernement axé sur le gros bon sens. Ces élections ne sauraient venir trop tôt pour les Canadiens.

• (1025)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, parlant d'admettre ses erreurs, la députée convient-elle que le chef de l'opposition ne devrait pas côtoyer Diagonon?

Mme Kelly Block: Monsieur le Président, alors que nous débattons aujourd'hui du budget, nous constatons les résultats catastrophiques de la manie de dépenser du gouvernement.

Comme je l'ai dit, en neuf ans, ce gouvernement a présenté neuf budgets déficitaires. Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, et le gouvernement n'offre aucune solution. Ce député et son parti devraient commencer à écouter les Canadiens pour comprendre leurs besoins.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours de ma collègue.

Le budget

Bien sûr, nous ne nous entendons pas sur beaucoup de choses. Par contre, on nous avait dit que le Parti conservateur serait un parti décentralisateur. Or, hier, lorsqu'il a eu la chance de le prouver, le Parti conservateur a malheureusement voté contre un amendement proposé par le Bloc québécois et qui demandait tout simplement à la Chambre de respecter la Constitution canadienne et les champs de compétences du Québec et des provinces.

Ma question est donc très simple. Pourquoi avoir voté contre un amendement venant du Bloc québécois et demandant simplement de respecter la Constitution canadienne?

[Traduction]

Mme Kelly Block: Monsieur le Président, les conservateurs croient effectivement que le gouvernement fédéral doit respecter la compétence des provinces. Le gouvernement actuel tente sans cesse d'empiéter sur elle. Les Canadiens méritent un gouvernement qui n'est pas tentaculaire et qui n'essaie pas de microgérer leur vie.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, j'aime bien la députée, mais, bien sûr, elle a vécu, comme tous les Canadiens, la sombre décennie du gouvernement Harper où la gestion financière a essentiellement été jetée par-dessus bord: 116 milliards de dollars en liquidités pour aider le secteur bancaire à soutenir ses profits; selon le directeur parlementaire du budget, 30 milliards de dollars par année, soit 300 milliards de dollars sur une décennie, accordés à des paradis fiscaux à l'étranger en raison des fameux traités d'allègement fiscal du gouvernement Harper, qui ont essentiellement éliminé la capacité fiscale du gouvernement fédéral. Les conservateurs n'ont de leçons à donner à personne en matière de gestion financière. Leur gestion financière était terrible.

Cependant, j'aimerais poser une question très simple à la députée au sujet du régime universel d'assurance-médicaments. Dans sa circonscription, il y a 17 000 diabétiques, et ils paient jusqu'à 1 000 \$ par mois pour leur médication. Comme les députés le savent, le risque d'accident vasculaire cérébral, de crise cardiaque ou de décès est quatre fois plus élevé pour les diabétiques que pour les autres Canadiens. Pourtant, les conservateurs bloquent, à chaque étape, les mesures de soutien au régime universel d'assurance-médicaments qui permettraient d'offrir jusqu'à 1 000 \$ par mois à 17 000 personnes de sa circonscription. Ma question est simple: pourquoi les conservateurs font-ils obstacle à cette médication qui pourrait sauver des vies et améliorer la qualité de vie de concitoyens de la députée?

Mme Kelly Block: Monsieur le Président, je dirai simplement ceci. À mon avis, les néo-démocrates ont vendu leur âme pour désespérément s'accrocher au pouvoir. Ils ont abandonné leurs électeurs pour satisfaire la vanité de leur chef. Lorsque viendra le temps de voter sur le budget dont nous sommes saisis, le NPD devra prendre une grande décision. Défendra-t-il les intérêts des Canadiens et agira-t-il comme un parti de l'opposition en demandant enfin des comptes au gouvernement libéral pour son bilan catastrophique, ou demeurera-t-il dans cette coalition?

• (1030)

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, notre collègue pourrait peut-être expliquer à la Chambre, aux Canadiens et aux députés d'en face — ceux qui nous écoutent peut-être, bien qu'après neuf ans, il est probable qu'ils ne nous écoutent toujours pas — les souffrances que vivent les gens de sa circonscription en raison des politiques insensées que le gouver-

nement actuel impose aux travailleurs canadiens de sa circonscription.

Mme Kelly Block: Monsieur le Président, je suis ravie d'avoir l'occasion de répéter quelques points que j'ai fait valoir dans mon discours. Comme je l'ai dit, nous constatons les résultats du penchant malsain du gouvernement pour les dépenses. Après neuf ans de gouvernement libéral et neuf budgets déficitaires, les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. Le gouvernement n'a aucune solution. Nous observons des millions de Canadiens avoir recours aux banques alimentaires. Le prix des maisons a doublé. Le coût des loyers a doublé. Les Canadiens ont désespérément besoin de changement.

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, j'ai passé la semaine dernière dans ma circonscription, Medicine Hat—Cardston—Warner, et dans les environs, et deux choses m'ont paru évidentes. La première, c'est que le printemps est enfin arrivé. Les gens profitent des activités de plein air et s'occupent de leurs pelouses et de leurs jardins. Les agriculteurs et les éleveurs sèment et font vèler leurs animaux. La deuxième, c'est que malgré la floraison printanière, les perspectives économiques étaient totalement sombres pour la plupart des gens. La raison en est l'état des finances de notre pays après neuf années de règne des libéraux et l'évolution inquiétante des dépenses inutiles et d'une dette en augmentation constante.

Parlons des dépenses déficitaires. Lorsque le gouvernement dépense plus d'argent qu'il n'en reçoit des contribuables canadiens, ce sont des dépenses déficitaires. Les gouvernements n'ont pas d'argent, sauf celui qu'ils nous prennent. L'appétit insatiable du gouvernement pour les dépenses signifie qu'il cherche à imposer des taxes et à les augmenter sur presque tout, même sur notre empreinte carbone. Comme nous le savons, le coût de cette empreinte a augmenté de 23 % cette année, et le premier ministre et son ministre de l'Environnement radical sont bien décidés à continuer à la rendre encore plus coûteuse.

Même avec toutes ces taxes supplémentaires, les libéraux continuent de dépenser trop. Sous la direction de l'actuel premier ministre, le Canada a vu ses dépenses déficitaires augmenter de manière importante. En 2015, notre dette fédérale s'élevait à 616 milliards de dollars, montant accumulé depuis la création du pays en 1867. Aujourd'hui, elle a doublé, pour atteindre 1,2 billion de dollars, ce qui représente plus de 30 000 \$ par Canadien, à cause de l'actuel premier ministre, qui a emprunté plus que tous les premiers ministres précédents réunis.

En fait, les contribuables canadiens devront payer 54,1 milliards de dollars d'intérêts rien que pour assurer le service de notre dette nationale cette année. Le paiement des intérêts est supérieur à ce que le gouvernement dépense pour les transferts annuels en santé aux provinces. C'est aussi à peu près le montant que le gouvernement perçoit au titre de la TPS — peut-être faudrait-il dire plutôt TSD pour taxe sur le service de la dette.

L'intention présumée derrière ces dépenses était de créer des voies ensoleillées, de faire croître la classe moyenne et d'instaurer l'équité pour toutes les générations. Ce sont de belles paroles, mais en réalité, lorsqu'un premier ministre ne se soucie pas de politique monétaire, les mauvais résultats remplacent rapidement les belles paroles.

Le budget

Le coût du logement a doublé. Jamais les taux d'intérêt n'ont augmenté à un rythme aussi rapide dans notre histoire. Les paiements hypothécaires, les mises de fonds et les loyers ont doublé. Le coût de l'essence, des produits alimentaires et du chauffage a explosé, et les gens n'ont pas les moyens de se nourrir, de se chauffer ou de se loger.

Cette dette croissante signifie que les générations futures de Canadiens devront payer des impôts et des intérêts plus élevés. C'est pourquoi, comme la plupart des Canadiens, j'ai hoché la tête lorsque j'ai su que ce gâchis budgétaire s'intitulait « Une chance équitable pour chaque génération ».

Il n'y a absolument rien d'équitable dans le fait que les libéraux gaspillent l'argent des Canadiens pour acheter l'appui du NPD. C'est une façon de dépenser pour nourrir leur dépendance au pouvoir. Il n'y a rien d'équitable dans le fait d'accumuler des dépenses entachées de scandales, de modifier la date des élections pour avoir droit à leurs prestations de retraite avant de partir et de laisser ensuite nos enfants et nos petits-enfants payer la facture.

Les conservateurs ne sont pas les seuls à critiquer les années de dépenses déficitaires du premier ministre. Des économistes et des intervenants du secteur financier ont prévenu les libéraux que leurs dépenses sont la principale cause de l'inflation élevée au Canada. L'actuel gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, a prévenu qu'en raison de ces dépenses excessives, il sera plus difficile pour la Banque d'abaisser les taux d'intérêt. Même l'ancien gouverneur de la Banque du Canada et partisan libéral David Dodge affirme que le budget fédéral nuit à la lutte contre l'inflation et que celui de 2024 il pourrait bien être le pire budget depuis celui de 1982.

Et qui dirigeait le pays à l'époque? Un autre Trudeau.

Toujours à propos d'inflation, ce qu'a dit Milton Friedman, économiste et statisticien américain, il y a plus de 40 ans est encore vrai aujourd'hui. Le premier ministre et la ministre des Finances devraient peut-être l'écouter. Je le cite:

L'inflation, c'est comme l'alcoolisme. Dans les deux cas, quand on commence à boire ou quand on commence à imprimer trop d'argent, on ressent d'abord des effets positifs; les effets négatifs n'arrivent que plus tard. On peut donc être fortement tenté d'exagérer dans les deux cas, c'est-à-dire de consommer trop ou d'imprimer trop d'argent. Dans le cas du remède, la situation est inversée: quand on arrête de boire ou d'imprimer de l'argent, les effets négatifs se font sentir en premier et les effets positifs arrivent plus tard. C'est pourquoi il est si difficile de continuer d'appliquer le remède [...] Tous les pays qui ont maintenu, avec courage et persistance, une politique visant à ralentir l'expansion monétaire ont réussi à juguler l'inflation tout en ayant une économie vigoureuse.

• (1035)

Outre le problème de l'inflation que le premier ministre et la ministre des Finances ont créé au Canada, nous sommes également confrontés à la tendance inquiétante à la baisse de la productivité. Or, pendant que le gouvernement continue de dépenser, notre productivité nationale ne suit pas le rythme. Notre productivité se mesure à l'efficacité avec laquelle nous arrivons à produire des biens et des services. Une productivité élevée est essentielle pour améliorer notre qualité de vie, augmenter nos salaires et maintenir un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale. Cependant, la productivité du Canada a diminué, ce qui indique que nous ne maximisons pas notre potentiel.

Je vais vous lire ce que la sous-gouverneure de la Banque du Canada, Carolyn Rogers, a souligné dans un récent discours à Halifax. « En 1984, la valeur générée par heure dans l'économie cana-

dienne représentait 88 % de celle générée dans l'économie américaine. Déjà, ce n'est pas très bon. Or, en 2022, ce chiffre avait baissé à 71 % ».

De plus, selon un récent article du Financial Post, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, la productivité du travail a diminué en moyenne de 0,8 % par année. Comment le gouvernement peut-il, à en juger par l'ensemble du budget, planifier en fonction d'une forte croissance de la productivité du travail, compte tenu des données récentes? En réalité, on nous a présenté un budget « truqué », dans lequel on invente des chiffres pour en arriver à un budget présentable.

Les libéraux voient la productivité comme un simple chiffre qu'ils peuvent manipuler pour rendre leur budget un peu moins républicain. Cependant, la productivité n'est pas qu'un simple chiffre; elle permet de savoir dans quelle mesure nous pouvons maintenir notre qualité de vie. Nous devons relever ces défis de front, en commençant par exiger de nos dirigeants une reddition de comptes et une gestion financière prudente. Cela commence par le respect du secteur d'exploitation des ressources dont nous sommes fiers, ainsi que de tous les emplois qu'ils fournissent à des familles, au lieu d'en faire le bouc émissaire.

Par exemple, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'Allemagne a demandé au Canada d'être un fournisseur de confiance de gaz naturel liquéfié. D'autres pays l'ont demandé également. Quelle est la réponse de notre premier ministre? C'est, essentiellement: « Désolé les amis, aucune analyse de rentabilité ne soutient pareil projet ici au Canada. » Nous pouvons voir ce qui s'est passé. Nos voisins américains ont pris les devants et en récoltent les fruits. Leur productivité a augmenté de 2,6 % l'année dernière, tandis que les libéraux étaient contents de voir la nôtre diminuer.

Depuis 2019, le PIB américain par habitant a augmenté de 7 %, tandis que celui du Canada a baissé de 2,8 %. C'est le plus mauvais rendement de l'économie canadienne par rapport à celle des États-Unis depuis 1965. Statistique Canada a récemment publié un rapport confirmant que les Canadiens se sont appauvris sous le gouvernement actuel. Notre PIB par habitant est aujourd'hui inférieur de 7 % à ce qu'il devrait être, ce qui signifie que les Canadiens ont perdu l'équivalent de 4 200 \$ par personne. Avec les libéraux au pouvoir, ces chiffres ne devraient pas nous surprendre.

Nous devons également investir efficacement dans des domaines qui stimulent réellement la productivité, comme la formation professionnelle, la technologie et l'innovation. Nous devons veiller à ce que les dépenses entraînent une croissance réelle et durable, et pas seulement une solution rapide et temporaire. Il s'agit de trouver un équilibre pour répondre à nos besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures et des Canadiens à répondre aux leurs. Nous devons trouver un équilibre entre l'investissement dans notre pays et la garantie que nous ne sommes pas irresponsables et que nous n'accumulons pas imprudemment une montagne de dettes dont il serait impossible de descendre.

Le budget

Monsieur le Président, le chemin à prendre exige du courage, un leadership et de la discipline. En préconisant des dépenses responsables, en investissant judicieusement dans notre avenir et en stimulant notre productivité, nous pouvons faire en sorte que le Canada reste un pays prospère et dynamique pour les générations à venir. C'est maintenant qu'il faut agir. C'est maintenant qu'il faut redresser le budget pour que la santé financière du Canada, sa productivité et l'espoir des Canadiens ne soient pas seulement rétablis, mais qu'ils puissent s'épanouir. Les conservateurs sont prêts et aptes à faire en sorte que cela se produise.

• (1040)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député a des antécédents dans la police et qu'il a reçu de nombreux prix pour son travail dans ce domaine avant d'arriver à la Chambre. Je pense que c'est une grande réussite et je l'en félicite. Cependant, que pense-t-il du fait que le chef de l'opposition s'associe à Diagonol?

M. Glen Motz: Monsieur le Président, très honnêtement, la question ne mérite pas de réponse, car c'est faux.

Répandre de la mésinformation et de la désinformation, ce qui semble se produire souvent en face, n'aide pas notre dialogue. Cela ne répond certainement pas aux questions que se posent les Canadiens sur ce que le gouvernement fait de l'économie et sur la manière dont nous allons sortir du gâchis qu'il a créé pour le reste des Canadiens.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois, depuis 2019, a toujours voté contre les budgets libéraux. Il va continuer à le faire pour ce budget-ci, notamment parce qu'il ne contient aucun plan pour réduire le financement d'une industrie qui fait des profits incroyables et sans précédent, soit l'industrie pétrolière.

Est-ce que mon collègue va voter contre le budget parce qu'il est, comme nous, contre le financement des pétrolières avec l'argent du peuple?

[Traduction]

M. Glen Motz: Monsieur le Président, je peux confirmer que mes collègues et moi-même voterons sans équivoque contre ce budget, mais pas à cause de ce que le député a avancé. Il suffit à quiconque au Canada de regarder le montant des recettes que le secteur de l'énergie génère pour notre pays afin de soutenir la croissance de nos infrastructures et les dépenses dont nous avons besoin pour maintenir notre pays à flot. Dès lors, la raison avancée par le député est fallacieuse.

La vérité, c'est que le secteur de l'énergie contribue largement à notre PIB et à nos revenus, que le gouvernement se plaît actuellement à dépenser.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je sais aussi que mon collègue était un agent de police estimé. Nous avons entendu les chefs de police de la Colombie-Britannique et de tout le pays. En ce qui concerne la crise engendrée par les drogues toxiques, les chefs de police la considèrent comme une question de santé. Ils ne veulent pas revenir à la criminalisation des personnes dans ma province; cependant, ils ont demandé des outils pour faire face à la consommation en public. Selon eux, ce n'est pas la déjudiciarisation, mais bien le fentanyl toxique qui tue les gens. Ils ont réclamé davantage de centres de consommation supervisée. En Alberta, le nombre de décès est monté en flèche, avec une aug-

mentation de 17 % des décès par surdose. En Colombie-Britannique, l'augmentation est de plus de 5 %.

Petra Schulz, de l'organisation Moms Stop the Harm, est venue hier à Ottawa pour demander une fois de plus de rencontrer le chef du Parti conservateur. Voilà 10 ans aujourd'hui qu'elle a perdu son fils Danny.

Mon collègue va-t-il exhorter son chef, le seul chef de ce pays qui n'a pas rencontré Moms Stop the Harm, à rencontrer les mères d'êtres chers perdus à cause de la crise engendrée par les drogues toxiques? Soutient-il les chefs de police de la Colombie-Britannique?

M. Glen Motz: Monsieur le Président, ce que je soutiens, c'est un plan efficace qui améliore réellement le bien-être des Canadiens. Un tel plan n'inclut pas l'expression « centres de consommation supervisée », car ces centres sont une utopie.

Il y a quelque temps, je me suis rendu sur la rue East Hastings, dans le Downtown Eastside, pour parler à des toxicomanes. Ils se tuent sous les yeux des gens. Je leur ai posé des questions. Ils m'ont répondu que les gens ne voulaient pas qu'ils se soignent, que le système ne voulait pas qu'ils recouvrent la santé. Ils qualifient les personnes qui passent en voiture et s'occupent d'eux de « proxénètes de la pauvreté ». Pourquoi? Parce qu'ils s'en moquent. Ils disent ne pas fréquenter les centres de consommation parce qu'ils ne correspondent pas à l'idée que les gens se font d'eux.

La réalité est que nous avons une crise des surdoses dans ce pays. Rien qu'en Colombie-Britannique, 2 511 personnes sont mortes l'an dernier. C'est inacceptable. Si cela s'est produit, c'est à cause des politiques de lutte contre la drogue. Il nous faut une approche équilibrée, des traitements et des services d'aide aux toxicomanes. Nous avons besoin de toutes ces choses. Les dépenses inutiles dans un budget gouvernemental comme celui-ci ne nous permettent pas de disposer de ce genre d'argent. Les fonds sont détournés vers les services que le gouvernement croit utiles, mais l'approvisionnement sûr n'est pas la réponse à ce problème.

• (1045)

M. Wilson Miao (Richmond-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole pour faire part aux Canadiens, en particulier à mes concitoyens de Richmond Centre, de l'importance du budget de 2024. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Vancouver Granville.

Le budget de 2024 est une feuille de route qui trace la voie vers un avenir plus prospère, plus juste et plus durable, un avenir qui n'est pas seulement pour les jeunes adultes, mais pour les générations futures. Il s'articule autour de quatre axes principaux: construire plus de logements plus rapidement, réduire le coût de la vie, être équitable envers chaque génération et construire une économie générationnelle résiliente aux changements climatiques.

Le budget

Dans le budget de 2024, notre gouvernement propose un plan audacieux et financièrement responsable pour le logement au Canada afin de générer 3,87 millions de logements d'ici 2031. Le logement est une nécessité et constitue le fondement de la stabilité et du bien-être des personnes et des familles. Alors que nos collectivités en Colombie-Britannique et dans l'ensemble du pays se développent, le Canada devrait connaître la plus forte croissance parmi les pays du G7 en 2025. Le gouvernement fédéral prend des mesures concrètes pour favoriser la croissance de nos collectivités et de notre économie. Dans le budget de 2024, le gouvernement fédéral débloque la construction de logements sur les terres publiques afin d'utiliser nos ressources fédérales et de répondre aux priorités des Canadiens en matière de logement. Nous proposons 1,1 milliard de dollars de fonds fédéraux pour convertir des espaces sous-utilisés, des terres publiques, en habitations.

Nous proposons également 15 milliards de dollars supplémentaires pour le Programme de prêts pour la construction d'appartements, ce qui porte le financement total du programme à plus de 55 milliards de dollars. Cet investissement devrait permettre de construire plus de 30 000 logements au Canada, ce qui porterait la contribution totale du programme à plus de 131 000 nouveaux logements d'ici 2032. Tout en stimulant la construction de logements à la grandeur du Canada, nous affectons plus de 6 milliards de dollars au lancement du Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement. En plus d'accélérer la construction, le Fonds permettrait de moderniser et d'aménager des infrastructures pour l'eau, les eaux usées, les eaux pluviales et les déchets solides, ce qui favoriserait directement l'offre de logements et contribuerait à augmenter la densification. Cela signifie aussi plus de logements à proximité des transports en commun, un gage d'accessibilité. Grâce au budget de 2024, nous tirons parti du Fonds pour le transport en commun fédéral pour prendre des mesures qui débloquent directement l'offre de logements là où elle est le plus nécessaire. Pour construire le tout, nous proposons d'augmenter le nombre de travailleurs de la construction en créant de nouvelles occasions pour les apprentis et en reconnaissant les titres de compétences étrangers.

Dans le budget de 2024, nous facilitons également la location ou l'accession à la propriété pour les Canadiens en lançant des initiatives telles que le Fonds de protection des locataires, la nouvelle Charte canadienne des droits des locataires, le régime d'accession à la propriété du Canada et une version actualisée de la charte hypothécaire canadienne. Nous veillons à ce que les locataires canadiens bénéficient d'une meilleure protection tout en leur permettant d'utiliser leur dossier de loyer pour obtenir du crédit, et bien d'autres choses encore.

Notre plan en matière de logement donne suite à une initiative importante qui consiste à créer une assurance nationale contre les inondations, une filiale de la Société canadienne d'hypothèques et de logement chargée de la réassurance contre les inondations. Cela aiderait les collectivités de ma circonscription, Richmond-Centre, en améliorant la prévention des inondations et l'assurance en cas de sinistre. Cela contribuerait à mettre en confiance de nombreuses familles canadiennes à Richmond.

Plus important encore, nous avons tous constaté l'impact considérable du Fonds pour accélérer la construction de logements dans les collectivités à travers le Canada. Je suis très fier et heureux d'avoir pu annoncer, en janvier dernier, des accords bilatéraux avec la Ville de Richmond pour accélérer la construction de plus de 1 000 logements au cours des trois prochaines années et de 3 100 logements au cours de la prochaine décennie. Ces accords

prévoient 35,9 millions de dollars pour éliminer les obstacles à la construction plus rapide des logements dont nous avons besoin. Dans le budget de 2024, nous prévoyons un financement complémentaire de 400 millions de dollars pour renforcer encore plus l'impact du Fonds pour accélérer la construction de logements.

• (1050)

Le budget rend le logement plus accessible et abordable pour les Canadiens dans tout le pays. Il donne également au Canada les moyens d'avoir une économie encore plus compétitive, notamment en affichant la plus forte croissance parmi les pays du G7 en 2025. En outre, le budget de 2024 est également un plan visant à réduire le coût de la vie pour les Canadiens, et nous continuons à exercer notre leadership en veillant à ce que chaque génération dispose de l'aide dont elle a besoin pour réussir.

Le Régime canadien de soins dentaires continue d'être déployé, offrant un accès aux soins de santé bucco-dentaire à plus de 9 millions de Canadiens non assurés admissibles. Dans le budget de 2024, nous tissons un filet de sécurité sociale encore plus solide. Nous lançons la première phase du régime national d'assurance-médicaments, qui apportera un soutien immédiat à plus de 3 millions de Canadiens atteints de diabète, de même qu'à plus de 9 millions de femmes et de Canadiens de genres divers en leur offrant une couverture gratuite pour certains médicaments.

Pour les parents canadiens, le programme national d'alimentation en milieu scolaire fournira chaque année des repas nutritifs à plus de 400 000 enfants dans tout le pays, ce qui permettra à la famille moyenne participante d'économiser jusqu'à 400 \$ par an et par enfant en frais d'épicerie.

Pour les Canadiens handicapés, pour la toute première fois, nous débloquons 6 milliards de dollars dans le cadre de la prestation canadienne pour les personnes handicapées, afin d'apporter une aide supplémentaire qui touchera plus de 600 000 Canadiens handicapés à faible revenu.

Nous continuons de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour améliorer notre système de santé et de services sociaux. D'ailleurs, nous avons prévu plus de 7 milliards de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé et plus de 2 milliards de dollars au titre du Transfert social canadien à la Colombie-Britannique en 2024-2025. Ces deux transferts aideront la Colombie-Britannique à renforcer son système de santé et à accroître l'impact de programmes sociaux tels que le programme de garderies à 10 \$ par jour.

Le budget de 2024, c'est une chance équitable pour chaque génération. Il vise à réduire le coût de la vie et à faire en sorte que toutes les générations bénéficient du filet de sécurité sociale du Canada. Nous aidons les jeunes Canadiens en augmentant les bourses et prêts d'études, le soutien au loyer, ainsi que celui pour la santé mentale, l'emploi et l'entrepreneuriat. Avec le Programme de la sécurité de la vieillesse, nous versons plus de 80 millions de dollars en prestations à plus de sept millions d'aînés, rien que cette année.

Le budget

Le budget de 2024 annonce un changement fiscal au traitement des gains en capital afin que le régime fiscal canadien soit plus équitable. Nous augmentons le taux d'inclusion des gains en capital, mesure qui ne touchera que les 0,13 % des contribuables les plus riches. L'impôt sur le revenu des particuliers qui s'applique aux gains en capital n'augmentera pas pour 99,87 % des Canadiens. Grâce à l'exonération cumulative des gains en capital, 88 % des entreprises canadiennes, en particulier des petites entreprises, seront exonérées de l'impôt sur les gains en capital.

Le budget de 2024 se veut équitable pour chaque génération. L'équité, c'est aussi d'avoir une économie et une planète qui permettront à nos enfants, à leurs enfants et à leurs petits-enfants de réussir et de prospérer. C'est sur cette planète que nous continuons de bâtir une économie générationnelle résistante aux changements climatiques et que nous assurons l'avenir de l'économie canadienne dans des secteurs innovants, comme l'intelligence artificielle, les véhicules électriques, la recherche, les carburants renouvelables et les infrastructures vertes. Nous savons qu'il est urgent de lutter contre les changements climatiques et de bâtir une économie résistante à ces changements. Le budget de 2024 vise à minimiser les conséquences des changements climatiques et à préserver le bien-être des générations futures.

Le budget de 2024 s'inspire de l'approche d'Équipe Canada en laquelle le gouvernement libéral a toujours foncièrement cru. Nous travaillerons en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités, le secteur privé et les communautés autochtones. Nous ne marginaliserons aucune personne qui veut faire ce qu'il faut pour les Canadiens. Au contraire, nous serons là pour les soutenir. Poursuivons dans la voie de la transformation, saisissons les occasions qui se présentent et travaillons ensemble pour bâtir un avenir meilleur pour tous les Canadiens.

• (1055)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement de Justin Trudeau...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Le député sait très bien qu'il ne peut pas désigner les députés par leur nom à la Chambre. Il pourrait peut-être se rétracter et recommencer.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, je reconnais que je ne dois pas désigner un député par son nom à la Chambre.

Après neuf ans de ce premier ministre, le budget ne fait que nous mettre encore plus dans le pétrin. Le prix des logements a doublé. La taxe sur le carbone a fait grimper tous les prix. On assiste à une recrudescence de la criminalité qui sème le chaos partout au pays. Quand le premier ministre cédera-t-il sa place pour que nous puissions faire campagne sur la taxe sur le carbone?

M. Wilson Miao: Monsieur le Président, notre pays a traversé une pandémie, et bien des vies ont été perdues, non seulement à cause de la pandémie, mais aussi à cause de la crise des opioïdes qui sévit encore.

J'aimerais poser une question, même si je sais que ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent. Que pouvons-nous faire de mieux? Si la situation est aussi chaotique que le parti de l'opposition l'affirme, comment pourrions-nous travailler ensemble à la Chambre pour en faire plus pour les Canadiens, afin d'améliorer leur sort?

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, la ministre des Pêches et collègue du député de Richmond-Centre s'amuse à dire aux médias de chez nous que je n'ai pas lu le budget.

Non seulement j'ai lu le budget, mais j'ai même lu les petits cas de figure que le gouvernement utilise dans son budget pour expliquer une mesure budgétaire qu'il annonce. Mon collègue a parlé d'une mesure proposée par le gouvernement, soit la création d'une filiale de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour offrir une assurance nationale contre les inondations. Il veut investir 15 millions de dollars là-dedans.

J'ai trouvé d'une insensibilité assez particulière le cas de figure que le gouvernement a utilisé pour expliquer cette mesure. En effet, il prend l'exemple d'un couple qui possède une maison dans une zone à risque élevé d'inondation et qui s'appelle Josh et Fiona. Comme on le sait, *Fiona* est le nom de la tempête qui a ravagé ces dernières années des centaines de maisons ainsi que des ports au Canada, en particulier dans les Maritimes et aux Îles-de-la-Madeleine.

Je me dis qu'en reprenant le nom de la tempête pour présenter un cas de figure dans le budget, le gouvernement est bien déconnecté d'une famille qui a peut-être perdu sa maison à cause d'une inondation.

Mon collègue est-il d'accord avec moi pour dire qu'on a peut-être manqué un peu de sensibilité ici?

[Traduction]

M. Wilson Miao: Monsieur le Président, au cours des dernières années, les changements climatiques ont eu de nombreux effets dévastateurs sur notre pays, et pas seulement avec les inondations sur la côte atlantique. En Colombie-Britannique, ce n'est pas encore la saison des feux de forêt, mais ceux-ci ont déjà commencé. La députée pose une bonne question que nous pourrions explorer lors de nos délibérations sur le budget en comité, afin de mieux aider les Canadiens dans les efforts de rétablissement et de reconstruction à la suite d'une situation dévastatrice comme les inondations causées par l'ouragan *Fiona*.

• (1100)

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de choses à dire sur le budget. Je vais me concentrer sur un aspect, celui qui consiste à sortir les gens de la pauvreté, plus particulièrement les personnes handicapées.

Je suis on ne peut plus déçue du budget. Pour les personnes handicapées, le budget ne prévoit qu'une aide de 6 \$ par jour. Voilà à quoi équivaut la prestation pour les personnes handicapées. Elle ne sortirait pas les personnes handicapées de la pauvreté; elle les rendrait plutôt légèrement moins pauvres.

Pendant ce temps, le gouvernement ne s'attaque pas aux grandes sociétés et il ne propose pas un impôt sur les bénéfices exceptionnels, dont les ressources permettraient de venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre société.

Le député demandera-t-il au gouvernement de défendre les intérêts des personnes handicapées et de veiller à les sortir véritablement de la pauvreté, et pas seulement avec l'aide de 6 \$ par jour prévue dans le budget de 2024?

Le budget

M. Wilson Miao: Monsieur le Président, le budget prévoit un investissement de 6 milliards de dollars pour les Canadiens handicapés. Ce n'est pas le seul élément sur lequel travaille le gouvernement. Il reste encore beaucoup à faire, et c'est la première mesure que propose le gouvernement en vue de soutenir les Canadiens handicapés.

Il est important que nous examinions vraiment ce financement et ses effets sur les gens, et aussi que les provinces et les territoires ne récupèrent pas ce montant. Il y a assurément encore du travail à faire, et je suis ici pour soutenir pleinement les Canadiens handicapés.

M. Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un privilège de prendre la parole à la Chambre, surtout aujourd'hui où je parlerai du budget de 2024. Comme nous le disent nos concitoyens, les budgets ne se résument pas à des chiffres. Ce sont des engagements envers le bien-être et la prospérité de l'ensemble des Canadiens.

Je tiens d'abord à souligner l'incidence de ce budget sur la circonscription de Vancouver Granville. Nous savons tous que Vancouver est un symbole de diversité, d'innovation et de possibilités, et il est réconfortant de voir que cela transparaît dans les engagements pris dans ce budget à l'égard de Vancouver Granville, de Vancouver et de la Colombie-Britannique.

Quand j'ai été élu pour la première fois, un membre du conseil d'administration du centre communautaire hellénique de ma circonscription m'a appelé. Vancouver compte depuis longtemps une des plus grandes communautés grecques du Canada, et le centre hellénique de ma circonscription est un endroit incroyable qui réunit les Canadiens, pas seulement de la communauté grecque, mais de toutes les communautés, en offrant un lieu de rassemblement dans l'ouest de la ville. C'est à la fois un centre communautaire et un lieu de culte. J'ai plaidé la cause de la communauté pour voir ce que nous pouvons faire pour améliorer ce centre, car c'est un endroit qui permet à des Canadiens de tous les horizons et de tous les milieux de se réunir.

Les membres du conseil d'administration sont intéressants. Ce ne sont pas de partisans acharnés. Certains sont libéraux, d'autres conservateurs. Tony Papajohn, un libéral, et Alex Tsakumis, un conservateur notoire, font partie des dirigeants. Ces deux personnes ont à cœur l'intérêt de leur communauté. Ils sont venus me trouver, moi, leur député, pour me dire qu'ils souhaitaient que nous cherchions ensemble un moyen de travailler avec le gouvernement pour que leur communauté et les personnes qui fréquentent cet endroit aient accès à un centre fantastique.

En mars, la ministre des Finances est venue sur place et a convenu que le centre communautaire est une institution locale qui doit continuer de servir la collectivité, et c'est exactement ce que le budget de 2024 propose de faire. Il propose de donner 5 millions de dollars pour faire en sorte que la communauté hellénique de Vancouver dispose de l'espace et des ressources dont elle a besoin pour continuer de prospérer.

Les deux personnes qui font partie de l'équipe dirigeante, un libéral et un conservateur, ont fait savoir très clairement qu'ils avaient besoin de cet endroit. Ils expriment aussi très clairement leur appui aux gouvernements qui défendent leur communauté. Je suis tellement fier de savoir que ces deux personnes, et la communauté

qu'elles représentent, appuient ce budget et ces mesures qui aideront leur communauté.

Il est dommage que les députés d'en face choisissent de voter contre un établissement qui n'est pas seulement nécessaire, mais qui constitue un élément essentiel du tissu urbain de Vancouver Granville. J'espère que chaque électeur de Vancouver Granville s'en souviendra. La population n'oubliera pas la manière dont nous traitons les gens chez eux au moment décisif.

Je suis donc très heureux que le budget de 2024 prévoit également un partenariat financier pour un musée en Colombie-Britannique, au moment où nous cherchons à faire entendre la voix de gens issus de la diversité. Ce musée mettra en lumière l'histoire, la culture et la contribution des Canadiens d'origine sud-asiatique.

La communauté sud-asiatique en Colombie-Britannique, et dans la circonscription de Vancouver Granville, est un élément important du tissu social. Le fait que la vie de ces gens soit racontée, que leur voix soit entendue et que leur histoire soit intégrée à celle de notre pays est d'une importance cruciale pour que nos jeunes et les générations suivantes puissent comprendre les communautés qui les entourent et qu'ils côtoient.

Nous nous engageons également, dans ce budget, à être un partenaire financier du centre culturel philippin. La communauté philippine est un élément dynamique et prospère de la société de Vancouver et, pendant trop longtemps, ses membres n'ont pas eu voix au chapitre. Je tiens également à remercier le député de Vancouver Kingsway qui défend leurs intérêts activement depuis de nombreuses années. Le gouvernement prend des mesures afin que cette communauté ait accès à un lieu de rassemblement où elle peut célébrer son histoire et nous la raconter à sa façon, telle qu'elle s'inscrit dans l'histoire de notre pays.

Les arts jouent un rôle important dans l'histoire de Vancouver Granville et de Vancouver. Le Vancouver Fringe Festival est un élément important de l'histoire culturelle de notre ville. Au début de l'année, j'ai rencontré le directeur général du Vancouver Fringe Festival, et il m'a parlé des difficultés du festival à assurer le maintien de ses activités. Je suis ravi que ce budget permette d'aider cette organisation et d'autres comme elle à maintenir ses activités, à prospérer et à faire progresser le travail essentiel qu'elles accomplissent pour offrir des pièces de théâtre formidables à nos concitoyens.

Vancouver est aussi un centre d'innovation. J'ai grandi dans l'industrie de la technologie, et je tiens à ce que le gouvernement continue d'investir dans son innovation, non seulement à Vancouver Granville, mais partout au pays. L'investissement de 2,4 milliards de dollars dans la recherche sur l'intelligence artificielle soutient entre autres la création d'entreprises dans ce domaine, l'appui aux jeunes entreprises qui assureront notre avenir par le maintien et l'expansion de la place avantageuse que le Canada s'est taillée dans ce domaine, ainsi que le soutien fourni aux travailleurs dont l'emploi sera touché par l'intelligence artificielle. Voilà ce que fera le budget de 2024.

Comme de nombreux Canadiens, j'ai été heureux d'entendre l'ancien chef de l'opposition, M. Erin O'Toole, affirmer que cette mesure est essentielle pour maintenir et accroître la position de chef de file du Canada dans le domaine de l'intelligence artificielle. Malheureusement, mes collègues d'en face ont l'intention de voter contre cette mesure.

Le budget

• (1105)

Jusqu'à maintenant, mes collègues d'en face ont voté contre les collectivités, contre les communautés diversifiées, contre la technologie, contre le renforcement du rôle de leader des secteurs technologiques canadiens et contre les intérêts des Canadiens.

Je dis cela, parce que le manque de logements abordables est l'un des problèmes les plus importants auxquels Vancouver et de nombreuses villes du pays font face. L'abordabilité du logement a une incidence majeure: elle est au cœur de la stabilité, du bien-être et de la dignité des particuliers et des familles. Les générations actuelles et futures ont besoin de cette stabilité. Les initiatives du gouvernement dans ce domaine sont efficaces. Depuis que je suis député, j'ai vu 5 500 logements financés uniquement à Vancouver Granville.

Pensons-y un peu: nous avons construit plus de 5 000 logements uniquement à Vancouver Granville. Comparons cela aux six logements que l'actuel chef de l'opposition a construits lorsqu'il était ministre du Logement. C'est plus de 5 000 contre 6 dans une seule circonscription.

Nous voulons tous que nos enfants soient sur un pied d'égalité. Cependant, mes collègues d'en face ont l'intention de voter contre les fonds que nous versons dans le logement. Nous effectuons cet investissement en collaboration avec des organismes sans but lucratif et d'autres organismes communautaires pour construire des logements abordables non seulement à Vancouver Granville, mais partout au pays. Je ne sais pas comment ces collègues peuvent regarder leurs concitoyens en face et leur dire qu'ils vont voter contre des mesures qui favorisent leur bien-être et leur santé, ainsi que leur capacité à se loger. En investissant dans l'abordabilité du logement, nous ne répondons pas seulement aux besoins immédiats. Nous jetons les bases d'un avenir plus équitable et plus prospère pour les générations à venir.

Je voudrais également aborder la question de la haine. Ces dernières semaines et ces derniers mois, nous avons assisté à une montée alarmante de la haine dans ce pays. Nous voyons des dirigeants, comme le chef de l'opposition, fréquenter des personnes qui soutiennent Diagonel et des groupes suprémacismes blancs. Il n'est donc pas étonnant que les conservateurs veuillent s'opposer au financement que le gouvernement propose, notamment 7,3 millions de dollars destinés à l'envoyé spécial pour la lutte contre l'antisémitisme et 7,3 millions de dollars destinés au représentant spécial pour la lutte contre l'islamophobie. Les conservateurs veulent voter contre un financement de 5 millions de dollars pour un musée de l'Holocauste à Montréal. Ils veulent voter contre un financement de 5 millions de dollars pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste. Dans ma circonscription, les conservateurs ont déjà voté contre le financement du centre communautaire juif et contre le financement du centre d'éducation sur l'Holocauste.

Quant à l'idée qu'ils se soucient des communautés, disons plutôt qu'ils se soucient d'eux-mêmes. Si les conservateurs tenaient à lutter contre la haine et contre la montée de l'antisémitisme, de l'islamophobie et de la haine anti-asiatique dans ce pays, ils ne voteraient pas contre les mesures de près d'un quart de milliard de dollars prévues dans ce budget pour lutter contre la haine. Dans ce pays, nous devons nous soutenir les uns les autres. Nous devons nous porter à la défense de ceux dont la capacité de se faire entendre est réduite. Nous devons travailler ensemble pour y parvenir.

Quand le chef de l'opposition parle de ses lois, des lois qu'il adopterait, et déclare qu'il serait le juge de ce qui est constitutionnel

et de ce qui ne l'est pas, je ressens un profond malaise. Nous vivons dans un pays qui repose sur l'état de droit, qui a confiance en sa constitution et en ses institutions. Les Canadiens de partout au pays accordent de la valeur à nos institutions et y sont attachés. Ils se soucient de la sécurité publique. Ils tiennent à ce que les communautés se sentent en sécurité.

Nous avons des dispositions budgétaires qui visent à assurer la sécurité de notre pays, qu'il s'agisse de la lutte contre la haine, de l'appui à nos forces armées ou du financement visant à garantir que nous sommes des acteurs forts au sein de l'OTAN dans la lutte contre la Russie et dans le soutien à l'Ukraine. Quand on défend ce type de mesures tout en mettant de l'argent dans les poches des Canadiens ordinaires, tout en finançant des programmes d'alimentation scolaire et tout en travaillant à la construction de plus de logements, je vois mal comment on peut voter contre un budget dont l'objectif est d'assurer l'équité pour tous. Pourtant, c'est ce que font les conservateurs.

J'invite tous les députés à faire un peu d'introspection et à se demander s'ils votent pour défendre l'intérêt des Canadiens ou s'ils votent pour soutenir un chef qui ne se soucie pas du sort des Canadiens. Les députés de tous les partis devraient regarder ce que le budget propose et appuyer ce budget équitable pour tous les Canadiens.

• (1110)

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, que pense mon collègue du fait que la TPS soit maintenant appelée la TSD, c'est-à-dire la taxe sur le service de la dette, puisque chaque fois que les Canadiens achètent quelque chose, la somme versée en TPS doit être entièrement consacrée au service de la dette?

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je rappelle au député que, lorsqu'ils étaient au pouvoir, les conservateurs ont pris la décision populiste de réduire la TPS plutôt que de réfléchir aux conséquences financières. Les conservateurs répondront que c'était il y a de nombreuses années, mais je rappellerai au député d'en face que ce sont les décisions prises par les conservateurs à cette époque — comme de sabrer les budgets du logement, de la santé et de tout ce qui tient à cœur aux Canadiens — que nous avons dû corriger au cours des dernières années. C'est pourquoi nous investissons dans les Canadiens, pas pour remplir les poches du 1 % le plus riche. C'est ce que les députés d'en face voudraient faire. Nous voulons soutenir tous les Canadiens.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, pas plus tard qu'hier, le Canada a été l'hôte de la quatrième série de discussions du Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution par le plastique pour essayer de faire bouger les choses. Nous savons que les conservateurs ont présenté un projet de loi visant à rétablir l'utilisation des pailles en plastique parce que, selon leurs dires, c'est bon pour l'environnement et la santé. Une histoire pareille, ça ne s'invente pas. Je ne l'ai pas lue dans le *Beaverton*. Non. Il s'agit bel et bien d'un projet de loi déposé au Parlement.

Le budget

Nous savons que, chaque jour, l'équivalent de deux camions à ordures remplis de plastique est déversé dans les océans. Le plastique nous étouffe, et pourtant, dans le budget, les libéraux veulent se débarrasser du Fonds pour les engins fantômes, un fonds de 10 millions de dollars qui commençait à donner des résultats sur nos côtes, surtout en Colombie-Britannique. Ce fonds soutenait l'économie de la restauration et offrait des emplois aux Autochtones d'un bout à l'autre du pays. C'était un programme de calibre mondial.

Mon collègue de la Colombie-Britannique pourrait peut-être expliquer pourquoi le gouvernement souhaite supprimer ce programme très important, qui était également essentiel à la protection de l'économie bleue.

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député du travail soutenu qu'il a fait à titre de député de la Colombie-Britannique et des efforts qu'il a déployés pour faire avancer de nombreux dossiers sur lesquels nous avons travaillé ensemble.

Les budgets que le gouvernement a présentés ces dernières années, y compris celui-ci, contiennent des dispositions extraordinaires à l'égard de nos océans et de notre environnement. Je ne saurais me prononcer pour d'autres, mais je n'ai personnellement aucun problème à utiliser une paille en papier ou à boire sans paille, ce qui semble être la principale préoccupation des députés d'en face.

Toutefois, pour répondre à la question de mon ami sur l'importance de protéger nos océans, il ne fait aucun doute que nous devons effectivement tous en faire plus. C'est ce que les dispositions de ce budget nous permettront de faire, et ce, de différentes façons. Par l'intermédiaire du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, nous avons mis de l'avant des dispositions afin de faciliter la protection de nos cours d'eau. Ce travail va se poursuivre. Je me réjouis à l'idée de travailler avec le député d'en face et d'autres personnes afin de veiller à ce que nous continuions à protéger nos océans, non seulement sur la côte de la Colombie-Britannique, mais à la grandeur du pays.

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a abordé de nombreux aspects importants du budget. J'aimerais qu'il nous parle de ce que ce budget fera pour stimuler la croissance économique du Canada et des investissements que ce budget permettra de faire dans la fabrication d'avant-garde et les technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle, pour que le Canada soit bien disposé à participer à cette nouvelle économie fondée sur le savoir que nous observons dans le monde actuel.

• (1115)

M. Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, j'aimerais aborder deux points. Le premier est le financement important que nous avons mis de l'avant pour la recherche. La recherche doit être financée dans les universités, partout au pays. Les universités doivent en effet continuer d'innover, et le financement que nous fournirons garantira que nos établissements d'enseignement supérieur sont en mesure de mener la recherche de pointe nécessaire pour que les jeunes Canadiens puissent envisager un avenir dans lequel nos institutions fourniront un leadership éclairé en sciences, en mathématiques, en technologie et en sciences sociales, grâce auquel le Canada demeurera un chef de file reconnu.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle, comme je l'ai dit, 2,4 milliards de dollars sont prévus pour les entreprises en démarrage, pour l'innovation, pour le réoutillage des entreprises et pour la croissance, ainsi que pour les travailleurs qui seront touchés par l'arrivée de l'intelligence artificielle au pays et sur le marché du tra-

vail. Ces investissements ne sont pas futiles. Ils sont importants. Ils sont réfléchis. Ils sont effectués dans un esprit de collaboration avec le secteur privé pour consolider la position du Canada comme chef de file dans le domaine de l'intelligence artificielle. Ainsi, le Canada continuera d'être un chef de file mondial dans l'utilisation positive de l'intelligence artificielle, non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour le développement social.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur et un plaisir de faire entendre la voix des gens de Chatham-Kent—Leamington à la Chambre. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du budget de 2024.

On dit souvent que la folie consiste à faire la même chose encore et encore et à s'attendre à un résultat différent. Encore une fois, ce budget consiste à taxer davantage et à dépenser encore plus. C'est le neuvième budget de ce gouvernement, ou plutôt son huitième, puisqu'il ne s'est pas donné la peine de venir à la Chambre pendant la pandémie. Il a simplement continué à dépenser.

Je ne prétends pas être un expert financier, mais j'ai travaillé dans des entreprises et j'en ai dirigé. Quand j'empruntais des fonds, on s'attendait à ce que je les rembourse. J'ai également eu le privilège de travailler avec plusieurs organisations et de les présider. J'ai donc eu l'occasion de rendre des comptes à d'autres au sujet de leur argent et de les aider à atteindre leurs objectifs collectifs. La gestion responsable de ses propres fonds et, ce qui est encore plus important, de ceux des autres, mène à la croissance et à la prospérité de son entreprise, de son organisation ou, en l'occurrence, de son pays.

Nul besoin de me croire sur parole quand je dis que ce budget est une preuve de folie. Voyons ce que d'autres ont à dire à son sujet.

Dans tout le pays, de nombreuses personnes sonnent l'alarme au sujet du budget. Aaron Wudrick et Jon Hartley, de l'Institut Macdonald-Laurier, affirment que les projections de croissance pour le Canada sont « anémiques », à 1,2 %, contre 2,7 % pour les États-Unis, principalement en raison de la baisse du niveau d'investissement des entreprises. L'OCDE confirme ce pronostic sévère en prévoyant que le Canada aura la plus faible croissance du PIB réel par habitant de toutes les économies avancées d'ici 2060.

Notre propre directeur parlementaire du budget a prévu que le Canada connaîtra « une faible croissance économique en 2024 » en raison d'une politique monétaire restrictive résultant de l'augmentation des déficits budgétaires. En outre, Yves Giroux, le directeur parlementaire du budget, affirme que les calculs ne tiennent tout simplement pas la route pour ce qui est de prévoir que la fonction publique fédérale diminuera de 5 000 équivalents temps plein sur quatre ans en raison des départs naturels. Selon lui, les libéraux ont fait trop de promesses, trop d'engagements et trop d'annonces pour que cela ait un gramme de crédibilité. Il affirme que nous pouvons nous attendre à ce que la fonction publique continue de croître, et non à ce qu'elle diminue.

Voici un autre point de vue: l'ancien gouverneur libéral de la Banque du Canada, David Dodge, a prévenu que ce budget serait le pire depuis 1982, et je ne dirai pas qui siégeait dans cette enceinte à l'époque.

Le Canada n'atteindra pas le même niveau de croissance que les autres pays développés avant 2060. Pourquoi? Parce que les dépenses incontrôlées du gouvernement ont créé un trou noir économique dont nous ne pourrions pas sortir avant 36 ans, selon les dires de certains. Là encore, les députés ne sont pas tenus de me croire sur parole.

Le budget

Passons maintenant à la déclaration plus récente d'une représentante de la Banque du Canada. Carolyn Rogers, première sous-gouverneure de la Banque du Canada, a déclaré, lors d'un récent discours à Halifax: « Vous connaissez ces panneaux qui disent "En cas d'urgence, brisez la vitre"? Eh bien, il est temps de briser la vitre ». Selon elle, l'un des facteurs qui contribuent à cette situation est la faiblesse des taux de productivité au Canada. Elle a ajouté que l'un des principaux problèmes qui pèsent sur les taux de productivité au Canada est le manque d'investissement des entreprises.

Si les investissements des entreprises ont diminué au Canada depuis 2014, ils ont continué à augmenter dans d'autres pays, notamment aux États-Unis. Par conséquent, au Canada, le PIB par heure travaillée, principale mesure de la croissance de la productivité, est l'un des plus faibles de l'OCDE. Ce budget ne fera que poursuivre cette tendance, puisqu'il n'incite pas les entreprises à investir.

Un autre représentant de la Banque du Canada, Tiff Macklem, le gouverneur actuel, partage cet avis et affirme que ce budget n'a pas beaucoup modifié la trajectoire budgétaire du gouvernement et qu'il est peu probable qu'il influe sur la trajectoire macroéconomique du gouvernement à court terme. Pourquoi toutes ces déclarations concernant la croissance économique? Pourquoi est-ce important? Ne devrions-nous pas nous contenter d'aider les gens?

La croissance économique est ce qui permet à un gouvernement de mettre en œuvre des programmes sociaux de manière responsable et durable. Une gestion financière irresponsable est exactement ce qui compromet la capacité d'un gouvernement à maintenir un filet de sécurité sociale solide et à créer les conditions financières qui permettent aux Canadiens de prospérer, principalement une inflation faible et prévisible et des taux d'intérêt plus bas.

• (1120)

Même Mark Carney, qui est pressenti comme chef du Parti libéral et dont on vante souvent les mérites, a déclaré que ce budget ne mettait pas suffisamment l'accent sur la croissance économique. L'ancien ministre libéral des finances, Bill Morneau, dans son livre concernant le premier ministre, annonçait régulièrement de gros chiffres pour dépenser davantage, parce que les gros chiffres paraissent bien. Je conviens que les gros chiffres paraissent bien pour une personne lorsqu'ils se rapportent à son compte en banque, mais ils sont moins agréables à avoir lorsqu'ils viennent s'ajouter à la dette publique.

L'ancien ministre libéral des finances, John Manley, a déclaré que, tandis que la Banque du Canada tentait de freiner l'inflation en augmentant les taux d'intérêt, le premier ministre appuyait sur l'accélération de l'inflation avec ses dépenses, alors que ce sont elles qui avaient fait grimper les taux d'intérêt au départ.

Le premier ministre semble déterminé à détruire le tissu économique de du pays pour faire des gains politiques, sans se soucier des générations futures dont il est en train d'hypothéquer l'avenir. Il refuse d'entendre raison, et c'est l'idée principale de mon discours. Il refuse même d'écouter ses collègues libéraux. Il a alourdi la dette plus que tous les premiers ministres précédents réunis. Elle s'élève aujourd'hui à 1 255 milliards de dollars, et il n'existe aucun plan pour rééquilibrer le budget ou pour freiner les déficits inflationnistes.

Doug Porter, économiste en chef à la Banque de Montréal, a bien résumé la situation en faisant l'éloge de la croissance et en nous prévenant que ce n'est pas l'augmentation des dépenses publiques qui devrait être au cœur de la croissance. Or, que fait le budget de

2024? Il prévoit 40 milliards de dollars de nouvelles dépenses, qui continueront à faire grimper le coût des biens que nous achetons et les taux d'intérêt que nous payons.

Cette année, le premier ministre et son gouvernement libéral obligent les Canadiens à dépenser 54 milliards de dollars uniquement pour assurer le service de sa dette. C'est le même montant que la TPS rapporte au gouvernement. Parfois, lorsque nous parlons de millions et de milliards, de dettes et de déficits, nous avons du mal à comprendre ce que cela signifie dans notre vie quotidienne. Alors, voici comment on peut se représenter la situation. On peut dire que la taxe sur les produits et services est devenue la taxe sur le service de la dette. Au lieu que la taxe sur les produits et services génère des recettes permettant à l'État de financer les programmes sociaux, chaque sou issu de cette taxe est désormais affecté au service de la dette du premier ministre. La taxe sur les produits et services est devenue la taxe sur le service de la dette. Ce sont précisément les déficits et la dette qui ont alimenté l'inflation et qui ont provoqué la hausse des taux d'intérêt nécessaire pour juguler l'inflation.

Selon la Banque Scotia, la Banque du Canada n'aurait pas eu à hausser les taux d'intérêt au-delà de 3 % si les dépenses publiques n'avaient pas alimenté l'inflation. Autrement dit, les taux sont plus élevés de 2 points de pourcentage qu'ils ne devraient l'être. Pourquoi est-ce important? Les Canadiens font directement les frais de la piètre gestion du gouvernement libéral. Le coût du logement a doublé, tout comme les paiements hypothécaires et les loyers.

Le *Financial Post* nous explique que 3,4 millions de Canadiens vont renouveler leur hypothèque d'ici 2025 et qu'au total, il se renouvellera pour 900 milliards de dollars de prêts hypothécaires dans les trois prochaines années. Plus de Canadiens vont devoir rogner sur des choses essentielles, comme la nourriture ou les vêtements, pour pouvoir payer leur loyer ou rembourser leur prêt hypothécaire.

En 2015, les libéraux ont été élus en promettant de petits déficits temporaires inférieurs à 10 milliards de dollars par an. Ils ont été élus en promettant à jamais une inflation stable et de faibles taux d'intérêt. Ils ont été élus en promettant des jours heureux. Les députés s'en souviennent-ils? Neuf ans plus tard, il est évident que le premier ministre n'est assurément pas à la hauteur, et le budget ne résout en rien les problèmes auxquels les Canadiens font face.

Malgré le pessimisme que j'ai évoqué dans mon intervention et qui est en grande partie exprimé par des libéraux et par des autorités indépendantes, je garde espoir. Je fais confiance aux Canadiens parce que nous nous sommes déjà relevés de pareilles catastrophes dans le passé et que nous pouvons encore le faire. Après la Deuxième Guerre mondiale, au cours de laquelle beaucoup de familles ont perdu des leurs, de nombreux soldats ne sont pas rentrés au pays ou sont revenus blessés, mais beaucoup sont revenus après avoir sauvé la démocratie et ont entrepris de sauver notre économie lourdement endettée par l'effort de guerre. Les excédents budgétaires record enregistrés après la guerre ont permis de résorber la dette et une longue période de prospérité économique a suivi.

Le budget

Aujourd'hui, l'espoir pointe à l'horizon. Un gouvernement conservateur supprimera la taxe sur l'agriculture et la nourriture en faisant adopter immédiatement le projet de loi C-234 dans sa version originale. Nous construisons les logements, mais nous n'alourdirons pas l'administration. Nous plafonnerons les dépenses en appliquant la règle d'un dollar pour un dollar afin de réduire les taux d'intérêt et de faire reculer l'inflation. Avec un gouvernement conservateur, mes enfants et mes petits-enfants sauront que s'ils travaillent fort, ils pourront devenir propriétaires. C'est chez eux, chez nous, chez moi. Ramenons le bon sens chez nous.

• (1125)

M. Taleb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face a beaucoup parlé de l'importance de prendre des décisions financières judicieuses, et je suis d'accord avec lui là-dessus. En tant qu'ancien homme d'affaires, je sais que cela devrait tous nous tenir à cœur. Ma question est donc la suivante.

Dans ce budget, nous prévoyons 2,4 milliards de dollars pour stimuler l'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle. Selon l'ancien chef des conservateurs, il était important d'investir pour que le Canada puisse être dans le peloton de tête en intelligence artificielle.

Ce budget entend aussi de réparer les dégâts causés par les conservateurs lorsque, contrairement à nos engagements envers l'OTAN, ils ont réduit nos dépenses militaires jusqu'à ce qu'elles soient inférieures à 1 % du PIB. Pour y parvenir, nous prévoyons 73 milliards de dollars destinés à répondre aux besoins des Forces armées canadiennes. Ce sont deux éléments essentiels du budget. Le député peut-il me dire s'il appuie ces dispositions du budget, oui ou non?

M. Dave Epp: Monsieur le Président, le gouvernement fait depuis longtemps des annonces sur les budgets et sur d'autres sujets. Souvent, il en résulte des dépenses accrues, mais on ne voit pas de bon résultat. Les familles comme les entreprises savent qu'elles doivent s'en tenir à leurs priorités et sacrifier certaines choses qui ne seraient pourtant pas mauvaises. Elles doivent faire de tels sacrifices, pour garantir leur vitalité à long terme et pour rétablir l'équilibre. Or, c'est ce que le gouvernement ne fait pas. En revanche, il n'a pas son pareil pour les séances de photos et les annonces de bonnes intentions.

Je suis un homme de chiffres. Je viens du monde de l'entreprise. Que disent les chiffres? Ils me disent que nous dépensons maintenant 54 milliards de dollars pour le service de la dette et que cette situation a été engendrée par de bonnes intentions ayant donné de piètres résultats. Nous avons vu la taille de la fonction publique exploser. Le gouvernement aurait dû prendre des décisions et s'en tenir aux priorités, mais il ne l'a pas fait. Ce sont les personnes que le gouvernement prétend aider qui souffrent le plus.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Depuis 2019, le Bloc québécois a voté contre tous les budgets libéraux, y compris toutes les mises à jour libérales du budget.

Encore une fois, le Bloc québécois votera contre le budget libéral, entre autres parce que, malgré les profits records de l'industrie pétrolière, on continue de la financer avec l'argent du peuple. Mon collègue ne trouve-t-il pas indécent qu'on continue à financer les pétrolières qui font des profits records avec l'argent du peuple?

[Traduction]

M. Dave Epp: Monsieur le Président, je suis un conservateur. Je crois que les mécanismes de l'économie de marché constituent le moyen le plus efficace de transférer la valeur des biens et des services, mais les marchés ne fonctionnent que lorsqu'il y a un équilibre des forces en présence. Je viens du secteur agricole, mais cela vaut pour quantité de secteurs. Le meilleur moyen de dégager des profits suffisants qui permettent de continuer d'innover, c'est d'avoir une économie de marché fonctionnelle qui encourage la concurrence. Il arrive que ce ne soit pas le cas dans notre pays, compte tenu de sa taille. Nous avons des oligopoles, des oligopsones et des monopoles, et je n'entrerai pas dans les détails. Cependant, certaines structures sont nécessaires au fonctionnement du marché. Il nous reste du travail à faire à ce sujet, au pays, dans certains domaines, en particulier dans le secteur dont je viens, à savoir l'agriculture et l'alimentation.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, il est certain que le député éprouve des difficultés du fait qu'il porte sur ses épaules le bilan du parti de la triste décennie Harper, au cours de laquelle nous avons enregistré chaque année des déficits records alimentés entre autres par les 116 milliards de dollars accordés aux banques et les 30 milliards de dollars qui s'envolaient chaque année vers des paradis fiscaux grâce au triste traité de Harper sur les paradis fiscaux. En réalité, les conservateurs sont mal placés pour donner des leçons aux autres puisque leur bilan est absolument déplorable.

En ce qui concerne le régime d'assurance-médicaments et l'aide dont profiteraient les diabétiques de sa région, y compris 17 000 personnes dans sa circonscription. Les Canadiens diabétiques paient jusqu'à 1 000 \$ par mois pour leurs médicaments. Ils ont du mal à joindre les deux bouts. S'ils ne peuvent pas payer leurs médicaments, ils courent quatre fois plus de risques de subir une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Les conservateurs bloquent l'adoption du régime que le NPD a poussé le gouvernement à établir et qui permettrait aux gens d'obtenir cet important remède qui sauve des vies.

La question toute simple que je pose à mon collègue, que je respecte beaucoup, est la suivante: pourquoi les conservateurs bloquent-ils l'accès à cet important remède qui pourrait grandement améliorer le sort de 17 000 de ses concitoyens?

• (1130)

M. Dave Epp: Monsieur le Président, j'ai déjeuné ce matin avec des représentants de l'industrie de l'assurance qui m'ont expliqué exactement ce qu'ils pensaient de ce régime d'assurance-médicaments. Ils ont dit que les sommes engagées dans ce seul budget permettraient de fournir tous les médicaments nécessaires aux personnes qui ne sont pas couvertes par d'autres régimes d'assurance-médicaments. Ils ont ensuite souligné les risques que nous courrions si les gens quittaient leurs régimes actuels pour passer à un régime public. L'argent irait dans les caisses de l'État au lieu d'aider réellement les personnes non assurées. Si le mot « déplorable » signifie qu'on atteint l'équilibre budgétaire avant de passer le témoin au gouvernement suivant, je n'ai pas d'objection à ce qu'on me qualifie de « déplorable » tous les jours.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, les habitants d'Edmonton Manning ont été très clairs dans les courriels que j'ai reçus ces deux dernières semaines.

Le budget

Franks dit qu'il faut que nous arrêtons de dépenser comme si l'argent poussait dans les arbres et que nous ne pouvons pas nous permettre une telle dette. Trevor me dit que la pression fiscale au Canada est complètement ridicule et se demande jusqu'où cela ira. David m'a demandé de faire pression sur le premier ministre pour qu'il commence à réduire la dette du Canada et à équilibrer le budget. Mariette dit que ce budget endette davantage nos enfants. Michael évoque le dégoût profond que lui inspire le dernier budget fédéral.

Le sentiment est partagé par tous: ce budget est un désastre. Je ne peux que conclure que personne, au sein du gouvernement, n'en a vraiment examiné la teneur. Peut-être que les membres du gouvernement étaient trop occupés à regarder la télévision pour penser à gérer le pays.

Je dois avouer que je ne regarde pas beaucoup la télévision. Lorsque je le fais, je regarde des documentaires ou du sport en direct. Les télé-réalités et les jeux télévisés sont deux catégories d'émissions que j'évite complètement. À mon avis, les télé-réalités ne reflètent pas du tout la réalité. Quant aux jeux, ils ne me semblent pas tellement réels.

Par conséquent, je dois admettre que je n'ai jamais regardé l'émission *Êtes-vous plus fort qu'un élève de 10 ans?*, dont la version canadienne-anglaise a été diffusée il y a plus de 15 ans et n'a compté que cinq épisodes. Des questions tirées de manuels scolaires de niveau primaire étaient posées aux participants afin de déterminer s'ils étaient plus intelligents qu'un élève de 5^e année. Le premier prix était d'un million de dollars, non imposable. L'idée of-fusque probablement les députés libéraux parce qu'ils pensent qu'aucune somme d'argent ne devrait être à l'abri de l'impôt.

Les participants à l'émission devaient répondre à des questions sur l'histoire, la géographie et la culture du Canada. Cependant, l'histoire, la géographie et la culture n'étaient pas les seules matières dans l'émission. Il y avait aussi les mathématiques, ce qui explique peut-être qu'aucun député libéral n'ait participé à l'émission. Le budget de 2024 montre très clairement que les libéraux sont loin d'être aussi forts en mathématiques qu'un élève de 5^e année.

En cinquième année, les mathématiques sont assez simples: addition, soustraction, multiplication et division. Ce n'est pas sorcier. Les élèves de 5^e année savent que, s'ils reçoivent une allocation hebdomadaire de leurs parents, ils doivent dépenser judicieusement cet argent. Le bon sens leur dit qu'ils ne peuvent pas dépenser plus que ce qu'ils ont. Pour un enfant de 10 ans, il n'est pas possible de dépenser jusqu'à être déficitaire.

Si l'enfant dépense tout son argent, il se fait dire par papa et maman qu'il doit attendre la semaine prochaine pour en recevoir de nouveau. Les parents ne sont pas des banques. Ils doivent vivre selon leurs moyens et attendent de leurs enfants qu'ils apprennent à faire de même, d'autant plus qu'ils se sentent financièrement sous pression puisque le gouvernement les écrase sous un fardeau fiscal toujours plus lourd.

Si les enfants veulent un jouet tout neuf qui coûte plus que leur allocation hebdomadaire, ils doivent apprendre à économiser jusqu'à ce qu'ils aient les moyens de l'acheter. Les magasins sont plutôt réticents à faire crédit à un enfant de 10 ans, surtout s'il n'a pas appris la valeur de l'épargne.

En examinant ce budget, j'aimerais que la ministre des Finances puisse remonter dans le temps et redevenir une élève de 5^e année. Il

est évident qu'elle et le Parti libéral n'ont pas appris certaines leçons importantes dans l'enfance, et maintenant, ce sont tous les Canadiens qui paient pour leur incapacité à comprendre les notions élémentaires de mathématiques.

Un élève de cinquième année pourrait nous dire que l'argent n'apparaît pas comme par magie. Il ne pousse pas dans les arbres. Les billets de banque ne se ramassent pas sur le trottoir. Un élève de cinquième année pourrait nous dire que dépenser plus d'argent pour payer les intérêts de la dette nationale que nous n'en dépensons pour les soins de santé, c'est courir au désastre. Bref, ce n'est pas en augmentant la dette qu'on résout le problème.

Je n'entrerai pas ici dans les détails de la théorie économique. Toutefois, le premier ministre a demandé aux Canadiens de lui pardonner de ne pas penser à la politique monétaire, et j'aurais probablement tort de m'attendre à ce que son caucus s'intéresse davantage à ces questions.

Je dois cependant dire qu'il y a eu quelques changements au cours des huit dernières années dans la façon dont le gouvernement s'acquitte de sa responsabilité de gérer les finances de la nation. Le gouvernement ne pense plus qu'il est possible de sortir des chiffres de nulle part, de les mettre dans une feuille de calcul et de produire comme par magie un budget qui s'équilibre de lui-même.

• (1135)

Des élèves de cinquième année pourraient nous dire qu'un déficit n'est pas qu'une simple ligne sur une feuille de papier. C'est une dette, de l'argent emprunté qui doit être remboursé à un moment donné. Ils nous diraient également que jusqu'à ce que cette dette soit remboursée, des intérêts seront facturés.

En termes simples que même un libéral pourrait comprendre, un déficit budgétaire coûte de l'argent. Si des intérêts doivent être payés sur une dette, il y a moins d'argent pour les choses que le gouvernement est censé faire pour les Canadiens, comme financer les soins de santé.

Où le gouvernement trouve-t-il l'argent pour payer ses dettes? Il augmente les impôts. Autrement dit, il fait payer aux Canadiens quelque chose qu'ils n'ont pas demandé et il s'attend, pour une raison ou une autre, à ce qu'ils soient heureux de payer.

Le discours des parents qui expliquent à leurs enfants de cinquième année combien il est important de vivre selon ses moyens est mis à mal par un gouvernement qui ne cesse de dépenser, tout en s'attendant à ce que quelqu'un d'autre en paie la facture.

Ce budget augmentera les dépenses du gouvernement et les impôts et ne nous rapprochera pas plus de l'équilibre budgétaire que ce que nous avons connu en près de neuf ans de mauvaise gestion financière libérale. Apparemment, les partenaires de la coalition libérale au NPD approuvent ce tracé tout désigné vers la ruine économique. Ce budget prévoit 40 milliards de dollars de nouvelles dépenses coûteuses que les Canadiens ne peuvent pas se permettre.

En 2022, la ministre des Finances avait dit que le budget serait équilibré d'ici 2027. En 2023, elle a reporté cet objectif à 2028. Pourquoi les libéraux n'admettent-ils pas tout simplement qu'ils n'ont aucune idée de la façon d'équilibrer le budget, puisque la magie ne fonctionne pas?

Le budget

Avant l'élection des libéraux en 2015, leur chef avait laissé entendre que son gouvernement enregistrerait peut-être de modestes déficits, soit environ 10 milliards de dollars par année, avant de rétablir l'équilibre budgétaire dont il avait hérité du gouvernement conservateur précédent. Or, nous savons tous ce qui s'est passé. Des déficits records successifs ont créé une dette nationale sans précédent dans l'histoire du Canada. Avec ce dernier budget, le gouvernement libéral—néo-démocrate est plus loin que jamais de son objectif.

Nous avons maintenant un gouvernement qui consacrera plus d'argent l'an prochain au service de la dette qu'aux soins de santé. Cela n'a aucun sens, sauf peut-être pour les députés d'en face.

Le PIB par habitant du Canada est maintenant inférieur à ce qu'il était il y a six ans. Alors que d'autres pays ont fait croître leur économie, les Canadiens sont maintenant plus pauvres. La solution du gouvernement consiste à annoncer des dépenses inflationnistes et plus de taxes. Il serait temps pour certains de refaire leurs mathématiques de cinquième année.

Il y a toutefois une lueur d'espoir, car nous aurons bientôt un gouvernement conservateur composé de députés qui sont effectivement plus intelligents qu'un élève de cinquième année. Les conservateurs équilibreront le budget, et la ministre des Finances dépendra et son patron financièrement inconscient ne seront plus qu'un mauvais souvenir.

Le plan du gros bon sens des conservateurs permettra d'éliminer la taxe sur le carbone, d'équilibrer le budget et de construire des maisons, et non d'alourdir la bureaucratie, et il fera baisser le coût de la vie pour les Canadiens. Même un élève de cinquième année sait que le gouvernement libéral n'en vaut pas le coût.

• (1140)

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et de la ministre des Sports et de l'Activité, Lib.): Monsieur le Président, comme la plupart des députés, lorsque je passe une semaine dans ma circonscription, j'en profite généralement pour visiter quelques écoles. La semaine dernière, j'ai eu la chance de me rendre à l'école publique de Martin Street. J'y ai rencontré de brillants élèves de cinquième année. Le député d'en face a laissé entendre que les élèves de cinquième année ne sont pas intelligents ou ne devraient pas s'attendre à ce que nous les consultations. Je suis complètement en désaccord...

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les conservateurs semblent avoir été offensés par cette observation et chahutent le député en remettant en question son affirmation selon laquelle les élèves de cinquième année sont très bien informés et peuvent apporter leur contribution. Vous pourriez peut-être demander aux conservateurs de limiter autant que possible leur chahut afin que le député puisse poser sa question sans être dérangé.

Le vice-président: Cela relève du débat.

Le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies a la parole.

M. Bob Zimmer: Monsieur le Président, ce que mon collègue voulait faire valoir, c'est que les élèves de cinquième année prennent des décisions financières plus judicieuses que le gouvernement. C'est ce qu'il voulait dire.

Le vice-président: Ces échanges relèvent davantage du débat.

Le député de Courtenay—Alberni souhaite intervenir au sujet du même recours au Règlement.

M. Gord Johns: Monsieur le Président, il est très difficile de prendre la parole de ce côté-ci de la Chambre sans se faire chahuter par les conservateurs. Il est presque impossible d'entendre même son voisin de banquette. Il faut vraiment régler ce problème.

Le vice-président: Je comprends, mais j'entends aussi beaucoup de chahut de tous les côtés de la Chambre. Je rappelle à tout le monde ici présent — et cela comprend les conservateurs, les néo-démocrates, les libéraux, les verts et les bloquistes —, qu'à l'occasion...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Parlant de chahut à la Chambre, je rappelle aux députés qu'ils ne devraient pas chahuter le Président. Je leur rappelle également de faire preuve de discernement dans leurs discussions et, bien sûr, de baisser le ton à la Chambre.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Adam van Koeverden: Monsieur le Président, ce que j'essaie de dire, c'est qu'un élève moyen de cinquième année sait qu'il est improductif de chahuter, d'insulter et de dénigrer les gens en fonction de l'étendue de leurs connaissances.

Le député ne sait-il pas que c'est à la Banque du Canada et au gouverneur de la Banque du Canada qu'il incombe de réfléchir à la politique monétaire et d'étudier les questions qui s'y rattachent? Le fait d'en parler et d'y réfléchir n'est pas nécessairement un rôle qui échoit au gouvernement. Je sais que les conservateurs ont fait grand cas de la déclaration du premier ministre selon laquelle c'est en fait le travail de la Banque du Canada de parler de la politique monétaire et de réfléchir à ces questions et que c'est le travail du gouvernement fédéral de façonner la politique économique et la politique budgétaire, et de prendre des décisions en matière de dépenses.

Les élèves de cinquième année de l'école publique de Martin Street connaissent la différence, et les conservateurs devraient peut-être s'inspirer de l'instruction civique que reçoivent ces élèves, car c'est dans ce cadre que l'on nous enseigne les compétences des différentes institutions du gouvernement et du pays.

M. Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, on pourrait pardonner au député d'en face ses propos. C'est comme si le premier ministre lui demandait de vendre un radis comme s'il s'agissait d'une fraise. Ils essaient de convaincre les Canadiens de leur mauvaise gestion et de leur incapacité à équilibrer le moins le budget. Telle est la situation. D'un point de vue philosophique, si le premier ministre ne pense pas à la responsabilité financière et à la politique financière ou monétaire, à quoi pense-t-il? Ce...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Le problème, c'est que les députés continuent à chahuter tout le monde sans arrêt.

Le député d'Edmonton Manning a la parole.

M. Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, les libéraux se plaignent du chahut des conservateurs. Ils chahutent parce qu'ils n'acceptent aucune logique, aucune réalité, aucune vérité. C'est à ce type de gouvernement que nous avons affaire. Si leur premier ministre ne pense pas à la politique monétaire, cela signifie que nous sommes dans le trouble, et nous sommes bel et bien dans le trouble à cause de ce genre de raisonnement.

• (1145)

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, les élèves de cinquième année en savent certainement beaucoup. Les élèves de la circonscription du député d'Edmonton Manning m'ont posé une simple question mathématique, que je poserai au député.

Le député a affirmé que les conservateurs aboliraient la taxe sur le carbone. Calculons une partie de cette taxe qui s'applique au carburant en Alberta. La taxe sur le carbone du gouvernement du Canada est de 3 ¢. La taxe sur le carburant du Parti conservateur uni de l'Alberta est de 4 ¢, mais le coût de l'essence a augmenté de 20 ¢. Qui s'enrichit donc avec les 13 ¢ dont le député ne parle jamais? Qui reçoit ces 13 ¢? Le député pourrait-il faire ce calcul?

M. Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, je ne pense pas qu'il est question de deux types d'habitants. Je reçois de nombreuses plaintes de Canadiens, d'Albertains et d'habitants de ma circonscription et de la circonscription du député, qui est voisine de la mienne, au sujet de la taxe sur le carbone.

Le député doit convaincre ses concitoyens au sujet de la taxe sur le carbone et leur expliquer pourquoi la vie est devenue aussi folle depuis sa hausse. Son parti et lui ont aidé le gouvernement à faire augmenter le coût de la vie pour les Canadiens, ainsi que le coût des aliments. Si le député peut convaincre les habitants de sa circonscription en Alberta, je serai satisfait.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, moi aussi, j'ai reçu beaucoup de lettres de mes concitoyens au sujet des mêmes problèmes. Ils disent à quel point ils sont dégoûtés par le budget. En réalité, ils considèrent qu'il est inéquitable. Ils parlent notamment de la façon dont le gouvernement promet l'équité, alors que les libéraux ont omis de mentionner que, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, la dette nationale s'élevait à 600 milliards de dollars. Maintenant, elle s'élève 1,2 billion de dollars. En outre, en examinant le budget, on constate que, dans cinq ans, la dette nationale augmentera encore de 280 milliards de dollars. Cela ne me semble pas équitable pour la génération Z et les milléniaux, qui devront payer la note dans cinq ans.

Mon collègue peut-il nous dire ce qu'il en pense?

M. Ziad Aboultaif: Monsieur le Président, il n'y a aucune équité dans le fait de rendre la vie des gens misérable. Il n'y a aucune équité dans le fait de rendre la vie des gens inabordable. Il n'y a aucune équité lorsque les gens n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture pour leurs enfants. Il n'y a aucune équité dans les gestes que pose le gouvernement, et il doit y mettre fin. C'est ce que les Canadiens nous demandent. C'est ce que mes concitoyens me demandent.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour présenter certaines observations au sujet de ce budget très important, qui est en réalité un cadre de travail pour l'avenir.

Je suis très heureuse de partager mon temps de parole avec la députée de Dorval—Lachine—LaSalle, une ancienne membre du comité du commerce international. Elle nous manque, mais elle est passée à autre chose.

Au cours de la fin de semaine, j'ai discuté du budget avec mes concitoyens, d'autres dirigeants communautaires, des membres de ma famille et des amis, car...

Le budget

Le vice-président: Je sais qu'il y a certains débats en cours à la Chambre. Je demanderais aux députés qui tiennent ces débats en aparté d'aller les poursuivre dans les antichambres. Bien entendu, ils ne m'écoutent pas, puisqu'ils discutent entre eux.

Peut-être que le député d'Edmonton Griesbach et le député d'Edmonton Manning pourraient poursuivre leur conversation à l'extérieur. Ce serait fantastique, car une députée a réellement la parole.

La députée de Humber River—Black Creek peut poursuivre.

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, dans ce genre de débat, il arrive très souvent que nous soyons tous fortement attachés aux différentes positions que nous adoptons sur un sujet aussi important que ce budget. Ce budget serait le modèle à suivre pour les années à venir dans notre pays et il permettrait d'améliorer considérablement la vie de tous les Canadiens.

Comme je l'ai déjà mentionné, je me suis entretenue avec des habitants et des décideurs de ma circonscription. Beaucoup d'entre eux estiment que le budget va dans la bonne direction et qu'il améliorera la vie des Canadiens. En fin de compte, nous devons garder en tête la raison de notre présence ici et l'objectif de notre travail.

Les budgets préparent l'avenir, et l'avenir reflète les besoins des Canadiens. Il s'agit non seulement d'investir dans les programmes sociaux, mais également dans les entrepreneurs et les PME, en leur fournissant les outils dont ils ont besoin pour développer leurs activités et en mettant tout en œuvre pour assurer la croissance de notre pays.

La semaine dernière, il y a eu des annonces au sujet de Honda. Ce sont les investissements de ce genre qui créeront des milliers d'emplois. Souvenons-nous des années où la situation était très difficile. Les gens étaient au chômage et ils cherchaient éperdument à trouver un emploi pour pouvoir faire vivre leur famille sans avoir à recourir à l'assurance-chômage. Aujourd'hui, une prodigieuse abondance d'emplois s'annonce, non seulement dans l'immédiat, parce que notre économie se porte très bien, mais également à l'avenir, grâce aux investissements dans l'usine de production de véhicules électriques Honda, à Alliston. Voilà ce que l'avenir réserve aux Canadiens.

Beaucoup d'emplois seront créés pour d'innombrables Canadiens, qui pourront ainsi s'acheter une maison et agrandir leur famille. Cela se traduira par un Canada prospère. Notre pays se trouve donc en excellente position. Malgré ce que dit l'opposition officielle, à savoir que notre situation est épouvantable, le Canada est en excellente position. Nous sommes toujours dans le peloton de tête du G7 et nous nous en sortons très bien. Néanmoins, il reste beaucoup à faire. Je pense que ce budget constitue une feuille de route qui définit avec précision ce dont nous avons besoin pour faire avancer le pays.

Je suis heureuse de voir toutes les initiatives du budget de cette année qui répondent directement aux préoccupations des Canadiens de partout au pays, et en particulier les résidents de Humber River—Black Creek. J'ai souvent parlé de mes concitoyens et des messages qu'ils me demandent de transmettre à la Chambre des communes, autant sur le besoin de programmes sociaux que sur l'augmentation de l'Allocation canadienne pour enfants.

Le budget

Les aînés m'expliquent souvent à quel point les temps sont durs. Même avec les hausses considérables que nous avons accordées depuis 2015, ils tirent encore le diable par la queue. Toutefois, pour remédier à l'augmentation du coût de la vie, nous avons apporté des changements afin de les aider au moyen de divers programmes, comme le remboursement de la taxe sur le carbone, que tous les aînés reçoivent.

Les conservateurs continuent de dire que c'est inacceptable, que cela ne devrait pas exister et que nous devrions éliminer la taxe sur le carbone. Cependant, nous ne pouvons pas empêcher la flambée des feux de forêt. Il faut que les gens prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de notre pays. Nous devons opérer les changements qui s'imposent afin de protéger nos systèmes.

Le budget de 2024 contribuerait à faire baisser le coût de la vie pour toutes les générations de Canadiens en élargissant l'accès au logement abordable, en faisant baisser les dépenses du quotidien et en stimulant notre économie. Je suis sûre que les gens qui suivent la période des questions ou qui s'intéressent à ce qui se passe à la Chambre savent que nous avons parlé d'investir des millions de dollars dans le logement, car les besoins sont là depuis longtemps. Ils auraient dû être comblés il y a longtemps.

Je me souviens d'ailleurs qu'à l'époque de Paul Martin, au moment de créer la fonction de ministre national du Logement, le sujet avait été longuement débattu. Des gens disaient que nous allions créer ce poste pour que l'État se relance en affaires dans le secteur du logement. Malheureusement, le gouvernement de l'époque a été défait à la suite d'un vote de confiance sur une motion budgétaire, alors nous n'avons pu présenter le projet de loi à cet effet qu'après avoir repris le pouvoir, en 2015.

J'aurais bien voulu que l'on commence par désigner un ministre du Logement pour qu'il prenne tout de suite ce dossier en main. Cependant, comme le savent les ministériels, tout prend du temps. Il a fallu pas mal de temps avant que nous ayons enfin un ministre du Logement et qu'il se concentre sur les besoins en faisant le nécessaire pour favoriser la construction de logements abordables, c'est-à-dire des logements à la portée de toutes les bourses, de façon à élargir le parc de logements disponibles.

● (1150)

Une chose que nous faisons dans ce budget pour répondre à ce besoin de logement est l'introduction de l'amortissement sur 30 ans pour les acheteurs d'un premier logement. Oui, nous avons des milliers d'acheteurs. J'ai plusieurs petits-enfants qui cherchent à acheter une maison, et ils doivent faire face à un taux d'intérêt que nous ne contrôlons pas. J'avais un amortissement sur 25 ans, comme certaines personnes à la Chambre actuellement. Il s'agit ici d'une période de 30 ans, ce qui réduirait considérablement les paiements, et les taux d'intérêt aideront mes petits-enfants, ainsi que beaucoup d'autres gens, à acheter un logement. Il est vraiment important de permettre aux Canadiens d'acheter plus facilement leur premier logement.

Nous lançons également un fonds de protection des loyers de 1,5 milliard de dollars pour protéger les logements et les appartements abordables. Nous en entendons tous parler lorsque nous retournons dans nos circonscriptions et que nous entendons des histoires d'immeubles d'habitation transformés en condominiums coûteux. C'est une véritable perte de ce que nous appelons le logement abordable et le logement locatif abordable. Tout le monde ne

veut pas acheter un logement. Certaines personnes veulent un logement locatif de qualité et abordable.

De nombreuses propriétés, en particulier les plus anciennes dans des circonscriptions comme Humber River—Black Creek, sont souvent réaménagées et arrivent sur le marché à un prix très élevé. C'est une perte de logements locatifs abordables. Le fonds canadien de protection des loyers, doté de 1,5 milliard de dollars, a pour but d'empêcher que cela ne se produise. Il protégerait ce niveau de logements abordables afin que nous ayons plus d'appartements pour les personnes âgées, les familles et les étudiants.

Nous avons également infusé plus de souplesse dans l'Initiative fédérale de logement communautaire. Cela garantirait l'accès au financement pour maintenir l'abordabilité pour les locataires à faibles revenus et les membres de coopératives. Il y a, je crois, quatre coopératives dans ma circonscription. Elles connaissent un franc succès. Je parle souvent aux gens qui y logent. Il y a une longue liste d'attente pour entrer dans ces coopératives. Une fois que les gens sont là, franchement, ils sont très à l'aise. Ils aiment leurs voisins et ne veulent pas déménager. La réponse n'est pas qu'ils doivent déménager; la réponse est qu'il faut plus de logements coopératifs sur le marché.

Lorsque des gens ayant différents revenus partagent le même immeuble, cela permet de renforcer les communautés. Cela permet également d'offrir des logements abordables à un grand nombre de personnes. Certaines personnes n'auraient jamais les moyens de payer le genre de loyers que l'on voit sur le marché à l'heure actuelle. Si une personne paie des millions de dollars, cela signifie qu'elle se débrouille très bien, et nous lui souhaitons de pouvoir continuer à le faire. L'Initiative fédérale de logement communautaire fournirait 150 millions de dollars pour 47 000 logements et garantirait que ces logements demeureront disponibles dans le futur.

Comme les députés peuvent le constater, je me concentre sur le logement, et ces investissements sont extrêmement importants pour Humber River—Black Creek. Les gens n'ont nulle part où déménager. Les personnes âgées veulent vendre leur maison, ce qui permettrait d'offrir un logement agréable et abordable aux acheteurs d'une première maison, mais elles n'ont nulle part où aller. Elles ne veulent pas aller dans une maison de retraite. Elles veulent simplement trouver un logement locatif sûr qui leur permettrait de continuer de profiter pleinement de leurs dernières années.

Je suis très fière d'avoir l'Université York dans ma circonscription, Humber River—Black Creek, que de nombreux étudiants considèrent comme leur chez-soi. Plus de 3 000 étudiants vivent sur le campus de l'Université York. Un grand nombre de logements y ont été construits. Tout cela est destiné à loger les étudiants, mais au fur et à mesure que l'université grandit, les besoins grandissent eux aussi.

J'ai abordé quelques sujets, principalement le logement, mais j'aimerais en parler plus en profondeur. Je serai heureuse de répondre à des questions sur l'assurance-médicaments et sur le nouveau programme de soins dentaires, qui est si bien accueilli à Humber River—Black Creek. Nous vivons une période passionnante. C'est une période difficile à manœuvrer pour le gouvernement, mais je pense que ce budget est un bon pas en avant, et j'ai bien hâte de répondre aux questions.

Le budget

• (1155)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, la députée a beaucoup parlé du logement et du nombre incroyable de séances de photos, des milliards de dollars servant à justifier toutes les séances de photos que le gouvernement néo-démocrate—libéral a réalisées pour parler du logement. J'ai une question très simple à poser à la députée, et je suis sûr qu'elle peut répondre à la Chambre et à tous les Canadiens.

À ce jour, combien de maisons le gouvernement néo-démocrate—libéral a-t-il réellement construites avec les milliards de dollars servant à alimenter les séances de photos?

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue pour son soutien au projet de loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires, qui est en cours d'examen au Sénat. Je l'inviterais à parler aux sénateurs conservateurs et à leur demander d'adopter le projet de loi C-284, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur les soins oculaires.

Je passe maintenant à la question qu'il m'a posée sur le logement. Ce n'est un secret pour personne qu'il faut des années pour construire des logements, mais nous en construisons depuis plusieurs années. Environ 1 000 unités ont été construites dans l'Ouest de Toronto au cours des deux dernières années. Ces logements sont déjà construits et accessibles. Il y en aura beaucoup plus, mais nous savons tous que construire des logements prend du temps.

• (1200)

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt l'allocation de la députée.

Il est sûr que personne ici ne va nier le fait qu'il y a une crise du logement. Ça fait longtemps que nous en parlons, et ça fait longtemps que nous illustrons la problématique. Le gouvernement avait une stratégie nationale sur le logement. Est-ce que le fait d'en parler maintenant est un aveu d'échec vis-à-vis de sa propre stratégie? Dans les faits, ce sont les provinces, nos villes et nos municipalités qui sont maîtres d'œuvre du logement.

Ce que je veux surtout dire à propos du budget, c'est que, même si vous aviez énuméré toutes les mesures, il ne passe pas bien la rampe sur le plan des sondages. Vous n'avez pas fait « wow ». En effet, ce n'est pas « wow ».

Il y a beaucoup d'ingérence dans les champs de compétence des provinces et du Québec. Par contre, dans vos propres champs de compétence, comme la pension de la Sécurité de vieillesse et l'assurance-emploi, il n'y a rien. Il n'y a aucun engagement du gouvernement à enfin éliminer une fois pour toutes la discrimination faite aux personnes âgées de 65 à 74 ans. Il n'y a aucun engagement du gouvernement à réformer le régime d'assurance-emploi, qui laisse pour compte des milliers de chômeuses et de chômeurs.

Qu'est-ce que le gouvernement a à dire sur son non-investissement dans ses propres programmes?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'honorable députée vient de commencer à parler directement au gouvernement, et je voudrais lui rappeler qu'elle doit adresser tous ses commentaires et toutes ses paroles à la présidence.

L'honorable députée de Humber River—Black Creek a la parole.

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, quand on parle de logement, on sait que c'est un dossier très complexe qui relève des municipalités. Il incombe aux municipalités de collaborer avec les promoteurs pour que les logements soient construits. Pendant trop longtemps, trop de municipalités ont dressé des obstacles à la construction de ces nouveaux logements. Les gens font preuve d'esprit de clocher, ils ne veulent pas d'immeubles d'appartements, de condos dans leur voisinage. Ils veulent que rien ne change. C'est admirable, mais le monde est en pleine expansion. L'immigration est un outil important dont doit se servir le Canada. Nous devons favoriser l'immigration, mais pour ce faire, il faut construire des logements. Les municipalités doivent le faire.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a très mal géré les finances. Il a permis que 30 milliards de dollars s'envolent chaque année vers des paradis fiscaux, il a accordé des subventions massives aux PDG des sociétés pétrolières et gazières et il a sauvé les banques. Malheureusement, le gouvernement libéral a maintenu bon nombre des mauvaises pratiques de gestion financière dont nous avons été témoins sous le gouvernement Harper.

Les subventions massives aux entreprises ont commencé sous les conservateurs et semblent se poursuivre sous les libéraux. Pourquoi les libéraux ne veulent-ils pas y mettre un frein?

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir soutenu le projet de loi relatif à la stratégie nationale sur les soins oculaires.

Nous savons tous que les entreprises canadiennes doivent prospérer. Elles emploient des milliers et des milliers de personnes. Elles doivent générer des profits. Je suis heureuse qu'elles gagnent de l'argent, car nous utilisons les revenus pour financer les programmes dont nous parlons et pour nos investissements dans le Canada. Cet argent vient des entreprises. Il ne vient pas du gouvernement.

[Français]

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour discuter du budget de 2024, notre plan pour une chance équitable pour chaque génération.

Notre gouvernement a la ferme conviction que tout le monde mérite de réussir, incluant nos jeunes. Malheureusement, nous constatons qu'il est difficile pour un trop grand nombre de jeunes Canadiens de réussir aussi bien que leurs parents. On peut voir que les jeunes ne sont pas récompensés pour leur travail acharné, comme les générations précédentes, et que leur chèque de paie ne leur permet tout simplement pas de faire face à l'augmentation du coût de la vie à l'heure actuelle.

Évidemment, dans ce contexte, nos jeunes ont de plus en plus de difficulté à épargner suffisamment pour réaliser leurs rêves. Il va sans dire que cela préoccupe notre gouvernement. C'est pourquoi nous allons de l'avant dans le budget de 2024 avec de nombreuses mesures pour nous assurer que nos jeunes ont une chance équitable de réussir et leur donner les moyens de réaliser leurs propres rêves. Pour assurer l'équité, nous devons notamment nous soutenir mutuellement à tous les stades de la vie et investir les uns dans les autres. Nous croyons que les enfants méritent d'avoir le meilleur départ possible dans la vie.

Le budget

Toutefois, aujourd'hui au Canada, près d'un enfant sur quatre ne mange pas à sa faim, ce qui nuit à sa santé, à son apprentissage et à son épanouissement. On comprendra que c'est très problématique. C'est pourquoi nous proposons dans le budget de 2024 la mise en place d'un nouveau programme national d'alimentation scolaire. Grâce à un investissement de 1 milliard de dollars sur cinq ans, nous souhaitons fournir des repas à 400 000 enfants chaque année, ce qui serait en plus des enfants qui bénéficient déjà de programmes d'alimentation scolaire. Je suis très heureuse que nous puissions donner ce coup de pouce à nos enfants alors qu'ils débent dans la vie.

Par ailleurs, c'est aussi dans l'optique d'offrir aux enfants le meilleur départ possible dans la vie que nous avons créé un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. En ce moment, l'ensemble des provinces et des territoires offrent déjà ou sont sur le point d'offrir des services de garde à 10 \$ par jour. Avant l'instauration du système, les frais de garde étaient aussi élevés qu'un loyer ou même une hypothèque. Il était donc plus difficile de fonder et de soutenir une famille. Cela poussait bien des parents, en particulier des mères, à faire des choix impossibles entre leur carrière et les frais de garde. C'était déchirant.

Il est intéressant de constater que la participation des femmes au marché du travail a atteint un niveau record avec l'instauration de notre système. Encore aujourd'hui, cependant, trop peu de familles ont accès à des places en garderie à un prix abordable. C'est pourquoi nous en créons davantage et mettons de l'avant des mesures pour favoriser leur création.

Ainsi, notre gouvernement propose dans le budget de lancer un nouveau programme de prêts pour l'expansion des services de garde, qui accordera 1 milliard de dollars en prêts à faible coût et 60 millions de dollars en subventions non remboursables. Ce programme permettra aux fournisseurs de services de garde publics et à but non lucratif de créer de nouvelles places et de rénover leurs garderies actuelles. Nous proposons d'offrir l'exonération du remboursement des prêts d'études des éducateurs de la petite enfance dans les régions rurales et éloignées, ce qui représente un investissement de 48 millions de dollars sur quatre ans.

Toujours afin de nous assurer que nos jeunes ont une chance équitable de réussir, nous proposons aussi dans le budget de 2024 des mesures pour former les jeunes Canadiens et leur permettre d'acquérir des expériences de travail enrichissantes. Par exemple, nous proposons d'allonger d'un an l'augmentation de la bourse canadienne pour étudiants à temps plein, la faisant passer de 3 000 \$ à 4 200 \$ par année, ainsi que les prêts d'études canadiens sans intérêt, qui passeraient de 210 \$ à 300 \$ par semaine.

• (1205)

Aussi, nous proposons d'investir plus de 207,6 millions de dollars en 2025-2026 dans le Programme de stages pratiques pour étudiants afin de permettre la création de plus d'opportunités de stage en milieu de travail pour les étudiants. Il s'agit d'une excellente façon pour les étudiants postsecondaires de commencer leur carrière et d'acquérir leur première expérience dans la vie professionnelle.

Lorsque nous parlons de récompenser le travail acharné, il est bien entendu aussi question de pouvoir se loger. Nous comprenons bien que le logement est l'une des principales sources de préoccupation pour les jeunes à l'heure actuelle. C'est particulièrement vrai pour les locataires, qui ont l'impression que tout joue contre eux. C'est pourquoi nous proposons dans le budget de 2024 des mesures

pour soutenir et protéger les locataires. Par exemple, nous souhaitons lancer un nouveau fonds de protection des locataires d'une valeur de 15 millions de dollars, qui apporterait un financement à des organisations d'aide juridique et de défense des droits des locataires.

Nous voulons faire en sorte que la cote de crédit des locataires tienne compte des paiements de loyer effectués à temps. Les locataires méritent que leur cote de crédit tienne compte de l'argent qu'ils ont consacré à leur loyer au fil des années, en particulier lorsqu'ils font une demande d'hypothèque pour l'achat de leur première habitation.

Cela m'amène à parler du rêve de bien des jeunes Canadiens d'acquérir une première propriété. Alors que ce rêve peut maintenant sembler hors de portée pour trop de jeunes Canadiens, nous comprenons bien que la difficulté à épargner pour une mise de fonds et à obtenir un prêt hypothécaire abordable fait partie des plus grandes pressions auxquelles les jeunes Canadiens font face maintenant. C'est pourquoi nous souhaitons apporter des améliorations à la charte hypothécaire canadienne pour faciliter l'accès à la propriété.

Dans le budget, nous proposons de faire passer de 35 000 à 60 000 \$ la limite de retrait au Régime d'accession à la propriété, ou RAP, pour les personnes qui épargnent en vue d'une mise de fonds pour leur première propriété. Cette augmentation permettra aux personnes qui achètent leur première propriété d'utiliser les avantages fiscaux de cotisation à un REER, soit un régime enregistré d'épargne-retraite, pour économiser jusqu'à 25 000 \$ de plus pour leur mise de fonds. Cette version améliorée du régime fonctionnera parallèlement au compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété du gouvernement, ou CELIAPP, qui permet aux gens de verser jusqu'à 8 000 \$ en cotisations par année jusqu'à concurrence d'un montant de 40 000 \$ pour leur première mise de fonds. Je suis bien heureuse de constater que plus de 750 000 Canadiens ont ouvert un compte d'épargne depuis son lancement, il y a seulement un an. Ensemble, ces deux régimes faciliteront l'épargne en vue d'une mise de fonds et amélioreront l'accès à la propriété.

Nous souhaitons également autoriser une période d'amortissement du prêt hypothécaire de 30 ans pour les acheteurs d'une première propriété nouvellement construite à partir du 1^{er} août 2024. Nous améliorerons la charte hypothécaire canadienne, y compris des attentes liées à des mesures d'allègement hypothécaire permanent, s'il y a lieu, afin d'aider encore plus les personnes aux prises avec des difficultés liées à leur prêt hypothécaire. De plus, toujours dans le but d'aider davantage les personnes qui souhaitent acheter leur première propriété, le budget de 2024 propose que les gens qui ont retiré ou qui retireront un montant de leur RAP entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2025 auront droit à une période de grâce de remboursement prolongée de trois ans. Ces acheteurs auront maintenant jusqu'à cinq ans pour commencer le processus de remboursement.

Notre gouvernement a un plan pour construire davantage de logements plus rapidement, les rendre plus abordables, développer les secteurs du logement communautaire et faciliter la location ou l'achat d'une propriété.

Le budget

• (1210)

[Traduction]

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, le gouvernement dépensera désormais plus d'argent pour le service de la dette que pour les transferts en matière de santé.

Dans son discours, notre collègue a passé beaucoup de temps à parler des jeunes. Dans ma province, la Colombie-Britannique, les surdoses sont la principale cause de décès chez les jeunes. Le gouvernement ne ferait-il pas mieux de lutter contre les surdoses et la crise des opioïdes plutôt que de dépenser des milliards de dollars pour sa politique désastreuse sur la drogue?

• (1215)

Mme Anju Dhillon: Madame la Présidente, le gouvernement investit dans les Canadiens. Il investit dans les jeunes. Il investit dans l'avenir de tout le monde. Une partie de cet argent sert aussi à lutter contre les surdoses. En effet, le gouvernement consacre une somme considérable à combattre ce fléau pour notre société. Nous continuerons de nous battre pour les Canadiens et de répondre à leurs besoins. Nous ferons absolument tout ce qui est en notre pouvoir.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'ai bien apprécié le discours de ma collègue.

On s'est rendu compte que, ce budget, c'est en majeure partie de l'ingérence dans les champs de compétence du Québec et des provinces.

Maintenant, parlons de quelque chose qui concerne strictement le gouvernement fédéral. Je parle de l'évasion fiscale. On nous dit souvent que le gouvernement va aller chercher le plus de revenus possible. Pourtant, il y a des dizaines de milliards de dollars qui échappent aux revenus du gouvernement en raison de l'évasion fiscale qui se fait ici, sur le territoire canadien.

Ma question pour ma collègue est toute simple: quelle mesure y a-t-il dans ce budget pour récupérer les sommes que l'on perd à cause de l'évasion fiscale?

Mme Anju Dhillon: Madame la Présidente, j'apprécie la question de mon collègue.

À ce sujet, comme il le sait, il y a beaucoup de programmes qui ont été mis en place pour contrer l'évasion fiscale. Nous allons continuer d'essayer d'empêcher l'évasion fiscale pour que tout le monde paie sa juste part quand vient le temps de payer des impôts et de contribuer à la société canadienne.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, demain, ce sera le Jour de deuil national. Chaque année, nous honorons les personnes tuées ou blessées au travail. Je veux saluer le Syndicat des Métallos de Port Alberni, qui a organisé une activité dans ma circonscription dimanche, et les acteurs du mouvement syndical qui ont organisé des activités à Courtenay et à Parksville.

Tout en rendant hommage à ces travailleurs, il ne faut surtout pas oublier de soutenir les personnes qui ont subi un accident professionnel. Nous le savons: si un travailleur blessé au travail ne reprend pas ses fonctions dans les 12 mois qui suivent, il a seulement 1 % de chance de le faire un jour. En ce moment, 1,2 million de travailleurs canadiens ne travaillent pas. Il faut libérer leur potentiel

en leur offrant des mesures d'adaptation de façon les aider à reprendre immédiatement le travail après un accident professionnel.

L'Université Pacific Coast offrait un programme inédit dans ce domaine. Il s'agissait d'un programme sur la gestion de l'incapacité au travail que le gouvernement avait mis en œuvre, mais qu'il n'a pas renouvelé. Le gouvernement renouvellera-t-il le programme sur la gestion de l'incapacité de l'Université Pacific Coast ou abandonnera-t-il les travailleurs?

Mme Anju Dhillon: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné dans mon discours, le budget de 2024 comprend la nouvelle prestation canadienne pour les personnes handicapées destinée à s'ajouter aux prestations provinciales et territoriales afin d'améliorer le bien-être financier de plus de 600 000 personnes handicapées en âge de travailler. Ce n'est qu'un début. Nous continuerons à mettre en place d'autres programmes afin d'aider les travailleurs dans cette situation, ainsi que les personnes handicapées, pour qu'ils puissent eux aussi avoir à l'avenir une chance équitable de vivre au Canada.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir de prendre la parole pour parler du budget de 2024.

Il est intéressant de noter que ce que nous entendons souvent de la part de nos collègues d'en face, c'est: « Qui est à l'origine de ce gâchis? À qui la faute? Quel est le problème? Lorsque nous saurons qui a fait tout cela, nous aurons de gros problèmes ». Nous savons clairement qu'après neuf ans de coalition entre les néo-démocrates et les libéraux, c'est à eux que revient la faute. C'est leur faute.

J'ai trois enfants, qui sont maintenant adultes, et deux petits-enfants. Lorsque mes enfants étaient petits, il y avait une émission pour eux qui s'appelait *Le monde de Lounette*, et c'est peut-être là que les libéraux trouvent leurs idées. Lounette disait: « Qui a fait ce grand désordre? » et regardait autour d'elle, se demandant qui l'avait fait. Bien sûr, nous savions tous qui avait fait ce grand désordre. Plus tard dans l'émission, il fallait « tout ranger en 10 secondes », et c'est peut-être ce que les libéraux essaient de faire ici: mettre de l'ordre dans leur désordre. Cependant, dans l'émission, bien sûr, ils cachaient des choses sous les coussins du canapé, etc., mais tout le monde savait que le désordre était toujours là, et je pense que c'est là où nous en sommes. Les Canadiens savent qui a fait le gâchis et qu'il y a toujours un gâchis, même si les libéraux ont juste caché des choses ici et là.

Les Canadiens savent que la dette dépasse aujourd'hui 1,2 billion de dollars, un chiffre difficile à imaginer pour la plupart d'entre nous. Qu'est-ce qu'un billion de dollars? À quoi cela ressemble-t-il? L'un de mes grands collègues, le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies, a produit une vidéo fantastique pour mettre les choses en perspective. J'encourage tous les députés de la Chambre à la regarder. Qu'est-ce que 100 000 \$? Qu'est-ce que 1 million de dollars? Qu'est-ce que 1 milliard de dollars? À quoi cela ressemble-t-il? Qu'est-ce qu'un billion de dollars? Quelle est la différence?

Le budget

Il est peut-être plus facile de comprendre que la dette s'élève à près de 31 000 \$ par Canadien. Nous l'avons entendu à de nombreuses reprises ce matin dans les discours éloquentes qui ont été prononcés ici, et nous savons que le service de la dette coûte aujourd'hui 54 milliards de dollars. Lors d'une émission de radio ce matin, j'ai dit que, bien sûr, cela représentait plus de 1 milliard de dollars par semaine. Les gens pensent souvent que nous parlons de 54 millions de dollars, mais non; il s'agit bien de 54 milliards de dollars, ce qui est plus que ce que le gouvernement fédéral consacre aux transferts de santé aux provinces qui tentent de payer les soins de santé, ce dont je parlerai plus en détail. Le budget prévoit 40 milliards de dollars de nouvelles dépenses pour un gouvernement qui a le pied fermement appuyé sur l'accélérateur de l'inflation. Continuer à dépenser coûte cher aux Canadiens.

En fait, il y a des problèmes que les libéraux refusent d'aborder. Le premier ministre s'est levé à la Chambre et a parlé des 7 500 nouveaux médecins, infirmiers et infirmiers praticiens mentionnés dans les budgets ensoleillés d'autrefois. Nous savons aujourd'hui que près de 7 millions de Canadiens n'ont pas accès aux soins primaires. Nous savons que les temps d'attente n'ont jamais été aussi longs depuis 30 ans. En 2015, le temps d'attente moyen entre la consultation d'un médecin de famille et l'obtention de soins spécialisés était de 18,3 semaines. Je précise que 2015 était une année charnière. En 2017, le temps d'attente est passé à 21,2 semaines. En 2019, il était de 22,6 semaines et en 2022, de 27,4 semaines. Comme je l'ai dit précédemment, ce sont les pires temps d'attente depuis 30 ans.

Des gens au Canada sont morts pendant qu'ils étaient sur des listes d'attente. Même si mes collègues libéraux refusent de reconnaître les faits, ce qui ne m'étonne pas, l'an dernier, 17 000 Canadiens sont morts en attente d'une intervention ou d'un diagnostic, et ce ne sont pas toutes les provinces qui déclarent ces chiffres. Si l'on extrapole, on comprend que plus de 30 000 Canadiens sont morts en attendant une intervention ou un diagnostic au Canada.

Les chiffres ne s'améliorent pas pour une chirurgie gynécologique, pour laquelle le temps d'attente acceptable est de 9,9 semaines. En 2015, l'attente était de 16 semaines, et en 2022, elle avait doublé pour atteindre 32,1 semaines. Le temps d'attente pour une neurochirurgie en 2015 était de 27,6 semaines, et en 2022, de 58,9 semaines. Le temps d'attente aux urgences en 2013 était de 2,5 heures, et en 2021-2022, il était d'au moins quatre heures.

● (1220)

Nous savons aussi que de nombreuses personnes ont souffert en attendant dans les salles d'urgence. Mes collègues de ce côté-ci et moi-même entendons ce que disent les gens qui nous appuient. Ils nous disent presque tous les jours en personne, par courriel ou par téléphone qu'ils en ont assez du système en place, qui ne fonctionne pas pour eux. Néanmoins, le gouvernement continue de dépenser pour d'autres priorités.

Les libéraux parlent d'assurance-médicaments. Ce qu'ils ont annoncé, à la grande joie, j'en suis sûr, de leurs maîtres néo-démocrates, c'est une maison terminée, alors qu'ils n'ont même pas encore consulté un architecte. Les gens se présentent déjà à la pharmacie pour obtenir leurs médicaments gratuitement. Bien sûr, ce que nous savons, c'est que le gouvernement néo-démocrate—libéral créera une nouvelle agence au coût de 90 millions de dollars, et de plus de 30 millions de dollars par année, et qu'il mènera un processus de consultation. À un moment donné, il pourrait y avoir un plan qui, nous le savons, sera inférieur aux plans actuels.

Nos collègues du NPD veulent souvent entendre parler de la protection qu'assurera ce merveilleux régime. Or, nous savons que même avec la prétendue liste de médicaments qui a été annoncée, ce régime couvrira en fait moins de la moitié des types d'insuline qui sont déjà couverts en Colombie-Britannique. Comme mes collègues du Bloc le savent très bien, les soins de santé sont de compétence provinciale, et non fédérale.

Prenons un autre programme: le régime de soins dentaires. Les libéraux ont organisé de nombreuses séances photos pour tenter d'expliquer à quel point il est formidable. L'Ontario Dental Association, dans une campagne publicitaire, a clairement dit aux Canadiens qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau régime gratuit, contrairement à ce que la coalition néo-démocrate—libérale a annoncé. Les Canadiens devront plutôt payer de leur poche 40 à 60 % des coûts. Nous savons que de nombreux journaux ont déclaré que ce régime manquait de mordant, ce qui est choquant de la part d'un gouvernement qui a essayé de mettre en place en six mois un régime qui aurait dû prendre sept ans.

Lorsque nous examinons ce régime, nous constatons que les Canadiens sont induits en erreur par le gouvernement actuel et qu'ils ne comprennent pas qu'ils devront payer de leur poche. Grâce à de nombreuses consultations auprès d'associations dentaires provinciales, nous savons aussi que les dentistes refusent de s'inscrire au régime en raison du lourd fardeau administratif que le gouvernement y a associé.

Malheureusement, nous savons que 2 millions de Canadiens fréquentent chaque mois les banques alimentaires. Nous savons que le coût du logement a doublé. Malgré les milliards de dollars annoncés, la coalition néo-démocrate—libérale fédérale n'a construit aucun logement. Nous savons que l'augmentation des impôts et des dépenses inflationnistes fait grimper le coût de tout et nous savons également que l'ancien gouverneur libéral de la Banque du Canada David Dodge affirme qu'il s'agit du pire budget en 40 ans. Comme beaucoup de mes collègues l'ont souligné, inutile de rappeler qu'il était au pouvoir en 1982.

Nous savons très bien qu'il existe des options pour les Canadiens, et nous savons que les Canadiens doivent faire entendre leur voix, ce qu'ils font tous les jours auprès de nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre. Nous savons que les Canadiens sont mécontents. Nous savons qu'ils souffrent. Nous savons qu'ils n'ont pas assez d'argent chaque mois pour payer leurs factures. Nous savons que les Canadiens sont prêts pour un changement, et nous sommes éternellement reconnaissants de leur soutien.

Il n'est donc pas surprenant que, pour toutes les raisons que j'ai évoquées, il me soit absolument impossible de soutenir le budget. Je suis heureux de dire que je ne soutiendrai pas le budget de 2024.

● (1225)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député se montre très critique envers le gouvernement en essayant de lui attribuer les temps d'attente pour voir un médecin, mais vers la fin de son discours, il a dit que cela ne relevait pas de notre compétence, alors il semble y avoir une certaine contradiction. Ce n'est rien de nouveau. Il y a beaucoup de contradictions au sein du Parti conservateur du Canada.

Le budget

Je pense par exemple à Diagonon, un groupe d'extrême droite. Il s'avère que le chef du Parti conservateur tient des rencontres avec les gens de Diagonon. Les conservateurs se demandent ensuite pourquoi les Canadiens considèrent que le Parti conservateur penche tellement à droite. Au bout du compte, tout reviendra encore à sabrer les services publics. Quand les conservateurs disent qu'ils vont redresser le budget, n'oublions pas que ce qu'ils vont faire en réalité, c'est mettre la hache dans des programmes, y compris en matière de santé. Je m'insurge contre bien des choses que le député dit lorsqu'il tente de montrer qu'il se soucie de...

• (1230)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Cumberland—Colchester a la parole.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je n'ai pas parlé de mettre la hache dans quoi que ce soit dans mon intervention.

Je me suis contenté de revenir sur les propos du premier ministre, qui est un libéral, comme le député, et non un conservateur, comme moi. C'est lui qui avait dit que le gouvernement ferait venir 7 500 médecins, infirmiers et infirmiers praticiens. Or, le gouvernement n'a rien fait de tout cela. Il n'a rien fait de tout ce dont j'ai parlé dans mon intervention.

Comme je l'ai dit, je pense que les Canadiens savent faire la différence. Quand on annonce des choses à grands coups de séances de photos, ils ne sont pas dupes et ils en ont assez.

Les Canadiens sont prêts pour un changement, et nous savons que, de ce côté-ci de la Chambre, nous serons prêts à incarner ce changement.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. J'aimerais connaître son opinion concernant un aspect du budget. Il n'y a rien dans ce budget pour s'occuper de la situation de nos aînés, pour essayer de corriger ce qui a déjà été fait. En effet, on a créé deux classes d'aînés: ceux de 65 à 75 ans et ceux de 75 ans et plus.

Or il y a un projet de loi, soit le projet de loi C-319, qui a été examiné et adopté à l'unanimité en comité, puis déposé à la Chambre en mars dernier. Celui-ci est en attente d'une troisième lecture, de son passage au Sénat et de la sanction royale. J'aimerais savoir si mon collègue et son parti entendent voter en faveur du projet de loi C-319 pour qu'il soit adopté rapidement.

Sinon, dans l'éventualité où le parti conservateur formait le prochain gouvernement, quelle serait la position de ce gouvernement en regard de la situation des aînés?

[Traduction]

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, nous savons que la coalition libérale—néo-démocrate est à court de temps et d'idées, mais le même scénario se répète sans cesse: dès que, de ce côté-ci de la Chambre, les conservateurs proposent des idées fantastiques, la coalition cherche à s'en emparer pour les incorporer dans ses propres budgets.

C'est exactement ce qui s'est passé avec l'énoncé économique de l'automne dernier, où les libéraux ont repris une de mes idées.

Je l'admets, c'était une excellente idée. Comme je l'ai dit, on sait que le gouvernement néo-démocrate—libéral est à court d'idées et de temps. Or, si nous faisons savoir ce que nous entendons faire

dans l'avenir, il est fort probable que le gouvernement récupérerait nos merveilleuses idées destinées à aider les Canadiens.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, les conservateurs continuent de nous répéter que les résidents de la Colombie-Britannique sont assurés pour les médicaments contre le diabète.

Pourtant, voici ce qu'écrit Becky, qui habite dans ma circonscription: « Nos dépenses pour l'insuline et les dispositifs de mon fils s'élèvent à un peu plus de 11 000 \$ par an. C'est parfois tellement cher que la pharmacie m'appelle pour me prévenir du prix de la commande, comme si nous avions le choix. Sans cela, mon fils mourra. Un régime national d'assurance-médicaments changerait la donne pour nous. »

Pourquoi les conservateurs tentent-ils de faire obstacle à l'assurance-médicaments, empêchant ainsi Becky et son garçon d'y avoir accès pour l'insuline?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, ce que les conservateurs signalent aux électeurs, c'est que la coalition néo-démocrate—libérale, et plus précisément l'élément néo-démocrate de cette coalition, a vendu son âme dans le but de soutenir son chef. Tout ce qu'a fait le NPD au cours des neuf dernières années, c'est de continuer d'appuyer le gouvernement libéral, et les difficultés persistantes...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de New Westminster—Burnaby invoque le Règlement.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, le Président a déjà statué que les faux titres tels que celui que le député s'efforce d'utiliser ne sont pas appropriés à la Chambre des communes. Il n'y a pas de coalition, et le député sait pertinemment...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je crois comprendre que le député a fourni des renseignements supplémentaires. Le Président n'a pas encore rendu de décision à ce sujet, mais il le fera.

Le député de Cumberland—Colchester a la parole.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je pense que les interventions que tente de faire le NPD en tant qu'élément de la coalition néo-démocrate—libérale montrent très clairement qu'il essaie strictement d'assurer son propre avenir politique au Canada. Encore une fois, les électeurs canadiens ne sont pas dupes. Ils ne se laissent pas distraire par le mince voile qu'affiche l'élément néo-démocrate de la coalition.

Ils ne seront plus dupes de ses tactiques douteuses.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député a utilisé un mot qui peut poser problème. Je lui demanderais de choisir ses mots avec beaucoup de soin à la Chambre.

Le député de New Westminster—Burnaby invoque le Règlement.

• (1235)

M. Peter Julian: Le député devrait se rétracter et s'excuser.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demande au député de retirer le mot qu'il a employé.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je ne vois pas très bien à quel mot vous faites allusion, mais...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je parle du mot anglais qui commence par la lettre « s ».

Le budget

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je ne sais pas trop quel est ce mot en « s ». Je m'excuse de ne pas savoir lequel...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député pourrait s'approcher du fauteuil. Je ne vais pas répéter le mot, mais le député peut s'approcher du fauteuil pour que je le lui dise. Il pourra ensuite présenter ses excuses.

Nous reprenons le débat. Le député de Cypress Hills—Grasslands a la parole.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur et un privilège de prendre la parole à la Chambre au nom des fantastiques habitants du Sud-Ouest de la Saskatchewan.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Vous avez demandé à un député de s'approcher du fauteuil. J'espère qu'il s'exécutera.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je vais lui laisser quelques minutes pour le faire.

Le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola invoque le Règlement.

M. Dan Albas: Madame la Présidente, en tant que député de la Colombie-Britannique, je tiens à vous dire que je vous appuie dans votre rôle et que je crois que vous pouvez présider la Chambre sans avoir besoin de multiples rappels de la part d'autres députés de la Colombie-Britannique.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je vous en sais gré.

J'invite le député de Cumberland—Colchester à venir me voir.

Nous reprenons le débat. Le député de Cypress Hills—Grasslands a la parole.

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, c'est fantastique de pouvoir prendre la parole une fois de plus au nom des Saskatchewanais, et plus particulièrement des habitants du sud-ouest que j'ai le privilège de représenter.

D'emblée, je voudrais parler du mois de mai, le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques. L'une des principales demandes de la communauté de la sclérose en plaques, en particulier de SP Canada, est que le gouvernement finance à hauteur de 15 millions de dollars la recherche sur la maladie ainsi que la prévention et la réparation tissulaire pour les personnes atteintes de la sclérose en plaques.

D'habitude, je ne me lève pas pour demander au gouvernement de dépenser plus d'argent, car nous savons que les libéraux n'ont pas leur pareil lorsqu'il s'agit de dépenser des tonnes d'argent sans rien livrer en retour. Toutefois, dans ce cas précis, nous savons que les coûts pour le gouvernement et les pertes de salaire des personnes atteintes de sclérose en plaques s'élèvent à plus de 3,4 milliards de dollars. Un investissement de 15 millions de dollars permettrait au gouvernement et aux contribuables de réaliser des économies considérables. Il permettrait également d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques.

Je tenais simplement à commencer mon intervention sur le budget en le mentionnant. Si les libéraux étaient vraiment à l'écoute des souhaits des Canadiens, ils auraient pu inclure cette mesure dans leur budget afin de s'assurer qu'ils s'emploient réellement à améliorer la vie des Canadiens. Le Canada a le taux le plus élevé au

monde de personnes atteintes de sclérose en plaques, et ma femme en fait partie.

Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que le budget ne prévoit qu'un montant très faible pour l'agriculture. En fait, je crois que l'agriculture est mentionnée pour la première fois à la page 156 du budget et il n'en est question que sur une page et demie.

L'un des points du budget concerne le report d'impôt pour les éleveurs de bétail. Je voudrais en parler brièvement parce que beaucoup d'éleveurs de ma circonscription sont confrontés à des conditions de sécheresse depuis plusieurs années, ce qui n'a rien de nouveau. Nous vivons dans le sud-ouest de la Saskatchewan, une région du pays qui n'a pas la réputation d'être pluvieuse. Nous ne recevons pas régulièrement de la pluie, nous avons donc l'habitude des épisodes de sécheresse.

Il y a un programme gouvernemental appelé le report de l'impôt pour les éleveurs de bétail. La municipalité rurale doit d'abord déclarer que la situation est catastrophique. Ensuite, le gouvernement examine les précipitations et le pourcentage de fourrage produit au cours de l'année pour voir s'il est tombé sous la barre des 50 %, je crois. Il y a tout un processus à suivre pour mettre en œuvre ou déclencher le report de l'impôt pour les éleveurs de bétail. Les producteurs auraient besoin de précisions à ce sujet pour mieux savoir à quoi s'en tenir. Un autre problème, cependant, c'est que le report de l'impôt ne peut être utilisé que pour une année. On sait qu'en Saskatchewan, il faut parfois plus d'un an pour régénérer un pâturage. Beaucoup de producteurs et d'organismes, comme l'Association canadienne des bovins et l'Association des éleveurs de bovins de la Saskatchewan, disent qu'il serait beaucoup plus utile d'allonger la période de report de l'impôt à trois ans. Cela permettrait de mieux protéger l'environnement et de régénérer les pâturages adéquatement.

Je représente la circonscription de Cypress Hills—Grasslands. Elle porte le nom de Grasslands, ou prairies, parce qu'elle fait partie de la région où se trouve la plus vaste superficie de prairie indigène encore intacte au pays. Cette région n'a pas été perturbée. Nos bovins y broutent depuis des années. Le bison y régnait auparavant. Depuis, on l'a réintroduit dans ces prairies. Les bovins ont toujours régné sur ces prairies.

Pour les éleveurs qui ont des prairies indigènes dans leur ranch, la capacité de préserver celles-ci, quand ils font leur rotation, a une valeur inestimable. Lorsque les éleveurs vendent leur troupeau, ils bénéficient d'un report d'impôt d'un an. S'ils sont forcés de se réapprovisionner et de dépenser davantage pour le bétail afin de le ramener sur leurs terres, ces terres se dégraderont. Une période de trois ans permettrait aux pâturages de se régénérer adéquatement. Même s'il ne pleut pas beaucoup, cette période de trois ans permettrait une meilleure régénération des pâturages. On protégerait ainsi l'environnement tout en permettant aux producteurs d'acheter du bétail, de régénérer les terres et de conserver ces espèces maîtresses dans les prairies.

● (1240)

C'est ce qui se passe avec le report de l'impôt pour les éleveurs. Si le gouvernement écoutait vraiment les associations de producteurs qu'il mentionne dans le budget, c'est quelque chose dont il parlerait et qu'il chercherait à mettre en œuvre. Neuf ans plus tard, il ne l'a certainement pas fait.

Le budget

Une autre chose à ce sujet, qui occupe environ une page de la page et demie consacrée à cette question dans le budget, c'est l'engagement du gouvernement à entamer des consultations, une fois de plus, sur l'interopérabilité. C'est très étonnant qu'il en soit question. J'ai eu le privilège de parrainer le projet de loi C-294, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur (interopérabilité). Il y a en Saskatchewan et, à vrai dire, dans tout le pays, nombre d'excellents fabricants de séries partielles qui fabriquent de très bons produits agricoles. Ils fabriquent aussi des produits pour d'autres secteurs, mais je me concentrerai sur le secteur agricole.

Il est étrange que ce sujet soit inclus dans la section « Une épicerie abordable » du budget. Le gouvernement comprend enfin que lorsque l'on traite l'agriculture avec respect et qu'on laisse les producteurs produire des aliments de la manière la plus économique, si on leur laisse le choix, ils pourront produire des aliments plus efficacement, ce qui, à terme, aura une incidence positive sur le prix du panier d'épicerie qui deviendra, je l'espère, plus abordable.

Cependant, le projet de loi C-294 a été déposé il y a plus de deux ans et il n'a toujours pas reçu la sanction royale. La Chambre l'a adopté il y a un an maintenant, et rien n'a été fait pour l'instant. Dans le budget de 2023, le gouvernement disait qu'il allait entamer des consultations. Il n'en a encore rien fait. En 2024, il s'engage à nouveau à lancer des consultations, en juin. Il a un calendrier précis à cet égard, mais étant donné ses antécédents en la matière, nous attendrons de voir ce qui se passera vraiment.

Il serait encore mieux que le projet de loi C-294 reçoive la sanction royale. La Chambre des communes l'a adopté à l'unanimité. À l'étape de l'étude en comité, nous avons pu accepter un amendement favorable proposé par les députés ministériels qui le fait concorder un peu plus avec certaines priorités du gouvernement, mais le rend aussi plus conforme au droit. C'est important parce que nous voulons autant de certitude que possible, même si nous avons fait un travail juridique dans la préparation du projet de loi. Nous avons accepté cet amendement favorable. Il ne s'agit pas d'un projet de loi controversé, mais d'un texte qui fera avancer les choses. Il aura un effet sur toute l'économie.

Si le gouvernement veut tenir des consultations, je vais simplifier les choses. Ce que le gouvernement peut faire, c'est revenir en arrière et lire le rapport produit par la direction gouvernementale qui s'appelait autrefois Diversification de l'économie de l'Ouest, et qui s'appelle maintenant PrairiesCan. Le gouvernement peut lire le rapport qui a été publié en 2020 sur cette question. Ce qu'il y trouvera, c'est l'incidence économique de la fabrication de matériel agricole dans tout le pays. Il ne s'agit pas d'une question qui ne concerne que le sud de la Saskatchewan, mais bien l'ensemble du Canada.

Le gouvernement peut lire ce rapport. Il pourra voir la valeur en dollars qui est attribuée à cette activité. Il pourra voir comment chaque province en profite. C'est un exercice d'édification de la nation. Il n'a même pas à tenir de consultations, puisque cela a déjà été fait. Le ministère a déjà produit le rapport. Le gouvernement peut le lire. Les consultations sont terminées.

Nous comptons sur le Sénat pour adopter le projet de loi C-294 et lui donner la sanction royale le plus rapidement possible.

Si le gouvernement veut influencer sur le prix du panier d'épicerie, il pourrait aussi faire adopter le projet de loi C-234 dans sa forme initiale. Le projet de loi est revenu du Sénat avec un énorme amendement qui a vidé de sa substance le projet de loi initial, qui avait pour objectif de mettre en place une exemption, pour tous les bâti-

ments agricoles, visant tous les types de carburant, ce qui est important lorsqu'on pense aux serres, aux étables à vaches laitières, aux poulaillers et aux porcheries. La taxe sur le carbone entraîne des coûts énormes pour l'exploitation de ces installations. Par conséquent, l'adoption du projet de loi C-234 dans sa mouture initiale aurait d'énormes répercussions sur l'économie canadienne. Elle aurait une incidence énorme sur le prix des aliments.

L'élimination de la taxe sur le carbone dans son intégralité serait également bénéfique, si l'on tient compte des coûts de transport et des coûts pour les épiceries. Comme c'est un énorme préjudice, l'abolition de la taxe sur le carbone serait également très avantageuse, et je ne vois rien de cela dans le budget non plus.

• (1245)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant que nous passions aux questions et observations, je voudrais m'excuser auprès du député de Cumberland—Colchester. Je lui ai demandé de retirer ses propos à cause d'un mot en particulier. J'ai cru entendre, depuis le fauteuil, le mot qui commence par « s » en anglais, mais le mot qu'il a employé était plutôt « shady ». J'ai fait les vérifications nécessaires et je présente mes excuses au député. Il n'a pas à retirer ses paroles.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, les conservateurs aiment s'imaginer qu'ils représentent les Canadiens des régions rurales. Dans l'énoncé économique de l'automne, nous avons doublé le supplément pour les régions rurales de la remise sur le carbone. L'énoncé économique de l'automne ne peut toujours pas être adopté parce que le Parti conservateur continue de faire de l'obstruction.

En ce qui concerne le projet de loi d'initiative parlementaire auquel les conservateurs font constamment référence, avec les amendements du Sénat, il ne faut pas oublier que c'est, là encore, le Parti conservateur qui a le pouvoir de faire en sorte que le projet de loi soit soumis à la Chambre, mais il refuse de le faire.

D'un côté, les conservateurs critiquent le gouvernement, mais de l'autre, leurs agissements empêchent les collectivités rurales d'obtenir plus d'allègements d'Ottawa.

M. Jeremy Patzer: En fait, madame la Présidente, nous avons demandé le consentement unanime pour adopter le projet de loi dans sa version initiale, mais la députée libérale de Waterloo a refusé. Peut-être que le secrétaire parlementaire peut lui en demander la raison.

En ce qui concerne le doublement du supplément pour les régions rurales, il est certes fantastique que les citoyens reçoivent plus d'argent, mais cela ne règle toujours pas le problème du gouvernement qui enlève de l'argent aux citoyens pour ensuite le leur rendre. Quand on tient compte des coûts cachés de la taxe sur le carbone dans toute l'économie, on n'arrive tout simplement pas au montant que les citoyens paient, en particulier les citoyens qui vivent dans les régions rurales. C'est en fait un aveu d'échec de la part du gouvernement que d'avoir même dû doubler le supplément.

Le budget

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, depuis 2019, et même depuis 2015, le Bloc québécois n'a jamais voté en faveur d'un budget libéral ni en faveur de ses mises à jour.

Nous allons continuer ainsi et nous allons voter contre ce budget. Une des raisons pour lesquelles nous allons voter contre ce budget, c'est le maintien des subventions aux industries pétrolières, lesquelles font des profits records. Mon collègue ne trouve-t-il pas qu'il est indécent de financer l'industrie pétrolière, qui fait des profits records, avec l'argent du peuple dont il se préoccupe prétendument?

[Traduction]

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, le comité des ressources naturelles a, en fait, étudié les subventions au secteur pétrolier et gazier. Il a conclu qu'il n'y a pas de subvention, exception faite de l'achat par le gouvernement de l'oléoduc Trans Mountain, ce qu'il n'avait d'ailleurs pas à faire, car s'il avait laissé les promoteurs du secteur privé le construire eux-mêmes au lieu de s'en mêler, l'oléoduc aurait coûté beaucoup moins cher. Aucun des témoins qui ont comparu devant le comité n'a mentionné l'existence de la moindre subvention.

Il est important que nous ayons à ce sujet une véritable discussion fondée sur des faits. Je sais que le Bloc québécois n'aime pas le secteur pétrolier et gazier canadien. Libre à lui, d'ailleurs. C'est son affaire. Songeons, toutefois, aux recettes que le secteur pétrolier et gazier apporte à nos collectivités et à nos petites villes, aux sommes versées par ce secteur qui paient en particulier pour nos écoles, nos hôpitaux, nos services de police et nos infrastructures. Faire disparaître ce secteur du Canada, comme le Bloc québécois le souhaite, ferait aussi disparaître le modèle de financement des écoles, des hôpitaux, des infrastructures et des services de police. Pourquoi diable ferions-nous cela?

• (1250)

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NDP): Madame la Présidente, dans tout le Canada, les Premières Nations sont aux prises avec une crise du logement, une crise qui ne s'est pas produite par hasard, mais qui résulte d'années de sous-financement du logement dans les réserves par les conservateurs et les libéraux. La vérificatrice générale a révélé dernièrement le sous-financement des Premières Nations du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta à cause de données de recensement incorrectes.

Le député est-il d'accord pour dire que le gouvernement fédéral doit investir beaucoup plus de fonds dans le logement, dans les réserves notamment, et dans les Prairies où il y a un sous-financement chronique en raison de données de recensement erronées?

M. Jeremy Patzer: Madame la Présidente, nous pourrions discuter de cette question pendant des mois, car elle est très importante, mais comme je dispose d'un temps de parole limité, je dirai que l'inexactitude des données de recensement prouve que personne ne fait confiance au gouvernement. Personne ne veut lui fournir des renseignements exacts parce que personne ne lui fait confiance. Peut-être que si le gouvernement s'efforçait de renforcer la confiance plutôt que de la détruire, nous disposerions de données plus justes, et les programmes comme le logement dans les réserves seraient financés adéquatement.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la dynamique et travaillante députée de Châteauguay—Lacolle.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du budget de 2024. Ce budget représente une avancée importante vers l'atteinte des objectifs que le gouvernement s'est fixés pour rehausser la qualité de vie des Canadiens et bâtir un pays plus fort et plus sûr. Le plan du gouvernement est de bâtir un Canada qui fonctionne mieux pour tous, mais particulièrement pour les jeunes, afin qu'ils puissent avoir des chances équitables de vivre une vie confortable au sein de la classe moyenne.

Le ratio de la dette nette du Canada par rapport à son PIB est nettement inférieur à celui de nos pairs au sein du G7. Nos déficits diminuent, et nous sommes l'un des deux seuls pays du G7 à avoir obtenu la cote AAA d'au moins deux des trois experts indépendants en matière de crédit.

Dans mon discours aujourd'hui, j'expliquerai que notre plan comprend la prise de mesures audacieuses dans le but d'accroître et d'accélérer la construction d'habitations et de rendre la vie plus abordable.

On ne saurait trop insister sur le besoin urgent d'augmenter le nombre de logements dans notre pays. Chaque Canadien, quel que soit son milieu d'origine, devrait avoir la possibilité de trouver un chez-soi sûr et abordable. Chaque génération mérite un avenir équitable et sain, qu'il s'agisse des enfants, des parents ou des grands-parents. Pour faire de cet avenir une réalité, nous nous attaquons à un défi générationnel en matière de logement. C'est pourquoi nous injectons 400 millions de dollars de plus dans le Fonds pour accélérer la construction de logements, doté de 4 milliards de dollars et qui permettra déjà d'accélérer la construction de plus de 750 000 logements au cours des 10 prochaines années, grâce à des accords conclus avec près de 180 municipalités, provinces et territoires, y compris Surrey, en Colombie-Britannique.

Nous construirons plus d'appartements destinés à la location plus rapidement grâce à un financement supplémentaire de 15 milliards de dollars en nouveau financement de prêts pour le Programme de prêts pour la construction d'appartements, ce qui portera la contribution totale du programme à plus de 131 000 logements neufs au cours des 8 prochaines années. Dans le budget de 2024, le gouvernement propose un nouveau programme de prêt pour la construction d'un logement accessoire, ce qui permettra aux propriétaires d'avoir accès à des prêts à faible intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ pour ajouter des logements accessoires à leur maison, que ce soit pour un nouveau locataire ou pour un membre de la famille.

Grâce au nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, le gouvernement accélérera la construction et l'amélioration des infrastructures nécessaires à la construction de logements. Pour les personnes qui achètent leur première propriété, nous améliorerons le Régime d'accession à la propriété en augmentant la limite de retrait permis de 35 000 \$ à 60 000 \$, ce qui leur permettra d'utiliser les avantages fiscaux d'un REER pour économiser jusqu'à 25 000 \$ de plus pour leur mise de fonds. Nous offrirons des incitatifs aux établissements d'enseignement du Canada afin qu'ils puissent construire davantage de logements pour étudiants en leur permettant de bénéficier de l'élimination de la TPS pour les nouvelles résidences étudiantes.

Pour construire plus de logements, nous devons disposer de la main-d'œuvre nécessaire et fournir les ressources humaines requises. C'est pourquoi nous proposons de simplifier la reconnaissance des titres de compétences étrangers en construction et de créer davantage de possibilités d'apprentissage pour aider les travailleurs qualifiés à construire plus de logements.

Le budget

Le budget de cette année créera dans notre économie une croissance qui entraînera tout le monde avec elle. Nous lancerons un nouveau programme national d'alimentation scolaire afin d'élargir la portée des programmes provinciaux et territoriaux existants en matière d'alimentation scolaire et de pouvoir fournir des repas sains à plus de 400 000 enfants chaque année. Ainsi, les enfants n'arrivent pas à l'école le ventre vide.

• (1255)

Avec la mise en œuvre du programme national d'assurance-médicaments, le gouvernement jette les bases d'un programme qui garantira que le coût des médicaments n'est pas un obstacle pour les gens qui sont atteints de maladies comme le diabète.

En matière de sécurité publique, au Canada tout le monde a le droit de se sentir en sécurité. Aucune personne ne devrait se sentir ciblée pour ce qu'elle est ou pour la religion dans laquelle elle croit. La liberté de pratiquer sa religion sans discrimination et sans persécution est un droit garanti par la Charte, et le gouvernement prend des mesures pour faire respecter ce droit.

Afin d'aider les gens à pratiquer leur religion en toute sécurité, le Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité fournit du financement à des organismes afin de protéger des communautés exposées à des crimes motivés par la haine en renforçant la sécurité physique de leurs lieux de rassemblement. Dans le cadre du Plan d'action du Canada pour lutter contre la haine, le budget de 2024 propose de fournir un financement de 32 millions de dollars sur six ans, et de 11 millions de dollars par la suite, à Sécurité publique Canada afin d'améliorer davantage le Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité. Nous réduirons les formalités administratives afin que les organisations aient accès plus facilement et plus efficacement au soutien dont elles ont besoin pour leur sécurité.

Le gouvernement s'est engagé à investir dans la classe moyenne, et le budget continue de le prouver.

C'est aujourd'hui le dernier jour du mois d'avril, ce qui signifie également que c'est le dernier jour du Mois du patrimoine sikh. Grâce à un projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté et qui a reçu la sanction royale il y a cinq ans aujourd'hui, le Canada est le seul pays au monde où le Mois du patrimoine sikh est inscrit dans la loi. Cela étant dit, je suis très fier du travail accompli par les membres du caucus sikh, et en particulier par le député de Steveston—Richmond Est.

Le caucus libéral a travaillé fort pour assurer le financement de trois projets qui sont devenus prioritaires dans différentes régions au Canada. Le financement pour ces projets s'élève à près de 20 millions de dollars, dont 1,8 million de dollars sont destinés à l'Indus Media Foundation pour lui permettre d'achever son court-métrage sur l'expérience commune de cette communauté et des Canadiens relativement à l'effort de guerre déployé lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, qui a déclenché l'établissement des sikhs au Canada. Ce projet, dirigé par Steve Purewal, présentera les contributions de cette communauté à l'histoire de la colonisation du Canada et incitera les générations futures à revendiquer fièrement une identité patriotique.

Le budget de 2024 témoigne de notre engagement indéfectible envers le bien-être et la prospérité de tous les Canadiens. Il s'agit d'une feuille de route complète qui répond aux besoins pressants de notre pays en rendant la vie plus abordable pour les particuliers et les familles. Quand j'assiste au Nagar Kirtan chaque année à Surrey

ou quand je fais du porte-à-porte dans Surrey—Newton, les gens se réjouissent toujours des mesures qui sont prises pour rendre la vie plus abordable. Qu'il s'agisse des garderies à 10 \$ par jour, des soins dentaires ou de l'assurance-médicaments, toutes les politiques que nous mettons en place pour aider la classe moyenne et les gens qui en ont le plus besoin sont très appréciées.

J'exhorte tous les députés à appuyer la mise en œuvre rapide de ce budget et à travailler ensemble pour que la vision transformatrice décrite dans le budget de 2024 se concrétise.

• (1300)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, dans le budget présenté par le gouvernement, il est écrit: « Afin que nos rues restent sécuritaires, aujourd'hui et dans l'avenir, le gouvernement fédéral a interdit les armes à feu de style arme d'assaut en 2020 ».

D'abord, c'est faux. Le gouvernement a interdit des armes à feu de style arme d'assaut, mais pas toutes. Il y a encore plusieurs modèles en circulation. De plus, il indique qu'il va investir 30,4 millions de dollars sur deux ans pour mettre en vigueur son programme de rachat d'armes, d'abord celles détenues par des détaillants et des particuliers. En 2021, le directeur parlementaire du budget disait que le programme libéral de rachat des armes à feu allait coûter au minimum 750 millions de dollars. Encore là, il disait que c'était difficile à estimer. Selon des experts, cela pourrait coûter 2 milliards de dollars.

Je me demande ce que le gouvernement vient faire avec ses 30 millions de dollars. Mon collègue peut-il m'expliquer quelle est la pensée du gouvernement concernant cet investissement?

[Traduction]

M. Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, le gouvernement a fait preuve de leadership en ce qui a trait à l'interdiction des armes d'assaut de type militaire.

Ce dossier est également très important pour les gens de ma circonscription. Ils étaient très reconnaissants quand nous avons interdit les fusils d'assaut. Même si le Parti conservateur n'a jamais appuyé cette mesure ni le programme de rachat, c'est quelque chose qui nous tient à cœur. Nous sommes déterminés à racheter ces armes et à les retirer de la circulation afin que les gens soient en sécurité.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, tout d'abord, j'aimerais souligner que les armes de type militaire ne sont utilisées que par les militaires. Je ne vois absolument pas de quoi parle le député à cet égard.

S'il y a une chose que nous n'appuyons absolument pas, ce sont les dispositions budgétaires concernant l'approvisionnement sûr en Colombie-Britannique. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a demandé à Ottawa d'apporter des changements à cet accord précis. Les conservateurs ne croient pas que la décriminalisation aide les gens. Nous voyons des familles qui sont touchées. Des infirmières ont déposé des plaintes parce que la présence de drogues dans les hôpitaux met leur vie en danger. Le désordre règne dans les rues. On ne peut plus s'arrêter aux arrêts d'autobus parce que des gens y consomment de la drogue.

Le budget

J'aimerais connaître la position du député à ce sujet. Est-il en faveur d'un approvisionnement sûr? Veut-il maintenir la décriminalisation actuelle, l'exemption au Code criminel, pour la Colombie-Britannique?

• (1305)

M. Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, j'aimerais demander au député de la Colombie-Britannique s'il appuie l'interdiction des fusils d'assaut pour rendre nos collectivités plus sûres. Est-il en faveur de l'interdiction des armes de poing pour rendre nos collectivités plus sûres? Dans mon quartier, toutes les forces de police se sont unies pour soutenir ces initiatives.

Je voudrais également dire à mon collègue que les sites de consommation supervisés fonctionnent. Ces sites offrent un milieu sécuritaire aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale. C'est ce que me disent les premiers intervenants, mais je suis sûr que le député ne les écoute pas.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, le Canada connaît une crise du logement. Le NPD a forcé le gouvernement libéral à prendre certaines mesures à cet égard dans le budget de 2024. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Le gouvernement donne d'une main et prend de l'autre. Les subventions au loyer proportionnées au revenu que la Société canadienne d'hypothèques et de logement finance pour les provinces et les territoires prendront fin pour un grand nombre de ces programmes. Nous allons donc perdre des milliers de logements à cause de la fin des subventions au loyer proportionnées au revenu.

Le député va-t-il demander au gouvernement de renouveler ces subventions de la SCHL pour tous les organismes à but non lucratif?

M. Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de Vancouver-Est pour le travail passionné qu'elle accomplit pour ses concitoyens, certes, mais aussi pour les personnes qui en ont le plus besoin.

En ce qui concerne les investissements dans le logement, il s'agit du premier budget qui fait des investissements historiques en la matière, des investissements que nous continuerons à faire pour que le logement abordable puisse être le rêve des générations futures.

[Français]

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Madame la Présidente, c'est un grand plaisir pour moi de me lever aujourd'hui à la Chambre pour représenter les gens de Châteauguay—Lacolle, bientôt Châteauguay—Les Jardins de Napierville.

Le budget de 2024, déposé le 16 avril dernier, propose une série de mesures pour faciliter la vie de toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. Il répond aux besoins d'aujourd'hui, mais regarde aussi vers demain. C'est pourquoi nous parlons d'une chance équitable pour chaque génération. Nous avons entendu et écouté les citoyens de partout au pays et le budget de 2024 reflète les besoins qui ont été exprimés. J'ai écouté mes concitoyens et je suis très fière de dire que ce budget accorde une place importante au logement, à la santé et à l'inclusion. Il nous propose un Canada où les jeunes peuvent avancer, où les jeunes familles peuvent trouver un logement abordable, où les personnes âgées peuvent vieillir dans la dignité et où tout le monde peut réussir.

Un des besoins criants est celui du logement. Le budget propose toute une série de mesures qui contribueront à construire plus de logements. On sait que, le meilleur moyen de rendre les prix des lo-

gements plus abordables, c'est de construire plus de logements plus rapidement. Nous réduisons la paperasserie, accélérons le développement, convertissons des terrains publics en logements et utilisons des techniques innovantes pour construire plus efficacement les logements. En d'autres termes, nous changeons la façon de construire des logements au Canada.

On peut penser aux terrains des quelque 1 700 bureaux de poste qui pourront être mis à profit et où on pourrait ajouter des logements sans compromettre les services de Postes Canada. Pour les locataires, en particulier les millénariaux et les membres de la génération Z, nous facilitons l'accès à la propriété. Nous allons les aider à épargner pour le versement initial sans payer d'impôts. Nous accordons aux locataires un crédit pour les paiements de loyer, afin qu'ils aient plus de chances d'obtenir un premier prêt hypothécaire. Nous protégeons les logements abordables et en créons des milliers d'autres dans le Canada.

Ces mesures s'ajoutent au programme CELIAPP, que nous avons annoncé l'an dernier et grâce auquel des dizaines et des milliers de jeunes Canadiens et Canadiennes ont déjà commencé à épargner pour une mise de fonds pour une première propriété. Ce programme permet d'épargner jusqu'à 8 000 \$ par année, qui sont déductibles d'impôt. Après cinq ans, on peut retirer le montant sans qu'il soit imposé. C'est un programme formidable. Je conseille à tous les jeunes qui nous écoutent aujourd'hui d'ouvrir un compte CELIAPP dans une institution financière près de chez eux. Ce programme va apporter un changement incroyable dans la vie des jeunes familles qui, jusqu'ici, ont trouvé que la mise de fonds était le premier obstacle à l'achat d'une première maison.

Ces nouveaux logements demandent également la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau, en traitement des eaux usées et en évacuation des eaux pluviales. Nous comprenons que les municipalités vont devoir assumer des coûts supplémentaires importants en raison de la construction de ces nouveaux logements. Le budget de 2024 lance le nouveau fonds canadien pour les infrastructures liées au logement et propose de verser 6 milliards de dollars sur 10 ans à compter de 2024-2025 à Infrastructure Canada afin d'accélérer la construction de ces infrastructures. C'est vraiment une bonne nouvelle pour notre région.

• (1310)

[Traduction]

Notre engagement envers une chance équitable pour chaque génération se manifeste aussi dans notre lutte contre l'itinérance. Je suis sûr que je n'apprends rien aux députés quand je dis que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tout le monde au Canada. C'est pourquoi le programme communautaire Vers un chez-soi: la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance est si important. Il vise à prévenir l'itinérance et à réduire le nombre de sans-abri au Canada. Ce programme fournit des fonds aux collectivités urbaines, autochtones, rurales et éloignées pour les aider à répondre à leurs besoins locaux en matière d'itinérance.

Le budget de 2024 propose de fournir plus de 1 milliard de dollars en budget supplémentaire sur 4 ans, à partir de 2024-2025. Il prévoit également 250 millions de dollars sur 2 ans pour répondre à la question urgente des campements et de l'itinérance.

Vers un chez-soi soutient les objectifs de la Stratégie nationale sur le logement, en particulier pour aider les Canadiens les plus vulnérables à conserver un logement sûr, stable et abordable et pour réduire l'itinérance chronique à l'échelle nationale de 50 % d'ici l'exercice 2027-2028. C'est cela l'équité.

[Français]

Nous rendons la vie moins coûteuse et renforçons le filet de sécurité sociale du Canada pour chaque génération. Les services de garde d'enfants à 10 \$ par jour, qui existent depuis longtemps chez nous, au Québec, permettent déjà aux parents d'économiser des milliers de dollars par an et donnent aux jeunes Canadiens la sécurité nécessaire pour fonder leur propre famille.

De nouveaux programmes comme les soins dentaires et le programme national d'alimentation scolaire aideront également les Canadiens. En passant, les conservateurs parlaient justement ce matin des élèves de cinquième année. Je me demande s'ils sont prêts à dire non à ces enfants qui ont faim lorsqu'ils arrivent à l'école le matin. Il faudra leur poser cette question: pourquoi vont-ils voter contre notre budget, qui offrira à ces jeunes une bonne nutrition tous les jours?

Nous sommes également très fiers de notre programme de soins pharmaceutiques, notamment pour l'insuline et les moyens de contraception, qui aideront les Canadiens à économiser encore plus. J'ai eu récemment l'occasion de faire une tournée dans ma circonscription pour parler du programme canadien de soins dentaires et je peux témoigner du besoin de ce programme dans nos communautés. Les gens se sont inscrits massivement. Ce programme améliorera la vie de nombreux aînés, qui sont nos parents, nos grands-parents et qui trop souvent négligent involontairement leur santé buccodentaire parce qu'ils n'en ont pas les moyens. On sous-estime les conséquences d'une mauvaise dentition sur la santé générale des gens. Ce programme aidera aussi à désengorger les urgences, car une grande partie des urgences sont justement en lien avec la santé dentaire.

• (1315)

[Traduction]

Des recherches scientifiques ont récemment établi un lien entre une mauvaise hygiène buccodentaire et certains problèmes de santé, notamment les maladies parodontales, les maladies des gencives, le diabète et diverses maladies cardiaques et respiratoires. Ces constatations soulignent l'importance d'une bonne hygiène buccodentaire.

[Français]

Nous développons l'économie grâce à l'innovation et à l'équité. Nous avons un plan qui augmentera les investissements, améliorera la productivité et encouragera les innovations révolutionnaires, ce qui créera de bons emplois et maintiendra le Canada à la pointe de l'économie. Cela inclut l'élargissement et la mise en œuvre des principaux crédits d'impôt pour l'investissement économique afin de développer l'économie propre, d'assurer l'avantage du Canada en tant que leader dans le domaine de l'intelligence artificielle et d'investir dans l'amélioration des subventions améliorées pour la recherche. Tout cela est vraiment important. Nous allons aider les gens à développer un meilleur potentiel dans leur vie tout en créant un environnement économique qui va leur donner des opportunités. Nous avons besoin de cette jeune génération, c'est sûr et certain.

Le budget

Je vois que mon temps de parole achève. En terminant, j'aimerais mentionner une chose très importante, entre autres pour les agriculteurs de ma région. Nous avons annoncé des mesures pour aider les producteurs agricoles en soutenant le plafond de la partie sans intérêts des prêts du Programme de paiements anticipés. J'ai hâte d'entendre les questions de mes collègues et de pouvoir en parler davantage.

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma chère collègue de son témoignage. Depuis neuf ans, le gouvernement injecte de l'argent dans des programmes, ce qui fait en sorte que la dette augmente sans cesse. On sait aussi que la productivité est en chute libre au Canada. On injecte de l'argent, on injecte de l'argent et on injecte de l'argent. Cependant, on se rend compte que les banques alimentaires sont pleines, que le coût de l'épicerie a doublé, que les gens ne sont pas capables de se loger et qu'on a de la difficulté à payer l'hypothèque.

J'aimerais poser une question à ma collègue. Quand aurons-nous des résultats?

Mme Brenda Shanahan: Madame la Présidente, je trouve un peu étonnant que ça vienne d'un député de la province du Québec, parce qu'on a vécu des années d'austérité, de compressions dans les services et de coûts supplémentaires pour des programmes sociaux ou des infrastructures pour les municipalités. On sait ce que ça a donné: on a vécu une période vraiment difficile au Québec.

C'est le rôle d'un gouvernement, surtout du gouvernement fédéral, d'investir dans l'économie pour justement s'assurer que tous les Canadiens et Canadiennes de partout au pays ont une qualité de vie qui est souhaitable.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Madame la Présidente, dans Manicouagan, on a énormément de besoins dans le domaine des pêches.

Dernièrement, nous avons été très malmenés et je dirais que l'avenir nous apparaît sombre. Il y a eu bien sûr la question des travailleurs étrangers temporaires mexicains, qui n'étaient pas au rendez-vous en raison des mesures du gouvernement. Ce dernier ne pense pas qu'il y a une industrie de la pêche chez nous et a donc oublié que ça nuisait à la pêche. Il y a bien sûr toute la question des crevettes et le fait que les crevettiers ne peuvent pas sortir cette année. La ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne ne veut même pas racheter leurs permis et ne veut rien leur donner comme compensation.

Bref, le budget est évidemment très mince en matière de pêche. J'aimerais connaître l'avis de ma collègue sur le plan de son gouvernement pour les pêches, qu'elle en fasse une analyse, et qu'elle me dise quels sont les bons coups du gouvernement dans le budget et si elle croit vraiment qu'il est visionnaire en la matière. De mon côté, je trouve que c'est de l'improvisation, des demi-mesures et qu'on ne va nulle part. La pêche reste malmenée.

• (1320)

Mme Brenda Shanahan: Madame la Présidente, j'apprécie beaucoup la question de ma collègue du Bloc québécois parce qu'elle demande justement comment le gouvernement fédéral peut aider les producteurs dans le domaine de la pêche dans la province du Québec.

Le budget

Justement, nous sommes là pour soutenir l'industrie et pour l'aider. Nous avons prévu de l'argent dans le budget pour faciliter l'arrivée des travailleurs temporaires. Nous savons qu'il y a toujours des problèmes, mais j'ai confiance en notre ministre des Pêches, qui est quelqu'un qui représente les Îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, les libéraux ont promis que leur prestation mettrait fin à la pauvreté des personnes handicapées. Ma bonne amie, la députée de Port Moody—Coquitlam, défend d'ailleurs très vigoureusement la communauté des personnes handicapées.

Les néo-démocrates s'attendaient à une prestation pour les personnes handicapées qui sortirait véritablement les gens de la pauvreté. Or, on leur offre plutôt 200 \$, soit 6 \$ par jour. Dans bien des régions, ce n'est même pas assez pour un billet d'autobus.

La députée pourrait-elle expliquer aux personnes handicapées pourquoi le gouvernement n'a même pas pu leur offrir une prestation qui correspondrait au seuil de la pauvreté dans notre pays, afin qu'elles puissent au moins avoir un revenu minimum de 2 000 \$ par mois pour essayer de joindre les deux bouts?

Mme Brenda Shanahan: Madame la Présidente, je tiens à assurer au député que je défends avec ardeur la prestation pour les personnes handicapées.

Ayant touché un peu à ce domaine au cours de ma carrière, j'avoue toutefois que je suis douloureusement consciente que le simple fait de mettre en place une prestation fédérale ne règlera pas le problème. Nous devons travailler en étroite collaboration avec les provinces et les autres régimes en place. La pire chose que nous puissions faire, c'est de mettre en place une prestation fédérale qui aurait comme conséquence que les provinces et d'autres régimes privés retirent leur appui.

Je suis convaincue que cette nouvelle prestation est un bon point de départ. C'est un grand jour pour la communauté des personnes handicapées.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, d'emblée, j'aimerais indiquer que je désire partager mon temps de parole avec mon collègue de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères pour intervenir sur ce budget.

C'est un budget qui est un peu difficile à qualifier et qui est un peu difficile à décrire. J'aimais dire qu'il démontre une fois pour toutes qu'il existe un fossé profond entre les attentes du Québec, les besoins du Québec et le respect des compétences du Québec, auxquels les Québécoises et les Québécois sont attachés, et les attentes des neuf autres provinces et des trois territoires quant à ce que devrait faire le gouvernement fédéral, mais le gouvernement fédéral nous donne beaucoup d'occasions d'en refaire la démonstration. Un exemple de ce fossé culturel, profond et historique entre ce à quoi nous nous attendons en tant que Québécois et ce à quoi le reste du pays s'attend en matière d'action fédérale, c'est le traitement médiatique qui a été fait du budget. Quand on regarde le traitement qui a été fait de ce budget dans le Canada anglais, on voit que les analystes ont parlé essentiellement de la question du taux d'inclusion de taxes sur le capital.

Comme on le sait, il y a des gens qui font de gros gains en capital. On achète par exemple un bien, on le revend plusieurs années plus tard et on fait plus de 500 000 \$ de profit. C'est vrai que ces

gens font beaucoup de sous dans certains cas. Pour la tranche au-dessus de 500 000 \$ de profit, on a dit à ces personnes qu'elles vont devoir contribuer un peu plus. Évidemment, le gouvernement est capable d'aller chercher un bon coup de revenu de cette manière-là. De façon artificielle, par un coup d'argent, cela lui permet de respecter sa promesse en matière de dette par rapport au PIB. Les analystes du Canada anglais parlent de cela en se demandant: est-ce que c'est une bonne ou une mauvaise taxe? Quel sera l'effet sur l'investissement? Est-ce équitable? Le gouvernement libéral a-t-il fait la bonne chose? Dans tous les grands médias, on a vu les analystes parler de cela.

Moi aussi, comme économiste, je me suis posé cette question. Je lis les médias anglophones et je me suis laissé prendre au piège. Entre députés, on discute à savoir si c'est une mauvaise taxe ou si c'est une bonne mesure. Vient toutefois un moment où notre intellect, en tant que Québécois, nous amène ailleurs. Indépendamment des nouvelles sources de revenus qu'Ottawa a trouvées, on finit par se demander ce qu'ils vont faire avec cela. On se rend compte que ces milliards de dollars, qu'Ottawa est allé chercher avec une mesure fiscale qui est possiblement bien efficace, ne servent pas à rétablir l'équilibre budgétaire après des mesures pandémiques qui ont coûté très cher, ne servent pas à rétablir l'équité entre les générations, mais servent exclusivement à piétiner le Québec, à s'ingérer dans les affaires du Québec et à aller se mêler non seulement de ce qui ne regarde pas Ottawa, mais à aller se mêler de compétences dans lesquelles Ottawa est notablement mauvais. On peut penser à la santé, aux soins dentaires, au logement, et ainsi de suite.

Ce n'est pas très difficile de préparer un discours sur ce budget quand on est Québécois parce que, des ingérences, on en trouve d'un bout à l'autre du budget. En voici un exemple que je qualifierais d'historique: dans ce budget, le gouvernement fédéral décide d'aller s'ingérer dans la grille de tarification d'Hydro-Québec. Lorsqu'il est question de logement, on est comme habitué; il a fait cela graduellement. La violence des conditions en santé pour les patients, on la connaît. L'accord avec le NPD, on en connaît les conséquences. Le fédéral est maintenant rendu à donner des conditions à Hydro-Québec. Comment cela s'est-il fait?

Cela s'est fait parce que, dans le passé, quand Ottawa donnait des subventions pour l'énergie et pour l'énergie propre, on excluait le Québec. On disait au Québec qu'on le gardait hors de ça parce que le Québec avait une société d'État fournissant à peu près 100 % de l'électricité au Québec. On lui disait qu'il n'aurait pas droit à un sou. Maintenant qu'il y a beaucoup de députés du Bloc québécois, les libéraux savent que des Québécois vont se lever à la Chambre. Ce ne sont pas des conservateurs, des députés libéraux d'arrière-ban ou le seul député québécois du NPD qui vont faire cela. Ils ont donc dit, dans le budget de l'année passée, que le gouvernement du Québec ou Hydro-Québec allaient pouvoir demander des subventions pour l'énergie verte. C'était la première fois que cela arrivait, alors on a été surpris. Cependant, on n'avait pas les conditions. Il faut savoir que pas un sou n'a été déboursé.

Dans le budget de cette année, que retrouve-t-on? On retrouve les conditions. En échange de subventions pour qu'Hydro-Québec ait des projets, notamment éoliens ou solaires, le gouvernement fédéral exige qu'Hydro-Québec ajuste sa tarification pour que 100 % de la subvention soit octroyée au consommateur.

Le budget

• (1325)

C'est impossible. Moi, quand j'achète mon électricité, quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec, je ne sais pas si ça vient de la Romaine ou si ça vient d'une éolienne en Gaspésie. On ne sait pas d'où ça vient. C'est impossible à appliquer, ce qui fait que le Québec va fort possiblement être encore une fois de facto exclu.

Maintenant, le secrétaire parlementaire, qui me regarde avec un œil ouvert plus grand que l'autre, comme d'habitude, se dit que ce n'est pas volontaire et que lui et ses collègues ne veulent pas nuire au Québec. Toutefois, c'est encore symptomatique du fait qu'ils ne comprennent pas, parce qu'ils ne sont pas bons là-dedans. Ils ne sont pas compétents dans l'énergie. Alors, pourquoi ont-ils créé cette subvention sous cette forme-là? Ils se sont dit qu'ils allaient demander aux provinces polluantes de faire des projets verts. Il y a beaucoup d'entreprises privées là-dedans, mais le gouvernement veut s'assurer qu'elles ne se mettent pas de l'argent dans les poches. Il va donc leur dire de développer des projets, mais de s'assurer que l'énergie verte coûte moins cher pour que les gens l'achètent et que la transition se fasse. C'est essentiellement ça, le projet. Ensuite, comme le gouvernement veut appliquer des mesures uniformes et qu'il ne reconnaît pas la différence du Québec, on se retrouve avec un programme qui va nuire au Québec et qui est littéralement une violation des compétences du Québec.

Cependant, ça, ce n'est rien. Ce que le gouvernement appelle propre dans le reste du Canada, c'est du nucléaire. Le nucléaire, c'est propre. Les minicentrales qui servent à raffiner le sable bitumineux avec moins de sable bitumineux pour pouvoir le garder pour exporter plus de sable bitumineux, ça, c'est vert. Ça, il va le subventionner, puis le faciliter. Il va s'arranger pour que les prix pour les consommateurs baissent. Le gaz naturel est vert pour le gouvernement. Les subventions vont aller directement au gaz naturel, si tant est qu'il y ait une stratégie de captage du carbone et des technologies qui n'existent pas, excepté dans la tête des libéraux. On est donc encore dans des mesures qui nuisent au Québec et on en rajoute.

Pour les transferts en santé, il n'y a toujours pas d'entente avec Québec. Le gouvernement fédéral gérait jadis un hôpital au Québec. C'était un hôpital militaire dans le *West Island* de Montréal. Quand ça a été transféré au gouvernement du Québec, on a su entre les branches que gérer un hôpital coûtait trois fois plus cher pour Ottawa que pour le gouvernement du Québec. Toutefois, les gens d'Ottawa ont le culot de venir nous dire comment gérer le système de santé. Pourquoi? C'est parce qu'ils veulent se faire voir et ils veulent une feuille d'érable dans le coin du chèque. C'est la même chose pour l'assurance-médicaments, puisque cent pour cent des Québécois ont une assurance-médicaments. Nous avons déjà une panoplie de programmes au Québec. L'argent devrait être versé au Québec. C'est la même chose pour les soins dentaires, puisque tous les dentistes du Québec pour les enfants sont enregistrés dans le système automatisé du Québec. Si on voulait appliquer rapidement ces programmes sans que les gens aient à déboursier l'argent directement, Ottawa aurait versé l'argent au Québec pour que le Québec fasse comme bon lui semble dans ce dans quoi il est bon. Toutefois, Ottawa ne fait pas ça parce qu'il veut sans arrêt se faire voir.

C'est la même chose pour le logement. Il est sûr que le gouvernement fédéral peut-être de bonnes intentions, mais l'enfer est pavé de bonnes intentions. À chaque fois que ce gouvernement s'est mêlé de logement, il y a eu moins de logements. Il a fait sa stratégie nationale du logement en ne reconnaissant pas que le Québec était la

seule province qui avait depuis des décennies des programmes permanents de construction de logements sociaux et de coopératives, entre autres, dont les conditions et les modalités étaient connues par le milieu. Puisque le gouvernement fédéral ne reconnaît pas ça, qu'est-ce que nous avons gagné à cause de notre excellence? Nous avons gagné trois ans et demi, presque quatre, de négociations, des années perdues avec des gens qui couchent dans leur voiture, des gens en région chez qui on voit la crise du logement s'étendre. Les libéraux continuent de nous dire que le gouvernement fédéral devrait se mêler de ça en multipliant les conditions. Dans ma circonscription, il y a un projet de logement collectif qui a été en attente pendant huit ans à cause de la complexité de ces conditions.

Qu'est-ce que nous demandons, au Bloc québécois? Nous demandons un droit de retrait avec pleine compensation financière. Je conclus là-dessus. Nous demandons que le Québec ait son argent dans ses propres champs de compétence.

N'importe quel député qui travaille pour le Québec devrait être d'accord avec ça. Nous avons été beaux joueurs: nous l'avons demandé hier au moyen d'un sous-amendement. Cependant, l'ensemble du caucus conservateur du Québec a dit non au Québec. Il a tourné le dos au Québec. C'est ce que les membres de ce caucus sont prêts à faire pour un jour avoir un ministère: ils sont prêts à ramper. C'est la même chose pour le NPD et le Parti libéral. Il y a un seul parti qui défendra toujours les intérêts et les compétences du Québec: le Bloc québécois. Le jour de l'élection, les gens s'en souviendront.

• (1330)

[Traduction]

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Madame la Présidente, le député a soulevé de nombreux points, mais il a oublié de mentionner l'élément clé pour le Québec, c'est-à-dire les entreprises axées sur le savoir au Québec et plus particulièrement à Montréal. Les entreprises de l'industrie de l'intelligence artificielle qui se trouvent à Montréal, par exemple, sont des chefs de file mondiaux. Pour donner quelques exemples, le budget prévoit 2 milliards de dollars pour le Fonds d'accès à une puissance de calcul pour l'IA, et 200 millions de dollars pour aider des secteurs comme l'agriculture, la fabrication et les ressources minérales à utiliser l'intelligence artificielle dans leurs activités.

Le député ne reconnaît-il pas que ce budget assurerait la croissance de l'économie québécoise du savoir et des entreprises du secteur du savoir afin que le Québec puisse être un chef de file mondial en matière de technologie?

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, mon collègue a le culot de venir vanter une prétendue politique industrielle qui favoriserait le Québec, après que Honda, à grands coups de fonds fédéraux, a encore accaparé des fonds publics pour concentrer l'industrie de l'automobile en Ontario, après qu'une usine de batteries en Ontario a reçu six fois plus de fonds fédéraux que le Québec et après que la supergrappe des sciences de la vie a contribué, par le programme du Parti libéral, à dévitaliser notre secteur pharmaceutique.

Il a le culot de nous parler de l'intelligence artificielle quand le ministre de l'Industrie a déposé une loi qui était tellement inadéquate qu'on en est à peu près à deux pouces d'amendements déposés par le ministre lui-même deux ans plus tard.

Le budget

Si c'est ça le point central du budget qu'il essaie de me vendre, j'ai une raison de plus de ne pas l'acheter.

[Traduction]

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, au cours des neuf dernières années, nous avons vu que le pays ne peut pas se permettre le budget du premier ministre. Je me demande si la députée a quelque chose à ajouter sur les dépenses déficitaires. Les conservateurs ont remarqué que la totalité de la TPS qui sera perçue au cours de l'année à venir ne servira qu'à rembourser les intérêts sur la dette nationale. Je me demande si la députée a quelque chose à dire à ce sujet.

• (1335)

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, pendant la pandémie, il a fallu, de façon parfois bien imparfaite, aider l'ensemble des secteurs pour qu'ils ne s'effondrent pas. Où étaient les conservateurs quand ces dépenses ont été engagées? Ils étaient assis autour de la table avec le ministre Morneau à dépenser des dizaines, sinon des centaines de milliards de dollars. À la place du député, quand il parle des neuf ans du gouvernement actuel, je me garderais une toute petite gêne.

Il a toutefois raison sur un point, c'est que le gouvernement fédéral va chercher des revenus supplémentaires. Moi, ce n'est pas tant le service de la dette qui me dérange, quoique c'est problématique, mais c'est le fait qu'on utilise ces revenus pour violer les compétences du Québec, pour violer la Constitution, pour marcher sur le Québec et pour s'ingérer dans à peu près tout et rien, plutôt que transférer l'argent au Québec et laisser les Québécois être responsables de leurs propres programmes. C'est contre cela que les députés de l'opposition officielle devraient s'indigner.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, le député a parlé de fiscalité et de la question des impôts. Ce que je ne vois pas dans le budget de 2024, c'est un impôt sur les bénéficiaires exceptionnels, par exemple. Nous savons que le taux d'inflation est élevé et que les gens ont des difficultés en raison du prix des aliments. Nous remarquons aussi qu'on accorde un passe-droit au secteur privé. En fait, les conservateurs et les libéraux ont favorisé cette pratique et refusé d'augmenter le taux d'imposition des sociétés. Si le gouvernement le faisait passer de 15 % à 20 %, cela rapporterait 16 milliards de dollars par année au Trésor pour soutenir un éventail de mesures.

Le député demanderait-il au gouvernement de faire ce qui est juste pour tous les Canadiens, c'est-à-dire instaurer un impôt sur les bénéficiaires exceptionnels?

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, c'est drôle, quand on entend les députés du NPD, c'est comme si les revenus qu'ils voudraient trouver servaient à acheter de la vertu.

Chaque dollar que le NPD demande en nouvelle taxation sert à acheter un nouveau soulier et une nouvelle semelle pour marcher sur le Québec, pour faire des programmes dans les compétences du Québec, en santé, en éducation, pour les déjeuners, pour les dents et pour les médicaments. J'ai l'impression que la députée ne comprend pas ce qu'est la Constitution.

Je trouve ça triste de ne pas l'avoir apportée dans les deux langues officielles, parce que j'aurais déposé la Constitution, avec

l'article 92, qui dit ce que sont les compétences du Québec et des provinces, pour que ma collègue le sache.

Ces revenus supplémentaires pour marcher sur le Québec, je ne suis pas certain de ce que j'en pense.

Une voix: Oh, oh!

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Je comprends que, dans un contexte parlementaire, il arrive parfois que nos propos ne plaisent pas. C'est la nature de notre travail. Or je viens d'entendre la députée dire le mot « *disgusting* » après mon intervention. Je pense que c'est inacceptable et qu'elle devrait retirer ses paroles.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je n'ai pas entendu ce qui a été dit. Bien sûr, nous pouvons écouter la bande audio pour voir si cela a été enregistré.

L'honorable députée de Vancouver-Est a la parole.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan: Madame la Présidente, je trouve offensant que le député insinue que je ne connais pas la Constitution. Je suis Canadienne. J'ai lu la Constitution et je suis fière de la Constitution. Le fait qu'on laisse entendre que je ne la connais pas...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Cela relève du débat. Assurément, je vais demander qu'on écoute l'enregistrement pour savoir ce qui a été réellement dit. Je ne l'ai pas entendu de mon fauteuil. Nous procéderons à partir de là.

Le député de Drummond a la parole, pour un autre rappel au Règlement.

[Français]

M. Martin Champoux: Madame la Présidente, je comprends effectivement que ce que mon collègue de Mirabel disait peut être offensant pour la députée. Or, je pense que c'était tout à fait dans les normes parlementaires de dire qu'une députée ne semblait pas comprendre ce qu'étaient les compétences des provinces.

Cela étant dit, quand la députée de Vancouver a dit le mot « *disgusting* », elle l'a dit à micro fermé. C'est à ce sujet que mon collègue de Mirabel a invoqué le Règlement. Ma collègue de Vancouver, en se levant pour défendre son point, a répété le mot « *disgusting* ». Je pense que la nature même du mot devrait faire l'objet de ce débat.

• (1340)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme je l'ai dit, je n'ai pas vraiment entendu le mot. Je comprends ce que le député a mentionné. Si c'est le mot qui a été utilisé, je veux m'assurer que les gens s'assurent d'utiliser des mots qui sont acceptables à la Chambre. Je peux demander à l'honorable députée de retirer ce mot, et nous pourrions continuer le débat.

[Traduction]

La députée de Vancouver-Est est-elle prête à retirer le mot qu'elle a employé?

Le budget

La députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Jenny Kwan: Non, madame la Présidente, parce que je trouve offensant qu'on insinue que je ne connais rien à la Constitution. Je trouve cela condescendant. Je trouve personnellement dégoûtant que l'on puisse insinuer une telle chose.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés d'être extrêmement prudents. Je vais faire examiner l'enregistrement pour voir comment le mot a été utilisé.

Encore une fois, je rappelle aux députés de faire très attention aux mots qu'ils emploient. Je ne connais pas le contexte. Je sais quel mot a été employé, mais je ne sais pas s'il a été employé pour qualifier le député ou ce qu'il a affirmé de dégoûtant. Je vais écouter ce qui a été dit, puis je ferai part de ma décision à la Chambre.

Le député de Rivière-du-Nord a la parole.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Madame la Présidente, en tout respect, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de réécouter les bandes audio, car nous avons tous entendu la députée répéter le mot trois fois.

La question qui se pose est de savoir si à votre avis « *disgusting* » est un mot acceptable à la Chambre ou pas. Si ce n'est pas acceptable, vous devez agir maintenant. Chaque fois que vous avez donné l'occasion à la députée de s'expliquer, elle a dit, à tort ou à raison, c'est à vous d'en décider, que c'était ce qu'elle avait dit, qu'elle le croyait et que c'était approprié dans les circonstances.

Je vous demanderais d'assumer ce qu'elle nous dit et de décider si à votre avis c'est acceptable à la Chambre que quelqu'un dise que ce qu'il entend est « *disgusting* » ou si ce n'est pas acceptable...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie l'honorable député et les autres députés qui ont fait des interventions.

Le mot en soi n'est pas inacceptable. Ce qui est important, c'est la manière dont on utilise le mot. Comme je l'ai dit, utiliser ce mot pour parler d'un événement n'est pas la même chose que d'utiliser ce mot pour parler d'une personne. Voilà ce que j'ai mentionné tout à l'heure. Le mot en soi n'est pas inapproprié pour la Chambre, c'est la façon dont on utilise ces mots à la Chambre qui est importante. Comme je l'ai dit, je vais écouter l'enregistrement pour déterminer si on a entendu la façon dont cela a été dit et je reviendrai à la Chambre si c'est nécessaire.

L'honorable député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères a la parole.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, comme nous discutons du budget, mon discours d'aujourd'hui portera sur le récent budget que le gouvernement libéral a déposé il y a deux semaines exactement.

Avant de parler du budget lui-même, je voudrais prendre le temps de faire un pas ou deux en arrière. Je voudrais parler du contexte dans lequel ce budget a été présenté. On peut imaginer que le gouvernement était conscient que les sondages n'étaient pas à son avantage durant la période précédant la présentation du budget. Les gens du Parti libéral étaient sûrement conscients que la popularité du premier ministre était en chute libre. Dans un tel contexte, j'imagine que des gens se sont rencontrés dans une salle pour avoir des discussions et déterminer ce qu'ils pouvaient faire à ce sujet.

On est donc arrivé avec une solution. On s'est dit que la situation était tellement désastreuse qu'il fallait faire oublier aux gens le désastre dans lequel on était. On a donc décidé de faire diversion, de parler d'autre chose, d'amener les gens ailleurs pour qu'ils évitent de regarder le bilan, la situation et pour qu'ils regardent plutôt ce qu'on allait annoncer et proposer à la place.

Comme on le sait, les libéraux ne réinventeront pas la roue. Leur solution a été de faire une invasion massive dans les champs de compétence du Québec, tout simplement, question d'être originaux. On peut peut-être dire qu'ils ont été originaux, malgré tout, parce qu'ils n'étaient jamais allés aussi loin que dans ce budget.

Ils se sont dit qu'ils allaient promettre tellement de milliards de dollars que tout le monde serait content et que personne ne se rendrait compte de quoi que ce soit. Ce serait tellement gros que les gens n'y verraient que du feu. Eh bien, ça n'a pas fonctionné. Les stratèges libéraux se sont dit que les égoportraits ne fonctionnaient plus et qu'il fallait essayer le *striptease* budgétaire pour faire les choses différemment. Finalement, nous sommes ici pour dénoncer tout ça.

Au Bloc québécois, nous avons fait des propositions au gouvernement. Plutôt que l'approche qu'il a prise, nous aurions aimé, par exemple, voir de l'argent pour les aînés âgés entre 65 ans et 75 ans, qui ne bénéficient pas de la même pension de la Sécurité de la vieillesse que ceux de 75 ans et plus. Nous pensons que tout le monde devrait avoir droit à une pension qui a du bon sens et qui permet de payer les dépenses. Tout le monde a un loyer et de la nourriture à payer. Les retraités, peu importe leur âge, ont des dépenses qui se ressemblent.

Eh bien non, ça n'a pas été ça, la décision des libéraux. Nous avons fait d'autres propositions. Par exemple, nous avons proposé d'arrêter le financement des pétrolières. Les libéraux disent qu'ils vont le faire un jour. En 2015, quand ils ont été élus, cette promesse était dans leur plateforme. Maintenant, c'est encore dans leur plateforme. Ce sera peut-être toujours dans leur plateforme en 2050 ou en 2100.

Malheureusement, nous étions malgré tout réalistes. Quand nous avons proposé ces éléments, nous nous doutions que les libéraux allaient faire autre chose. Nous avons tout de même tenté notre chance en espérant qu'ils allaient nous écouter et faire ce que nous demandions.

À tout le moins, nous voulions qu'ils fassent une chose. Nous connaissons l'habitude des libéraux d'empiéter sur les champs de compétences qui ne sont pas les leurs. Nous leur avons dit que, s'ils faisaient ça, ils devaient donner un droit de retrait avec pleine compensation pour le Québec. Encore là, la réponse a été non. Je pense que le résultat du vote est encore plus éloquent: ça a l'air que les autres partis à la Chambre sont aussi d'accord sur la position des libéraux là-dessus.

La raison pour laquelle ils ont dit non n'est pas compliquée, c'est parce que les seules compétences qui intéressent les libéraux, ce sont celles qui ne sont pas les leurs. En fait, ils ont réglé le problème avec leur budget: les champs de compétences n'existent plus pour le gouvernement libéral. Ce n'est pas compliqué. Ils ont fait disparaître la Constitution à papa. Pouf!

Le budget

Être premier ministre du Canada, ce n'est pas assez. Le député de Papineau a décidé qu'il allait devenir premier ministre des dix provinces, des trois territoires, puis en plus de ça, de toutes les municipalités d'un bout à l'autre du pays. Ce n'est pas pire, hein? C'est ça, ce budget. On a un premier ministre qui est le nouveau roi autoproclamé du Canada. C'est lui qui va gérer le système de santé au Québec. Il va débarquer dans les CHSLD, puis il va leur dire comment ça se gère, un CHSLD. Il va débarquer dans les bureaux de dentistes et il va leur dire comment on gère les bureaux de dentistes aussi, même si Québec a déjà des programmes pour aider les gens. Il va débarquer, par exemple, dans les hôpitaux pour dire aux gens comment gérer leurs hôpitaux, mais tout en leur disant qu'il ne leur donnera pas plus d'argent.

• (1345)

Il va en fait débarquer à peu près partout. Il va débarquer dans les villes. Il va décider des nouvelles règles d'urbanisme qui doivent s'appliquer dans nos villes. Il va même décider de taxer des terrains, ce qui n'est pas rien. Il va taxer les terrains dans les villes, pourtant un champ de compétence municipal. En fait, il va même aller jusqu'à gérer la cafétéria dans les écoles, on est rendu loin!

En fait, ses affaires ne l'intéressent pas pantoute. Ce qui l'intéresse, ce sont nos affaires. C'est un peu comme le petit Joe Connaissant à l'école, qui disait toujours aux autres comment ça allait marcher, mais dont les affaires ne marchaient jamais. Il ne faut pas demander à Ottawa d'imprimer un passeport: ça ne l'intéresse pas et il n'en est pas capable. Qu'on ne lui demande pas non plus de gérer les frontières: ça ne l'intéresse pas plus et il n'en est pas capable. Quand ça relève d'Ottawa, ça ne l'intéresse pas. Ce n'est pas compliqué.

En fait, depuis des années, j'avais de la misère à comprendre la fascination du premier ministre pour la monarchie. Maintenant, je commence à comprendre un peu plus. En fait, le roi, c'est quelqu'un qui n'est pas redevable au peuple. Il n'est redevable à personne, sinon qu'à lui-même et à Dieu, parce que c'est grâce à ce dernier qu'il est là. Ça peut être Allah, Bouddha ou Yahvé, ça dépend comment on veut l'appeler. Il est donc redevable à ce qui est plus haut; d'où l'idée de combattre, par exemple, la laïcité et la loi 21 et l'idée des hypothèques islamiques dans le budget. Dans le fameux monde postnational libéral, chaque religion a ses propres banques avec ses propres règles. Ce n'est pas à l'État d'établir les règles, non, c'est aux religions. Si on est chrétien, on va aller à la banque chrétienne, si on est musulman, on va aller à la banque islamique et, si on est juif, on va aller à la banque juive. N'est-ce pas beau, le vivre-ensemble? On va appeler ça la ségrégation positive: une post-nation monarchique et théocratique.

On comprend que je fais des blagues, mais je ne trouve pas trop jolie la direction que ce gouvernement prend. Cependant, ce qui est triste, c'est que ce ne sont pas des blagues, parce que c'est dans le budget. C'est ça, la direction que ce gouvernement prend. On comprendra qu'à peu près n'importe quel Québécois qui lit ce budget et qui regarde ça va se dire qu'il veut sortir d'ici, parce que ça n'a pas de bon sens. Il est clair que ça nous prend l'indépendance parce que, sinon, ça ne sera pas long avant de ne même plus avoir de compétences provinciales. On n'aura plus de gouvernement du Québec et on n'aura plus de villes. Il ne va rester que le gouvernement à Ottawa, qui va décider de tout.

Or, est-ce que le monde se fout tant que ça des compétences? C'est ça qu'il faut se demander en définitive, parce que c'est ce que

le premier ministre nous dit. Il prétend que les gens se fichent des compétences, mais moi, je n'en suis pas si sûr.

Regardons comment le gouvernement gère ses affaires, et prenons l'exemple de l'application ArriveCAN. Ça devait coûter 80 000 \$ pour la concevoir, mais le montant final a été de 60 millions de dollars, et on n'est même pas encore sûr si c'est le vrai chiffre. On a eu deux gars dans leur sous-sol qui ont réussi à amasser 250 millions de dollars de contrats gouvernementaux et qui s'en sont mis plein les poches aux frais des contribuables. On a des soldats qui doivent aller acheter eux-mêmes leurs bottes parce que le gouvernement n'est pas capable de leur en fournir. On a un système de paye Phénix qui n'est pas capable de payer les fonctionnaires. On a des quais fédéraux et des gares de trains qui tombent en ruine. Je pense que le monde voit ces affaires et je pense que le monde ne se fout pas tant que ça des incompétences du gouvernement. Ça commence à paraître pas mal dans les sondages.

On voit que la tentative de diversion du gouvernement pour nous faire regarder ailleurs alors que son bilan est horrible, ça ne marche pas pantoute. Ce qu'on voit, en fait, c'est un gouvernement complètement désorienté et qui a perdu la carte. On lui donnerait une boussole qu'il ne saurait même pas quoi faire avec.

C'est pour ça que nous allons voter contre ce budget. C'est pour ça que le Bloc québécois va être sur son chemin. C'est pour ça aussi que nous, membres d'un parti indépendantiste, tenons à ce que le Québec soit respecté, que ses champs de compétence lui appartiennent et qu'il puisse prendre ses propres décisions sans constamment se les faire imposer par un autre gouvernement. Ce n'est pas à Ottawa de décider comment le Québec va gérer ses villes et ses hôpitaux. Ce n'est pas à Ottawa de décider ça. C'est même dans la Constitution du gouvernement qu'il ne doit pas gérer ça. Lui s'en fiche, mais pas nous. Nous allons le faire, notre pays.

• (1350)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis déçu que le Bloc ait décidé de voter contre le budget et les mesures budgétaires. Après avoir écouté le député d'en face, le mieux que je puisse dire, c'est que le gouvernement fédéral se soucie suffisamment de la situation pour mettre en place un régime d'assurance-médicaments, consacrer 200 milliards de dollars sur 10 ans aux soins de santé et fournir des repas à des centaines de milliers d'enfants. Le député ne reconnaît-il pas que le gouvernement national a un rôle à jouer au Canada, en matière d'éducation et de logement?

Je suis très fier que le premier ministre soit venu rencontrer le premier ministre de la province et le maire à Winnipeg pour y faire une merveilleuse annonce sur le logement. Il n'y a rien de mal à ce que les gouvernements travaillent ensemble pour améliorer le sort des Canadiens. Pourquoi le Bloc insiste-t-il tant pour ne pas offrir les services que les Canadiens veulent, et pourquoi ne veut-il pas que le gouvernement fédéral y contribue?

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, le député d'en face vient de faire la démonstration éloquent de la position de son gouvernement, c'est-à-dire celle d'une fuite en avant, de ne pas regarder la réalité, de ne pas regarder les affaires dont il a à s'occuper, puis de dire aux autres comment mener leurs affaires. La réalité, c'est que des garderies, nous en avons au Québec. Des écoles, nous en avons au Québec. Des hôpitaux, nous en avons au Québec. Ce n'est pas parfait, mais nous nous en occupons. Le gouvernement fédéral, il n'en a aucun. Ce n'est pas lui qui s'en occupe. Ce n'est pas lui qui gère ça.

Qu'est-ce qu'ils ont à venir nous dire comment nous allons gérer ça? Pourquoi est-ce qu'un Canadien serait meilleur qu'un Québécois pour gérer?

Une voix: Oh, oh!

• (1355)

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si le secrétaire parlementaire a une autre question, il doit attendre le moment approprié pour la poser.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, mon bon ami Joshua Charleson, de la nation Hesquiaht, ancien chef élu de cette nation qui travaille pour la Coastal Restoration Society est en ville pour parler de l'importance d'une économie de la restauration lorsqu'il s'agit de nettoyer nos voies navigables et nos océans.

Nous avons un programme historique, le Fonds pour les engins fantômes, un programme de classe mondiale que le gouvernement libéral a supprimé du budget. Il était essentiel pour éliminer des produits comme le polystyrène et les engins de pêche qui infectent et dévastent notre écosystème. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, il a eu un impact très important sur les Autochtones en particulier, sur leurs besoins traditionnels et culturels, et sur l'économie bleue. Je sais que mon collègue vit au bord d'une voie navigable et qu'il se préoccupe beaucoup de l'environnement. Est-il également déçu que le gouvernement libéral ait supprimé ce programme historique? Alors que nous venions à peine de conclure une convention internationale avec les Nations Unies sur la lutte contre la pollution par le plastique, qu'a fait le gouvernement? Il a supprimé des programmes historiques. Ce n'est pas du leadership.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, je n'ai pas l'impression que la question de mon collègue porte sur le budget. Je ne connais pas le programme auquel il fait référence, mais cela va me faire plaisir d'en discuter avec lui après mon intervention et ce débat, s'il y a possibilité de le faire.

La question que je me pose, c'est pourquoi on a systématiquement et toujours un gouvernement du NPD — ou plutôt un parti du NPD, mais c'est presque un gouvernement qu'on a là — qui décide de demander au gouvernement en place d'intervenir toujours plus dans les compétences que sont celles du Québec.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, j'apprécie le débat que nous tenons aujourd'hui, mais

Le budget

j'aimerais demander à mon collègue s'il peut nous faire part de quelques réflexions sur l'état des finances de notre pays. De plus en plus, d'éminents économistes du monde entier nous disent que si nous continuons sur cette lancée, les générations futures de Canadiens en souffriront beaucoup.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, si je m'inquiète, comme mon collègue, des déficits monstrueux du gouvernement, qui n'a pas de plan nécessairement de retour à l'équilibre budgétaire, le ratio dette-PIB n'est pas nécessairement des plus apeurants pour autant.

Je peux comprendre que mon collègue ait une inquiétude, mais je m'inquiète plus de voir de l'argent fédéral utilisé à des fins qui ne relèvent pas du fédéral et servir dans des champs de compétence qui ne sont pas ceux du gouvernement. Mon inquiétude, finalement, c'est qu'Ottawa nous étouffe toujours un peu plus et que les Québécois n'en aient pas plus pour leur argent.

[Traduction]

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Madame la Présidente, je crois qu'il me reste environ une minute avant le début de la période des questions. J'aimerais d'abord dire que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Saint-Laurent.

Avant de passer à mes observations sur le budget, que je ne présenterai qu'après la période des questions, j'aimerais rendre hommage à un membre de la communauté italo-canadienne qui est malheureusement décédé il y a quelques semaines. Corrado Paina, de la Chambre de commerce italienne de l'Ontario, était une personne chère à notre communauté. Il a tant fait pour notre collectivité. C'était un ami, un mentor et une personne que j'ai beaucoup aimé fréquenter. Corrado Paina était unique en son genre. Nous sommes allés à la célébration de sa vie vendredi matin, et plusieurs centaines de personnes de notre communauté étaient là pour célébrer une personne remarquable qui a tant donné à notre communauté.

En 2017, Corrado Paina a aidé à organiser un voyage en Italie pour les représentants d'entreprises italo-canadiennes, une activité à laquelle j'ai participé lorsque le premier ministre s'est rendu en Italie pour le G7. Beaucoup plus que cela, c'était quelqu'un avec qui j'aimais me promener le long de la rue College, au centre-ville de Toronto, et parler de politique, d'économie et de philosophie. Au cours des neuf dernières années, il m'a toujours donné de précieux conseils et a toujours été un grand ami. Il nous manque, à moi et à beaucoup d'autres.

[Le député s'exprime en italien.]

[Traduction]

Je sais que Corrado Paina regarde bon nombre d'entre nous de là-haut et qu'il nous dit de continuer à faire du bon travail pour notre collectivité et pour tous les Canadiens.

J'ai hâte de reprendre le débat sur le budget après la période des questions.

Déclarations de députés

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Madame la Présidente, les événements douloureux qui se déroulent à Gaza affectent grandement beaucoup de gens au Canada, surtout les membres des communautés musulmanes et juives. Nous devons trouver des moyens d'exprimer pacifiquement nos désaccords tout en respectant la liberté d'expression ainsi que le droit de manifester et de se sentir en sécurité à l'école et dans les lieux de culte.

Bien des gens m'ont fait part de leur inquiétude face à la menace qui pèse sur les droits que leur confère la Charte. On s'efforce dans notre pays de marginaliser et de réduire au silence les voix palestiniennes, ainsi que de redéfinir et d'étiqueter à tort les symboles culturels, tel que le keffieh, comme des symboles terroristes. C'est inacceptable. Il est malhonnête et honteux de faire l'amalgame entre le soutien au peuple palestinien et le soutien à une organisation terroriste.

Comme la plupart des Canadiens, la plupart des manifestants demandent un cessez-le-feu, une aide humanitaire et le retour des otages et des prisonniers. À l'heure où le gouvernement met à jour sa stratégie de lutte contre le racisme, je lui demande instamment de se pencher sur le racisme antipalestinien et anti-arabe et de le définir.

* * *

LA JOURNÉE DE LA CONSTITUTION DE LA POLOGNE

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole en tant que député d'origine polonaise pour me joindre à la diaspora polonaise canadienne afin de célébrer la Journée de la Constitution de la Pologne. Cette journée commémore l'adoption de la Constitution le 3 mai 1791, l'une des premières constitutions modernes de la planète. Elle montre que, malgré l'occupation, la guerre et les communistes, la défense de la liberté de la démocratie chez les Polonais a perduré à travers les siècles.

La semaine dernière, le Canada et l'Alberta ont eu l'honneur d'accueillir le président polonais qui a exprimé l'enthousiasme de son pays pour un partenariat avec le Canada, notamment en ce qui concerne notre avenir énergétique. Du gaz naturel liquéfié à l'hydrogène en passant par le nucléaire, l'avenir est assurément prometteur. Lorsque je me suis entretenu avec le président Duda, nous avons tous deux réfléchi à la façon dont nos peuples prospèrent lorsque nous agissons.

À l'occasion de célébration de la Journée de la Constitution de la Pologne et, pour la première fois au Canada, du Mois du patrimoine polonais, rappelons-nous les principes de la démocratie, des droits de la personne et de la liberté que la Constitution de 1791 symbolise. Je souhaite une heureuse Journée de la Constitution à toutes les personnes d'origine polonaise au Canada et dans le monde entier.

* * *

L'ORGANISME TRACE THE LACE

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Madame la Présidente, Ottawa et d'autres villes sont aux prises avec un nombre de décès sans précédent attribuables aux opioïdes et aux benzodiazépines de

confection. Ces nouvelles substances nécessitent que nous actualisions nos stratégies d'intervention.

Nos enfants sont plus que de simples numéros. Chaque augmentation du nombre de décès par surdose représente un enfant, un membre de la famille ou un ami de quelqu'un. Il est essentiel d'obliger les trafiquants de drogue responsables de ces tragédies à rendre des comptes. S'ils ne subissent pas de conséquences, ils persisteront à inonder nos rues de leurs produits et à mettre nos jeunes en danger.

Je tiens à remercier Natalie Bergin, Jayne Egan et Janet Tonks d'avoir pris l'initiative et de s'être organisées afin de lutter contre ce problème important. Elles ont mis sur pied un organisme, Trace the Lace, afin que justice soit rendue aux enfants qui sont morts à cause de ces drogues. Faisons notre part pour soutenir Trace the Lace.

* * *

[Français]

LE 50^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE CHAVIGNY

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, mon école secondaire, l'École Chavigny, fête cette année son 50^e anniversaire.

L'école a accueilli ses premiers élèves au cours de l'année scolaire 1974. À l'époque, c'était encore la polyvalente Chavigny. Lors de son inauguration, l'école était située dans un champ, loin de tout, au bout de ce qui s'appelait encore Trois-Rivières-Ouest.

De nos jours, près de 2 000 élèves fréquentent l'école annuellement et un quartier de la ville de Trois-Rivières porte son nom. L'école se distingue notamment par son programme d'art dramatique, un programme au cours duquel les élèves développent leurs compétences en appréciation, en création et en interprétation de plusieurs œuvres théâtrales. Les finissants en théâtre ont l'honneur de représenter annuellement le Québec dans le cadre d'un festival de théâtre à l'étranger. Dans cet esprit, l'école Chavigny, membre du réseau ArtDraLa, accueille aussi le Festival international de théâtre francophone AQEFT. Une grande célébration aura lieu le 4 mai prochain pour souligner son 50^e anniversaire.

Je salue Jonathan Bradley, le directeur de l'école, en souhaitant qu'il ne trouve jamais mon dossier disciplinaire.

* * *

LOUISE BOURGAULT

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, engagée et dynamique sont les qualificatifs qui décrivent le mieux Louise Bourgault.

À la tête de la Chambre de commerce et industrie de Sherbrooke pendant 18 ans, lorsqu'on croisait Louise dans un événement professionnel, elle n'avait jamais l'air de se sentir obligée d'y être en raison de sa fonction. Le plaisir qu'elle semblait avoir à faire son travail en disait long sur l'importance qu'elle accordait à sa mission: le développement économique de Sherbrooke.

À plusieurs reprises, nous avons collaboré sur différents dossiers et son professionnalisme était sans faille. Toujours ouverte aux propositions d'initiative, je me souviens plus particulièrement de son implication dans le projet de forum sur la relance économique que nous avions organisé ensemble après les premiers mois de la pandémie.

Récemment, elle quittait ses fonctions afin de profiter d'une retraite bien méritée. Je lui souhaite de s'épanouir pleinement dans ses projets personnels et je la remercie au nom des Sherbrookoises et des Sherbrookoises de son dévouement pour le développement économique de Sherbrooke.

* * *

• (1405)

[Traduction]

MARK SNIDER

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, la citation suivante est tragique. Ces mots ne devraient jamais être prononcés, mais ce sentiment est trop souvent exprimé: « Je ne suis pas en colère contre mon bon garçon, je ne suis pas en colère contre ceux qui l'ont fait souffrir encore plus qu'il souffrait déjà. Je suis attristée pour ces personnes parce qu'elles ne comprennent pas la maladie mentale et j'espère qu'elles en prendront conscience. J'ai le cœur brisé et je suis frustrée que nous ne disposions pas des ressources nécessaires pour les personnes qui vivent avec une [maladie] mentale et pour celles qui voient leurs proches souffrir. Chaque jour, j'ai du mal à accepter que même si j'ai fait de mon mieux, cela n'a pas été suffisant. Je n'ai pas réussi à garder mon fils en vie. »

Confrontée à la pire situation qu'une mère puisse imaginer, Loui a décidé d'honorer la mémoire de son fils Mark en sensibilisant le public à la terrible maladie qui l'a emporté.

La maladie mentale, la santé mentale et le suicide touchent des personnes de tous les âges et de toutes les professions. Ces enjeux nous touchent tous, souvent au moment où nous nous y attendons le moins.

Il incombe à chaque élu dans cette enceinte de donner les outils nécessaires à nos professionnels de la santé pour lutter contre la maladie mentale sous toutes ses formes.

* * *

LA FÉDÉRATION JUIVE D'OTTAWA

M. Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner les 90 ans d'existence de la fédération juive d'Ottawa. Les origines de la fédération remontent à 1934, dans un contexte de montée de l'antisémitisme et des problèmes économiques causés par la Grande Dépression.

Dès le début, les congrégations Agudath Achim, Adath Jeshurun, Mackzikei Hadas et B'nai Jacob ont reconnu le pouvoir de l'unité, comprenant qu'elles étaient plus fortes ensemble. Grâce au leadership de visionnaires tels que le rabbin A. H. Freedman, Casper Caplan, Archibald Jacob Freiman, Thomas Schwartz, Norman Zagerman et le rabbin Reuven Bulka, la fédération a laissé une marque incroyable sur notre communauté d'Ottawa. Depuis 2005, la fédération a amassé plus de 107 millions de dollars pour la communauté juive. Elle a distribué gratuitement des milliers de livres juifs à Ottawa, et ce n'est pas tout.

L'histoire de la fédération juive d'Ottawa témoigne de la force et de la résilience de la communauté juive face à l'adversité. Dans les périodes de tension, comme aujourd'hui, la fédération continue de mener la lutte contre les préjugés, la discrimination et l'antisémitisme.

Déclarations de députés

Félicitations à la fédération juive d'Ottawa pour sa contribution au développement et au service de la communauté.

* * *

LE MOIS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, avril est le Mois mondial de lutte contre le paludisme. Le paludisme continue de faire des ravages dans le monde et, malheureusement, notre pays n'est pas épargné. En effet, le paludisme tue encore près de 500 Canadiens chaque année.

Lorsque survient une tragédie, certains transforment leurs souffrances en un mouvement de sensibilisation. C'est le cas d'Oluwu Ukpai, d'Halifax, qui s'est donné comme mission d'éradiquer le paludisme après avoir perdu sa fille de 16 mois, Goodness Oluwu Ukpai, des suites de cette maladie.

M. Ukpai joue un rôle central dans la sensibilisation au paludisme en organisant des séances de tam-tams pour sensibiliser le public à ce problème urgent. M. Ukpai et les membres de sa famille, les frères et sœurs de Goodness, sont célèbres chez eux au sein de l'inspirant groupe des Halifax Multicultural Drummers, et ils ont dirigé la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, le 16 avril dernier à Halifax, avec des invités spéciaux et des joueurs de tam-tams de diverses régions du continent africain. Des artistes et des membres de la communauté se sont rassemblés pour appuyer la cause et engager Halifax dans la lutte contre cette maladie.

La sensibilisation au paludisme s'intensifie, et nous devons maintenir cet élan. Je tiens à exprimer ma gratitude à Oluwu Ukpai pour son dévouement indéfectible.

* * *

• (1410)

L'ÉCONOMIE

M. Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, se nourrir, se chauffer et se loger n'a jamais coûté aussi cher.

Le premier ministre fait semblant que tout va bien, mais ce n'est pas le cas. Il est complètement dans le déni.

Pensons au coût de l'épicerie et du logement. Le coût de la vie n'est plus abordable pour qui que ce soit. Les déficits records du premier ministre ont fait grimper les taux d'intérêt à des sommets vertigineux, et le rêve d'accéder à la propriété est tout simplement réduit à néant.

Alors que les Canadiens peinent à se maintenir à flot, qu'a fait le premier ministre? Il les a fait couler à pic en augmentant la taxe sur le carbone de pas moins de 23 %, ce qui a fait grimper le prix de l'essence, de l'épicerie et de tout le reste.

Au Canada, des millions de personnes ont recours aux banques alimentaires. Ce n'est plus le pays dans lequel j'ai grandi. J'ai peine à le reconnaître.

Il est évident que le premier ministre n'en vaut tout simplement pas le coût. Les choses n'étaient pas ainsi avant l'arrivée du premier ministre. Elles ne seront plus les mêmes non plus après son départ, car les conservateurs feront baisser les prix en abolissant la taxe et en redressant le budget.

*Déclarations de députés***LES AMBULANCIERS CANADIENS**

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent que, lorsqu'ils demandent une aide médicale d'urgence, une équipe d'ambulanciers compatissants et compétents est prête à intervenir. Les Canadiens s'attendent à des soins de santé solides et adaptés, et les ambulanciers font partie intégrante de nos équipes d'intervention d'urgence.

Aujourd'hui, nous avons l'honneur d'accueillir une délégation d'ambulanciers de l'Association des paramédics du Canada sur la Colline du Parlement pour discuter des priorités en vue de faire reconnaître les ambulanciers pour les soins essentiels qu'ils prodiguent. Représentant près de 30 000 ambulanciers au Canada qui ont répondu à plus de 3 millions d'appels de service, l'Association des paramédics du Canada milite en faveur de l'avancement des services paramédicaux pour s'assurer qu'ils sont accessibles, adaptés, proactifs et sûrs.

Les ambulanciers sont essentiels à la sécurité de nos collectivités. Le gouvernement se réjouit à l'idée de poursuivre son travail avec l'Association des paramédics du Canada afin de servir les Canadiens et de leur offrir les services de premiers répondants qu'ils méritent.

* * *

LE COÛT DE LA VIE

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, après neuf années à dépenser sans compter, tout ce que le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate-libéral ont réussi à faire, c'est d'empiéter la vie des Canadiens.

Tandis que les familles de tout le pays ont du mal à joindre les deux bouts, le premier ministre continue de dépenser plus d'argent emprunté que jamais. Le prix de l'essence a augmenté de façon spectaculaire en raison de la taxe sur le carbone qui ajoute près de 20 ¢ le litre. Dans certaines régions du pays, cela fait des années qu'il n'a pas été aussi élevé. Les agriculteurs, ceux-là mêmes qui nourrissent le Canada et le monde doivent payer des milliers de dollars de plus chaque année pour mener leurs activités à cause de la taxe sur le carbone, qui a augmenté de 23 % au début du mois et qui continuera d'augmenter.

Compte tenu des dépenses inflationnistes du premier ministre, qui font grimper le coût de tout et qui gardent les taux d'intérêt à un niveau élevé, il n'est pas étonnant que les Canadiens s'appauvrissent. Il doit abolir la taxe sur les agriculteurs et les produits alimentaires en adoptant le projet de loi C-234 dans sa version initiale.

Les Canadiens ont besoin d'aide et, malheureusement, ils ne l'obtiendront pas de l'actuel premier ministre qui n'en vaut tout simplement pas le coût.

* * *

LES SURDOSES DE DROGUE AU CANADA

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, la principale cause de décès chez les enfants en Colombie-Britannique est la surdose.

Les surdoses sont responsables de plus de décès en Colombie-Britannique que les homicides, les suicides, les accidents et les maladies naturelles combinés. Depuis 2016, plus de 42 000 Canadiens ont tragiquement perdu la vie à cause de surdoses.

Après neuf ans, les politiques extrémistes du gouvernement néo-démocrate—libéral en matière de drogues ont littéralement transformé nos quartiers en zones de guerre, et les chiffres ont triplé. Incroyablement, le gouvernement veut aller encore plus loin et légaliser la cocaïne, la méthamphétamine, l'héroïne, le crack et le fentanyl. On consomme des drogues dures dans les terrains de jeux, les parcs, les cafés et même dans les hôpitaux.

Le NPD de David Eby a enfin admis que les politiques extrémistes du premier ministre en matière de drogues ont totalement échoué, laissant dans leur sillage des vies ruinées et des familles endeuillées. Le premier ministre doit mettre fin dès aujourd'hui à son expérience ratée en matière de drogues ou, mieux encore, se retirer et laisser un gouvernement conservateur plein de gros bon sens financer le traitement et la guérison afin de ramener nos proches à la maison.

* * *

[Français]

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, en cette dernière journée du Mois de la sensibilisation au cancer, j'aimerais porter à la tribune non seulement mon histoire personnelle, mais aussi celle de milliers de Lavallois. Depuis février 2013, je vis chaque jour avec de la gratitude pour ma rémission. Cependant, le cancer continue d'avoir des conséquences sur des vies, y compris sur celle de ma chère sœur Nina, qui est actuellement en traitement.

Laval possède une communauté résiliente, pleine de courage et de détermination. Chaque année, des familles, des amis et des voisins luttent contre cette maladie dévastatrice. Dans la lutte contre le cancer, chaque histoire est un rappel poignant de notre lutte commune. Chaque instant compte, chaque action a des effets et l'espoir d'une cure est une bouée à laquelle on s'accroche. Engageons-nous avec conviction pour que notre avenir soit un avenir sans cancer.

[Traduction]

Nina, je t'aime, ma sœur.

* * *

● (1415)

L'ITINÉRANCE

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, la crise de l'itinérance dans le nord de l'Ontario est devenue un drame social.

Les municipalités, les organismes et les systèmes de soins de santé sont à bout de souffle, mais le gouvernement dit aux organismes de première ligne de se préparer à des compressions massives. Le programme Vers un chez-soi est une bouée de sauvetage indispensable pour les collectivités du Nord, mais le gouvernement a dit au district de Cochrane, qui comprend Timmins, de se préparer à une réduction de 52 % de son financement. Sault Ste. Marie subira des compressions de 60 %, tandis que Sudbury et Nipissing subiront une réduction de 70 %. Cela va dévaster notre région et mettre en danger des personnes vulnérables.

Dans le budget de 2024, les libéraux se sont vantés des sommes qu'ils allaient investir dans le logement et les mesures pour les sans-abri. Les belles paroles ne permettront pas d'assurer la sécurité des gens. Le gouvernement fait fi des appels à la clarté lancés par les municipalités du nord de l'Ontario. C'est inacceptable.

Questions orales

Les gens qui vivent au nord posent une question simple à leurs députés libéraux: vont-ils se battre pour annuler ces compressions et veiller à ce que davantage de fonds soient mis sur la table pour lutter contre le cauchemar de l'itinérance dans le nord de l'Ontario?

* * *

[Français]

GILLES PERRON

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais souligner aujourd'hui la contribution remarquable d'un de mes prédécesseurs comme député du Bloc québécois de Rivière-des-Mille-Îles, l'honorable Gilles Perron.

Quand j'ai décidé de me présenter, Gilles m'a dit que si je n'usais pas une paire de chaussures pendant ma campagne électorale, je ne méritais pas de gagner. De plus, il me disait de bien profiter du soir de ma victoire, parce que dès le lendemain, on retourne en campagne électorale.

Pendant plus de onze ans, Gilles en a usé des paires de chaussures pour aller à la rencontre de ses concitoyens. Cependant, sa plus grande contribution politique, c'est que, grâce à lui, on reconnaît enfin aujourd'hui le syndrome de stress post-traumatique chez les anciens combattants. On parle d'un moment historique pour les gens qui ont défendu notre démocratie.

À quelques pas de son dernier souffle, je promets à Gilles d'honorer son legs politique au service des blessés invisibles. Pour Rivière-des-Mille-Îles, j'utiliserai encore mes chaussures en pensant à lui.

Gilles, nous vous aimons.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans, le gouvernement néo-démocrate—libéral ne vaut pas les drogues, le désordre, la mort et la destruction. En Colombie-Britannique, de plus en plus de gens meurent parce que les drogues mortelles financées par les contribuables envahissent les rues. Les terrains de jeux des enfants sont jonchés de seringues et de pipes à crack, et il est impossible pour les forces de l'ordre de faire leur travail et d'assurer la sécurité des collectivités.

Un an après que le premier ministre a rendu légaux le crack, l'héroïne, le fentanyl, la méthamphétamine et d'autres drogues en Colombie-Britannique, un nombre record de 2 500 Britannico-Colombiens ont perdu la vie à cause de la toxicomanie. L'année dernière, l'ancienne ministre des Dépendances nous a assuré que le gouvernement mettrait fin à cette expérience mortelle si les indicateurs de santé publique et de sécurité n'étaient pas atteints. Les deux signalent un échec, et le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique supplie aujourd'hui le premier ministre de les sauver de cette politique ratée, mais la ministre des Dépendances refuse de prendre des mesures immédiates.

Aujourd'hui, le premier ministre veut étendre sa politique ratée de drogues mortelles à la plus grande ville du Canada, Toronto, malgré l'opposition du premier ministre de la province.

Combien de Canadiens devront encore mourir avant que les néo-démocrates et les libéraux mettent enfin un terme à cette politique de décriminalisation des drogues qui a échoué?

* * *

LE COÛT DE LA VIE

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2024 promet d'offrir une vision du Canada plus juste et plus abordable pour chaque génération.

Dans ma circonscription, Mississauga—Erin Mills, les habitants, en particulier les jeunes, méritent d'avoir une chance équitable d'acheter leur propre maison. C'est pourquoi le budget de 2024 propose un plan ambitieux d'investissement dans davantage d'initiatives de logements abordables afin de libérer 3,87 millions de logements supplémentaires d'ici 2031 pour les Canadiens.

Le budget de 2024 investit également un milliard de dollars dans le programme national d'alimentation en milieu scolaire au profit de plus de 400 000 enfants canadiens, afin qu'aucun enfant de ce pays n'aille à l'école le ventre vide. Comme nous le savons, à ventre plein, esprit vif.

De nombreux aspects du budget de 2024 contribuent à renforcer la classe moyenne, et j'encourage tous les membres de la Chambre à soutenir ce budget.

QUESTIONS ORALES

● (1420)

[Français]

LA SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans, ce premier ministre n'en vaut pas le crime et les drogues.

Ses politiques extrêmes et radicales sur les drogues, appuyées par le Bloc québécois, ont fait tripler le nombre de morts par surdose. Dans le *Journal de Montréal*, on lit aujourd'hui « Seringues au sol, scènes dégradantes et débordements: un décor chaotique près d'un centre d'inhalation supervisé à deux pas d'une école à Montréal ».

Quand va-t-il renverser ses politiques radicales qui causent la mort?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la crise des opioïdes est terrible et fait des ravages partout au pays. Cependant, ce qu'elle exige en termes de réponse, ce n'est pas plus d'idéologie conservatrice. Ce sont des réponses basées sur la compassion, sur les soins de santé, sur la science et sur les processus qui ont fait leurs preuves.

Nous allons continuer de travailler en partenariat avec les provinces et avec les communautés pour répondre à cette crise de santé publique de façon rigoureuse et compatissante. C'est ce à quoi les Canadiens s'attendent.

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans, le premier ministre n'en vaut pas la drogue et les décès. Sa politique extrême et radicale sur la drogue a fait grimper de 380 % le nombre de décès par surdose en Colombie-Britannique. Au cours de l'année qui a suivi sa décriminalisation du crack, de l'héroïne et d'autres drogues dures dans les hôpitaux, les autobus municipaux, les cafés et les parcs où les enfants jouent, il y a eu un nombre record de 2 500 décès.

Le premier ministre va-t-il se rendre à la demande du gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique et recriminaliser ces drogues?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je viens de répondre à cette question.

La question à laquelle le chef de l'opposition n'a pas répondu, lui, c'est pourquoi il a choisi de continuer de courtiser des groupes nationalistes d'extrême droite comme Diagonol. Il refuse de dénoncer ces extrémistes qui ne croient pas que les Canadiens devraient vivre ensemble. Ils appellent plutôt à la guerre et disent aux gens de suivre leur instinct en conséquence.

Le chef du Parti conservateur du Canada sollicite activement le soutien de groupes de nationalistes blancs. C'est troublant. Il doit prendre la parole et présenter des excuses maintenant.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Chers collègues, la période des questions vient tout juste de commencer. Essayons de faire preuve de retenue.

Je demanderais au député de St. Albert—Edmonton de laisser les députés poser des questions et y répondre.

Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je condamne toujours l'extrémisme et le racisme, y compris de la part de l'homme qui a passé la première moitié de sa vie adulte à être raciste, à se déguiser avec d'affreux costumes racistes...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le chef de l'opposition sait que les attaques personnelles directes sont inappropriées.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je demande à tous les députés de garder leur calme.

Je vais demander au chef de l'opposition de reformuler sa question et de recommencer depuis le début.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je condamne également l'extrémisme d'un premier ministre qui donne des centaines de milliers de dollars pour lutter contre le racisme à une personne qui hait les Juifs et qui a suggéré de leur tirer une balle dans la tête. Je condamne un premier ministre qui permet au Corps des Gardiens de la révolution islamique, qui a assassiné 55 Canadiens, de continuer à opérer en toute légalité. Je condamne un premier ministre qui permet la consommation ouverte de crack, d'héroïne et de méthamphétamine et la présence d'armes dans les chambres d'hôpitaux, ce qui met en péril les infirmières, et dans les autobus scolaires à côté des enfants.

Le premier ministre va-t-il annuler ses politiques extrémistes qui causent des décès?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef d'en face nous montre un parfait exemple de leadership honteux et mou. Il serre la main de nationalistes blancs, puis sollicite activement le soutien des membres de ces groupes qui...

Des voix: Oh, oh!

● (1425)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Si la députée de Lethbridge a des problèmes avec la présidence, elle doit contester la décision de la présidence; toutefois, comme elle le sait, le fait de contester la décision de la présidence est contraire au Règlement de la Chambre. Je demande à la députée de bien vouloir retirer ses propos.

Mme Rachael Thomas: Monsieur le Président, j'ai dit que la présidence agissait de manière disgracieuse...

* * *

DÉSIGNATION D'UN DÉPUTÉ

Le Président: Madame Thomas, je dois vous désigner par votre nom pour n'avoir pas respecté l'autorité de la présidence.

Une voix: Elle a retiré ses paroles.

Le président: Conformément aux pouvoirs que m'accorde l'article 11 du Règlement, je vous ordonne de vous retirer de la Chambre et de toute participation par vidéoconférence pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

[Et Mme Thomas s'étant retirée:]

Le Président: Pour en revenir au point initial, je vais demander au premier ministre de recommencer et de bien vouloir, à l'instar de ce que j'ai demandé au chef de l'opposition, reformuler sa question d'une manière qui ne remet pas en question le caractère d'un député en particulier.

* * *

LA SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition nous montre encore une fois ce qu'il est prêt à faire pour gagner des votes en se livrant à des attaques personnelles. Il serre la main du dirigeant d'un groupe nationaliste blanc, il courtise activement les membres de ce groupe pour obtenir leur appui et s'imagine qu'il peut s'en tirer. Ce groupe préconise la violence contre les Canadiens 2ELGBTQI+, contre les hindous et les sikhs, et contre les musulmans et les juifs. Diagonol s'oppose à tout ce que nous défendons en tant que Canadiens et, pourtant, il ne dénonce pas ses membres ni ce qu'ils préconisent. C'est honteux.

Questions orales

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est faux, comme tout ce que dit le premier ministre. Il se sert de la peur et du mensonge, et de cette dernière distraction, parce qu'il ne veut pas accepter le fait qu'il est devenu tellement extrême et radical que même le NPD de la Colombie-Britannique prend ses distances en ce qui concerne la décriminalisation du crack, de l'héroïne, de la méthamphétamine et d'autres drogues dures dans les chambres d'hôpital, ce qui oblige des infirmières à cesser d'allaiter leurs bébés de peur que l'air contaminé se retrouve dans leur lait maternel.

Pourquoi n'interdit-il pas ces drogues?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition refuse toujours de condamner ces groupes. Un chef qui a besoin de l'appui d'un groupe de nationalistes blancs d'extrême droite pour recueillir des fonds et s'approcher du pouvoir n'est pas digne d'une charge publique. Il est en politique depuis 19 ans. Il agit en toute connaissance de cause et il croit pouvoir s'en tirer à bon compte. Il a fait le choix de courtiser des nationalistes blancs. Ce n'est pas un accident. Il fait aussi le choix de persister, dans sa quête de votes, à ne pas les condamner et à ne pas condamner tout ce qu'ils représentent.

Une voix: Oh, oh!

Le Président: Pour la deuxième fois, je demande au député de St. Albert—Edmonton de s'abstenir d'intervenir tant qu'il n'a pas la parole.

Le chef de l'opposition a la parole.

• (1430)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre fait le choix de mettre en œuvre des politiques extrémistes qui tuent 2 500 Britanno-Colombiens chaque année. Depuis que le NPD lui a demandé de faire marche arrière concernant la politique radicale des libéraux, qui était aussi celle des néo-démocrates, 22 Britanno-Colombiens sont morts par suite d'une surdose de drogue, mais il continue de laisser les drogues tuer des gens dans les hôpitaux et les transports en commun.

Quand mettra-t-on fin à la politique cinglée de ce premier ministre cinglé?

Le Président: Non, ce n'est pas acceptable. Il se passe ici aujourd'hui un certain nombre de choses qui ne sont pas acceptables. Je demande à tous les députés de bien vouloir garder leur calme.

Je vais demander deux choses. Premièrement, je demande au chef de l'opposition de retirer le terme qu'il a employé, qui est considéré comme non parlementaire.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je remplace le mot « cinglé » par « extrémiste ». Le premier ministre est un...

Le Président: Je demande encore une fois au chef de l'opposition de se contenter de retirer ce commentaire.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je vais le remplacer par « radical ». C'est ce qui qualifie la politique du premier ministre.

Le Président: Non, je ne demande pas un remplacement: je demande au député de se contenter de retirer son commentaire.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je remplace le mot « cinglé » par « extrémiste ».

Le Président: Je demande pour la dernière fois au chef de l'opposition de bien vouloir se contenter de retirer son commentaire.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je me contente de retirer ce mot pour le remplacer par l'autre adjectif que j'ai mentionné.

* * *

DÉSIGNATION D'UN DÉPUTÉ

Le Président: Monsieur Poilievre, je dois vous désigner par votre nom pour n'avoir pas respecté l'autorité de la présidence.

Conformément aux pouvoirs que m'accorde l'article 11 du Règlement, je vous ordonne de vous retirer de la Chambre pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

[*Et M. Poilievre s'étant retiré.*]

• (1435)

Le Président: Le deuxième point que je souhaitais soulever, c'est que j'ai entendu quelqu'un chahuter à l'autre bout de la Chambre. Je n'ai pas pu voir de qui il s'agissait, mais je demande à tous les députés de se comporter d'une manière digne de la Chambre.

Le premier ministre a la parole.

* * *

LA SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si le chef de l'opposition veut parler d'extrémisme, il faut rappeler qu'il y a une semaine, il s'est rendu dans un campement de Diagonon. Diagonon trouve inacceptable qu'au Canada, les minorités bénéficient des mêmes protections que tout le monde et que ces droits soient protégés par la Charte.

Pas plus tard qu'hier, une semaine après la rencontre du chef conservateur avec...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je demanderais au député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes de ne prendre le micro que lorsqu'on lui permet de poser une question.

Il reste 15 secondes au premier ministre pour terminer sa réponse.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, cette association du chef de l'opposition avec Diagonon et son dégoût pour les droits protégés par la Charte l'ont amené, pas plus tard qu'hier, soit une semaine après sa rencontre avec des membres de Diagonon, à prononcer un discours dans lequel il a promis d'outrepasser la Charte des droits et libertés, les droits des Canadiens et notre système de justice. Cette déclaration...

Le Président: Le député de Beloeil—Chambly a la parole.

* * *

[*Français*]

LE BUDGET

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je me permets de vous féliciter pour avoir fait preuve de gros bon sens.

Questions orales

Si la présidence veut davantage de questions, nous sommes prêts à en poser plein.

Force est d'admettre que de programmes de rachat des armes à feu en système de paie Phénix, en émission de visas, en McKinsey et en GC Strategies, le gouvernement a une gestion très chaotique. Plutôt que de faire ingérence dans les compétences du Québec et des provinces, pourquoi ne se contente-t-il pas de faire des transferts sans condition?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en tant que premier ministre, j'ai la responsabilité de me préoccuper de tous les Canadiens d'un bout à l'autre de ce pays. En tant que député de Papineau et fier Québécois, je vais certainement me pencher sur le sort de mes concitoyens québécois aussi. C'est pour cela que nous travaillons main dans la main avec les provinces d'un bout à l'autre du pays pour fournir les services, les soins et l'appui dont les Canadiens ont besoin dans ces moments difficiles.

Nous allons continuer d'être là pour investir dans les communautés, pour investir dans les Canadiens et pour investir dans leur avenir en partenariat avec les provinces et les municipalités.

* * *

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, nous en parlerons du « main dans la main avec les provinces », mais, après des fariboles dignes de Pinocchio, voilà que les conservateurs votent avec les libéraux. Ils partagent avec eux l'obsession d'empiéter sur les compétences des provinces.

Malgré une demande de tous les premiers ministres — « main dans la main », mon œil —, les libéraux et les conservateurs votent contre une motion sur le respect des compétences du Québec.

Puis-je faire une suggestion tant aux conservateurs qu'aux libéraux? S'ils s'intéressent au Québec, qu'ils lisent le programme du Bloc québécois.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le programme du Bloc québécois consiste à créer des chicanes entre le Québec et Ottawa.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes là pour investir dans l'avenir des Québécois. Nous sommes là pour investir dans les familles, dans les aînés. Nous sommes là pour offrir des soins dentaires, à partir de demain, aux aînés du Québec comme à ceux de partout au Canada. Nous sommes là pour investir pour davantage de places en garderie et pour travailler avec le gouvernement du Québec sur des investissements dans des technologies vertes et dans un avenir plus prospère pour tous.

Nous sommes là pour travailler, non pour nous chicaner, et nous allons continuer de le faire.

* * *

● (1440)

LE LOGEMENT

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, quelle journée! Je suis content que les adultes soient toujours dans cette pièce.

Une personne sur quatre est incapable de vivre dignement au Québec. C'est énorme. C'est 2 millions de personnes. Le seuil mini-

mum pour vivre à peu près correctement, 25 % des Québécois vivent en dessous. Ils sont trop serrés pour se payer ce dont ils ont besoin. Pendant ce temps, les libéraux donnent des cadeaux aux pétroliers.

Sachant que l'habitation est la plus grosse dépense des familles, quand est-ce que les libéraux vont bâtir des logements que les Québécois seront capables de se payer?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est justement la raison pour laquelle nous avons mis l'accent, dans ce dernier budget, sur la création d'une chance équitable pour chaque génération.

Une grande partie de ces investissements du budget de 2024 est justement axée sur l'habitation, sur le logement abordable, pour assurer que les jeunes, les millénariaux et la génération Z peuvent entrevoir un avenir dans lequel ils vont pouvoir acheter une maison, se payer un loyer et voir ce loyer utilisé activement pour bâtir une cote de crédit qui va leur permettre d'avoir une hypothèque.

Nous sommes là pour investir avec le plan le plus ambitieux en matière de logement que le Canada n'ait jamais vu.

* * *

[Traduction]

LES PENSIONS

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens méritent de prendre leur retraite avec dignité et ils peuvent le faire grâce au Régime de pensions du Canada, qui jouit d'une renommée mondiale. Or, Danielle Smith tente de soustraire l'Alberta à ce régime, et le chef du Parti conservateur a passé toute sa carrière à s'en prendre aux pensions des travailleurs alors qu'il bénéficie lui-même d'une pension de l'État.

Les néo-démocrates ripostent: aujourd'hui, j'ai présenté un projet de loi pour mettre le Régime de pensions du Canada à l'abri des conservateurs et donner leur mot à dire aux Canadiens et aux Albertains quant à l'avenir de leur régime.

Les libéraux appuieront-ils mon projet de loi ou se rangeront-ils du côté des conservateurs, qui sont obnubilés par les compressions?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes heureux que le NPD se rallie à nous dans la lutte pour protéger le Régime de pensions du Canada. D'ailleurs, l'une des toutes premières choses que nous avons faites en tant que gouvernement — c'était environ six mois après notre arrivée au pouvoir — a été de renforcer le Régime de pensions du Canada au bénéfice des générations futures.

Nous continuerons à faire obstacle aux conservateurs qui, depuis des décennies, s'insurgent contre le Régime de pensions du Canada. Le projet de l'Alberta de démanteler le Régime de pensions du Canada, ce qui mettrait en péril les pensions de millions d'Albertains âgés, est absolument irresponsable.

Nous continuerons à défendre le Régime de pensions du Canada et nous serons pour ce faire heureux de nous joindre à tous les députés de la Chambre.

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, Dieu fasse que le premier ministre reste parmi nous en ce mardi.

Le premier ministre a dit qu'il travaillait main dans la main avec les provinces et qu'il voulait surtout s'assurer que tout le monde a de bons services de la part du gouvernement canadien, et ce, pour les citoyens de l'ensemble du Canada. Dans un certain nombre de secteurs, cela relève des provinces.

Est-ce que je comprends que le premier ministre dit que lorsque c'est le Québec ou les provinces qui livrent les services, c'est moins bon que quand c'est Ottawa qui livre les services?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis inquiet pour mes amis du Bloc québécois. En fait, je ne les reconnais plus.

Ils nous disaient au début que le logement, c'était important, mais les conservateurs leur disent de voter contre et ils votent contre.

Ils sont venus ici et ils nous ont dit que les aînés, c'était important, mais les conservateurs leur disent de voter contre et ils votent contre.

Ils disent que la lutte contre les changements climatiques, c'est important. Les conservateurs leur disent de voter contre, ils votent contre.

Je suis inquiet. Le parti souverainiste, à force d'écouter les conservateurs, est en train de perdre sa propre souveraineté.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je comprends qu'il y avait moins de préparation, mais, hier, les conservateurs, les libéraux et même le NPD — je dis « même » parce que ça va un peu ensemble — ont voté contre un amendement du Bloc québécois qui disait que le budget était correct, car nous ne sommes pas des mauvais joueurs, mais qu'il fallait respecter les compétences du Québec et des provinces.

Tous ceux qui s'appellent fédéralistes dans la cabane ont voté contre le Bloc québécois. J'espère que même le ministre a compris ça.

● (1445)

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, quelque part, le Bloc québécois a floué les Québécois.

Ils ont se sont fait élire en disant qu'ils allaient à Ottawa pour défendre le logement, mais ils votent contre. Ils ont dit qu'ils allaient à Ottawa pour défendre la lutte contre les changements climatiques, mais ils votent contre. Ils vont à Ottawa pour défendre les aînés et les jeunes, mais ils votent avec les conservateurs et votent contre.

Est-ce que le Bloc québécois se rend compte qu'aujourd'hui, il devient une succursale: la succursale séparatiste du Parti conservateur?

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, Québec vient d'annoncer 603 millions de dollars pour

Questions orales

freiner le déclin du français. La majorité des sommes servira à la francisation des travailleurs étrangers temporaires.

C'est une bonne nouvelle pour la vitalité de la langue française, mais ça ne suffira pas, parce que la majorité des travailleurs étrangers relèvent exclusivement du gouvernement fédéral par le truchement du Programme de mobilité internationale et le fédéral n'a aucune exigence linguistique. Puisque les libéraux reconnaissent le déclin du français, ils doivent aussi fournir leur part d'effort.

Est-ce que le gouvernement va écouter la demande du Québec et intégrer des exigences de connaissance du français pour les travailleurs étrangers sous sa responsabilité?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, c'est clair que nous voulons appuyer la francisation. Nous avons versé 5,4 milliards de dollars au Québec depuis 2015, justement pour la francisation au Québec, puis ça marche bien.

Je sais que le Bloc québécois est perçu comme une machine à chicane, mais je souligne quand même l'apport du député d'en face, quand il a milité pour s'assurer que les époux, les conjoints, les conjoints, les gens qui viennent ici pour étudier en sciences de l'infirmerie pourront rester ici. Ça va augmenter le nombre de gens qui sont ici de façon temporaire, mais c'est le bon travail que nous pouvons faire parce que le gouvernement du Québec l'a exigé.

Puis, nous avons travaillé avec le Bloc québécois pour nous assurer de renforcer le système de soins au Québec.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le délai de traitement des dossiers prioritaires dans le cadre du programme des voies d'accès à la résidence permanente pour les résidents de Hong Kong est passé de 6 à 21 mois. Les retards dans le traitement des demandes de résidence permanente ont pour conséquence que des permis de travail et des permis d'études vont expirer, que des couvertures d'assurance-maladie prendront fin et que des enfants ne pourront plus poursuivre leurs études. Des Hongkongais seront renvoyés dans leur pays où, en raison de la loi draconienne sur la sécurité nationale, ils seront confrontés à une recrudescence des détentions et des arrestations arbitraires.

Le ministre reviendra-t-il à la moyenne de 6 mois pour le traitement prioritaire dont bénéficient les résidents de Hong Kong et renouvellera-t-il automatiquement leur permis de travail ou d'études pendant qu'ils attendent une décision?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous restons solidaires de la population de Hong Kong. Nous travaillerons sur les délais de traitement. Nous continuons d'accompagner les personnes qui demandent l'asile au Canada, et cela ne changera pas.

*Questions orales***LA SANTÉ**

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, depuis des décennies, les gens de la Baie-James peinent à venir à bout du sous-financement des services de santé. C'est du racisme systémique. Toutes les régions méritent des services hospitaliers adéquats. Un hôpital digne de ce nom était enfin sur le point d'être bâti dans la région sanitaire de Weeneebayko, mais voilà qu'à la dernière minute, les libéraux se sont retirés. Même Doug Ford amène la province à la table.

La ministre expliquera-t-elle pourquoi elle a imposé autant de contraintes à l'autorité sanitaire pour ensuite se contenter de lui dire que les libéraux n'avaient pas l'intention de financer ce projet dont les gens ont grandement besoin?

L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de ses années de militantisme et je tiens à le rassurer en lui disant que j'ai parlé de ce projet avec le grand chef Fiddler pas plus tard que la semaine dernière. Nous travaillons avec la province et la région pour que tout le monde ait accès à des soins de qualité, peu importe l'endroit où l'on vit.

* * *

LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, la désinformation, l'extrémisme, la haine et la violence sont en hausse partout dans le monde, y compris ici, au Canada. Je sais que le gouvernement prend très au sérieux la lutte contre l'extrémisme de droite. Il est donc honteux que le chef de l'opposition fraie et se fasse prendre en photo avec des membres de factions que nos organismes de sécurité nationale qualifient de groupes d'extrême droite qui sont enracinés dans le nationalisme blanc et qui font la promotion de la haine et de la violence.

Le gouvernement pourrait-il dire à la Chambre à quel point il est important de condamner et de réprimer ces groupes d'extrême droite en raison de la menace réelle qu'ils représentent?

● (1450)

L'hon. Kamal Khera (ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, alors que, dans le budget, nous investissons 273 millions de dollars dans le tout premier plan d'action du Canada pour lutter contre la haine, le chef de l'opposition officielle alimente la haine en s'acoquinant avec des partisans de l'extrémisme blanc d'extrême droite...

Le Président: La présidence a rendu des décisions sur le fait de prêter des intentions aux députés. Je demande donc à la ministre de bien vouloir corriger sa déclaration de manière à respecter tous les députés.

L'hon. Kamal Khera: Monsieur le Président, tandis que le gouvernement choisit très ouvertement le vivre-ensemble, le chef de l'opposition choisit très ouvertement de courtiser des extrémistes de droite. C'est extrêmement irresponsable et c'est dangereux. Il doit des excuses aux Canadiens et il doit dénoncer ses propres rapprochements avec ces groupes.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le Québec n'atteindra pas ses objectifs de francisation s'il fracasse chaque année des records de personnes à franciser.

Le Québec ne peut pas continuer à accueillir 54 % des demandeurs d'asile de tout le Canada tout entier. C'est une question de justice sociale pour les personnes qu'on n'arrive plus à loger, plus à éduquer, et, même, parfois plus à nourrir. Oui, la société québécoise est aussi une question d'intégration, parce qu'on a le devoir de fournir à ces gens tous les outils nécessaires pour un accueil réussi.

Est-ce que le ministre va enfin annoncer une répartition équitable des demandeurs d'asile entre le Québec et les provinces?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, des fois, je me demande si le Bloc québécois ne confond pas volonté et capacité d'accueil.

Ce qui est clair, c'est que le Québec fait plus que sa juste part. Cependant, 54 %, c'est un chiffre qui est exagéré. Si on regarde tous les volets humanitaires qu'accueille le Québec, ça descend à 24 ou 25 %. Oui, le Québec en fait plus. Il est clair qu'il faut faire un travail plus concerté avec le gouvernement du Canada, mais ça prend ce partenariat entre le Canada et le Québec qu'on a et sur lequel on va continuer à travailler.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, la volonté d'accueil est réelle.

Le Québec n'arrivera pas à contrer le déclin du français si le fédéral travaille dans le sens inverse. Ottawa est responsable des deux tiers de l'immigration temporaire au Québec avec le Programme de mobilité internationale et les demandeurs d'asile. Le fédéral ne prend pas ses responsabilités, que ce soit en francisation des travailleurs ou en accueil des demandeurs d'asile. Ottawa est le grand responsable de la hausse fulgurante des besoins de francisation au Québec et il ne fait rien.

Les libéraux répètent constamment qu'il faut en faire davantage pour protéger le français. Pourquoi refusent-ils d'en faire davantage pour protéger le français?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, ce qui est très clair, c'est que nous serons là pour le Québec pour en faire davantage pour appuyer le fait français au Québec, notamment avec 54 milliards de dollars que nous avons contribués depuis 2015. Ce n'est pas rien.

Je pourrais lancer une question au député d'en face: s'il pense qu'on devrait accueillir plus de demandeurs d'asile d'Haïti, est-ce qu'il accepterait d'en prendre plus au Québec?

* * *

LE LOGEMENT

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, c'est dans ce contexte beaucoup plus civilisé et parlementaire que j'annonce que le budget de 2024 présente un plan générationnel visant à construire plusieurs millions de logements pour les Canadiens.

Nous savons déjà que les travailleurs de métiers spécialisés seront la clé du succès de la construction de ces nombreux logements. De plus, la conférence des Syndicats des métiers de la construction du Canada a lieu en ce moment ici même, dans la région de la capitale. Comment le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles peut-il nous assurer que notre gouvernement dispose de la main-d'œuvre nécessaire pour accomplir ce travail partout au pays?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de Mada-waska—Restigouche de sa question.

J'étais de passage hier à la conférence des Syndicats des métiers de la construction du Canada afin de discuter avec les gens de la façon dont nous allons contrer la crise du logement au Canada. Le budget de 2024 prévoit des dizaines de millions de dollars pour financer la formation et l'apprentissage des travailleurs d'un océan à l'autre afin qu'ils construisent les logements des Canadiens pour les prochaines décennies. Les métiers spécialisés seront le moteur de cet effort. Nous allons garantir qu'ils ont tout ce dont ils ont besoin pour accomplir le travail.

* * *

• (1455)

L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, *La Presse* nous apprenait récemment l'existence du programme de marchandises surannées et excédentaires de l'Agence des services frontaliers du Canada. En gros, c'est un programme qui vise à donner de l'argent aux commerçants qui jettent leurs marchandises en trop. On parle de marchandises non périssables.

Par exemple, imaginons que j'ai un commerce de jeans. J'importe un nouveau modèle et je me retrouve avec des invendus qui sont démodés. J'ai deux choix: ou bien je les jette aux vidanges et Ottawa me rembourse les frais de douanes, ou bien je les donne à un organisme de bienfaisance, et je n'ai pas une cenne. C'est une belle invitation au gaspillage.

Qui à Ottawa trouve que ça, c'est une bonne idée?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je n'étais pas au courant des faits relatifs à un cas particulier. S'il nous demande si nous sommes en faveur de ce genre de gaspillage, je partage, je crois, son opinion. La réponse, évidemment, est non.

C'est avec plaisir que je parlerai à l'Agence des services frontaliers du Canada pour voir si c'est possible de trouver une autre solution.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, en tout cas, aujourd'hui, le niveau moyen des questions a drastiquement augmenté, mais pas celui des réponses.

C'est plus de 20 millions de dollars que l'Agence des services frontaliers du Canada a remboursés à des commerces pour qu'ils jettent leurs marchandises aux poubelles après avoir pris soin de les

rendre inutilisables, alors que les banques alimentaires sont surchargées de demandes parce que les temps sont durs.

Ottawa finance le gaspillage au détriment de la solidarité sociale. Ça n'a pas de sens. Le ministre de la Sécurité publique va-t-il revoir ce très mauvais programme qui pénalise la générosité et encourage le gaspillage?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, c'est absolument sûr que nous allons revoir précisément les faits que mon honorable collègue a présentés parce que je partage évidemment son inquiétude concernant cette situation.

Ce sera avec plaisir, comme je l'ai dit, que je ferai le suivi avec l'Agence des services frontaliers du Canada. J'ai bien hâte de le faire.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, avril est le Mois de la sensibilisation au cancer. Même si le mois tire à sa fin, les campagnes de sensibilisation axées sur le cancer demeurent aussi pertinentes que jamais.

Selon la Société canadienne du cancer, deux Canadiens sur cinq recevront un diagnostic de cancer au cours de leur vie. On estime que, en 2023 seulement, 239 000 Canadiens ont reçu un nouveau diagnostic de cancer.

Le ministre de la Santé peut-il informer la Chambre des mesures que prend le gouvernement pour soutenir les Canadiens touchés par le cancer?

L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Scarborough—Agincourt de ses efforts soutenus pour défendre cette cause.

Elle sait très bien, comme tous nos collègues et moi, que très peu d'entre nous vivront leur vie sans être touchés par le cancer. Il est impératif que nous fassions tout ce que nous pouvons.

Je prends un instant pour saluer la Société canadienne du cancer, la Société du cancer du sein du Canada et toutes les personnes qui travaillent sans relâche pour faire avancer cette cause. Au cours des cinq dernières années, nous avons investi 1 milliard de dollars dans la recherche de pointe ainsi que dans l'amélioration de la prévention et du traitement du cancer. Nous prenons des mesures essentielles en matière de prévention. Ensemble, nous pouvons vaincre le cancer.

* * *

LE MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, la localité de Port Renfrew, dans ma circonscription, compte sur la pêche récréative, qui est le principal moteur économique de la région, avec des recettes estimées à 26 millions de dollars par saison.

Questions orales

Cependant, les libéraux envisagent de mettre un terme à cette importante activité économique sans toutefois fournir de données crédibles pour justifier l'arrêt de la pêche. Cette décision va nuire à l'économie locale et dévaster la collectivité, y compris la Première Nation des Pacheedahts.

C'est une honte. Pourquoi les libéraux mettent-ils en péril l'économie de Port Renfrew avec ces fermetures de pêche injustifiées et punitives?

M. Mike Kelloway (secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, je suis allé en Colombie-Britannique pour parler à de nombreuses Premières Nations au sujet d'une foule d'enjeux importants pour elles et leurs collectivités. Je sais que cette pêche dite récréative est tout aussi importante d'un point de vue alimentaire et cérémoniel, d'un point de vue culturel et dans une perspective économique. Je vais sous peu organiser une rencontre avec le député d'en face afin que nous puissions discuter de cela.

* * *

• (1500)

LA FISCALITÉ

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, pour la plupart des Canadiens, aujourd'hui, c'était la date limite pour produire une déclaration de revenus, et grâce aux pressions du NPD, les riches paieront sensiblement davantage. Contrairement au chef conservateur, qui, lorsqu'il était au pouvoir, a donné 60 milliards de dollars aux entreprises, les néo-démocrates préfèrent financer des services publics essentiels, comme les soins dentaires et l'assurance-médicaments.

En cette ère de cupidité omniprésente des entreprises, les libéraux, comme d'habitude, continuent de passer sous silence la nécessité d'une véritable équité fiscale. Nous avons encore un système qui permet aux riches entreprises d'éviter de payer 30 milliards de dollars en impôts en un an.

Le gouvernement a-t-il une idée du montant dont les Canadiens les plus riches priveront le Canada cette année?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce budget vise l'équité pour toutes les générations. Il s'agit de faire les investissements essentiels dans le logement, dans l'abordabilité et dans la croissance économique.

Nous sommes d'accord sur l'idée qui sous-tend la question, c'est-à-dire que pour financer ces investissements, il faut demander à ceux qui réussissent le mieux dans la société de contribuer un peu plus. C'est pourquoi, dans le budget, nous proposons d'augmenter le taux d'inclusion des gains en capital. Nous espérons que tous les députés appuieront cette mesure.

Le Président: Chers collègues, cela nous amène à la fin des questions indiquées par les différents whips à la Chambre. La période des questions va maintenant se poursuivre pendant encore cinq minutes, et nous donnerons la parole à d'autres députés qui se leveront, tout en maintenant un certain équilibre.

[Français]

L'honorable député de Kitchener-Centre se lève, mais, malheureusement, il n'est pas prévu qu'un député indépendant pose de question aujourd'hui.

Je cède la parole à l'honorable députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

* * *

LES ARMES À FEU

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a fait connaître sa décision de reporter une fois de plus le programme de rachat obligatoire des armes d'assaut. Comme la Société canadienne des postes refuse de recevoir les armes prohibées et comme, une fois de plus, Ottawa a négligé de planifier ce programme, les libéraux ont décidé de reporter tout ça à 2025, avec pour résultat que ce sont sans doute les conservateurs qui décideront de l'avenir de ce programme.

Pourquoi ne s'occupent-ils pas sérieusement de leurs responsabilités plutôt que de mettre ça entre les mains des conservateurs?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je remercie notre collègue de la question. Comme elle le sait très bien, au gouvernement, nous partageons complètement son appui pour un programme de rachat des armes à feu de type militaire. Je ne partage pas cependant son pessimisme face aux prochaines élections fédérales.

La bonne nouvelle, c'est que nous sommes déjà au travail afin d'élaborer un programme de rachat qui sera en place cette année et l'année prochaine. Nous nous sommes engagés à racheter ces armes à feu et c'est précisément ce que nous allons faire.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, s'il n'y a pas de programme de rachat des armes d'assaut d'ici un an, on aura perdu une décennie de travail et on continuera de mettre en péril la sécurité de la population pour une autre décennie. Les libéraux n'ont pas le droit de trahir leur engagement à ce point-ci. Ils n'ont pas le droit de manquer de courage. Ils n'ont pas le droit de pelleter la responsabilité des armes d'assaut à des irresponsables qui veulent les garder en circulation.

J'en appelle au sens de l'État du ministre de la Sécurité publique: va-t-il bouger avant qu'il soit trop tard?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je le répète encore une fois, nous avons absolument l'intention de respecter l'engagement que nous avons pris auprès des Canadiens pour le rachat de ces armes que nous avons rendues illégales.

Nous allons continuer de travailler d'une façon très précise afin de nous assurer que l'engagement que nous avons pris il y a plusieurs années de mettre en place un programme efficace de rachat sera bel et bien tenu. Nous n'allons pas nous arrêter avant d'avoir fini ce travail.

[Traduction]

LES PENSIONS

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, le comité consultatif sur la pension a approuvé la retraite après 25 ans de service pour les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada. Ces femmes et ces hommes de première ligne défendent et appliquent la loi, en plus de veiller à la sécurité du commerce et des déplacements au pays. Ils ne sont pas traités sur un pied d'égalité avec les autres agents. Pourquoi la présidente du Conseil du Trésor ne fait-elle rien à propos de cette cause pour l'égalité?

La présidente du Conseil du Trésor interviendra-t-elle pour assurer un traitement équitable pour les femmes et les hommes de première ligne qui nous protègent?

• (1505)

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, en fait, dans le cadre du processus de conciliation, le gouvernement du Canada et l'Alliance de la fonction publique du Canada participent à des audiences de la Commission de l'intérêt public, de concert avec le groupe des services frontaliers. Nous attendons la décision de cet organe. Nous croyons que les négociations sont la meilleure façon de parvenir à une entente.

Nous sommes impatients de lire le rapport de la Commission de l'intérêt public et de collaborer étroitement avec nos pendants. Nous avons bon espoir que les recommandations de la commission fourniront aux deux parties un plan pour progresser, comme ce fut le cas lors d'autres interventions de la commission dans le passé.

* * *

LES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, partout au pays, les personnes handicapées vivent dans la pauvreté de façon disproportionnée. En réponse à leurs revendications, le gouvernement s'est engagé, en 2021, à mettre en place une prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Après des années de plaidoyer, la proposition du budget de 2024 ne correspond en rien aux demandes de la communauté des personnes handicapées. Personne n'a demandé 200 \$ par mois. Personne n'a demandé l'utilisation du crédit d'impôt pour personnes handicapées. Personne n'a demandé à attendre jusqu'en juillet 2025.

La ministre pourrait-elle nous dire qui a demandé ce qui est proposé comme prestation canadienne pour les personnes handicapées?

L'hon. Kamal Khara (ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, la prestation canadienne pour les personnes handicapées est une étape importante de notre engagement indéfectible à créer un Canada plus inclusif et plus juste. Dans le budget de 2024, nous avons engagé plus de 6 milliards de dollars à titre d'investissement initial pour la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Il s'agit de la toute première prestation fédérale conçue pour les personnes handicapées.

Nous reconnaissons qu'il y a encore du chemin à faire et nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de récupération des autres prestations pour les personnes handicapées.

Le budget

Il s'agit de la prochaine étape du parcours de la prestation canadienne pour les personnes handicapées, et non de la destination.

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour la tenue d'un débat exploratoire sur la politique de décriminalisation des drogues et sur les surdoses de drogues toxiques plus tard aujourd'hui.

Des voix: Non.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'était toute une période des questions. Je suis certaine que, comme moi, bien des députés reconnaîtront vos efforts pour maintenir le décorum dans ces circonstances difficiles.

Ce dont je veux parler, en tout respect, c'est du fait qu'on identifie, à tort, les députés du Parti vert qui siègent ici en tant qu'indépendants. Je voudrais demander, monsieur le Président, que votre bureau réfléchisse à notre rôle et considère que la pratique consistant à accepter une liste des intervenants de la part des whips des partis de l'opposition n'est pas une règle de la Chambre, mais une coutume et une pratique courante. La règle veut que vous soyez le seul à pouvoir donner la parole aux députés et que vous soyez le seul à pouvoir décider qui a attiré votre attention.

Si vous êtes disposé à le faire, monsieur le Président, je vous proposerais de voir ce qui se fait au palais de Westminster, où des demandes écrites sont présentées à la présidence la veille d'une séance, de façon à assurer le maintien de l'ordre à la Chambre et à éviter que les whips des partis prennent le contrôle pour répondre à leurs exigences partisans plutôt que de travailler au maintien du décorum.

Le Président: Je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands de son intervention qui, comme toujours, a été éclairante. La présidence tiendra compte de ces informations.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DE LA MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur et un privilège de prendre la parole à la Chambre. Normalement, je dirais que c'est la Chambre la plus honorable, mais après les événements d'aujourd'hui, je n'en suis plus tout à fait certain.

Le budget de 2024 contient des mesures qui permettront de continuer à bâtir une économie forte, une économie inclusive.

L'un des secteurs dont j'aimerais parler se trouve ici, en Ontario, et c'est celui de l'automobile. C'est un secteur dont je me suis occupé pendant 15 ans dans le secteur privé avant de me lancer dans la vie publique.

Le budget

Ce que nous avons annoncé la semaine dernière et ce que nous avons fait en collaboration avec Honda change la donne pour le secteur de l'automobile ici au Canada. Cela change la donne pour Honda. Il s'agit du plus grand investissement jamais réalisé par Honda en Amérique du Nord, soit 15 milliards de dollars pour construire une usine d'assemblage de véhicules électriques, une usine de fabrication de batteries, une usine de traitement de matériaux actifs cathodiques et de précurseurs de matériaux actifs cathodiques, une usine de séparateurs de batteries et une nouvelle usine d'assemblage qui, en 2028, aura une capacité de production de 240 000 véhicules électriques par année.

C'est un vote de confiance sans équivoque envers l'économie canadienne. C'est un vote de confiance sans équivoque envers les travailleurs canadiens. C'est ce qu'il faut faire pour bâtir une économie concurrentielle et une économie qui fonctionne pour tous les Canadiens.

Ce n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat des efforts ciblés du gouvernement pour attirer des investissements commerciaux au Canada. En ce qui concerne le secteur de l'automobile, ces efforts ont réussi à attirer près de 46 milliards de dollars partout au Canada — et pas seulement en Ontario, en Colombie-Britannique ou au Québec. Les retombées dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques se font sentir dans tout le Canada. Là encore, le gouvernement a adopté une approche ciblée dans le budget de 2024. Un crédit d'impôt de 10 % a été instauré pour les actifs, les batteries et les matériaux actifs de cathodes dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques.

Cette mesure s'inscrit dans la foulée des investissements suivants: 7 milliards de dollars par Volkswagen à St. Thomas, 7 milliards de dollars par Northvolt au Québec, 5 milliards de dollars par Stellantis et LG Energy Solutions dans la belle ville de Windsor, 1,8 milliard de dollars promis par Ford pour transformer son installation, et j'en passe. Le secteur canadien de l'automobile construit 1,5 million de véhicules par année. Il soutient 550 000 emplois directs et indirects au pays et rapporte environ 18 milliards de dollars. Stellantis, Ford, General Motors, Toyota et Honda comptent des usines au Canada. Nous avons réussi à obtenir un engagement de la part de Honda, qui permettra d'offrir aux générations actuelles et à venir plus de 4 000 emplois, dont plus de 1 000 nouveaux emplois à temps plein, et nous pouvons multiplier ce chiffre par 5 ou 7, littéralement sur des décennies, sans compter tous les emplois qui seront créés dans le secteur de la construction.

Je vais maintenant aborder un sujet qui me tient à cœur. J'ai lu les projections du Fonds monétaire international pour les économies du monde entier. La *Revue financière* a été publiée ainsi que les perspectives économiques mondiales. Pour 2025, la croissance économique du Canada devrait être la meilleure du G7, avec un taux de près de 2,5 %, ce dont nous pouvons être très fiers. Si nous sommes en tête du peloton, c'est parce que nous faisons des investissements stratégiques au Canada. Nous investissons de façon stratégique dans les Canadiens. Un pays confiant investit dans ses citoyens. C'est toujours ce que fera un pays confiant, et c'est ce que nous allons continuer à faire.

En ce qui concerne certains enjeux dont j'entends beaucoup parler, je voudrais vous renvoyer à un article du *Financial Times* d'il y a environ une semaine dans lequel le FMI affirme que le déficit américain expose l'économie mondiale à d'importants risques. Il y est question du cadre budgétaire du Canada, de sa gestion des finances publiques et de la cote de crédit AAA que lui attribuent

toutes les agences de notation: Moody's, S&P et Morningstar DBRS.

Je peux entendre des murmures de l'autre côté. Je comprends que lorsqu'il s'agit d'être poli et de respecter les règles de bienséance, certains doivent parfois suivre des cours d'appoint. Il est regrettable de voir qu'ils y sont contraints.

Lorsqu'on examine le bilan financier du pays, on voit que le solde des prêts-emprunts nets du Canada est de -1,1 % du PIB, comparativement à -7,1 % pour les États-Unis, -3,7 % pour le Royaume-Uni, -3,2 % pour l'Italie et -1,3 % pour l'Allemagne. Le cadre financier du Canada est le plus solide du G7. Il est le plus solide du G20. Ce n'est pas pour rien que nous avons la cote AAA. Ce n'est pas pour rien que, lorsque nous examinons le cadre financier de notre pays, nous avons un bilan solide et robuste.

Tels sont les faits. Les députés d'en face peuvent ergoter autant qu'ils le veulent. Ils n'aiment peut-être pas la science et les données. Ils n'aiment peut-être pas examiner les données financières, mais ce n'est pas mon cas. Nous continuerons à le faire. C'est très important.

• (1510)

Je tiens à soulever un autre point, qui pourrait surprendre certains députés d'en face et certains députés de mon parti. Je suis très heureux que l'oléoduc Trans Mountain soit maintenant en service. Le doublement du réseau stimulera la croissance économique au Canada: cette année, il contribuera à hauteur d'environ 0,5 %. Pour une économie de 3 billions de dollars, 0,5 % représente un bon montant. Les retombées économiques de l'oléoduc dépasseront largement le coût de sa construction et la dette qui s'y rattache actuellement, c'est indéniable. L'oléoduc réduira l'écart de prix entre le cours du pétrole West Texas Intermediate et celui du pétrole Western Canada Select. Pour le moment et pour de nombreuses années à venir, le pétrole qui provient de l'Alberta et qui passe par la Colombie-Britannique sera vendu à un prix plus élevé. Selon certaines estimations, il est question d'une augmentation de 9 \$. Nous percevrons des milliards de dollars en recettes fiscales pour soutenir les travailleurs canadiens partout au pays.

Nous avons fait cet investissement, et j'en suis très fier. Il a permis de remplacer près de 1 500 wagons servant au transport du pétrole brut. Il permet d'offrir un accès à moindre coût aux marchés étrangers et d'augmenter les prix pour les producteurs d'ici. Nous devons en être fiers. Encore une fois, cette mesure permet de réduire l'écart de prix par rapport à la concurrence, de sorte que nous gagnons maintenant plus d'argent. Rien que pour le deuxième trimestre de l'année en cours, la Banque du Canada estime que cet investissement stimulera la croissance économique de 0,25 % et générera des recettes de plus de 70 milliards de dollars pour les entités concernées, ainsi que des dizaines de milliards de dollars en recettes fiscales pour payer les services dont nous avons besoin.

Trevor Tombe, l'un des économistes avec qui je m'entretiens assez souvent ces jours-ci, a publié un excellent article aujourd'hui sur les raisons pour lesquelles il est si important que nous ayons un débouché supplémentaire pour les ressources du Canada. Nous décarbonons l'économie et nous devons le faire de manière à ce que la transition assure un bon avenir aux Canadiens. Les fonds reçus nous permettront de réinvestir dans l'économie pour la rendre plus verte et pour que le réseau électrique soit entièrement décarboné d'ici 2035.

Enfin, en ce qui concerne le logement, nous construirons des habitations dans les années à venir et nous en construisons en ce moment. Le logement est un dossier très important pour les habitants de la zone du 905, où j'habite. Nous voyons les travaux dans le centre métropolitain de Vaughan. Partout dans la région, nous voyons des constructeurs de bâtiments résidentiels se mettre au travail. Je rends visite aux ouvriers en construction hors pair formés au centre de formation de la section 183 de l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord ou au conseil régional des charpentiers et au centre de formation de la section 27, et je tiens à les saluer, car ils s'acquittent de la tâche ardue de bâtir nos collectivités et les infrastructures qui s'y trouvent.

* * *

• (1515)

PRIVILÈGE

LES RÉPONSES DU GOUVERNEMENT AUX QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: La présidence souhaite faire une déclaration sur la question de privilège soulevée le 10 avril 2024 par la députée de Lambton—Kent—Middlesex concernant la réponse du gouvernement à la question n° 2340 inscrite au Feuilleton.

Ce jour-là, la députée a fait valoir que la réponse à la question n° 2340, réponse qui avait été déposée le lundi 8 avril 2024, ne correspondait pas aux annonces faites précédemment par le gouvernement.

[Français]

Le 11 avril 2024, le député de Cowichan—Malahat—Langford est intervenu à ce sujet. C'est lui qui avait soumis la question écrite. Il a ajouté que la réponse fournie par le gouvernement le 29 janvier 2024 à une autre de ses questions, soit la question n° 2142, comportait également des incohérences.

[Traduction]

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a reconnu que les deux réponses contenaient des renseignements inexacts imputables à des erreurs administratives. Il a promis que le gouvernement déposerait sans tarder des réponses révisées aux deux questions afin de régler le problème. Ces réponses ont été déposées hier. Compte tenu des explications, des excuses et des réponses révisées fournies par le secrétaire parlementaire, j'estime que l'affaire est close.

La présidence constate toutefois que c'est la deuxième fois au cours des dernières semaines de séance que le gouvernement est contraint de déposer des réponses révisées après que des députés se sont plaints d'avoir reçu de l'information inexacte. J'ose espérer qu'il s'agit d'erreurs isolées. J'invite néanmoins le gouvernement à agir promptement pour renforcer ses mécanismes de vérification internes et faire en sorte que pareilles erreurs ne se reproduisent plus. La présidence est très consciente de cet enjeu et s'attend à ce que les droits et les privilèges des députés soient respectés.

Je remercie les députés de leur attention.

Le budget

• (1520)

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DE LA MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, certaines parties du discours du député étaient absolument justes. L'achèvement de l'oléoduc Trans Mountain créera une activité économique considérable pour le Canada. Ce projet est bloqué depuis beaucoup trop longtemps par le processus du gouvernement; il faut que les choses bougent. Je remercie le député de l'avoir reconnu ici, à la Chambre des communes. Il appuie depuis longtemps l'industrie pétrolière et gazière du Canada, et je suis heureux que son point de vue soit représenté sur les banquettes de son parti. Il était toutefois analyste de données dans le domaine des finances avant de devenir député, et je remets en question ses chiffres concernant la performance économique du Canada.

La ministre des Finances arrive à un certain chiffre en se livrant à des pirouettes, c'est-à-dire en incluant dans le bilan financier du Canada tout un tas d'actifs qui ne sont pas des actifs du gouvernement du Canada, comme l'argent de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui appartient aux Canadiens auquel on ne touchera pas, ainsi que le Régime de rentes du Québec, dont l'argent appartient aux Québécois et qu'on ne leur retirera pas. In-clure ces éléments, c'est...

Le Président: Nous sommes dans une période de questions et réponses de cinq minutes. Afin que tous les députés aient l'occasion de s'exprimer, je demanderais au député de poser sa question.

M. Greg McLean: Monsieur le Président, comment le député justifie-t-il l'utilisation de statistiques trafiquées qui donnent l'impression qu'il est efficace?

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, je considère le député comme un ami et un collègue, et j'ai toujours du plaisir à bavarder avec lui.

Je répondrai que les statistiques du FMI existent et que le député peut consulter celles concernant la dette brute et la dette nette du gouvernement. Les normes sont établies par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Ces normes sont couramment acceptées. Ce sont des principes.

La situation financière du Canada est évaluée par les agences de cotation. J'ai travaillé pour une agence de cotation pendant un certain nombre d'années avant de me lancer dans le secteur obligataire. Je comprends très bien la situation. Notre cote de crédit AAA, qui est la même depuis les années du ministre des Finances Martin, n'est pas accordée sans raison. Nous avons un bilan solide, ce dont nous devrions tous être fiers et qui, je le sais, tient à cœur aux Canadiens.

Le budget

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NDP): Monsieur le Président, je suis certain que le député a entendu des commentaires de citoyens mécontents du montant dérisoire de la prestation canadienne pour les personnes handicapées prévue dans ce budget. Ce n'est pas seulement le montant qui est en cause, c'est aussi le processus par lequel le gouvernement est arrivé à ce montant. Je vais vous lire ce que le Réseau national pour les personnes ayant un handicap a déclaré: « On a annoncé ces détails programmatiques spécifiques sans consulter la communauté des personnes ayant un handicap et ils ne respectent pas la devise “rien sur nous sans nous”. »

Mon collègue n'est-il pas d'accord pour dire que le montant de la prestation canadienne pour les personnes handicapées aurait dû être plus élevé pour permettre aux gens de se sortir de la pauvreté et, qui plus est, que ce montant aurait dû être fixé en consultation avec les personnes les plus concernées?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, en tant qu'ancien résident de Prince Rupert, qui se trouve dans la circonscription de Skeena—Bulkley Valley, représentée par le député, je tiens à dire à mon collègue et ami que je vais aborder cette question de façon très personnelle. Nous avons un petit neveu, Ethan, qui est atteint d'une maladie génétique rare. Au Canada, probablement une personne sur cinq ou six est atteinte de cette maladie. Je suis bien au fait des dépenses que mon frère et ma belle-sœur doivent assumer pour leur fils. Elles ne se calculent pas seulement en milliers de dollars; dans les dernières années, elles se sont élevées carrément à des centaines de milliers de dollars. Je sais à quoi ils doivent faire face, alors je comprends le sentiment exprimé par mon collègue.

Je dirais que la Prestation canadienne pour les personnes handicapées fait avancer les choses, et nous poursuivrons nos efforts. Cette mesure ainsi que le crédit d'impôt pour personnes handicapées aident les Canadiens handicapés à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour vivre dans la dignité et s'accomplir pleinement avec les capacités que Dieu leur a données.

Je tiens à offrir mes salutations, mes prières et un gros câlin à mon petit neveu.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je dirai au député de Vaughan—Woodbridge qu'il est très troublant que cela vienne d'un député qui a participé plus que quiconque à la vulgarisation du projet du pipeline de Kinder Morgan, qui est un intervenant dans le processus de l'Office national de l'énergie, qui a lu toute la documentation présentée par le promoteur privé et qui sait très bien que la construction du pipeline n'est pas terminée. Le pipeline n'a pas obtenu l'autorisation de l'organisme de réglementation, il n'aura pas de système de détection des fuites avant un an et il reste encore plusieurs kilomètres à construire. Pourtant, selon des députés, l'énoncé budgétaire et la ministre des Finances, la construction du pipeline est terminée et c'est une bonne nouvelle, sans compter qu'ils suggèrent de façon fantaisiste que nous obtiendrons plus d'argent par baril une fois que le bitume dilué aura été chargé dans des pétroliers Aframax.

J'aimerais demander au député de Vaughan—Woodbridge s'il serait prêt à faire pression sur le gouvernement pour qu'il fournisse à chaque député une analyse coûts-avantages — qui, je crois, n'a jamais été présentée — pour l'achat du pipeline TMX.

• (1525)

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, nous croyons tous à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Nous croyons tous à la décarbonation de l'économie. En même temps, nous devons

comprendre que nous aurons besoin d'exploiter les ressources que sont le pétrole et le gaz naturel, que ce soit in situ pour le pétrole et le gaz naturel classique ou dans l'Ouest canadien...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons reprendre le débat, malheureusement.

La députée de Saint-Laurent a la parole.

Mme Emmanuela Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que j'interviens dans ce débat en faveur du budget de 2024.

Le budget vise à rendre notre pays plus équitable pour tous, pour toutes les générations. Étant l'une des plus jeunes députées de cette assemblée, j'ai entendu d'innombrables fois des personnes de mon âge ou plus jeunes dire à quel point il leur était difficile de visualiser l'avenir qu'elles avaient toujours imaginé pour elles-mêmes.

Les générations du millénaire et Z sont les premières générations dont les membres ne font pas mieux que leurs parents. Ils ont grandi avec la promesse que s'ils réussissent à l'école et travaillent dur, ils trouveront un bon emploi et mèneront une belle vie. L'économie actuelle prouve que tout cela est difficile. Nombreux sont ceux qui ont réussi à l'école et qui ont un bon emploi, mais qui ont encore du mal à joindre les deux bouts.

Beaucoup de mes amis, de mon âge ou plus jeunes, vivent encore chez leurs parents parce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer leur propre logement. À l'heure actuelle, les loyers sont tellement chers que cela n'en vaut tout simplement pas la peine. Les jeunes Canadiens ont du mal à obtenir un prêt hypothécaire et certains demandent à leurs parents de se porter garants, et ce, s'ils ont la chance d'être issus d'une famille suffisamment aisée pour donner cette garantie.

Il faut que cela change. L'épine dorsale de notre économie, c'est notre jeunesse. Les jeunes sont notre présent et notre avenir et ils méritent que leur dur labeur soit récompensé. Ils méritent d'avoir au moins les mêmes chances que leurs parents et leurs grands-parents pour pouvoir mener une belle vie.

C'est pourquoi notre gouvernement a mis en place, au cours des deux dernières années, le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété afin de permettre aux Canadiens d'épargner plus facilement pour leur première maison. À ce jour, plus de 750 000 Canadiens ont ouvert un compte afin d'épargner de l'argent pour accumuler une mise de fonds plus rapidement, avec l'aide d'un allègement fiscal.

Le budget de 2024 propose une aide supplémentaire pour que les Canadiens puissent se payer une maison plus rapidement. Tout d'abord, nous savons que pour que les logements deviennent plus abordables, il faut augmenter l'offre. Le budget de 2024 comprendrait un investissement supplémentaire de 15 milliards de dollars en nouveaux prêts pour le programme de prêts pour la construction d'appartements, ce qui porterait le financement total du programme à 55 milliards de dollars depuis 2017. Ce nouvel investissement permettrait de construire plus de 30 000 logements supplémentaires dans tout le pays.

Le budget

Le budget de 2024 accorderait aussi un financement complémentaire au Fonds pour accélérer la construction de logements afin d'augmenter plus rapidement l'offre de logements. Le fonds collaborerait avec les municipalités pour alléger les formalités administratives et accélérer la création d'au moins 100 000 logements au Canada. L'investissement prévu dans le budget de 2024 est de 400 millions de dollars sur quatre ans et permettrait d'accélérer la construction de 12 000 logements en trois ans.

Une autre mesure qui serait prolongée de deux ans est l'interdiction aux étrangers d'acheter des logements au Canada. Les personnes qui ne sont pas des citoyens canadiens ou des résidents permanents continueront à se voir interdire l'achat de logements au Canada, car cette pratique a fait augmenter la valeur de nos maisons.

Si la construction de nouveaux logements est une solution à plus long terme pour faire baisser le coût du logement, le budget de 2024 vise à aider par d'autres moyens les jeunes Canadiens à acheter et à conserver leur premier logement. Le budget propose d'améliorer la charte hypothécaire canadienne de plusieurs façons. Il autoriserait une augmentation de cinq ans de la période d'amortissement, soit un amortissement sur 30 ans pour les acheteurs d'un premier logement neuf et permettrait à un plus grand nombre de jeunes Canadiens d'être admissibles à un prêt hypothécaire et d'avoir les moyens de payer leurs mensualités hypothécaires.

Pour ceux qui ont déjà un prêt hypothécaire qui arrive à échéance, le renouvellement de ce prêt aux taux d'aujourd'hui semble assez décourageant. Toutefois, le gouvernement canadien s'efforcera de mettre en place un allègement permanent de l'amortissement afin de protéger les propriétaires qui répondent à des critères précis. Les propriétaires admissibles pourront réduire le montant de leurs versements hypothécaires mensuels à un montant qu'ils peuvent se permettre aussi longtemps qu'ils en auront besoin. Ils auraient ainsi la possibilité de rester plus longtemps dans leur logement.

Bien que le logement soit l'un des points les plus importants du budget de 2024, j'aimerais me tourner vers quelques autres grandes mesures de soutien pour les Canadiens que ce budget financerait. Je ne m'attarderai pas au programme national d'alimentation en milieu scolaire pour les enfants, car j'en ai déjà parlé en long et en large dans cette enceinte. Je suis absolument ravie que cet investissement d'un milliard de dollars pour aider les enfants à manger un repas sain à l'école ait vu le jour. Le seul projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai eu l'occasion de présenter dans cette enceinte, depuis que je suis députée, portait sur ce même programme, parce qu'en tant qu'enseignante, je sais qu'on en a cruellement besoin.

Le budget de 2024 propose un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans pour que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones en vue d'élargir l'accès aux programmes d'alimentation en milieu scolaire, le soutien commençant dès la nouvelle année scolaire. Le programme devrait fournir des repas à plus de 400 000 enfants chaque année et permettre à une famille moyenne participante qui a deux enfants d'économiser jusqu'à 800 \$ par an en frais d'épicerie. Les familles à faible revenu seront celles qui en bénéficieront le plus.

• (1530)

Ce qui est aussi incroyablement important, c'est que le gouvernement fédéral a récemment présenté un projet de loi qui contribuerait à rendre les médicaments essentiels plus accessibles et plus abor-

dables pour les Canadiens. Il s'agit d'une étape décisive en vue de mettre en place un régime national d'assurance-médicaments complet, inclusif et financièrement viable. Le projet de loi C-64, Loi sur l'assurance médicaments, énonce l'intention du gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces et les territoires pour offrir une couverture universelle à payeur unique pour un certain nombre de médicaments sur ordonnance destinés à la contraception ou au traitement du diabète. Le budget de 2024 propose donc d'investir 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour aider le Canada à soutenir le lancement du régime national d'assurance-médicaments.

Nous devons aussi prévoir plus de mesures d'aide pour les personnes handicapées qui se heurtent à d'importants obstacles sur le plan de la sécurité financière. Dans le budget de 2024, on propose d'affecter un financement de 6,1 milliards de dollars sur six ans et de 1,4 milliard de dollars par année par la suite à la nouvelle prestation canadienne pour les personnes handicapées, dont les paiements aux Canadiens admissibles commenceraient en juillet 2025. La prestation canadienne pour les personnes handicapées offrirait un soutien important aux personnes handicapées, en plus de leur assurer plus d'équité. Cette prestation viendrait combler une lacune dans le filet de sécurité sociale du gouvernement fédéral. Elle vise à compléter, et non à remplacer, les mesures provinciales et territoriales existantes en matière de soutien du revenu.

J'ai été par ailleurs ravie de voir que le budget de 2024 maintient le soutien en santé mentale pour les jeunes. Le budget propose un investissement de 500 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, dans le but de réduire le temps d'attente et d'offrir plus d'options aux jeunes qui ont besoin de soins de santé mentale. C'est très important, car 32 % des jeunes qui demandent de l'aide en santé mentale n'ont pas accès à des soins en raison des coûts. Qu'il s'agisse de problèmes de santé mentale causés par la pandémie ou par l'économie de l'après-pandémie, la génération Z a besoin de cette aide supplémentaire, et le gouvernement est là pour la lui fournir.

Nous savons que la réussite actuelle et future du Canada dépend du succès de ses jeunes générations, mais trop de jeunes ont l'impression que la sécurité, la prospérité et le confort auxquels les gens de la classe moyenne pouvaient aspirer en travaillant fort sont maintenant hors de portée. Même avec l'augmentation de l'aide financière, bon nombre d'étudiants ont encore besoin d'une aide supplémentaire pour couvrir la hausse des coûts. Le budget de 2024 annonce l'intention du gouvernement de prolonger d'un an la hausse des bourses d'études canadiennes à temps plein, qui passeront de 3 000 \$ à 4 200 \$ par année, et des prêts d'études canadiens sans intérêt, qui passeront de 210 \$ à 300 \$ par semaine, à partir de la nouvelle année scolaire. Grâce à ce changement, le montant des bourses d'études canadiennes aura doublé par rapport au montant de 2014.

Les bourses pour les étudiants à temps partiel, en situation de handicap ou ayant des personnes à charge seraient également augmentées proportionnellement. La bonification des bourses aiderait 587 000 personnes aux études et la bonification des prêts sans intérêt, 652 000 personnes aux études, pour un total combiné s'élevant à 7,3 milliards de dollars pour l'année scolaire à venir. Cependant, même si les bourses et les prêts d'études fédéraux sont censés aider à couvrir le coût du logement, la formule utilisée pour estimer les coûts du logement de la population étudiante n'a pas été mise à jour depuis 1998.

Le budget

Le budget de 2024 propose de moderniser les allocations de logement qui servent à déterminer les besoins financiers dans le cadre du Programme canadien d'aide financière aux étudiants. Cette nouvelle approche fournirait une aide supplémentaire à environ 79 000 personnes aux études chaque année. Le gouvernement encouragerait également les établissements d'enseignement postsecondaire à construire davantage de logements pour la population étudiante et à fournir le financement à faible coût nécessaire, de sorte que plus de personnes aux études puissent se trouver un chez-soi abordable.

Pour faciliter la transition entre les études et le monde du travail, les possibilités d'apprentissage en milieu de travail, comme les programmes d'alternance travail-études et les stages, sont un moyen éprouvé pour les étudiants de niveau postsecondaire d'acquérir les précieuses compétences, l'éducation et l'expérience pratique dont ils ont besoin pour obtenir des emplois bien rémunérés dans des domaines importants et en plein essor.

Afin de créer davantage d'occasions d'apprentissage en milieu de travail à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire, le budget de 2024 propose d'accorder 207,6 millions de dollars au Programme de stages pratiques pour étudiants, qui a déjà créé plus de 192 000 stages de travail pour les étudiants de niveau postsecondaire depuis 2017-2018. Ainsi, le gouvernement investirait pour créer davantage d'occasions d'emploi pour les jeunes afin de leur permettre d'améliorer leurs compétences et d'acquérir une expérience professionnelle pertinente, ce qui sera essentiel pour assurer la réalisation du potentiel de croissance économique du Canada dans les années à venir.

Afin de créer 90 000 possibilités de stage et de soutien à l'emploi pour les jeunes, le budget de 2024 propose d'affecter 351,2 millions de dollars à la Stratégie emploi et compétences jeunesse. Cela comprend 200,5 millions de dollars pour Emploi d'été Canada, notamment dans les secteurs qui font face à une grave pénurie de main-d'œuvre, et 150,7 millions de dollars pour la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

Bien entendu, nous ne pouvons pas laisser de côté les jeunes Canadiens qui choisissent de travailler à leur compte et de lancer leur propre entreprise, un élément important d'une économie en croissance. Afin de permettre aux jeunes entrepreneurs d'acquérir ce qu'il leur faut pour réussir, le budget de 2024 propose de verser 60 millions de dollars sur cinq ans à Futurpreneur Canada. Cet organisme national à but non lucratif offrira aux entrepreneurs en devenant un accès à du financement, à du mentorat et à d'autres formes de soutien afin de les aider à lancer et à développer leurs entreprises.

Je vois que mon temps de parole est écoulé, alors je vais conclure en disant une fois de plus que je soutiens le budget de 2024.

• (1535)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, une génération de jeunes est devenue très consciente du fait que le gouvernement a mis leur avenir en péril.

Voici ce que j'aimerais demander à la députée. Compte tenu de toutes ces dépenses que les gens espèrent voir se concrétiser, qu'a fait le gouvernement pour faire en sorte que les fonds soient disponibles? Combien de consultants a-t-il congédiés, et combien de vrais dollars a-t-il mis de côté pour faire ces choses au nom des jeunes Canadiens?

Mme Emmanuela Lambropoulos: Madame la Présidente, je regrette que mon écouteur n'ait pas fonctionné pour la première partie de la question de la députée, mais je pense avoir compris l'essentiel. Je pense que le gouvernement présente ce budget avec les meilleures intentions du monde pour aider les Canadiens alors qu'ils en ont le plus besoin.

Les jeunes Canadiens se trouvent dans une situation que les générations précédentes n'ont pas connue à leur âge. De toute évidence, nous devons accélérer la cadence pour aider les Canadiens en tenant compte de leur situation afin de leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour vivre la vie qu'ils méritent.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, j'aurais aimé faire un commentaire sur la vie qu'a eue la génération X, une génération tellement oubliée qu'on lui a donné le nom d'une inconnue en algèbre. Cela dit, je vais y aller plutôt avec le budget, qui est un exemple flagrant d'ingérence et de non-respect de la loi des lois, c'est-à-dire la Constitution canadienne, qui est le contrat liant le gouvernement fédéral aux autres ordres de gouvernement du Canada que sont le Québec et les provinces canadiennes.

Quand le gouvernement a-t-il l'intention de respecter sa propre Constitution?

Mme Emmanuela Lambropoulos: Madame la Présidente, je pense que les Canadiens ont besoin d'aide en ce moment. Je pense que toutes les provinces, les territoires et le gouvernement du Canada devraient travailler ensemble afin de fournir cette aide nécessaire aux Canadiens.

Ce serait donc vraiment génial d'avoir la coopération de toutes les provinces pour qu'on puisse donner cette aide aux gens qui en ont le plus besoin.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, demain marque le début du Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques. Hier, j'ai rencontré des personnes qui font de la sensibilisation à la sclérose en plaques. L'une d'entre elles est atteinte de cette maladie. Elle m'a dit que sa sœur en est également atteinte, mais qu'un seule des deux est admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées. L'une vit dans une région rurale du Canada et l'autre, dans une région urbaine. La sœur qui vit en milieu urbain a obtenu le crédit, mais pas celle qui vit en milieu rural.

Il y a de nombreuses inégalités dans le système de santé, et nous savons que la prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui est cachée derrière le crédit d'impôt pour personnes handicapées, est inaccessible en plus d'être inéquitable.

Je me demande si la députée peut s'engager à ce que le gouvernement élimine l'obstacle qui rend la prestation canadienne pour les personnes handicapées inaccessible et inéquitable.

Mme Emmanuela Lambropoulos: Madame la Présidente, je remercie la députée d'avoir soulevé ce problème. Je n'étais pas au courant de la situation de son amie. Bien entendu, je ne peux prendre aucun engagement au nom du gouvernement, mais je peux néanmoins promettre de travailler avec la députée pour porter cette question à l'attention du gouvernement afin que de faire changer les choses.

Le budget

• (1540)

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, compte tenu de tout ce qui a été dit sur ce que le budget contiendrait, les organismes à but non lucratif de ma circonscription avaient l'espoir qu'il prévoirait davantage d'argent pour construire des logements sociaux, des logements hors marché. Cependant, ce que nous y trouvons, c'est l'Initiative pour la création rapide de logements, avec sa maigre enveloppe annuelle de moins de 250 millions de dollars pour les cinq prochaines années, pour l'ensemble du pays, des fonds qui sont d'ailleurs censés être répartis.

La députée pourrait-elle nous dire si elle est préoccupée par le manque de financement prévu dans le budget, malgré tous les beaux discours sur le logement? Le budget ne prévoit pas suffisamment de fonds pour permettre aux organismes à but non lucratif de construire les logements hors marché dignes et financièrement accessibles dont on a besoin partout au Canada.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Madame la Présidente, il est évident que le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures pour favoriser la construction du plus grand nombre possible de logements pour les Canadiens. Je serais heureuse de collaborer avec le député pour au moins porter ces questions à l'attention du gouvernement.

Mrs. Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, CPC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Huron—Bruce.

Juste avant de commencer, j'aimerais féliciter ma nièce pour l'obtention de son diplôme. Elle a travaillé dur et elle mérite tout ce que l'avenir lui réserve. Sa tante Tracy est fière d'elle.

Je prends la parole aujourd'hui au nom des habitants de Kelowna—Lake Country pour discuter du budget de 2024. Le budget, c'est l'un des textes législatifs les plus importants à être débattus chaque année à la Chambre des communes. Le gouvernement néo-démocrate—libéral a décidé, pour la neuvième année de suite, de proposer un budget déficitaire. La semaine dernière, j'étais dans ma circonscription. J'ai eu des rencontres avec des entreprises et des organismes sans but lucratif, et j'ai assisté à toutes sortes d'activités. Certaines journées, une rencontre n'attendait pas l'autre, car des gens avaient pris rendez-vous avec moi. Absolument personne ne m'a dit qu'il était satisfait du budget des libéraux.

Un résidant m'a dit que le budget n'apportera finalement pas grand-chose. Une résidente m'a raconté que sa famille vit dans la région de l'Okanagan depuis des générations, mais que toute sa parenté élargie pense maintenant à quitter le Canada étant donné que personne ne peut y améliorer son sort. Quelqu'un d'autre m'a expliqué que des gens qui respectent toutes les règles et qui sont relativement prospères parce qu'ils ont du cœur à l'ouvrage sont pris à la gorge par le gouvernement. Un homme d'affaires m'a quant à lui affirmé qu'il a perdu tout espoir de financer sa retraite grâce à sa petite entreprise.

Pendant neuf ans, le gouvernement libéral, appuyé par le NPD, a choisi avec lui de doubler la dette fédérale, qui est en passe de mener à une crise multigénérationnelle de l'endettement pour les enfants d'aujourd'hui et de demain. Ensemble, ces partis ont choisi de soutenir financièrement des consultants externes grassement payés, alors même que les ministères fédéraux répondent de moins en moins de leurs services, d'autant plus que de nombreux ministères ne respectent pas leurs propres normes de service minimales. Ils ont

choisi ensemble d'augmenter la pression fiscale, notamment en relevant la taxe sur le carbone, la taxe d'accise et les charges sociales.

Quel est le résultat du soutien du NPD à l'endroit du gouvernement libéral? C'est une crise du coût de la vie qui ruine le pouvoir d'achat des familles de la classe ouvrière et qui oblige un nombre record de Canadiens à avoir recours à une banque alimentaire. Les gens perdent espoir.

Après neuf ans sous la gouverne du premier ministre, il faut maintenant autant de temps pour épargner de quoi de verser une mise de fonds afin d'acheter une maison moyenne qu'il en fallait naguère pour rembourser un prêt hypothécaire. La qualité de vie est moins bonne que celle des générations précédentes. Les gens ont plus de problèmes de santé mentale et de toxicomanie que jamais auparavant.

J'espérais que les ministres libéraux, après neuf années de pouvoir, daigneraient écouter les Canadiens.

Les conservateurs ont clairement indiqué ce qu'ils attendaient de ce budget pour qu'ils acceptent de l'appuyer. Nous voulions que le gouvernement supprime la taxe sur les agriculteurs et les aliments en adoptant immédiatement le projet de loi C-234 dans sa forme originale, afin de donner aux agriculteurs de ma circonscription et d'ailleurs au pays un allègement fiscal dont ils ont grand besoin. Nous voulions que les libéraux construisent des logements et qu'ils combattent la bureaucratie en exigeant que les administrations municipales, pour obtenir des fonds fédéraux destinés aux infrastructures, autorisent la construction de 15 % plus de logements chaque année. Nous voulions que le gouvernement plafonne ses dépenses inutiles en appliquant la règle d'un dollar pour un dollar afin de faire baisser les taux d'intérêt et l'inflation, qui frappent actuellement les Canadiens de multiples façons, y compris au renouvellement d'un prêt hypothécaire.

À l'instar d'une famille qui gère son budget, Ottawa devrait toujours chercher à économiser un dollar avant de chercher à en dépenser un autre. Malheureusement, le gouvernement néo-démocrate—libéral ne s'est plié à aucune de ces demandes dictées par le gros bon sens. La ministre des Finances a de nouveau opté pour la formule du déficit inflationniste qui a plongé les Canadiens en pleine crise du coût de la vie.

Lorsque j'écoutais la ministre des Finances présenter son budget, j'ai été particulièrement frappé par une chose qu'elle a dite. Dans son discours, la ministre des Finances a souligné l'importance de ne pas léguer une dette grandissante à nos enfants. Or, c'est exactement ce que fait ce budget.

C'est ce que le gouvernement néo-démocrate—libéral fait depuis neuf ans. Il suffit de regarder les chiffres. Le budget de 2024 prévoit que la dette fédérale atteindra 1,2 billion de dollars cette année et que les intérêts que les Canadiens paieront pour le service de cette dette passeront à 54 milliards de dollars au cours du présent exercice. C'est plus que ce que le gouvernement a l'intention de dépenser en transferts aux provinces en matière de santé.

Le budget

Le budget montre également que le gouvernement a perçu 51 milliards de dollars en recettes provenant de la TPS l'an dernier. Cela signifie que sur toute la TPS que les Canadiens, les entreprises et les organismes sans but lucratif paieront sur les produits et services qu'ils achètent, pas le moindre cent ne servira à financer des services publics. Qu'ils achètent un porte-clés ou une voiture, quand ils paieront la TPS du gouvernement, elle ne servira pas à financer les routes, la santé ou les forces armées. Non: cet argent servira uniquement à payer les intérêts sur la carte de crédit du gouvernement.

● (1545)

Le Canada ne rembourse pas sa dette. Il paie les intérêts sur sa dette. Pendant ce temps-là, la dette continue d'augmenter. Par conséquent, on prévoit que ces paiements atteindront 54 milliards de dollars l'an prochain, 57 milliards de dollars l'année d'après, puis 64 milliards de dollars par la suite. D'ici à la fin de la décennie, les contribuables verseront à l'État 289 milliards de dollars qui ne serviront à financer aucun des services publics dont les Canadiens ont besoin.

En tant que ministre du cabinet fantôme pour le dossier des personnes en situation de handicap, je suis très préoccupée par la longue liste de promesses rompues du gouvernement au sujet de la prestation canadienne pour les personnes handicapées, que tous les partis ont pourtant appuyée. La ministre libérale de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap refuse même de reconnaître que les personnes handicapées sont en pleine crise du coût de la vie.

Hier, au comité des ressources humaines, je lui ai posé la question trois fois, mais elle a refusé de s'avancer, mentionnant tout au plus que les temps sont difficiles. Pendant l'étude du projet de loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées, des témoins ont raconté aux membres du comité que des personnes en situation de handicap envisagent d'avoir recours à l'aide médicale à mourir parce qu'elles n'ont pas les moyens de vivre.

L'annonce par le gouvernement libéral du report de la mise en œuvre à la fin de l'année 2025, combinée à l'aperçu du mince règlement et des montants limités envisagés, a suscité une levée de boucliers de la part des habitants de ma région et des groupes nationaux qui représentent les personnes en situation de handicap. De nombreuses personnes handicapées sont déjà parmi les plus durement touchées par la crise du coût de la vie, mais il semble que la ministre ne soit pas de cet avis.

Après cinq ans de séances de photos et d'annonces de ministres libéraux au sujet de cette prestation, c'est une autre promesse trahie. Le pire, c'est que le budget de 2024 du gouvernement néo-démocrate—libéral a pour titre « Une chance équitable pour chaque génération ». La dette fédérale qui grimpe en flèche absorbera une plus grande partie de l'argent des contribuables. Elle fait planer une menace sur les futures initiatives dans les domaines des programmes sociaux, de l'environnement ou de la sécurité. Cela n'en vaut pas le coût, pour quelque génération que ce soit, et ce n'est certainement pas équitable pour les jeunes adultes et les enfants qui assumeront l'essentiel du fardeau de la dette.

Un acharnement obstiné à alourdir la dette et à creuser les déficits: c'est ce qui a marqué les neuf dernières années du gouvernement libéral. Le montant des loyers, des paiements hypothécaires et des mises de fonds a doublé. On entend parler de gens qui doivent vendre leur maison après avoir échoué au test de résistance pour leur prêt hypothécaire, mais qui se retrouvent ensuite à payer un

loyer qui leur revient plus cher que leur paiement hypothécaire. La grande vague de renouvellements de prêts résidentiels et commerciaux attendue cet été suscite beaucoup d'inquiétudes. Les faillites se multiplient déjà.

Le budget prévoit que le taux de chômage devrait remonter et atteindre 6,5 % cette année. Même si le ministre de l'Emploi nous a dit en décembre, au comité des ressources humaines, qu'il avait un plan pour remédier à la situation, nous n'avons rien vu en ce sens.

Tous ces problèmes ne sont pas des coïncidences. Ce sont les conséquences de centaines de milliards de dollars de déficits fédéraux, qui font grimper les coûts.

David Dodge, ancien gouverneur de la Banque du Canada nommé par les libéraux, a déclaré que c'est le pire budget qu'il ait vu depuis 1982. L'ancien ministre des Finances Bill Morneau a lui aussi critiqué le budget. La Banque du Canada et l'ancien ministre libéral des Finances John Manley ont tous les deux confirmé que les dépenses déficitaires du gouvernement libéral fédéral alimentent le feu de l'inflation, forçant ainsi la Banque du Canada à gonfler les taux d'intérêt.

Des ministres libéraux sillonnent le pays pour organiser des séances de photos liées à l'annonce de leurs nouvelles dépenses. Cependant, les nouvelles dépenses prévues dans le budget de 2024 n'auront pas d'incidence notable sur les dépenses des consommateurs tant et aussi longtemps que l'inflation ne sera pas maîtrisée, car c'est qui ferait baisser les taux d'intérêt. Pendant ce temps, le gouvernement continue d'augmenter les impôts. On prévoit que la hausse du prix de l'alimentation et de l'essence se poursuivra en 2024.

Je ne fais pas confiance au gouvernement. Mes collègues conservateurs et moi voterons contre le neuvième budget de déficits et de dettes du gouvernement libéral.

● (1550)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, plus tôt aujourd'hui, nous avons été témoins d'une période des questions des plus embarrassantes. C'est tout le Parti conservateur qui a littéralement quitté la Chambre.

Les conservateurs ont l'épiderme très sensible dès qu'il est question de Diagonal, un groupe très à droite, à l'extrême droite même. Il y a beaucoup de choses qui clochent concernant cette organisation. Or, le chef du Parti conservateur refuse de s'en dissocier. Il s'agit de cette extrême droite qui parle de compressions et qui est très antigouvernementale.

Je me demande si la députée d'en face ne souhaiterait pas, elle, se dissocier un peu de cette association et du chef du Parti conservateur.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'hésite à soutenir que le député a intentionnellement induit la Chambre en erreur. Toutefois, pour sa gouverne, je me demande si je pourrais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour déposer une déclaration faite par le chef de l'opposition, qui dénonce très vivement l'organisation même que le député a mentionnée.

Ai-je le consentement unanime pour déposer cette déclaration?

Le budget

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, au sujet du même rappel au Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour déposer un éditorial dans lequel on conseille au chef du parti conservateur de « se tenir loin des extrémistes de droite ». On peut y lire ceci: « [Le chef du Parti conservateur] a bel et bien dit au groupe de manifestants de “continuez...”

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous n'allons pas lancer un débat sur la question. Cela n'a absolument rien à voir avec les affaires du gouvernement.

M. Taylor Bachrach: Madame la Présidente, j'interviens dans le cadre du même rappel au Règlement. Puisque nous parlons de clarté, je crois que le secrétaire parlementaire a mal nommé l'organisation en question. Il l'a appelée « Diagonal ». Je voulais simplement m'assurer que nous mettions tous les points sur les i...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous n'allons pas commencer ce débat. Cela n'a rien à voir avec les affaires du gouvernement.

La députée de Kelowna—Lake Country a la parole.

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, je vous remercie de préciser que nous sommes ici pour traiter des affaires du gouvernement et du budget de 2024.

Le budget agit comme un baume pour le gouvernement. Il lui donne l'occasion de se prêter à tout plein de séances de photos d'un bout à l'autre du pays. Pourtant, c'est un échec total. Le gouvernement croyait qu'en annonçant ses mesures budgétaires à l'avance, une à une, il susciterait de l'enthousiasme à son égard. Or, ce n'est pas du tout ce qui est arrivé.

Nous débattons aujourd'hui du budget. J'ai beaucoup parlé de tous les problèmes causés par les dépenses qui entraînent des déficits. C'est un échec. C'est un échec depuis neuf ans, et les comptes bancaires des Canadiens en souffrent.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, dans ce budget, on voit beaucoup d'ingérence dans les champs de compétence du Québec et des provinces. Par exemple, on peut penser à l'assurance-médicaments et à l'assurance dentaire. Le Québec en a déjà, mais le gouvernement refuse de donner un droit de compensation.

Qu'est-ce que ma collègue en pense?

• (1555)

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, ce qui est vraiment intéressant, c'est que le gouvernement libéral semble penser que, s'il prend quelque chose en charge, ce sera plus rentable et plus efficace, il y aura moins de paperasse et ça fonctionnera mieux. En fait, c'est tout le contraire. On le voit avec tout ce qu'il touche, que ce soit les services internes ou les programmes qu'il crée.

Je ne fais pas du tout confiance au gouvernement pour mener des programmes à bien. Nous constatons que, même au sein des ministères, on ne respecte pas les normes de service internes. Bon nombre des programmes que le gouvernement a adoptés n'ont pas

fonctionné et ont échoué à bien des égards. Les libéraux semblent détruire tout ce qu'ils touchent.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, la députée de Kelowna—Lake Country a formulé des observations très importantes à la ministre au comité des ressources humaines hier, en soulignant à quel point les personnes handicapées vivent dans une pauvreté engendrée par les lois. Je la remercie de ses observations.

Si les conservateurs formaient le gouvernement un jour et que la prestation canadienne pour les personnes handicapées était en place et suffisante pour extirper les personnes handicapées de la pauvreté, dans ce cas, la prestation serait-elle maintenue?

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, le député était à la réunion du comité hier et il a posé de très bonnes questions au gouvernement, en plus de demander des documents. J'attends avec impatience que ces documents soient présentés au comité.

De ce côté-ci de la Chambre, les conservateurs ont appuyé la prestation pour les personnes handicapées dès le début. Nous n'avons rien fait pour empêcher l'adoption du projet de loi. En fait, nous avons fait tout ce qu'il nous était possible de faire pour accélérer la progression à l'étape de l'étude en comité. C'était le projet de loi C-22, et nous l'avons appuyé dès le début.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Madame la Présidente, je sais que la députée rencontre beaucoup de personnes dans sa circonscription, des propriétaires de petites entreprises et des habitants des petites collectivités. Je tiens pour acquis qu'elle a discuté avec beaucoup de gens, comme je l'ai fait, la semaine dernière. Je n'ai entendu que des commentaires négatifs au sujet de ce budget; je n'ai pas entendu une seule chose positive.

La députée fait-elle le même constat au sujet des commentaires qu'elle a entendus?

Mme Tracy Gray: C'est tout à fait le cas, madame la Présidente. Je parle constamment avec des propriétaires de petites entreprises de ma collectivité et de partout au pays. J'étais chez moi la fin de semaine dernière, et le budget était le principal sujet de discussion, en effet. De nombreux propriétaires de petites entreprises, particulièrement ceux qui œuvrent dans le secteur du tourisme et de l'hébergement, n'ont pas retrouvé le niveau d'activité de l'avant-pandémie. Bon nombre d'entre eux se sont beaucoup endettés pendant la pandémie et ne sont toujours pas en mesure de rembourser leur dette. Ils font face à une hausse continue des coûts. Ils doivent notamment composer avec la taxe sur le carbone, qui fait grimper le coût de tous les produits qui doivent être transportés. Ma région compte aussi des vignobles et des brasseries, qui sont touchés par la taxe d'accise. Les charges sociales ont aussi augmenté. En somme, la situation n'a rien de réjouissant.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Madame la Présidente, je ferai écho à la question que le député de Calgary vient de poser au sujet des réactions des gens de la circonscription. J'étais dans ma circonscription et non dans la sienne, mais je dois dire que je n'ai jamais entendu, pendant toutes mes années en politique, autant de commentaires négatifs sur la situation actuelle et le gouvernement en place. Si les 338 députés étaient dans leur circonscription la semaine dernière, ils ont probablement entendu la même chose.

Le budget

Ce budget s'intitule « Une chance équitable pour chaque génération », et j'oserais dire que cela fait bien des générations que la vie n'a pas semblé aussi injuste. Pourquoi? Parce que chaque groupe d'âge a subi les effets négatifs du gouvernement actuel au cours des neuf dernières années. Les personnes âgées qui ont pris leur retraite au cours des 10 dernières années, qui avaient économisé de l'argent, qui avaient fini de payer leur maison et qui pensaient que leur argent leur suffirait jusqu'à ce qu'elles n'en aient plus besoin se retrouvent aujourd'hui en danger. Pour la première fois, il y a un point d'interrogation. Auront-ils assez d'argent pour leur retraite? Ce pourrait être dans un endroit qu'ils louent — ils auront peut-être vendu leur maison et déménagé dans un appartement ou ailleurs où ils auront choisi de vivre — à 1 200 ou à 1 500 \$ par mois. Dans ma région, par exemple, le loyer s'élève aujourd'hui à plus de 2 000 \$ par mois. Les personnes âgées subissent les répercussions de certains aspects associés à ce gouvernement très dépensier.

Pour les familles, qu'il s'agisse d'un couple qui cherche à avoir des enfants ou d'un couple qui a des enfants, quel que soit l'âge des enfants, les coûts montent en flèche. C'est fou. Pour les personnes qui conduisent leurs enfants au hockey, au baseball, au soccer ou à n'importe quelle autre activité, les coûts sont devenus prohibitifs. Les dépenses publiques élevées, les déficits hors de contrôle, la dette hors de contrôle et l'augmentation des taux d'intérêt ont conduit à la conjoncture la plus injuste qu'il m'ait été donné de voir, à tout le moins, et j'imagine que ce constat pourrait se vérifier bien au-delà de ma seule existence.

En 2015, voici ce que l'ancien premier ministre Stephen Harper a écrit sur ce que les libéraux feraient: « Des déficits permanents, un fardeau fiscal plus lourd et une dette plus élevée, comme le proposent les libéraux et le NPD, vont ruiner notre économie, vous coûter de l'argent et peut-être mettre votre emploi en péril. » Les députés peuvent-ils le croire? Il l'a dit il y a plus de neuf ans. Il a prévu la situation actuelle. Il savait ce que le premier ministre et son personnel, qui pressent tous les boutons à la fois, allaient faire. Ils allaient dépenser, dépenser et encore dépenser pour détruire 20 ans de bonne gestion financière qui aurait permis au Canada de faire partie de l'élite du monde. C'est ce que Stephen Harper a dit en 2015. Il a aussi dit qu'imposer « des stratagèmes de [taxe sur le] carbone » augmenterait « le prix de tout ce que les familles canadiennes achètent — dont l'essence, l'épicerie et le chauffage ».

Il est facile pour nous de jouer les gérants d'estrade en disant aujourd'hui que c'est évidemment ce qui s'est passé, mais Stephen Harper, lui, l'a dit il y a neuf ans. Il savait que tout cela allait arriver. C'était carrément évident. Les libéraux sont responsables de la situation. Ils ont fait grimper les coûts.

J'ai assisté à une assemblée générale annuelle cette année, où le président et directeur général de la coopérative a parlé du prix du carburant, puisque cette coopérative vend du carburant. Elle vend aussi du propane aux gens qui chauffent leur maison au propane, ainsi qu'aux agriculteurs. Le directeur général n'essayait pas de faire de la politique parce que j'étais là; il ne me doit rien. Tout ce qu'il a dit, à la vue des grosses factures, c'est que, de son point de vue, la décision la plus importante et la plus bienveillante que le gouvernement pourrait prendre pour les familles de Huron—Bruce et celles de tout le pays serait de se débarrasser de la taxe sur le carbone.

Pourtant, les libéraux continuent d'accabler les familles canadiennes et de faire grimper le prix des maisons. Des députés libéraux prennent même la parole pour admettre que certains de leurs

concitoyens qui pouvaient se payer une maison il y a 15 ans ne le peuvent plus maintenant. Certains vivent dans des sous-sols. C'est un député libéral qui l'a dit.

• (1600)

J'aimerais également revenir en arrière, à l'époque où Jim Flaherty était ministre des Finances. Il a probablement été l'un des meilleurs ministres des Finances de tous les temps, sinon le meilleur. Lorsqu'il présentait son budget, il le qualifiait de plan d'action économique. Il s'agissait d'un plan qui visait à stimuler la productivité, à réaliser des gains économiques, à surveiller les finances du gouvernement, à envisager des accords commerciaux et à accroître la richesse de tous les Canadiens. Nous avons tous entendu parler de la marée qui, en montant, soulève tous les bateaux et qui fait que tout le monde va mieux. Voilà en quoi consistait vraiment un budget par Jim Flaherty.

Nous sommes très loin de cela aujourd'hui. À l'époque où Jim Flaherty était ministre des Finances, un jeune couple pouvait acheter une maison. Ils pouvaient se permettre la mise de fonds. Ils pouvaient entrevoir le jour où ils pourraient prendre leur retraite. Leurs parents, qui étaient dans la cinquantaine à l'époque, pouvaient aussi voir le jour où ils pourraient prendre leur retraite. À cause de neuf années de dépenses effrénées, tout cela est désormais parti en fumée.

J'imagine que tout le monde ici le sait déjà, mais il serait bon de le rappeler. Lorsque les libéraux ont été élus et ont pris le pouvoir, le budget était équilibré. Il y avait un modeste excédent après la grande récession économique de 2007, 2008 et 2009. La dette publique s'élevait à environ 600 milliards de dollars. Aujourd'hui, la dette brute du pays s'approche dangereusement des 2 billions de dollars. C'est incroyable. C'est une tache qui marquera à jamais les legs du gouvernement. Le déficit se chiffre à 47 milliards de dollars, et il est certain qu'il augmentera d'ici la fin de l'exercice financier.

En ce qui concerne le ratio dette-PIB, il était de 31 % et était en baisse en 2015. Il était de 32 % ou 33 % l'année précédente, et il est descendu à 31 %. Aujourd'hui, le ratio dette-PIB, selon les chiffres, est de 42 %. Nous n'en sommes pas encore à 50 %, ce qui serait désastreux, mais nous sommes assurément partis dans la mauvaise direction.

Je sais que la ministre des Finances dit toujours que le Canada fait bonne figure comparativement aux autres pays du G7. Si nous nous comparons aux pires gestionnaires financiers, peut-être que nous faisons bonne figure, je ne sais pas, mais je ne me comparerais pas aux États-Unis sur le plan financier. Je ne comparerais pas les finances du Canada à celles du Japon, qui est financièrement dans le pétrin. En effet, le Japon manipule sa monnaie et les taux d'intérêt. Les États-Unis, pour leur part, ont une dette de 34 billions de dollars. Lorsque Bill Clinton a quitté le pouvoir il y a une vingtaine d'années, la dette s'élevait à 7 billions de dollars et elle était en voie d'être entièrement remboursée. Cette époque est révolue. Les États-Unis ajoutent un billion de dollars à la dette chaque trimestre. C'est ce qu'on appelle une spirale de l'endettement, pour ne pas dire une spirale de la mort. Nous vivons une période périlleuse. La ministre des Finances ne devrait pas dire que nous faisons bonne figure par rapport aux autres pays du G7, car nous devrions comparer notre situation à celle d'il y a huit ou neuf ans et avoir honte de notre bilan financier. Voilà ce qui devrait être son point de repère. C'est un peu comme une partie de golf. Au lieu de nous comparer à nos amis, nous devrions nous concentrer sur notre propre jeu.

Le budget

Par ailleurs, nous avons entendu parler de la cote de crédit AAA. La RBC vient de dire que la cote AAA du Canada est en difficulté à cause des dépenses. Elle peut être révisée à la baisse. La cote de la Colombie-Britannique a été revue à la baisse trois fois en trois ans. Cette province a aujourd'hui la cote AA-.

La dernière chose que je veux dire avant de céder la parole, c'est que nous entrons dans la période de ce que j'appelle la triade des problèmes subséquents. Nous nous sommes acculés au mur avec l'inflation, les taux d'intérêt, les taux hypothécaires et le dollar canadien. Or, si nous devons augmenter les taux d'intérêt parce que l'inflation est un peu tenace, cette hausse aggravera le problème du logement et la situation du dollar canadien.

• (1605)

Nous pouvons peut-être approfondir cela lors de la période des questions. Je suis heureux du temps qui m'a été accordé et je répondrai avec plaisir aux questions.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, j'ai une question très précise à poser. Le député de Huron—Bruce est le parrain d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-234, qui est extrêmement important pour les agriculteurs de tout le pays. Je le félicite de l'avoir présenté. J'ai voté pour ce projet de loi ici, à la Chambre, et je l'appuierai lorsqu'il sera mis aux voix dans sa version non amendée.

Le député et moi-même avons peut-être des façons différentes d'interpréter l'approche du gouvernement sur cette question. Il reste que nous entendons beaucoup parler du projet de loi C-234 à la Chambre, puisque les conservateurs talonnent le gouvernement pour savoir s'il va l'appuyer. Le gouvernement a été très clair sur le fait qu'il adopterait une approche différente, mais les conservateurs ont effectivement l'occasion d'aider concrètement les agriculteurs en laissant ce vote se tenir à la Chambre. Le projet de loi a l'appui de la majorité au Parlement. Le Bloc a signalé qu'il appuierait les amendements du Sénat.

Le député peut-il nous dire quand nous pouvons nous attendre à ce que le projet de loi C-234 soit mis aux voix, si le député de Carleton le permet, afin que nous puissions aider nos agriculteurs, dont ceux de Kings—Hants?

M. Ben Lobb: Madame la Présidente, le député de Kings—Hants et moi avons eu des discussions cordiales au cours des dernières années.

Il y a eu une motion de consentement unanime pour adopter ce projet de loi à toutes les étapes, ce que les libéraux ont rejeté. Je comprends les circonstances entourant la motion de consentement unanime, mais la minute de vérité arrivera lorsque nous débattrons du projet de loi à la fin du mois de mai. Le député de Kings—Hants devra alors nous dire ce que ses collègues libéraux et lui comptent faire.

J'ajouterais que les agriculteurs travailleront dans les champs à ce moment-là. Dans ma région, le maïs sera semé en grande partie, et le soja commencera probablement à pousser dans le Sud. Les agriculteurs voudront voir des résultats. Ils voudront voir ce que les libéraux et le Bloc québécois feront de ce projet de loi.

Sera-t-il amendé ou adopté dans sa forme initiale? Si les députés sont vraiment du côté des agriculteurs, ils voteront pour l'adoption du projet de loi dans sa forme initiale, car les agriculteurs ont besoin d'aide.

• (1610)

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, nous sommes d'accord sur le fait que le gouvernement fait peu dans son budget pour les familles, le logement, les aînés et les soins de santé.

Si les conservateurs étaient au pouvoir, seraient-ils d'accord pour que le Québec ait un droit de retrait avec pleine compensation et sans condition, et ce, pour tout le Québec dans tout programme fédéral qui relève de la compétence constitutionnelle des provinces?

[Traduction]

M. Ben Lobb: Madame la Présidente, je dirais que, quand les conservateurs formaient le gouvernement, que Stephen Harper était le premier ministre et que Jim Flaherty était le ministre des Finances, nous étions probablement ceux qui respectaient le plus toutes les compétences provinciales. Nous étions si efficaces que nous avons presque fait disparaître le Bloc québécois. Je m'en souviens. Il a failli disparaître. Pourquoi? Parce que les habitants du Québec savaient qu'ils avaient un premier ministre et un ministre des Finances qui respectaient la Constitution et les champs de compétence provinciale. Il n'y avait pas de problème. Il n'y a eu aucun problème au Québec pendant toute la période où Stephen Harper était premier ministre.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, il est intéressant d'entendre le député dire qu'il n'y avait absolument aucun problème alors qu'en fait, le gouvernement Harper était accablé de problèmes.

En ce qui concerne plus particulièrement la politique budgétaire, le député a poursuivi ses observations en disant que le gouvernement Harper était extraordinaire en matière de gestion financière. Pourtant, M. Harper a enregistré cinq déficits budgétaires consécutifs.

Qu'en pense le député? J'aimerais vraiment entendre ses explications.

M. Ben Lobb: Madame la Présidente, c'est exact, et lorsque la députée rentrera chez elle en fin de semaine, elle pourra peut-être parler à sa mère et lui demander ce qui s'est passé à l'époque.

C'était la grande crise financière. Le Fonds monétaire international et tous les autres experts s'entendraient pour dire que c'est ce que nous avons fait. La chose la plus importante, et la plus grande différence entre nous et les libéraux, c'est que nous sommes revenus à l'équilibre budgétaire. En matière de finances, les libéraux se trouvent dans les limbes. Il faudra un gouvernement conservateur, dirigé par notre chef, pour remettre le Canada sur la bonne voie, équilibrer le budget et se débarrasser de toutes ces taxes sur le carbone.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, Les services publics et l'approvisionnement; le député d'Okanagan—Sud—Kootenay—Ouest, La protection civile; le député de Bow River, La tarification du carbone.

Mme Sonia Sidhu (Brampton—Sud, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet des priorités du gouvernement dans le budget de 2024. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Winnipeg—Centre-Sud.

Le budget

Dans mon intervention d'aujourd'hui, je veux mettre l'accent sur certains domaines prioritaires pour les habitants de Brampton-Sud qui, à mon avis, sont bien pris en compte dans le budget. Les familles et les responsables d'entreprise et d'organisme de ma circonscription que j'ai rencontrés m'ont fait part de difficultés et de problèmes graves auxquels ils voulaient que le gouvernement fédéral s'attaque. Les habitants de ma circonscription m'ont parlé de leurs préoccupations, notamment en rapport avec le vol de voitures, la mise en place d'un régime national d'assurance-médicaments et l'aide aux jeunes, aux personnes âgées et aux familles. Je vais souligner certains efforts déployés avec succès par les députés de ce côté-ci de la Chambre qui ont permis d'accomplir des progrès importants et d'assurer l'équité à Brampton et pour des millions de Canadiens.

Je commencerai par aborder la question de la lutte contre le vol de voitures. J'ai entendu lors de consultations et en faisant du porte-à-porte dans ma circonscription que le gouvernement fédéral doit collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour répondre de toute urgence à ce problème. C'est exactement ce que fait le gouvernement.

Des centaines de voitures ont été volées. Le vol de voitures n'est pas un crime sans victime. Il nuit à des milliers de Canadiens chaque année. Personne ne devrait se réveiller et découvrir que la voiture qu'il utilise pour se rendre au travail, à l'école ou à l'épicerie lui a été volée. C'est pourquoi le gouvernement libéral sévit contre le vol d'automobiles avec un plan solide qui vise à rendre le vol et l'exportation de véhicules plus difficiles.

Les membres du caucus 905, du caucus de l'automobile et du caucus de Brampton ont également préconisé des peines plus sévères pour les contrevenants, ce que nous avons entendu de la part de nos forces de l'ordre locales. C'est pourquoi le gouvernement établira également des peines plus sévères en vertu du Code criminel pour les auteurs d'infractions liées au vol d'automobiles.

Dans son budget de 2024, le gouvernement annonce son intention d'apporter des modifications au Code criminel afin de fournir des outils supplémentaires aux forces de l'ordre et aux procureurs pour lutter contre le vol d'automobiles. De nouvelles infractions criminelles liées au vol d'automobiles seront créées, notamment la possession d'un appareil électronique utilisé pour voler des voitures, ainsi que de nouvelles infractions applicables aux personnes qui impliquent des jeunes dans leurs crimes.

La plupart des voitures volées quittent le pays par les ports, et c'est là que nous portons notre attention. Plus tôt cette année, j'ai participé au Sommet national pour lutter contre le vol de véhicules, où nous avons soulevé les préoccupations de nos concitoyens quant à la nécessité de prendre des mesures pour assurer la sécurité des ports. L'une des principales résolutions du sommet était l'engagement de Transports Canada à collaborer avec ses partenaires de la sécurité publique pour cerner les risques liés à la manutention des marchandises au moyen d'évaluations de sécurité ciblées des installations portuaires.

L'Agence des services frontaliers du Canada est un partenaire important dans la lutte contre le vol de voitures. Le service régional de police de Peel a l'une des plus grandes équipes d'enquête au pays et, grâce à ces fonds, nous demandons aux organismes fédéraux de collaborer davantage aux enquêtes, notamment en envisageant l'adoption de technologies de détection et l'utilisation d'outils analytiques de pointe, comme l'intelligence artificielle. Nous poursuivons notre travail pour protéger les familles canadiennes.

Parlant des familles canadiennes, le budget renforce un important programme national qui a déjà donné des résultats pour des milliers de Canadiens, à savoir le programme de garderies. Avant d'aller plus loin, je tiens à souligner le travail du comité de la condition féminine dans ce dossier dans le cadre de son étude en cours sur l'autonomisation économique des femmes. Je tiens également à prendre un moment pour remercier tous les membres du Comité permanent de la condition féminine de leur excellent travail.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir nos enfants. C'est pourquoi le gouvernement a lancé un système pancanadien de garderies abordables en 2021, et l'accord définitif a été annoncé dans ma circonscription, Brampton-Sud. Nous savons qu'il en reste beaucoup à faire pour que davantage de familles puissent obtenir une place en garderie pour leurs enfants. C'est pourquoi le budget de 2024 propose de lancer un programme de prêts pour l'expansion des services de garde. Le programme offrirait des prêts à faible coût et des contributions non remboursables aux fournisseurs de services de garde publics et à but non lucratif afin de créer plus de places en garderie et de rénover les garderies. Les nouvelles places amélioreraient l'accès à des services de garde abordables à Brampton et partout au Canada, ce qui permettrait à un plus grand nombre de familles d'économiser des milliers de dollars par enfant chaque année.

● (1615)

Nous savons que nous devons en faire plus pour soutenir nos enfants, car près d'un enfant sur quatre ne mange pas assez. Cette situation a des répercussions réelles sur leur croissance et leur apprentissage, et c'est pourquoi le gouvernement fédéral prend des mesures énergiques en lançant un nouveau programme national d'alimentation en milieu scolaire et en travaillant avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones dans le but d'élargir l'accès aux programmes d'alimentation en milieu scolaire. On s'attend à ce que ce programme permette d'offrir des repas à plus de 400 000 enfants chaque année. Grâce à ce programme, les générations futures auraient ce dont elles ont besoin pour grandir et contribuer à faire du Canada un meilleur endroit pour tous.

En tant que mère, je sais qu'il est important pour nous de soutenir nos enfants pendant qu'ils grandissent et lorsqu'ils commencent leur carrière. Les Canadiens de la génération Z doivent avoir l'assurance qu'ils trouveront un bon emploi qui les aidera à avancer dans la vie. Afin d'aider les jeunes Canadiens à réaliser leurs rêves, le gouvernement investit de manière à créer plus de possibilités d'emploi pour les jeunes et à faire en sorte que les membres de la prochaine génération qui travaillent fort puissent profiter de leur dur labeur. Le budget de 2024 propose que le gouvernement du Canada crée 90 000 stages pour les jeunes partout au pays. À cette fin, on prévoit un élargissement important des programmes Emplois d'été Canada et Stratégie emploi et compétences jeunesse.

Pour les mères et les pères de Brampton, cela signifie que leurs enfants pourront compter sur de bons emplois pour débiter leur carrière. Ces emplois aideront les étudiants à accumuler une expérience de travail fort nécessaire, et ils aideront à atténuer les pénuries de main-d'œuvre qui affligent certains secteurs, comme les soins de santé ou les résidences pour personnes âgées. Dans ma circonscription, Brampton-Sud, il y a les résidences Holland Christian Homes. Il existe de nombreuses résidences pour personnes âgées où des étudiants ont déjà travaillé dans le passé, et ils auront maintenant à nouveau l'occasion d'y travailler.

Le budget

Parlant de nos aînés, nous savons qu'après une vie de dur labeur, les Canadiens méritent de savoir qu'ils bénéficieront d'une retraite confortable. Ils ont le droit de passer leurs vieux jours avec leur famille. Le filet de sécurité sociale du Canada offre à tous la possibilité de passer une retraite confortable.

Les aînés se fient à ces investissements pour pouvoir se loger et se nourrir. La Sécurité de la vieillesse, le plus gros programme du gouvernement, assurera la sécurité de plus de 7 millions d'aînés cette année, et notre gouvernement a bonifié la prestation maximale du Supplément de revenu garanti pour les aînés vivant seuls.

Jusqu'à présent, neuf provinces et territoires ont annoncé avoir conclu des accords avec le gouvernement fédéral. Par ailleurs, nous travaillons fort sur les accords pour vieillir dans la dignité, qui investiraient 5,4 milliards de dollars pour améliorer l'accès aux soins à domicile. Nous prenons soin des aînés, qui ont passé leur vie à travailler et à aider le Canada à traverser certaines de ses périodes les plus difficiles.

En tant que présidente du caucus multipartite sur le diabète, je suis fière des engagements du gouvernement à l'égard du cadre national sur le diabète et du lancement d'un régime national d'assurance-médicaments. C'est ce que je réclame depuis que j'ai fait adopter le projet de loi C-237, Loi prévoyant l'élaboration d'un cadre national sur le diabète. Le gouvernement investit maintenant dans une stratégie nationale d'assurance-médicaments axée sur les médicaments et les fournitures pour les diabétiques.

Le budget de 2024 propose de fournir à Santé Canada 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, afin de soutenir le lancement du régime national d'assurance-médicaments. Cet investissement permettrait aux Canadiens d'économiser des milliers de dollars par année en contraceptifs, ainsi qu'en médicaments et en fournitures pour contrôler le diabète. Améliorer l'accès aux médicaments contre le diabète contribuera à améliorer la santé de millions de Canadiens. Cela réduira le risque de complications graves mettant la vie en danger.

Le budget de 2024 assure l'équité entre toutes les générations. C'est pourquoi j'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi.

• (1620)

M. Doug Shipley (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Madame la Présidente, dans son discours d'aujourd'hui, la députée d'en face a longuement parlé du vol d'automobiles. Au comité de la sécurité publique, nous avons récemment étudié cette question. Le maire de Brampton a dénoncé haut et fort ce grave problème qui touche sa ville, un problème dont la députée est bien consciente.

Hier, à la réunion du comité, nous avons entendu le témoignage du responsable du port d'Halifax, qui a affirmé que les expéditions extérieures sont actuellement inspectées à un taux de 0 %. Ce sont ses paroles. Au cours des cinq dernières années, pas un seul véhicule n'a été confisqué.

Comment la députée peut-elle dire qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher que des véhicules soient volés aux Canadiens?

Mme Sonia Sidhu: Madame la Présidente, si le député n'a pas lu cette partie du budget, il peut la trouver à la page 285. Nous venons de tenir un sommet national sur le vol d'automobiles. Voilà les mesures que prend le gouvernement pour s'attaquer à ce problème.

Tous les Canadiens méritent de se sentir en sécurité dans leur collectivité. Le gouvernement reconnaît que le vol d'automobiles est un grave problème au Canada. Le gouvernement du Canada est déterminé à continuer de collaborer avec ses partenaires provinciaux et municipaux, les forces de l'ordre, les administrations portuaires et les sociétés de transport maritime. Dans le cadre de nos efforts collectifs pour lutter contre ce crime, nous avons rencontré le maire et les membres du conseil municipal ainsi que le ministre de la Sécurité publique. Nous travaillons tous ensemble. J'exhorte le député d'en face à adopter le projet de loi afin que nous puissions leur fournir le soutien dont ils ont besoin.

• (1625)

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la Présidente, j'ai écouté le discours de la députée avec beaucoup d'attention, et je suis sensible à son intérêt pour les membres de la collectivité. Je me demande si elle croit, comme moi, que la prestation de 200 \$ par mois prévue dans le budget à l'intention des personnes handicapées est vraiment insuffisante et qu'il faudrait peut-être la doubler, à tout le moins, avant d'adopter le budget. Nous avons proposé cette prestation pour les personnes handicapées il y a près de quatre ans, pendant la pandémie. À l'époque, nous avions prévu qu'elle serait assez élevée pour sortir toutes les personnes handicapées de la pauvreté, ce que ne permettrait vraiment pas la prestation mensuelle prévue actuellement.

Mme Sonia Sidhu: Madame la Présidente, il s'agit d'un enjeu important. Je m'entretiens avec des représentants de la communauté des personnes handicapées et j'ai rencontré des membres de cette communauté. Nous devons en faire plus. Ces 6 milliards de dollars constituent une première étape, mais je conviens que nous devons en faire plus. Nous devons travailler avec les provinces et les territoires pour garantir qu'ils ne réduisent pas leurs prestations d'invalidité. Ces nouvelles mesures continueront de faire avancer les choses. Nous devons également collaborer avec les provinces et les territoires, et les programmes existants doivent être renforcés. Je remercie le député des efforts qu'il déploie dans ce dossier.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, je vais parler à nouveau de l'ingérence. On comprend tous que le fédéral a un pouvoir de dépenser. Ce pouvoir est fourni par les taxes et les impôts que paient les adultes parmi les 38 millions d'habitants. Néanmoins, il y a une Constitution qui est un contrat assez clair sur les devoirs de chacun, que ce soit le fédéral, le Québec ou les provinces canadiennes et les gouvernements territoriaux.

Quand le gouvernement va-t-il respecter sa Constitution et ne pas utiliser son pouvoir de dépenser pour s'ingérer dans des compétences qui ne lui appartiennent pas?

[Traduction]

Mme Sonia Sidhu: Madame la Présidente, nous respectons entièrement les compétences du Québec et de l'ensemble des provinces et des territoires. Il existe de nombreux exemples où le gouvernement travaille en étroite collaboration avec le Québec et les provinces. Je pense au programme national de garderies, qui est un très bon exemple. Le Québec est un leader national reconnu en matière de garde d'enfants. En toute déférence, je dirai que nous continuerons à travailler de concert avec le Québec et les provinces, tout en respectant leur champ de compétences.

Le budget

M. Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Madame la Présidente, je suis toujours heureux d'intervenir à la Chambre au nom des gens de Winnipeg-Centre-Sud, que je représente.

Le budget est l'un des documents les plus importants présentés chaque année dans cette enceinte. Il présente les priorités du gouvernement et une vision pour l'avenir du pays.

J'ai également énormément de respect pour le processus qui suit le dépôt d'un budget et qui nous permet d'engager un dialogue avec nos collègues, qui représentent eux-mêmes des dizaines de milliers de personnes dans les collectivités dont ils sont issus. J'apprécie l'occasion qui m'est donnée de nouer ce dialogue avec eux ici aujourd'hui.

[Français]

Comme toujours, je vais essayer le mieux possible de mettre en pratique mon français. Mes collègues du Bloc québécois vont probablement me poser une question, alors je vais essayer du mieux que je peux, pendant le débat, d'insérer un peu de français et je le ferai certainement en répondant à leur question.

[Traduction]

Lorsque j'ai fait du porte-à-porte pour l'élection partielle qui a eu lieu il n'y a pas si récemment, en juin dernier, j'ai parlé à des gens de ma circonscription qui m'ont fait part d'un certain nombre de priorités. Évidemment, les priorités des électeurs sont aussi variées que les électeurs eux-mêmes. Cependant, un certain nombre de dossiers sont souvent ressortis parmi les principales priorités des résidents de Winnipeg-Centre-Sud.

Ils étaient principalement préoccupés par les questions qui touchent l'environnement, la santé mentale et la toxicomanie, les soins de santé en général, la réconciliation ainsi que l'abordabilité, notamment en ce qui a trait au logement. Mon intervention d'aujourd'hui sur le budget se concentrera donc sur ces priorités.

En ce qui concerne l'environnement, il ne fait aucun doute que nous sommes en crise, tant au pays qu'à l'échelle mondiale. Il y a de la fumée dans l'air que nous respirons en été, ce qui empêche les enfants d'aller au camp et les personnes âgées de sortir. La sécheresse entraîne l'érosion des sols fragiles dans des endroits comme ma province, le Manitoba, dans les Prairies, ce qui a des effets dévastateurs sur les fondations des maisons et entraîne des coûts et des ennuis importants pour nos concitoyens.

Il y a des vagues de chaleur dangereuses qui mettent en péril la vie des citoyens vulnérables, surtout celle des aînés de ma circonscription. Bien entendu, les changements climatiques entraînent une augmentation des coûts. Depuis mon arrivée au Parlement, j'ai eu le plaisir de siéger au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi qu'au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, et j'ai remarqué à quelle fréquence les préoccupations relatives aux changements climatiques et à l'environnement sont soulevées dans le cadre de nos discussions à ces comités.

L'Institut climatique du Canada, une organisation de scientifiques et d'experts en politiques respectée à l'échelle nationale, a récemment publié un rapport sur l'état de la situation en ce qui concerne les changements climatiques et les politiques climatiques au Canada. Il est important de souligner que les politiques fonctionnent.

Sans l'ensemble de politiques environnementales que nous avons actuellement en place et qui ont été instaurées par le gouvernement

libéral, les émissions seraient 40 % plus élevées qu'elles ne le sont à l'heure actuelle. D'ici 2030, si l'ensemble des politiques que nous avons mises en œuvre jusqu'à présent demeurent en place, nous verrons une réduction des émissions qui équivaudra au volume combiné des émissions de l'Ontario et du Québec.

Nous continuons de protéger l'environnement, et nous le faisons de manières concrètes, mais je voudrais profiter de l'occasion pour parler de la façon dont nous protégeons l'environnement, en particulier dans ma province, le Manitoba.

Nous avons fait des investissements sans précédent dans le lac Winnipeg, un endroit qui non seulement revêt une grande importance pour bon nombre des gens que je représente, mais qui est aussi l'un des plus grands lacs d'eau douce au monde. Il joue un rôle essentiel dans la préservation de notre environnement.

• (1630)

Il en va de même pour le lac des Bois, en Ontario, situé juste au-delà de la frontière manitobaine, dont la région est représentée par mon collègue de Kenora. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, il est mon député dans cette région. Nous avons intentionnellement investi dans la préservation et la durabilité de cette précieuse étendue d'eau. Le bassin de la rivière Seal est l'un des plus grands bassins hydrographiques encore intacts au monde et, en collaboration avec les communautés des Premières Nations et le gouvernement provincial du Manitoba, nous avons investi pour assurer sa protection à l'avenir.

Il est important de noter que, grâce, en grande partie, au travail de mon collègue, le député de Winnipeg-Sud, nous aurons une nouvelle agence nationale de l'eau, dont le siège sera situé au cœur des Prairies, à Winnipeg. Cette agence jouera un rôle essentiel dans notre façon de soutenir et de préserver notre environnement pour les générations à venir.

Le Canada doit contribuer lui aussi, non seulement d'un point de vue moral, mais aussi d'un point de vue économique, dans le cadre ses relations avec ses partenaires commerciaux. Si nous ne mettons pas en place des politiques nationales ambitieuses pour contrer efficacement les incidences et les conséquences désastreuses des changements climatiques, nous serons exclus des futurs accords commerciaux avec nos partenaires et, pire encore, des taxes seront imposées à nos importations. Il est essentiel que nous maintenions une orientation comme celle que nous avons établie.

J'aimerais maintenant parler un peu de la santé mentale et de la toxicomanie, un sujet qui me touche personnellement pour diverses raisons. Premièrement, il y a plusieurs membres de ma famille très proche qui, depuis des années, sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai reçu la visite d'un policier qui avait dû conduire un membre de ma famille aux urgences, le nombre de fois où j'ai rendu visite à des membres de ma famille dans un service de psychiatrie ni le nombre de fois où j'ai été confronté à des tensions aiguës comme celles qui émergent dans les familles qui tentent de trouver les meilleurs moyens de soutenir ceux qu'elles aiment alors qu'ils font face à une crise de santé mentale ou de toxicomanie.

De surcroît, ma mère est une sommité en matière de toxicomanie au Manitoba. J'en suis d'ailleurs extrêmement fier. C'est en grande partie grâce à son travail que je suis inspiré non seulement à apporter mon aide, mais que j'arrive aussi à me renseigner et à comprendre ces enjeux.

Le budget

Je vais dire quelques mots sur les façons dont le budget permettrait de s'attaquer à certains des problèmes de santé mentale et de toxicomanie que nous observons au pays. Récemment, la ministre de la Santé mentale et des Dépendances m'a accompagné chez moi, à Winnipeg. Nous avons visité le seul centre mobile de prévention des surdoses qui existe entre Thunder Bay et, je crois, Saskatoon. C'est un endroit remarquable géré par l'organisme Sunshine House. Selon un rapport récent s'appuyant sur un audit indépendant, Sunshine House a reçu 26 154 visites l'an passé, et l'organisme n'a heureusement compté aucun décès et seulement 20 surdoses. La prévention du suicide est un aspect essentiel de la politique du gouvernement, et la mise en place de la ligne de prévention du suicide est très importante pour l'avenir de notre pays.

Le Centre canadien de protection de l'enfance, qui se trouve dans la circonscription de Winnipeg-Centre-Sud, fait un travail exceptionnel au pays, mais également partout dans le monde pour protéger les enfants contre les préjugés en ligne. Nous fournirions des fonds qui lui permettraient de continuer ce travail important. Je suis aussi ravi, surtout en tant qu'ancien professeur et directeur d'école, de voir que 500 millions de dollars seraient investis dans un fonds pour la santé mentale des jeunes.

Je veux parler un peu plus de la réconciliation, qui est le dernier élément. Je n'aurai pas le temps de m'étendre sur le sujet, mais si l'un de mes collègues a l'amabilité de me poser une question à ce sujet, je me ferai un plaisir d'y répondre. Je tiens à souligner que les séquelles laissées par les pensionnats autochtones se font encore sentir. Je l'ai constaté tous les jours lorsque j'ai travaillé avec de jeunes enfants autochtones et leur famille. Je suis ravi de voir que le budget prévoit 96 millions de dollars pour aider les survivants, car les traumatismes intergénérationnels sont encore très présents lorsque nous parlons des défis auxquels nous faisons face.

• (1635)

Sur ce, je suis heureux d'avoir eu l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au nom de ceux que je représente, et je répondrai avec plaisir aux questions de mes collègues.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, je saisis l'occasion pour féliciter de sa victoire à l'élection complémentaire mon collègue qui, comme moi, est un ancien de l'Université Carleton. Je lui souhaite bonne chance dans la prochaine course à la direction du Parti libéral; j'espère qu'il ferait un meilleur chef que certains des autres candidats présumés.

J'aimerais lui poser une question sérieuse. Vers la fin de son discours, il a parlé de santé mentale et de prévention du suicide. Je crois comprendre que le gouvernement entend toujours légaliser, à un moment donné, le suicide assisté pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. De même, le gouvernement envisage toujours la possibilité d'étendre le régime aux mineurs. Le député a parlé de réconciliation. De nombreux dirigeants autochtones s'opposent à ces propositions, comme bien d'autres personnes d'ailleurs. En tant qu'ancien enseignant et ancien directeur d'école, le député approuve-t-il l'intention du gouvernement d'étendre le suicide assisté aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale?

• (1640)

M. Ben Carr: Madame la Présidente, je suis impatient de vendre une carte de membre à mon collègue; heureusement pour lui, nous les offrons gratuitement pour l'instant.

Pour revenir aux choses sérieuses, je pense que mon collègue fait référence à certains débats récents que nous avons eus au sujet de l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir au Canada aux personnes atteintes de troubles psychologiques irrémédiables. Je pense effectivement que ce n'est vraiment pas un sujet facile à aborder. Je peux cependant parler de mon expérience auprès de certains jeunes, des personnes de plus de 18 ans, mais qui sont encore jeunes. Ils sont venus à mon bureau pour me parler de ce qu'ils vivaient et des raisons qui les poussent à continuer de réclamer leur admissibilité aux protocoles d'aide médicale à mourir qui existent déjà pour les personnes atteintes de maladies physiques irrémédiables.

Je le reconnais sans ambages, ce n'est pas facile. Je suis prêt à parler de cette question avec mon collègue dans un contexte qui nous permettrait peut-être d'en discuter plus en détail et d'aborder ses différentes subtilités. Je suis également prêt à poursuivre les discussions à ce sujet avec les gens de ma circonscription.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, le logement, la santé et leur accès pour tous sont des incontournables dans chacune de nos pensées dès que nous allons dans notre circonscription et que nous voyons les difficultés que nos concitoyens, les gens avec qui nous vivons au quotidien, peuvent traverser.

Il est important que le gouvernement fédéral utilise son pouvoir de dépenser pour faire les transferts nécessaires en infrastructures, notamment en logement, et en santé. Maintenant, on parle d'ingérence lorsqu'on veut mettre des conditions aux provinces et aux municipalités pour qu'elles puissent recevoir l'argent.

Étant donné que le fédéral a décidé de s'ingérer dans nos compétences, quelles conditions a-t-il l'intention de mettre pour transférer les sommes en logement au Québec?

M. Ben Carr: Madame la Présidente, en tant que député représentant une circonscription hors du Québec, il est un peu difficile pour moi de donner une réponse à propos d'une chose qui concerne le Québec.

Ma collègue a cependant mentionné quelque chose à propos de la santé et je suis fier de noter qu'il y a quelques mois, le premier ministre du Manitoba, le premier ministre du Canada, le ministre de la Santé, des collègues et moi-même étions réunis à Winnipeg pour annoncer 630 millions de dollars pour notre système de santé au Manitoba. Je sais que cela améliorera grandement la situation pour les gens que je représente.

Je suis désolé de ne pas avoir pu offrir de réponse à ma collègue en ce qui a trait aux discussions entre le Québec et le Canada étant donné que je suis un député du Manitoba. Toutefois, je suis certainement désireux de poursuivre la discussion.

[Traduction]

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, mon collègue de Winnipeg-Centre-Sud a parlé de réconciliation. Je sais que la situation des femmes et des filles autochtones assassinées ou portées disparues a profondément touché des communautés dans sa province, le Manitoba.

Le budget

Je me réjouis que le budget mentionne l'alerte robe rouge. Nous sommes toutefois déçus par le soutien très modeste prévu dans le budget pour ce service. Par comparaison, on a consacré 156 millions de dollars sur trois ans à la mise en place de la ligne de prévention du suicide, le 988. Le budget prévoit 1,3 million de dollars sur trois ans pour l'alerte robe rouge.

Comment le député explique-t-il ce qui est pour bien des gens un écart énorme de financement? Qu'on me comprenne bien, la ligne de prévention du suicide est essentielle. Je note simplement l'écart entre les chiffres.

M. Ben Carr: Madame la Présidente, je sais que nous partageons des valeurs et des principes en ce qui concerne le soutien aux communautés. J'ai eu le plaisir, en tant qu'éducateur, de travailler avec de nombreuses familles autochtones pendant ma carrière dans les écoles. J'ai constaté la douleur et le traumatisme qui découlent de plus d'un siècle et demi de politiques oppressives ici, au Canada. Je suis heureux de poursuivre cette conversation. C'est certainement un sujet dont j'ai discuté...

• (1645)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. La députée de Port Moody—Coquitlam a la parole.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

Aujourd'hui, je prends la parole en tant que femme et députée. Chaque fois que j'entre à la Chambre, je suis consciente de la différence qui existe entre mes expériences et celles des hommes, qui ont tenté d'exclure les femmes du Parlement pendant un siècle, si ce n'est pas plus. Récemment, ma collègue de Winnipeg-Centre l'a dit explicitement lorsqu'elle a critiqué le Parti conservateur pour avoir empiété dernièrement sur les prérogatives du comité de la condition féminine: en démettant arbitrairement de ses fonctions l'estimée présidente du comité, les conservateurs ont certes manqué de respect aux femmes du comité, sauf que leur geste est aussi symptomatique du fait que, dans un système conçu au bénéfice des hommes de pouvoir, les députées sont souvent punies lorsqu'elles ont l'audace de s'exprimer.

Cette année, j'ai lu le budget du point de vue d'une femme, en gardant à l'esprit le fait que les besoins des femmes — pensons notamment aux services de garde — sont passés en deuxième pendant un siècle. J'ai souvent répété à la Chambre qu'il n'y a qu'une raison pour laquelle je suis aujourd'hui députée: les garderies à 5 \$ par jour dont je bénéficiais quand j'habitais du Québec. En effet, ce sont elles qui m'ont permis de retourner aux études pour devenir analyste-programmeuse, ce qui m'a ouvert des débouchés dans la nouvelle économie numérique de l'an 2000. Je sais à quel point les services de garde peu coûteux sont importants pour les femmes. Je suis donc ravie de constater qu'ils font partie du budget, avec d'autres investissements relatifs aux éducateurs. Ces mesures ouvrent la porte à l'émancipation économique des femmes, une réalité qui fera toute la différence.

La garde d'enfants est la deuxième dépense la plus importante pour les familles, après le logement. Je suis extrêmement reconnaissante envers le chef du NPD et la députée de Winnipeg-Centre d'avoir enfin forcé le gouvernement à mettre en place des services de garde abordables et de qualité au Canada. Les libéraux ne l'auraient pas fait tout seuls; ils l'ont prouvé au cours des 25 dernières années. Il y a 28 ans, j'ai bénéficié des services de garde à 5 \$ par

jour au Québec. C'est le temps qu'il a fallu au reste du Canada pour obtenir des services de garde accessibles et abordables.

Les conservateurs n'auraient jamais offert ce genre de services de garde. En fait, les conservateurs mettraient une croix sur toute forme de services de garde publics, abordables et accessibles s'ils accédaient un jour au pouvoir. Je ne veux jamais voir cela.

Le budget n'est pas un budget néo-démocrate. Cela dit, il contient des exemples qui montrent clairement la différence entre la façon dont le NPD se sert de son pouvoir pour le bien commun et la façon dont les conservateurs et leurs idéologies axées sur l'élimination et la réduction des services continuent de causer du tort aux Canadiens. Dans le passé, les conservateurs ont utilisé leurs pouvoirs pour, d'une part, enrichir leurs amis du monde des affaires en leur offrant pour 60 milliards de dollars de subventions — ce que les libéraux continuent d'appuyer — et, d'autre part, sabrer les services destinés aux femmes, aux familles, aux aînés et aux personnes handicapées. En comparaison, le NPD, qui ne compte que 24 députés, a forcé le gouvernement à renforcer le filet de sécurité sociale qui réduit les coûts pour les Canadiens en intervenant au chapitre de l'abordabilité, des soins de santé, du logement, des changements climatiques, et j'en passe.

Cela dit, je me dois de dénoncer le manque de respect dont les libéraux font preuve à l'égard des personnes handicapées en ce qui concerne la portion du budget qui porte sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Ce qui se trouve dans le budget n'est pas la prestation canadienne pour les personnes handicapées, ni en réalité ni en principe. Le gouvernement libéral ne semble jamais manquer d'argent pour subventionner les grandes sociétés et les riches PDG, mais en ce qui concerne la prestation promise aux personnes handicapées, le gouvernement n'a soudainement que des miettes à leur offrir.

Offrir une prestation canadienne pour les personnes handicapées de seulement 200 \$ par mois, sous le couvert d'un crédit d'impôt pour personnes handicapées qui est inaccessible et injuste est impardonnable. C'est une insulte. Le gouvernement doit respecter les amendements apportés par le NPD et le Sénat au projet de loi C-22 afin que la prestation sorte réellement les personnes handicapées de la pauvreté.

• (1650)

Le gouvernement libéral n'a pas tenu compte des conseils et observations des défenseurs des personnes handicapées. Des membres du conseil consultatif du gouvernement ont démissionné en guise de protestation contre les critères relatifs à la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Le gouvernement a fait fi de la loi et, pire encore, il n'a pas tenu compte de l'avis des personnes handicapées. C'est honteux. Le gouvernement a été averti que l'utilisation du crédit d'impôt pour personnes handicapées constituerait un obstacle à l'accès. Il n'a pas tenu compte de ces avertissements et a fait à sa tête.

Même si l'inadéquate prestation canadienne pour les personnes handicapées présentée par les libéraux s'apparente davantage à une insulte, il y a des éléments importants dans le budget qu'il convient de protéger si nous voulons réduire de façon importante le coût de la vie pour les personnes handicapées et améliorer leur bien-être. Je pense entre autres à la protection des locataires, attendue depuis longtemps, pour empêcher qu'ils perdent leur logement à cause des spéculateurs ou des rénovictions.

Le budget

Le gouvernement actuel et les conservateurs avant lui ont laissé les logements abordables disparaître et il s'est perdu 11 fois plus de logements abordables qu'il ne s'en est créé. Les conservateurs et les libéraux ont été les architectes de la situation actuelle, puisqu'ils ont délaissé les investissements dans les logements abordables pendant des décennies et qu'ils ont donné de l'argent aux promoteurs qui voulaient embourgeoiser des quartiers en investissant dans des tours à condos de 50 étages. Le gouvernement a laissé tomber les personnes handicapées et, à cause de lui, ces personnes n'ont accès qu'à des logements inaccessibles et inabordables.

Dans le budget, le NPD a forcé le gouvernement à créer un fond de protection des locataires, le Fonds pour accélérer la construction de logements, ainsi qu'un nouveau volet de création rapide de logements en vue de construire des logements très abordables. C'est uniquement grâce au NPD s'il y a une revitalisation du secteur des logements abordables et accessibles au pays.

Le NPD a également obtenu des élargissements sans précédent de notre système de santé universel pour les personnes handicapées et tous les Canadiens, un système de santé auquel les premiers ministres provinciaux conservateurs du Canada s'attaquent en vue de le privatiser. Cela ne doit pas se produire. La privatisation des soins de santé et des soins de longue durée nuit aux Canadiens, et le NPD ne le tolérera pas. Nous nous opposons toujours à la privatisation des soins de santé tout en remportant des victoires historiques pour les Canadiens, comme le régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique et le régime transformateur de soins dentaires dont des milliers d'enfants de Port Moody—Coquitlam ont déjà bénéficié. Nous nous opposons à l'idéologie conservatrice qui place les profits entre les mains des PDG au détriment des personnes qui essaient simplement de rester en santé. Cette déclaration vaut également pour les libéraux qui restent les bras croisés à ne rien faire.

Le régime d'assurance-médicaments du NPD commencera par fournir gratuitement à des millions de Canadiens des médicaments contre le diabète et des glucomètres vitaux, ainsi que des contraceptifs. Il s'agit là de mesures d'équité que les Canadiens ne peuvent pas risquer de perdre au profit d'un gouvernement conservateur qui cherche à obtenir des votes auprès de ces célibataires involontaires qu'on appelle les incels, et qui ignore les voix des femmes.

En ce qui concerne les personnes handicapées, l'institut de recherche sur les politiques et les services de santé de l'Université Queen's a écrit, dans un article publié en 2020, qu'il arrive que des Canadiens handicapés sautent des doses de médicaments ou omettent de faire remplir leurs ordonnances en raison du coût de leurs médicaments. L'article précisait également que l'assurance-médicaments éliminerait les obstacles financiers à l'achat de médicaments sur ordonnance et aplanirait les inégalités entre les Canadiens en ce qui concerne cet aspect important des soins de santé.

Les conservateurs ont déjà tenté d'empêcher l'instauration d'un régime d'assurance-médicaments pour les Canadiens, un programme qui ferait économiser aux Canadiens 3,5 milliards de dollars en médicaments, de même que des milliards de dollars supplémentaires en leur évitant des visites inutiles à l'hôpital ou chez le médecin et en leur fournissant une continuité de soins pour prévenir les maladies évitables. Il y a un autre programme important que les conservateurs n'appuient pas: le programme national d'alimentation en milieu scolaire. C'est dans ma circonscription que James Moore, un conservateur, a demandé s'il était de sa responsabilité de nourrir l'enfant de son voisin, avant de répondre que non. Mes collègues du

NPD et moi-même croyons au contraire qu'il est de notre responsabilité de veiller à ce qu'aucun enfant n'aille à l'école le ventre vide.

Je terminerai en disant que les femmes ont pendant longtemps été ignorées dans l'économie, et je constate que les libéraux ont inséré leurs mesures de soutien à l'économie des soins — que j'approuve à 100 % — et l'annonce du lancement d'une stratégie nationale sur la prestation de soins — qui est le fruit du travail remarquable de James Janeiro et d'autres personnes dans le domaine de la prestation des soins — sous le chapitre « Donner à chaque génération les moyens de réussir », plutôt que sous le chapitre sur la croissance économique...

• (1655)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le temps de parole de la députée est écoulé.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je remercie les néo-démocrates de leur appui à l'égard d'un certain nombre de mesures progressistes. Je crois que c'est important. Je pense toutefois que Paul Martin et d'autres, comme Jean Chrétien, pourraient remettre en question certaines des observations de la députée au sujet des services de garde. Ken Dryden a fait un travail phénoménal dans le dossier du programme de garderies. Malheureusement, au bout du compte, le projet de loi n'a jamais été adopté à la Chambre.

Pour ma part, je suis un ardent défenseur de l'assurance-médicaments depuis de nombreuses années. Je suis heureux qu'il en soit question dans le budget. Ce n'est qu'un début, à mon avis. Nous devons examiner ce que nous y ajouterons, et il ne fait aucun doute qu'il y aura beaucoup de discussions au cours des prochains mois et des prochaines années sur la façon dont nous pouvons renforcer et améliorer le régime d'assurance-médicaments.

La vaccination contre le zona est un bon exemple. La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle en pense?

Mme Bonita Zarrillo: Madame la Présidente, je profite de l'occasion pour dire que les Canadiens doivent avoir accès à tous les médicaments et que c'est le travail du NPD de s'assurer que tous les médicaments seront couverts par le régime d'assurance-médicaments. J'apprécie les commentaires du député sur l'importance de l'assurance-médicaments et des soins de santé.

À ce titre, je voudrais demander le consentement unanime pour déposer, dans les deux langues officielles, le rapport intitulé « Panel sur les priorités en soins primaires de la Colombie-Britannique: Point de vue des citoyens sur l'avenir des soins primaires au Canada ».

Il s'agit d'un rapport...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Y a-t-il consentement?

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Il n'y a pas de consentement unanime.

Nous reprenons les questions et observations. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

Le budget

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur les observations de la députée au sujet de la garde d'enfants. Nous pourrions avoir un débat sur ce qui serait théoriquement un bon système de garde d'enfants, mais je pense qu'il est difficile de nier que le programme de garderies actuel du gouvernement ne tient pas ses promesses. Les fournisseurs de services de garde de tout le pays nous disent très clairement que la combinaison d'une réglementation des prix et d'un financement qui ne correspond pas à cette réglementation fait en sorte qu'il est impossible pour les exploitants de garderies de maintenir et de satisfaire les attentes. Il en résulte des subventions gouvernementales pour certains et un accès réduit pour d'autres.

La députée reconnaît-elle ces lacunes de la politique sur la garde d'enfants, et est-elle prête à demander des comptes au gouvernement à ce sujet?

Mme Bonita Zarrillo: Madame la Présidente, je ne suis pas du tout surprise que les conservateurs tentent d'empêcher les femmes d'avoir accès à des services de garde abordables et de qualité. Je suis très déçue que les conservateurs s'opposent au dépôt de renseignements sur les priorités de la Colombie-Britannique en matière de soins primaires. Il y a des Canadiens de tout le pays qui veulent faire entendre leur voix à la Chambre, et je suis très déçue que les conservateurs choisissent d'agir de la sorte en décidant de ne pas accepter ici un simple rapport.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à ma collègue, mais je ne suis pas sûr que c'est dans son domaine habituel d'expertise.

On sait que 90 % de la minorité francophone au Canada réside au Québec. Le Québec est minoritaire, et le financement consacré par le gouvernement fédéral aux langues officielles sert à 96 % à appuyer l'anglais au Québec. Depuis deux ans, on entend les libéraux se targuer de vouloir établir des mesures pour protéger le français, mais on ne voit rien dans le budget, qui ne contient aucune mesure financière pour protéger le français au Québec, pas plus qu'il n'y en avait dans le plan d'action pour les langues officielles.

Qu'en pense ma collègue? Est-ce qu'elle trouve juste que le financement des langues officielles au Québec serve presque exclusivement à appuyer l'anglais?

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo: Madame la Présidente, ma circonscription, Port Moody—Coquitlam, compte le plus grand quartier de francophones en Colombie-Britannique. La directrice exécutive de la Société francophone de Maillardville est Johanne Dumas. Elle prend maintenant sa retraite, et je tiens donc à prendre un instant pour la remercier de tout le travail qu'elle a accompli afin d'obtenir une représentation des francophones à Maillardville, afin d'obtenir un espace physique. Ce qui n'est pas juste, à mon avis, c'est que le gouvernement fait preuve de laxisme quand il s'agit d'aider les personnes qui quittent le Québec à conserver leur langue, leur culture et leur communauté. C'est très décevant.

• (1700)

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NP): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole au nom des bonnes gens de Skeena—Bulkley Valley au sujet du budget de 2024.

Je tiens d'abord à dire quelques mots au sujet du spectacle vraiment honteux auquel nous avons assisté aujourd'hui à la période des questions. J'ai repensé à ma visite d'il y a quelques semaines à peine à Haida Gwaii, où nous avons célébré la signature d'un accord historique. Le président de la nation haïda a parlé du concept haïda appelé *yahguudang*, qui signifie respect. Il est question de gouverner les communautés, de dialoguer avec nos voisins et de diriger de façon respectueuse. Les Wet'suwet'en, dont les terres font partie du territoire où j'habite, ont un mot semblable: *wiggus*.

Pendant la période des questions aujourd'hui, je réfléchissais à ces mots et à quel point la Chambre était éloignée de l'esprit de ces concepts. En jetant un coup d'œil à la tribune, j'ai vu des citoyens canadiens observer la gouvernance du Canada: ils étaient gênés et avaient honte de ce qu'elle est devenue. Moi aussi, en tant que député, j'étais gêné.

Je ne parle pas de chacun des députés conservateurs, car il y a beaucoup de bons députés conservateurs que je respecte, dont certains sont à la Chambre en ce moment. Cependant, le parti et son chef ne cherchent pas à modifier les politiques du pays en se servant de l'institution, mais bien à éroder la confiance du public dans l'institution elle-même. Nous avons été témoins de cette situation dans d'autres parties du monde et de l'Amérique du Nord, et ce n'est pas une voie que nous voulons emprunter en tant que pays.

Pour ce qui est du budget dont nous débattons, je tiens d'abord à le mettre en contexte. Le contexte, bien sûr, comme de nombreux Canadiens le savent, c'est que nous traversons une période très difficile. Partout au pays, les gens sont aux prises avec une hausse des coûts en raison de la montée en flèche des loyers, du prix du panier d'épicerie et du chauffage domestique, et d'à peu près tout. En ces temps difficiles, le gouvernement a des choix à faire. Nous avons tous des choix à faire. En tant que néo-démocrates, notre vision consiste à nous unir plus que jamais pendant les périodes difficiles. Nous devons nous entraider et mettre en place des programmes permettant de se soutenir les uns les autres et de soutenir les personnes en difficulté. Nous sommes donc très fiers des mesures qui figurent dans ce budget et pour lesquelles nous nous sommes beaucoup battus. Ces mesures font depuis longtemps partie de la politique du NPD, et nous voyons enfin une progression en vue de leur mise en œuvre. Je vais parler de quelques-unes d'entre elles, qui ont déjà été mentionnées.

Je tiens à remercier ma merveilleuse collègue pour ses belles paroles il y a quelques instants, mais je vais commencer par l'assurance-médicaments. Il s'agit évidemment d'un prolongement essentiel à l'universalité des soins de santé au Canada. Il y a maintenant cinq ans, le rapport Hoskins avait tracé une voie très claire pour le gouvernement relativement à la mise en place d'un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique. Nous constatons enfin des mesures en ce sens avec le récent dépôt d'un projet de loi sur l'assurance-médicaments et, dans ce budget, un engagement à consacrer 1,5 milliard de dollars sur cinq ans aux premières étapes d'un programme national d'assurance-médicaments en commençant par deux catégories essentielles de médicaments. Il y a d'abord les médicaments contre le diabète, une maladie qui touche des dizaines de milliers de Canadiens. Selon Diabète Canada, le coût des médicaments pour le diabète de type 1 peut atteindre 18 000 \$ par année. Les personnes souffrant de diabète de type 2 doivent payer jusqu'à 10 000 \$ par année. C'est précisément le genre de coûts que couvrirait ce premier volet d'un programme national d'assurance-médicaments. Nous sommes très fiers de voir cela dans le budget, sans parler de la mesure législative qui a été présentée à la Chambre.

Un programme national d'alimentation scolaire permettrait de venir en aide à de nombreux élèves canadiens qui vont à l'école le ventre vide. L'idée derrière ce programme, c'est qu'offrir au moins un repas nutritif par jour aiderait énormément ces élèves. C'est indéniable. Je songeais à mon expérience à Terrace et à tous ces merveilleux bénévoles communautaires comme Gurjeet Parhar, à la Kalum Community School Society, et Helene Fleury, du groupe Groundbreakers, à Smithers.

• (1705)

Cela fait des années que ces gens réclament un programme national d'alimentation en milieu scolaire. Un milliard de dollars sur cinq ans dans le budget, ce sera un énorme pas en avant, qui nous permettra de livrer des repas à plus de 400 000 élèves partout au pays.

En ce qui concerne le crédit d'impôt pour les pompiers, je tiens à féliciter mon collègue de Courtenay—Alberni d'avoir travaillé si vaillamment pour le faire inclure dans le budget. Cela doublera le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage, qui passera de 3 000 \$ à 6 000 \$ par année.

Dans la région que je représente, qui est une énorme région rurale, les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage jouent certainement un rôle essentiel. L'autre jour, j'étais à Houston et je discutais avec l'équipe locale de recherche et de sauvetage. La personne avec qui je parlais m'a dit que, en Colombie-Britannique, les équipes de recherche et de sauvetage font un travail d'une valeur de 200 millions de dollars par année. Si l'on tient compte de tous les services de pompiers volontaires et qu'on les ajoute aux équipes de recherche et de sauvetage, ce chiffre est énorme.

Je pense aux gens de Bela Coola, Fort St. James, Bella Bella, Houston, Smithers, Telkwa et jusqu'à Dease Lake. Là-bas, ces petits services de pompiers volontaires sont composés de personnes qui donnent de leur temps pour assurer la sécurité de leurs voisins.

L'augmentation du crédit d'impôt est une façon de reconnaître leur contribution. Grâce à ce changement, il sera plus facile de recruter et de garder des bénévoles. J'y vois un énorme pas en avant pour notre pays.

Les budgets libéraux offrent souvent un méli-mélo de bons et de moins bons éléments. Certains éléments du budget de 2024 ne sont que des demi-mesures, voire pire encore. Certaines politiques semblent aller dans la bonne direction, du moins à première vue, mais quand on examine les sommes prévues dans le budget, il est difficile d'imaginer qu'on pourra faire des progrès notables à propos d'enjeux cruciaux.

L'un des enjeux qui a inspiré des débats aujourd'hui concerne l'approche du gouvernement à l'égard de la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Nous étions remplis d'espoir lorsque le projet de loi qui jetait les bases de cette prestation a été adopté. Les personnes handicapées ont toutefois dû attendre pendant des mois et des années avant de savoir quel serait le montant de cette prestation. C'est en effet un point crucial, puisque ce montant allait supposément sortir les gens de la pauvreté.

Comme on l'a découvert dans le budget, la prestation prévue correspond à environ 200 \$ par mois, soit 6 \$ par jour. C'est bien loin de ce qu'il faudrait pour vraiment améliorer la vie des gens et les sortir de la pauvreté.

Le budget

L'un des aspects les plus troublants est qu'on soit arrivé à ce chiffre sans consulter les personnes handicapées, les personnes qui ont grandement besoin de la prestation. Cela va vraiment à l'encontre de la promesse qu'a faite le gouvernement aux personnes handicapées, qui consiste à honorer le principe selon lequel « rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous ».

Je veux mentionner l'alerte robe rouge, pour laquelle nous avons beaucoup insisté. Je tiens à saluer le travail de ma collègue de Winnipeg-Centre, qui a défendu ce service avec acharnement. Toutefois, le budget prévoit de 1,3 million de dollars sur trois ans. Il est difficile de voir comment, avec un investissement aussi modeste, on mettra en place un programme efficace et on parviendra à établir un système d'alerte robe rouge pour les familles du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et du reste du Canada. Il reste encore beaucoup à faire. Nous allons continuer à faire pression dans ce dossier.

Je terminerai par le concept d'équité. C'est ainsi que le gouvernement présente le budget, avec l'idée de travailler à une manière plus équitable de gouverner le pays. Bien que le budget contienne quelques changements très modestes pour remédier aux iniquités dans la fiscalité, il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire à cet égard.

La Banque TD vient de publier un rapport qui montre que le tiers le plus aisé des Canadiens ont vu la valeur de leurs avoirs augmenter de 6 % rien qu'au cours de l'année dernière. Le reste des Canadiens ont vu le pouvoir d'achat réel que leur donnent leurs revenus stagner ou diminuer à cause de l'inflation.

Il faut en faire beaucoup plus. Je salue le concept d'équité, dont nous parlons depuis longtemps, mais ce budget n'est qu'un très petit pas dans cette direction.

• (1710)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que le député pense de l'idée de coopération et de collaboration.

Nous avons une situation au pays en matière de logement. J'ai été très heureux de participer à une conférence de presse où le premier ministre du Canada, le premier ministre de la province et le maire de Winnipeg ont parlé ensemble de leur plan pour construire plus d'habitations à Winnipeg.

En ce qui concerne la question nationale du logement, le député ne convient-il pas qu'Ottawa joue un rôle essentiel de chef de file, mais qu'il faudra que les différents pouvoirs publics unissent leurs forces pour faire face à la situation du logement et pour trouver des solutions optimales?

M. Taylor Bachrach: Madame la Présidente, nous avons dû pousser le Parti libéral, à son corps défendant, à agir. Je suppose que si le secrétaire parlementaire considère cela comme une façon d'unir nos efforts, alors je suis tout à fait partant.

Sa question portait sur le logement. Bien sûr, il faut que les différents ordres de gouvernement travaillent ensemble. Ce qui me préoccupe, c'est que je représente une circonscription entièrement composée de collectivités rurales et éloignées. En matière de logement, le gouvernement a surtout mis l'accent sur les grands centres urbains, où il peut s'engager à construire des dizaines de milliers de logements.

Le budget

Les collectivités de la région que je représente ont besoin d'infrastructures. Elles ont besoin d'un gouvernement qui s'engage à construire des systèmes d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées. C'est ce qui permettrait la construction de logements dans les petites collectivités, et c'est ce qui fait cruellement défaut dans le budget dont nous sommes saisis.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à mon compatriote britanno-colombien au sujet de la prestation canadienne pour les personnes handicapées dont il a parlé.

Tout d'abord, le projet de loi C-22, qui était la mesure législative habilitante, déléguait simplement au ministre responsable le pouvoir de prendre des règlements pour définir qui doit être considéré comme une personne handicapée, qui est admissible à la prestation et à quel montant chacun a droit. Nous y voilà, et le gouvernement dit maintenant que le montant peut aller jusqu'à 200 \$. Ce montant n'est même pas garanti. Le député pense-t-il que nous, parlementaires, avons fait notre travail en reconnaissant, pratiquement sans poser de questions, que le gouvernement allait effectivement aider les personnes handicapées avec cette prestation?

Les personnes qui bénéficient des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada reçoivent souvent moins que s'ils touchaient l'aide sociale de la Colombie-Britannique. À mon avis, il aurait été logique d'aider d'abord ces personnes au lieu d'aller annoncer qu'on allait aider tout le monde. Les gens avaient de si grandes attentes, mais les personnes handicapées se sont senties complètement exclues de ce budget.

M. Taylor Bachrach: Madame la Présidente, le député soulève de bons points. Sa première question était de savoir si nous avions fait notre travail en donnant essentiellement carte blanche à la ministre responsable pour déterminer le montant. Je pense qu'il y a des raisons qui expliquent pourquoi le montant de la prestation n'a pas été inscrit dans la mesure législative.

Le gouvernement nous a déçus; la ministre n'a pas consulté les associations de personnes handicapées, qui jouent un rôle si important dans ce dossier. Si le gouvernement avait mené des consultations sur le montant réel, s'il s'était penché sur combien d'argent il faut pour sortir les gens de la pauvreté, le montant de la prestation aurait été plus élevé.

La deuxième question du député porte sur la priorité à donner au financement pour ceux qui en ont le plus besoin. Qu'il s'agisse du Régime de pensions du Canada, des prestations d'invalidité ou de l'aide sociale, nous savons que les gens ont besoin de ressources pour subvenir à leurs besoins de base. Nous devons veiller à ce que cette prestation, pour tous ceux qui vivent avec un handicap et qui en ont besoin, soit rehaussée à un niveau qui leur permette de faire face au coût de la vie. Il y a de nombreux détails à prendre en compte pour déterminer le montant exact, mais l'essentiel réside dans le résultat, c'est-à-dire que les personnes puissent recevoir ce dont elles ont besoin pour mener une vie décente.

• (1715)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Comme il est 17 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ l'amendement dont la Chambre est saisie.

[Français]

Le vote porte sur l'amendement.

Si un député participant en personne désire que l'amendement soit adopté ou adopté avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, je demande que l'amendement soit adopté avec dissidence.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Convoquez les députés.

• (1800)

[Français]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n^o 743)

POUR

Députés

Aboultiaf	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Jivani
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Majumdar
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipleay
Small	Soroka
Steinley	Stewart

Le budget

Strahl
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 117

Stubbs
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson

Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zarrillo

May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Petitpas Taylor
Powlowski
Rayes
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sari
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zuberi — 206

CONTRE

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barron
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
Ehsassi
Erskine-Smith
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gainey
Garrison
Gazan
Gill
Green
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lalonde
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bergeron
Bibeau
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Dzerowicz
El-Khoury
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gould
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Ien
Johns
Jones
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lambropoulos
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Masse

PAIRÉS

Députés

Guilbeault

Pauzé — 2

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare l'amendement rejeté.

Affaires émanant des députés

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 février, de la motion portant que le projet de loi C-318, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail (parents adoptifs et parents d'intention), soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, au fil des ans, j'ai remarqué une tendance à vouloir améliorer le régime d'assurance-emploi et le versement des prestations. Nous parlons souvent de ce qui est proposé dans cette mesure législative. À mon avis, il est très important que les parents adoptifs puissent passer 15 semaines avec leur enfant ou leur bébé. Les députés devraient savoir qu'il en a été question dans la lettre de mandat de la ministre. Nous savons que le gouvernement a pris des mesures dans ce dossier. Les députés d'en face devraient être au courant.

Lorsque je pense au projet de loi C-318, l'une des choses qui me viennent à l'esprit, c'est l'énoncé économique de l'année dernière. La mesure prévue dans le projet de loi C-318 a été incorporée dans le projet de loi d'exécution du budget. Je me demande même si cette mesure législative est nécessaire. Certaines questions ont été soulevées quant à savoir si cela nécessiterait une intervention ministérielle ou une recommandation générale, car il faudrait des fonds supplémentaires.

En fin de compte, le gouvernement a reconnu la nécessité d'améliorer le régime d'assurance-emploi. Il y a des mesures législatives que nous aimerions adopter. D'un côté, les députés de l'opposition expliquent ce que le projet de loi accomplirait et, de l'autre, ils font de l'obstruction et entravent le programme législatif du gouvernement qui, en fin de compte, permettrait d'accomplir ce que la députée souhaite voir se réaliser avec ce projet de loi.

Il est important de reconnaître que les liens tissés par les parents adoptifs, en particulier, sont aussi importants que ceux tissés par les parents biologiques. À mon avis, l'amour entre un parent et un enfant justifie les mesures prises par le gouvernement. C'est l'une des raisons pour lesquelles la prestation a été incluse, comme je l'ai dit, dans la lettre de mandat de la ministre. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous l'avons incluse dans le projet de loi d'exécution du budget.

Nous sommes sur la bonne voie et nous progressons dans un dossier important. J'aurais seulement aimé que le Parti conservateur le reconnaisse et manifeste le désir, à tout le moins, de permettre l'entrée en vigueur de la mesure législative qui existe déjà et qui changerait la donne beaucoup plus rapidement. Pour que cela soit possible, les conservateurs, ou du moins certains d'entre eux, doivent cesser de faire de l'obstruction chaque fois que le gouvernement présente une mesure législative ou une proposition.

• (1805)

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, cela me fait plaisir d'intervenir à nouveau sur ce projet de loi. Je n'utiliserai peut-être pas toutes mes 10 minutes. Or parfois, lorsque je dis cela, j'en prends plus. C'est donc à mes risques et périls, ou à ceux de la Chambre.

Le projet de loi C-318 est un projet de loi qui émane d'une collègue députée et qui a cheminé jusqu'au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Je ne me souviens plus du nom de la circonscription de ma collègue, mais je tiens à saluer ce projet de loi qui vise une chose: agir en équité en ce qui a trait aux congés de maternité ou aux congés parentaux en permettant aux parents adoptifs d'avoir un régime équitable avec les parents biologiques. Je pense que c'est ce qui est demandé dans ce projet de loi: l'équité. En comité, nous avons eu l'occasion de rencontrer le groupe Adopt4Life à plusieurs reprises — je salue d'ailleurs Mme Despaties — et il a été reconnu et démontré qu'en ce qui concerne l'attachement des enfants adoptés, peu importe l'âge d'adoption, l'origine de l'enfant ou les difficultés qui peuvent l'accompagner, le temps d'attachement est très important.

C'est le droit des enfants qui est en cause dans ce projet de loi, mais c'est aussi le temps qu'on veut accorder aux parents pour faire en sorte que l'accueil des enfants se fasse avec toute la disponibilité, tous les services nécessaires et surtout tous les bons soins qu'un parent peut donner à son enfant. Je pense que cela va de soi. J'écoutais le secrétaire parlementaire dire, et avec raison, que dans l'énoncé économique, il a été fait référence à cette volonté d'ajouter 15 semaines. Je dirais même plus: l'ex-ministre de l'Emploi avait cela. C'est d'ailleurs encore présent dans sa lettre de mandat d'ajouter 15 semaines au congé parental pour les parents adoptifs.

Je pense que tout ce qui manque maintenant — nous sommes à la première heure de la troisième lecture —, c'est la recommandation royale. C'est ce qu'il faut pour aller de l'avant et rendre plein droit à ce projet de loi. Je pense que c'est ce que le gouvernement doit faire. Si j'ai bien compris, il entend le faire. Du moins, nous l'espérons. Quand j'entends d'autre part le gouvernement, par le secrétaire parlementaire, nous dire la volonté du gouvernement de réformer le régime d'assurance-emploi, je me pince. Nous avons tous un peu honte, tant les travailleurs, les groupes de chômeurs que les députés du Bloc québécois qui militons pour une réforme globale de l'assurance-emploi, d'avoir cru que le gouvernement allait le faire. C'est un engagement que le gouvernement avait pris en 2015, en 2019 et en 2021. Si on se fie au libellé de la lettre de mandat de la ministre, cette réforme devait voir le jour à l'été 2022. Nous sommes presque rendus à l'été 2024 et il n'y a toujours rien. Rien, ni dans les énoncés économiques ni dans le budget, ne prévoit, en fonction de la réalité des travailleurs, une réforme pour venir renforcer le régime d'assurance-emploi.

Plutôt que d'agir à la pièce, la réforme de l'assurance-emploi aurait pu déjà prévoir les 15 semaines pour les parents adoptifs. Elle aurait déjà dû prévoir les 50 semaines de maladie au lieu des 26 semaines, comme le gouvernement l'a fait. Elle aurait dû expressément corriger aussi le cas des mères en congé de maternité qui ont le malheur de perdre leur emploi durant leur congé et qui n'ont plus accès aux prestations régulières de l'assurance-emploi. Il faut corriger ces discriminations, donner un meilleur accès et de meilleures prestations aux travailleurs de l'industrie saisonnière. Cela a été du vent et des engagements rompus de la part du gouvernement. De plus, le ministre de l'Emploi actuel ne s'est pas gêné pour dire à des groupes de travailleurs et de chômeurs lors d'une rencontre que ce n'était pas au programme.

Affaires émanant des députés

• (1810)

Donc, à cet égard, l'action du gouvernement, qui rompt ses promesses depuis huit ans, suscite une grande déception. Ça affecte particulièrement les travailleuses et les travailleurs, mais aussi les chômeurs et les chômeuses. Pourtant, ce gouvernement a reconnu qu'il avait trop tardé pour réformer le régime quand il y a eu la pandémie et que ce régime était plein de trous. Ne pas accorder aux parents adoptifs un traitement équitable en termes de congé parental, ne pas leur accorder les 15 semaines de prestations au nom de cette équivalence de régime, c'est en quelque sorte discriminer ou avoir deux niveaux de prestations dans des situations qui peuvent pourtant être similaires.

Au Québec, nous avons réussi. Depuis 2021, le Régime québécois d'assurance parentale, qui couvre beaucoup plus que ce qui est prévu dans le régime fédéral de l'assurance-emploi, prévoit l'adaptation du régime pour permettre aux parents adoptifs d'avoir un traitement équitable par rapport aux parents non adoptifs.

Le constat est là. Ce que ça prend maintenant, c'est l'engagement du gouvernement, c'est la recommandation pour que ce projet de loi voie le jour.

Je pense particulièrement aux parents adoptifs. J'en ai rencontré, avec leurs jeunes, pour qu'ils nous expliquent à quel point le fait de pouvoir accompagner les enfants dès le départ et d'avoir un nombre suffisant de semaines de prestations pour être avec eux change leur vie. L'adoption, c'est un choix de cœur, un choix qu'on fait comme parent parce qu'on y croit. Par contre, on veut avoir tous les moyens pour que ces enfants aient les meilleurs parents du monde. Pour leur donner toutes les chances, il ne faut pas minimiser les difficultés que peuvent rencontrer les parents lors d'une adoption. Parfois, ça se passe très bien, mais il ne faudrait jamais renoncer à ce droit d'avoir un congé parental qui est l'équivalent de celui des parents biologiques.

Ce que j'espère, c'est que ce projet de loi voie le jour dans les meilleurs délais.

• (1815)

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, je prends la parole au sujet du projet de loi C-318, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Code canadien du travail relativement aux parents adoptifs et aux parents d'intention. *Qujannamiik* à ma collègue de Battlefords—Lloydminster pour cette importante mesure législative qui contribuerait à assurer un traitement équitable des parents adoptifs et des parents d'intention.

Je remercie ma collègue de Winnipeg-Centre pour l'excellent travail qu'elle a accompli dans ce dossier. Je souligne que, dans le cadre des travaux du comité, le NPD a proposé plusieurs amendements qui auraient considérablement amélioré le projet de loi. Malheureusement, les amendements ont été rejetés. Je suis particulièrement déçue que les amendements visant à faire respecter le droit canadien aient été rejetés. Ces amendements auraient rendu le projet de loi C-318 conforme à la Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones issue du projet de loi C-15.

Malheureusement, nous constatons la tendance du gouvernement libéral en ce qui concerne les droits des peuples autochtones: il ne respecte pas les normes convenues, y compris celles qu'il a énoncées dans la Loi sur l'eau propre des Premières Nations et les modi-

fications à la Loi sur les Indiens. En ne respectant pas le projet de loi C-15, le gouvernement bafoue volontairement les articles 19, 21 et 22 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Cela s'inscrit dans une tendance inquiétante de la part du gouvernement libéral, qui ne respecte jamais ses propres lois, notamment pour ce qui est d'obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones. Si le gouvernement est sérieux au sujet de la réconciliation — un mot qu'il aime utiliser —, il doit faire mieux et s'engager à respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Dans l'ensemble, le projet de loi C-318 est valable, et les néo-démocrates l'appuient. Il permettrait de créer une prestation d'attachement de 15 semaines pour les parents adoptifs et les parents d'intention au sein du régime d'assurance-emploi. Au cours de mon discours, je vais décrire les avantages du projet de loi pour les enfants, les parents et l'ensemble de la société canadienne. Je vais aussi décrire de troublantes réalités qui justifient l'adoption du projet de loi C-318.

Il est malheureux que cette mesure nous parvienne par l'entremise d'un projet de loi d'initiative parlementaire, compte tenu du fait que lors des élections de 2019, et encore une fois lors de la dernière campagne électorale, les libéraux avaient promis de présenter une mesure législative à ce sujet. Je souligne que, depuis la présentation du projet de loi, les libéraux ont annoncé des changements au programme d'assurance-emploi dans le cadre de l'énoncé économique de l'automne. Ces changements créeraient une nouvelle prestation d'assurance-emploi de 15 semaines à laquelle les parents adoptifs et les parents d'intention seraient enfin admissibles. C'est un pas dans la bonne direction.

Les néo-démocrates continueront de demander au gouvernement libéral de tenir ses promesses au moyen du projet de loi C-318. Le NPD est déterminé à faire en sorte que tous les parents et les parents-substituts, qu'ils soient biologiques, ou adoptifs, que ce soient des parents d'intention ou coutumiers ou encore que ce soient des membres de la famille, puissent passer du temps à domicile avec leurs enfants les premières années de leur vie, qui sont déterminantes. Des recherches démontrent que la qualité de l'attachement d'un enfant a une incidence sur sa santé globale et son développement. L'adoption de ce projet de loi ne pourrait être que bénéfique pour les enfants. Les enfants ayant un solide attachement sont plus susceptibles d'établir des relations solides, de bien gérer leurs émotions et de moins dépendre de ceux qui prennent soin d'eux.

Les parents adoptifs et les parents d'intention ont besoin de recevoir les mêmes prestations que les parents biologiques. Les enfants adoptés doivent avoir la même capacité d'adaptation pour leur avenir. J'ai constaté les bienfaits des liens solides tissés tôt dans la vie en regardant mes petits-enfants s'attacher à leurs parents pendant le temps qu'ils ont passé ensemble les premières années de leur vie. L'adoption est une pratique importante au Nunavut. Ces prestations aideraient de nombreux habitants de ma circonscription.

Affaires émanant des députés

Malheureusement, le projet de loi C-318 ne tient pas compte de nos pratiques d'adoption traditionnelle. Même si le projet de loi est une étape essentielle dans la bonne direction, il ne comporte aucune disposition sur les liens de parenté et sur les parents-substituts coutumiers, qui sont très importants pour les Métis, les Premières Nations et les Inuits. Les familles apparentées et coutumières font partie de la culture et des traditions des Autochtones. Grâce au respect des pratiques des peuples autochtones, beaucoup moins d'enfants seraient forcés d'être placés dans des familles d'accueil ou des foyers de groupe. Nous devons veiller à ce que la prestation de congé d'attachement soit également accessible aux familles apparentées et coutumières, au même titre que les parents adoptifs et les parents d'intention. J'espère qu'une telle disposition sera ajoutée plus tard.

• (1820)

Il est essentiel pour le bien-être des enfants que les parents ou les parents-substituts bénéficient d'un congé supplémentaire pour leur permettre de développer ces liens solides. Cette prestation offrirait aux parents adoptifs et aux parents d'intention la sécurité financière dont ils ont tant besoin et améliorerait le sort des enfants. N'oublions pas que beaucoup d'enfants ont plus de 10 ans au moment du placement et que leur passé est marqué de traumatismes et de sentiments d'abandon.

La création d'un congé d'attachement payé de 15 semaines permettrait d'alléger le fardeau des femmes qui adoptent un enfant, qui sont des parents d'intention ou qui sont des parents-substituts de la famille apparentée ou coutumière. Le fait d'apporter à ces personnes le soutien financier dont elles ont besoin contribuerait à renforcer leur attachement aux enfants qu'elles adoptent ou qu'elles choisissent d'élever.

Ces dispositions se traduiraient par une société canadienne plus saine et par le fait que les enfants pourront entrer dans le système scolaire en étant préparés, en étant prêts à s'adapter à un monde où ils seront capables de se faire des amis et se rendront compte de l'importance de devenir des membres actifs de la société.

Vu la quantité disproportionnée de soins non rémunérés qui sont prodigués au Canada, principalement par des femmes, il est évident qu'il faut adopter le projet de loi C-318. En effet, plus de la moitié des femmes au Canada s'occupent d'enfants et d'adultes à charge, et près du tiers d'entre elles prodiguent des soins non rémunérés à des enfants.

Je conclus en relayant ce que des organismes canadiens importants ont indiqué aux néo-démocrates. Le Conseil canadien de la permanence pour les enfants et les jeunes et Adopt4Life réclament l'adoption du projet de loi. J'aime beaucoup leur campagne Du temps pour s'attacher, qui a su rallier la population aux changements proposés. Je remercie ma collègue du NPD la députée de Winnipeg-Centre, qui a présenté une pétition sur la prestation pour le congé d'attachement de 15 semaines. Cette pétition a remporté un vif succès.

Les néo-démocrates appuient ce projet de loi. Nous continuerons de talonner les libéraux pour qu'ils respectent leurs promesses. Le projet de loi C-318 donnerait un coup de main à de nombreux parents adoptifs et parents d'intention au Canada. Il propose des changements positifs et nécessaires. Cependant, le projet de loi n'est pas complet et il ne reconnaît pas le travail important qu'effectuent les aidants qui offrent des soins conformes aux traditions ou des soins à la parenté dans les communautés autochtones. J'espère que nous

poursuivrons nos discussions sur ces éléments et que des mesures supplémentaires s'ensuivront, de façon à offrir une prestation d'attachement à d'autres types d'aidants. Nous avons le devoir de nous assurer que nos enfants et nos petits-enfants reçoivent les soins dont ils ont besoin.

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir parler de ce projet de loi d'initiative parlementaire. Mon amie, la députée de Battlefords—Lloydminster, est une personne extraordinaire que j'ai eu la chance de côtoyer au comité. Je dois dire que je n'aurais jamais vraiment cru pouvoir parler de ce genre de chose à la Chambre des communes, mais nous parlons ici d'une mesure qui pourrait avoir des effets extrêmement positifs sur la vie des parents et des enfants.

Je suppose que cela me ramène à ce que je me dis souvent et à ce que mon expérience personnelle m'a enseigné, à savoir que la famille, c'est la famille. Toutes les familles ont leurs particularités, mais elles devraient toutes être traitées de la même façon par le gouvernement. On devrait faire preuve d'équité par rapport au traitement réservé aux familles et à la façon dont les familles sont constituées.

Je me fonde sur mon expérience personnelle dans une certaine mesure, car j'ai quitté le foyer familial à un assez jeune âge et j'ai été accueilli par une autre famille. Je n'ai jamais été adopté officiellement, mais ces gens font assurément partie de ma famille. Ce sont mes frères et sœurs, et maintenant, tous leurs enfants m'appellent « mon oncle » sans hésitation. Il nous a fallu du temps pour établir ces liens, mais ils sont aussi forts qu'ils peuvent l'être dans n'importe quelle autre famille. Ces gens font partie de ma famille, et je me considère extrêmement chanceux d'avoir cette famille.

Je dois dire que, lors de l'étude en comité, nous avons entendu le témoignage de nombreuses familles venues raconter leur histoire qui contenait certaines des choses les plus belles, les plus réconfortantes et les plus convaincantes que j'avais jamais entendues. C'était émouvant. Quand on entend les histoires de parents adoptifs et les récits de certaines des circonstances entourant l'adoption et de la vie que les enfants mènent parfois jusqu'à leur adoption, c'est tragique par moments.

Pour les parents qui choisissent d'adopter des enfants qui ont été placés en famille d'accueil à plusieurs reprises et qui ont été témoins de choses horribles dans leur courte vie, il faut beaucoup de temps pour établir un lien de confiance. Nous avons entendu parler d'un certain nombre de jeunes qui ont été adoptés, et il leur a fallu beaucoup de temps pour se sentir en sécurité et se dire que ce ne serait pas simplement un autre endroit où ils ne feraient que passer. Il leur a fallu beaucoup de temps pour se rendre compte qu'ils étaient aimés.

J'invite les députés à y réfléchir. J'ai du mal à imaginer qu'un enfant puisse vivre sans savoir s'il est aimé. Je ne pense pas qu'il soit exagéré de qualifier d'héroïques les parents qui choisissent de sauver de jeunes enfants de situations horribles pour les intégrer à leur famille. C'est peut-être un mot qui revient un peu trop souvent, mais dans les circonstances, il est tout à fait juste. C'est tout simplement héroïque d'adopter quelqu'un, de développer son estime de soi et son amour et de fonder une famille d'une façon non traditionnelle.

Affaires émanant des députés

À mon avis, ce serait une modification simple et pleine de bon sens au régime d'assurance-emploi, qui offrirait un peu plus d'aide à toutes les familles. Les libéraux parlent maintenant de présenter leur propre mesure législative sur le sujet, d'adopter des éléments de ce projet de loi. Je crains toutefois qu'ils ne passent pas de la parole aux actes. De beaux discours nous viennent constamment d'en face, mais les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. Par conséquent, j'espère sincèrement que nous adopterons tout simplement ce projet de loi. D'autres partis à la Chambre ont indiqué qu'il récolte beaucoup d'appuis. Cette démarche jouit d'un fort appui dans le pays. Elle est fondée sur le gros bon sens, et c'est particulièrement vrai dans le contexte actuel, où toutes les familles souffrent à cause du coût de la vie.

• (1825)

Les taux hypothécaires ont doublé, et les loyers aussi. Les familles peinent à chauffer leur logement et à mettre de la nourriture sur la table. Cette situation alourdit le fardeau et intensifie le stress de tous les types de familles. Peu importe comment ces familles se sont formées, elles méritent autant que les autres d'être soutenues. Je crois dans l'ensemble qu'il s'agit d'un problème que nous pouvons très facilement résoudre.

Je remercie sincèrement ma collègue d'avoir proposé un projet de loi si simple et pourtant si important, qui est manifestement appuyé par tous les partis. C'est juste une question de gros bon sens. L'adoption de ce projet de loi permettra d'offrir un congé de 15 semaines aux parents adoptifs et aux parents ayant recours à une mère porteuse, qui en sont actuellement privés quand ils élargissent leur famille. C'est foncièrement injuste et, grâce à cette solution très simple, toutes les familles seront traitées sur un pied d'égalité par le gouvernement.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Je suis vraiment touché par ce qui se passe. Je suis touché par les parents et les familles qui sont venus nous raconter leur histoire, même quand c'était difficile. Ils sont passionnés et leur passion est contagieuse. Les députés en ont peut-être entendu parler à la Chambre, par d'autres collègues de tous les partis. Je pourrais continuer à parler, mais ça me semble inutile. C'est tout à fait logique, et je suis reconnaissant à ma collègue de l'avoir présenté et de m'avoir donné l'occasion d'en parler brièvement aujourd'hui.

Je salue toutes ces familles d'un bout à l'autre du pays, quelle que soit la façon dont ces familles ont été fondées. À la Chambre, je crois que nous devons être présents pour elles, et c'est une excellente façon de le faire.

• (1830)

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, l'objectif de ce projet de loi est de modifier la Loi sur l'assurance-emploi afin d'y ajouter un nouveau type de prestation spéciale, une prestation d'attachement de 15 semaines pour les parents adoptifs et les parents d'enfants conçus par une mère porteuse. Il modifierait aussi le Code canadien du travail afin de prolonger le congé parental en conséquence. L'adoption du projet de loi C-318 serait un petit pas dans la bonne direction. En effet, le Bloc québécois le dit et le demande depuis de nombreuses années: il faut au plus tôt réformer l'assurance-emploi en assurant une plus grande accessibilité pour les contribuables, et en revoyant les formules et les critères d'admissibilité, son financement et l'optimisation de la prestation de services.

On note le manque de leadership du gouvernement dans le dossier global de l'assurance-emploi. Or, il faut un plus grand leadership dans ce dossier. En 2021, les libéraux avaient fait campagne sur la promesse de moderniser l'assurance-emploi et s'étaient engagés à étendre le programme pour couvrir les travailleurs indépendants et combler les lacunes mises en évidence par la pandémie de la COVID-19. Après les dernières élections fédérales, le premier ministre a remis à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées en poste à l'époque une lettre de mandat la chargeant de présenter et de mettre en œuvre un plan de modernisation du programme d'assurance-emploi d'ici l'été 2022. On peut dire que le gouvernement libéral a raté les délais prescrits, puisque nous sommes rendus en 2024.

Les libéraux se disent résolus à vouloir moderniser le système, mais on constate bien que leur agir communicationnel fait défaut. Les bottines ne suivent pas les babines. Depuis ma prise de parole en deuxième lecture, le projet de loi a quelque peu changé, puisque deux amendements ont été adoptés. Je n'en ferai pas la lecture, mais le Bloc québécois a voté en faveur de ces deux amendements, car ils élargissent la perspective du projet de loi. Alors que les catégories mentionnées ci-haut n'étaient initialement pas incluses dans la portée du projet de loi, je pense qu'elles s'inscrivent dans un esprit de respect des traditions et des savoirs autochtones et, plus largement, dans un esprit de réconciliation.

L'arrivée d'un enfant dans une famille est une expérience complexe et remplie de défis. Ceux-ci peuvent être encore plus grands lorsqu'il s'agit d'un enfant adopté ou issu d'une gestation par autrui. Une part importante de la parentalité est le lien créé avec l'enfant. Encore une fois, lors d'une adoption ou de l'arrivée d'un enfant provenant d'une mère porteuse, ce processus peut s'avérer une étape délicate puisque la filiation avec les parents n'est pas biologique, d'où la pertinence d'adopter ce projet de loi.

Sachant que les adoptions à l'international se font de moins en moins fréquemment et que les enfants qui sont adoptés par des familles canadiennes et québécoises sont souvent plus âgés qu'auparavant ou présentent des besoins spéciaux, on peut comprendre le désir de ces nouveaux parents de pouvoir bénéficier d'une prestation spéciale pour l'attachement.

Un autre point important du projet de loi C-318 est qu'il prévoit une prolongation lors de l'hospitalisation de l'enfant. Sachant que l'hospitalisation d'un enfant est une épreuve difficile émotionnellement, cette prolongation semble nécessaire, surtout si on prend en compte les facteurs émotionnels ajoutés lors d'une adoption ou de l'arrivée d'un enfant provenant d'une mère porteuse. La prolongation serait équivalente au nombre de semaines durant lesquelles l'enfant serait sous les soins d'un établissement de santé.

Sachant que le processus d'attachement est complexe et chronophage, particulièrement chez les enfants adoptés, et qu'il s'inscrit dans une addition comportant aussi les besoins dits « normaux » d'un bébé ou d'un enfant en bas âge, il est tout à fait envisageable de créer cette nouvelle prestation. La théorie de l'attachement de John Bowlby a mis en lumière le fait que, dès la naissance, un enfant se tourne vers un adulte afin d'assurer sa protection. Si l'adulte répond adéquatement aux besoins primaires de l'enfant, une relation d'attachement nécessaire au développement psychique de l'enfant s'établira entre eux.

Affaires émanant des députés

Je me souviens d'avoir relaté un peu mon histoire lors de mon discours à l'étape de la deuxième lecture, mais j'aimerais rappeler à la Chambre que j'ai moi-même été adoptée à l'âge de deux mois. Puisque je ne recevais pas d'affection dans l'orphelinat, je me laissais mourir. Durant sept ans, mes parents adoptifs avaient en vain essayé d'avoir un enfant biologique et ont finalement décidé de se tourner vers l'adoption. Ils m'ont choisi. Quelle chance j'ai eue! Ils m'ont donné la chance d'être aimée, dorlotée, assurée, protégée et éduquée, et de devenir ce que je suis aujourd'hui. Ils ont bien pris soin de moi et je leur en serai reconnaissante toute ma vie.

Actuellement, dans le processus d'adoption, l'arrivée longtemps anticipée d'un nouvel enfant est une période très émotive pour les parents. La rencontre a souvent lieu dans un contexte d'un voyage sur de longues distances, de décalage horaire, de fatigue et de changement de culture et de climat.

● (1835)

Cependant, un enfant ne vit pas la même anticipation que les nouveaux parents. Naturellement, il peut pleurer la perte des personnes et des lieux familiers et être effrayé par des personnes qui sont souvent d'une autre ethnicité et qui ne parlent pas sa langue maternelle. C'est une transition émotive. Plusieurs éléments peuvent toutefois contribuer à soulager la pression que subissent toutes les personnes en cause dans le processus.

Comme nous le savons, au Canada, le régime d'assurance-emploi prévoit un congé de maternité de 17 semaines pour les femmes enceintes qui peut commencer en tout temps pendant la période qui commence 13 semaines avant la date prévue de l'accouchement et qui prend fin 17 semaines après la date réelle de l'accouchement. Le régime canadien prévoit également pour les parents naturels et adoptifs un congé parental d'une durée maximale de 63 semaines.

Les parents qui travaillent tous les deux pour des employeurs sous réglementation fédérale peuvent partager le congé parental, ce qui leur donne droit à huit semaines de congé supplémentaires. Les parents qui partagent le congé parental ont droit à 71 semaines de congé. Ils peuvent prendre ce congé en tout temps pendant la période de 78 semaines commençant le jour de la naissance de l'enfant, ou à compter du jour où l'enfant leur est confié. Le Code ne contient aucune disposition concernant le congé parental payé.

En comparaison, actuellement, au Québec, dans le cas d'une naissance, le congé parental peut commencer la semaine de la naissance de l'enfant. Il s'ajoute au congé de maternité de 18 semaines ou au congé de paternité de 5 semaines. Dans le cas d'une adoption, chaque parent adoptif a aussi droit au congé parental de 65 semaines. Le congé peut commencer au plus tôt la semaine où l'enfant est confié à ses parents adoptifs ou lorsque les parents quittent leur travail pour se rendre à l'extérieur du Québec pour aller chercher leur enfant. Le congé se termine au maximum 78 semaines après.

Dans un couple de même sexe, les deux parents ont droit au congé parental si le lien qui unit l'enfant à ses pères ou à ses mères a été établi à l'acte de naissance ou au jugement d'adoption. À la demande du parent, le congé parental est suspendu, divisé ou prolongé si son état de santé ou celui de l'enfant le nécessite. Dans d'autres situations, à la demande du parent, le congé peut être fractionné en semaines si l'employeur est consentant.

Au Québec, jusqu'en décembre 2020, le Régime québécois d'assurance parentale n'offrait pas les mêmes privilèges à tous les travailleurs. Les adoptants avaient 18 semaines de moins à passer au

près de leurs enfants. C'est finalement au terme d'une bataille de la part de l'Association des parents adoptants du Québec que le vent a tourné.

Adoptée le 27 octobre 2020 et sanctionnée le 29 octobre, la loi 51 accorde l'équité de traitement aux adoptants à compter du 1^{er} décembre 2020 grâce à la création de prestations d'accueil et de soutien et de prestations d'adoption destinées au deuxième parent. Au total, les adoptants ont ainsi droit à la même durée et au même niveau de remplacement de revenus que les parents biologiques. Les deux régimes, canadien et québécois, ne contiennent donc pour le moment aucune prestation dite d'attachement, comme le propose le présent projet de loi. Il est donc important d'adopter le projet de loi C-318 pour combler cette lacune.

● (1840)

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée de Battlefords—Lloydminster dispose de cinq minutes pour exercer son droit de réplique.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Madame la Présidente, comme on l'a dit, le régime actuel de prestations parentales du Canada désavantage les parents adoptifs et les parents d'adoption. Étant donné que les familles qui se forment au moyen de l'adoption et de la maternité de substitution ont accès, par la voie du régime d'assurance-emploi, à 15 semaines de congé de moins que les autres, le régime de prestations parentales les prive de précieuses semaines ensemble, des semaines dont elles ont besoin pour prendre soin de leur enfant, tisser des liens et développer des liens affectifs sains, des semaines qui sont cruciales dans la première année de vie d'un enfant ou dans sa première année de placement au sein d'une famille. Le but du projet de loi C-318 a toujours été d'éliminer cet écart dans le régime canadien, de reconnaître les défis uniques que doivent surmonter ces familles et de leur offrir un accès égal aux prestations de congé parental.

Malheureusement, comme le gouvernement libéral n'a pas accordé de recommandation royale, le cheminement du projet de loi prend fin aujourd'hui. Ce projet de loi jouissait d'un appui multipartite et aurait dû être une occasion de collaborer, mais le gouvernement libéral n'a pas cessé de s'y opposer tout au long du processus. À l'étape de la deuxième lecture, le gouvernement libéral a voté contre le projet de loi. À l'étape du comité, les libéraux se sont battus contre des amendements qui auraient éliminé toute ambiguïté dans le projet de loi concernant les arrangements de prise en charge coutumiers dans les familles autochtones. Ces amendements ont de nouveau été contestés à la Chambre par le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Les Canadiens qui s'intéressent de près à cette question savent bien qu'après leur opposition initiale au projet de loi C-318 les libéraux ont proposé une prestation similaire. Cela peut nous permettre d'être légèrement optimistes. La prestation qui est proposée permettrait de combler en partie l'écart relatif au congé parental. Cette partie du projet de loi a reçu l'appui unanime de la Chambre à l'étape de la deuxième lecture, mais nous n'avons pas encore franchi la ligne d'arrivée. Le gouvernement libéral a mis ces changements dans un projet de loi omnibus, ce qui rend impossible leur adoption rapide. La définition de « placement » dans le projet de loi des libéraux n'est pas très claire non plus, de sorte que cela se décidera, en partie, dans la réglementation. Le fait que les libéraux se soient battus pour que les ententes concernant les soins dispensés par les membres de la famille ne fassent pas partie du projet de loi C-318 soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Le gouvernement libéral ne cesse de donner aux Canadiens des raisons de se méfier de lui. La prestation pour les personnes handicapées en est un exemple frappant, qui vient tout de suite à l'esprit de nombreux Canadiens partout au pays. Le gouvernement libéral a refusé de faire le travail en amont pour expliquer au Parlement et aux Canadiens à quoi ressemblerait la prestation. La fameuse loi-cadre ne prévoit aucune date précise, aucun critère d'admissibilité et aucun montant pour la prestation.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées de l'époque a dit à maintes reprises que la nouvelle prestation sortirait les personnes handicapées de la pauvreté. Nous avons également entendu dire que la prestation serait versée dans environ un an. Le projet de loi a reçu la sanction royale il y a environ un an, et les Canadiens handicapés qui attendaient désespérément la mise en œuvre de la prestation ont été très déçus lorsque le budget a été annoncé. Six dollars par jour ne sortiront personne de la pauvreté, surtout pas en pleine crise du coût de la vie. Pour recevoir la prestation, les personnes handicapées devront attendre jusqu'en juillet 2025.

Il est très difficile de faire confiance au gouvernement libéral quand vient le temps de tenir les promesses qu'il a faites aux Canadiens. Les libéraux ont refusé de collaborer sur ce changement politique significatif et simple, mais chaque jour qui passe sans corriger l'iniquité dans notre régime de congés parentaux signifie qu'une autre famille est privée du temps nécessaire à l'attachement. Cela signifie qu'un plus grand nombre de parents devront retourner au travail prématurément pour joindre les deux bouts ou seront forcés de prendre le congé parental prolongé, ce qui les désavantagera considérablement sur le plan financier. Les parents adoptifs et les parents d'intention méritent un accès égal au congé parental. Plus important encore, leurs enfants ont besoin de passer plus de temps avec leurs parents. Ces familles se heurtent à des défis uniques, car le temps disponible pour s'attacher est vraiment crucial.

Alors que la Chambre achève l'examen du projet de loi C-318, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont appuyé le projet de loi. Je remercie les milliers de Canadiens qui ont signé des pétitions et écrit à leur député et au ministre, ainsi que tous ceux qui ont raconté leur histoire personnelle et réclamé sans lâcher ces changements.

Bien que le gouvernement libéral ait fait en sorte que le projet de loi C-318 ne franchisse pas la ligne d'arrivée, je suis toujours fermement résolue à veiller à ce que les parents adoptifs et les parents d'intention disposent du temps dont ils ont besoin et qu'ils méritent avec leurs enfants.

Recours au Règlement

• (1845)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il est de mon devoir d'informer les députés que les exigences relatives à la mise en avis d'une recommandation royale n'ont pas été remplies, conformément à l'article 79(2) du Règlement. Par conséquent, nous ne procéderons pas au vote sur la motion de troisième lecture du projet de loi.

[Français]

En conséquence, l'ordre portant troisième lecture du projet de loi est révoqué et l'affaire est rayée du Feuilleton.

(L'ordre est annulé et l'affaire est rayée du Feuilleton.)

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE RESPECT DE L'AUTORITÉ DE LA PRÉSIDENTE

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, j'avais donné un préavis au Bureau concernant ce rappel au Règlement qui fait suite à ce qu'on a vu cet après-midi et aux décisions prises par le Président, qui étaient de bonnes décisions.

[Traduction]

Je tiens d'abord à dire que le Règlement doit s'appliquer à tous les députés. Ce dont nous avons aujourd'hui été témoins, c'est de l'application du Règlement de la Chambre des communes par le Président. Le Règlement est là, les députés ont choisi un Président tous ensemble, et le rôle du Président consiste à faire respecter le Règlement.

Je vais lire ce qu'un ancien Président, maintenant député de Regina—Qu'Appelle et leader parlementaire du Parti conservateur, a déjà déclaré. Il a parlé de la question. C'était le 14 septembre 2014. J'étais à la Chambre, donc je m'en souviens. Il a dit: « Une autre tradition bien établie de la Chambre veut qu'on respecte la présidence. » Il a ensuite cité O'Brien-Bosc:

Les critiques à l'encontre de la réputation ou des actes du Président — par exemple les allégations de partialité — sont considérées comme des atteintes au privilège — et sanctionnées en conséquence.

L'ancien Président a poursuivi:

Pour terminer, j'aimerais lancer un appel aux députés de tous les partis. Il va sans dire que des propos comme ceux qu'on a entendus hier n'aident vraiment pas la présidence à gérer efficacement la période des questions. J'exhorte les députés à choisir judicieusement les expressions qu'ils emploient.

C'est l'ancien Président de la Chambre des communes, l'actuel député de Regina—Qu'Appelle et leader parlementaire du Parti conservateur, qui avait déclaré que « les critiques à l'encontre de la réputation ou des actes du Président — par exemple les allégations de partialité — sont considérées comme des atteintes au privilège — et sanctionnées en conséquence ».

J'aimerais porter à votre attention, madame la Présidente, deux publications qui ont été diffusées dans les médias sociaux.

La première vient du député de Carleton, qui dit: « Aujourd'hui, le Président libéral m'a censuré », avant de fournir des renseignements délibérément trompeurs dans sa publication sur Twitter. Cela va très clairement à l'encontre de la décision rendue en 2014 par l'ancien Président, qui est actuellement député de Regina—Qu'Appelle et leader parlementaire du Parti conservateur.

Recours au Règlement

La deuxième publication vient de la députée de Lethbridge, qui a elle aussi fait preuve d'un mépris total à l'égard du Règlement de la Chambre des communes. Elle a dit: « Comment le valet politique, [le Président], a-t-il réagi? » Ce sont des propos inacceptables pour lesquels ces députés doivent présenter des excuses en bonne et due forme.

Je vais lire, aux fins du compte rendu, ce que dit *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, qui est la bible de la Chambre des communes en matière de procédure. Ce sont les règles que les Canadiens s'attendent à ce que nous respections. Lorsqu'ils nous élisent dans les circonscriptions d'un bout à l'autre du pays, ils s'attendent à ce que les députés respectent les règles, respectent le décorum à la Chambre et fassent le travail pour lequel les Canadiens les ont élus. Voici ce qu'on peut lire dans *La procédure et les usages de la Chambre des communes* au sujet de l'impartialité de la présidence:

Ses actions ne doivent pas être critiquées dans le cours du débat, ni d'aucune autre manière, sauf par la voie d'une motion de fond [...] Les réflexions sur la personnalité ou les actions du Président, par exemple les allégations de partialité, peuvent toutefois être interprétées par la Chambre comme des atteintes à son privilège et sanctionnées en conséquence.

On cite plusieurs exemples de cas où cette règle a été transgressée. En 1981, dans un cas où la question de privilège s'appliquait sans équivoque, le chef de l'opposition de l'époque avait retiré ses propos, ce qui avait réglé l'affaire. En 1993, il y a eu une attaque semblable contre la dignité de la Chambre, une attaque contre le Président. Dans ce cas aussi, le député en cause a retiré ses propos.

• (1850)

[Français]

C'est très clair qu'on a bafoué les règles de la Chambre, qui sont mises en place pour assurer le bon fonctionnement de notre démocratie de sorte que nous puissions avoir des discussions et des débats dans l'ordre. C'est très clair que ces deux interventions dans les médias sociaux ne respectent pas ces règles.

À mon avis, ces deux députés devraient être obligés de s'excuser et de retirer leurs propos avant de revenir à la Chambre.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, j'ai une brève observation sur le même rappel au Règlement. Le député sait très bien que les commentaires qu'il a cités ne sont pas du ressort de la Chambre. Les précédents qu'il a cités sont des exemples de déclarations qui ont été faites à la Chambre et qui n'ont rien à voir avec son désir apparent de voir le Président contrôler ce que les gens disent dans des conversations qui se déroulent bien en dehors de l'enceinte.

Je veux attirer l'attention de la Chambre sur un incident qui s'est produit le 13 juin 2022. Le leader à la Chambre du NPD prononçait un discours à la Chambre et il a dit: « [...] ils ont fait des allégations absolument loufoques. » Je souligne que le leader parlementaire du NPD n'a pas été rappelé à l'ordre à cette occasion. Avec une fausse indignation, le leader parlementaire du NPD souhaite passer un savon aux personnes qui ont dit les mêmes mots qu'il a lui-même dits dans cette enceinte et qu'il a été autorisé à dire.

Le fait est que le Président n'a pas rappelé à l'ordre le leader à la Chambre du NPD à cette occasion, ce qui a créé un précédent. Si le leader parlementaire du NPD est outré par ce qui s'est passé, il doit réfléchir et considérer l'état de sa propre conscience et se demander s'il a des propos qu'il devrait retirer à l'avenir.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement. Je pense que la plupart des Canadiens sont très préoccupés par ce qui s'est passé plus tôt aujourd'hui. C'est la première fois que je vois le chef d'un parti de l'opposition se faire demander de quitter la Chambre, puis que je vois tout son caucus quitter la Chambre, et ce, en réponse à une intervention du Président. Il est intéressant de noter que le Président a été applaudi pour ses actions, même par des députés du Bloc.

J'ai rapidement consulté le fil Twitter. Je pense que c'est extrêmement insultant. La députée de Lethbridge a écrit ceci: « Comment [le Président], le valet du parti, a-t-il réagi? Il a expulsé [le chef du Parti conservateur] de la Chambre. »

Je pense que c'est un problème très grave quand des députés commencent à publier ce genre de gazouillis sur Twitter, alors que tous les députés sont respectables. Je pense que la députée de Lethbridge et le chef du Parti conservateur ont l'obligation, lorsqu'ils reviendront à la Chambre, de présenter des excuses au Président pour leur comportement. Sinon, je propose que le comité de la procédure et des affaires de la Chambre examine la question.

Nous verrons ce qui se passera et, si aucune excuse n'est présentée, nous nous réservons le droit de revenir sur la question et de la soumettre au comité de la procédure.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à remercier tous les députés de leurs interventions. Il y a deux ou trois choses dont je vais parler avant de poursuivre.

Je rappelle au député de New Westminster—Burnaby qu'il y a des règles à la Chambre. Je le remercie d'avoir porté cette question à notre attention. Cependant, il a utilisé le manuel de procédures qu'il tenait dans une main et l'a pointé du doigt, et c'est donc un document que le député utilise comme accessoire. Je veux simplement lui rappeler qu'il ne doit pas faire cela.

Au député qui a parlé du mot utilisé par le leader du NPD, je tiens simplement à dire qu'il ne s'agissait pas d'une attaque personnelle contre une personne en particulier. Voilà la différence par rapport à ce qui s'est passé aujourd'hui. En tant que Présidents, nous ne sommes pas ici pour nous attirer des faveurs. Nous sommes ici pour nous assurer que la Chambre fonctionne et que les députés respectent le Règlement ainsi que les politiques et les procédures de la Chambre.

Cela dit, je veux rappeler aux députés, comme cela a déjà été dit, qu'ils ont parfois tendance à s'emporter lorsqu'ils font des observations à la Chambre, mais le contenu de leurs observations et de leurs discours doit toujours être conforme au Règlement et aux usages de la Chambre. L'article 18 du Règlement indique: « Nul député ne doit se servir d'expressions offensantes pour l'une ou l'autre des deux Chambres ni pour un de leurs membres. »

L'autre élément qui a été porté à l'attention de la présidence est le fait que des déclarations ont été faites à l'extérieur de la Chambre par un député. La présidence n'a pas le pouvoir de rendre une décision à ce sujet, comme le député l'a indiqué. Cependant, il faut d'abord et avant tout respecter la présidence de la Chambre.

Je vais prendre toute l'information en délibéré et je ferai part de ma décision à la Chambre au besoin. Je remercie tous les députés de leurs interventions.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1855)

[Traduction]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, nous avons constaté une tendance constante à la corruption de la part du gouvernement, à savoir qu'il tente d'obtenir des contrats pour des initiés qui sont proches de lui. Le gouvernement a d'ailleurs un choix d'amis assez large. Au sein du comité des opérations gouvernementales, nous avons étudié le favoritisme dont le gouvernement a fait preuve à l'égard de McKinsey. L'organisme de surveillance de l'approvisionnement du gouvernement a publié un rapport accablant sur ce favoritisme, et sur le fait que les règles ont été modifiées et structurées à l'avantage de McKinsey. Cela se produit dans un contexte où nous connaissons l'amitié entre le premier ministre, la vice-première ministre et Dominic Barton, qui était le directeur général de McKinsey à l'époque.

À vrai dire, Dominic Barton a déclaré devant le comité qu'il n'était pas un ami du premier ministre et qu'il le connaissait à peine. Si l'on en croit le témoignage de Dominic Barton, le gouvernement octroie des contrats non seulement à ses amis, mais aussi à des personnes avec qui il aimerait se lier d'amitié. Le premier ministre et la vice-première ministre ont beaucoup parlé à ce sujet, et ils ont fait beaucoup d'allégations sur l'existence d'une amitié. Sans vouloir trop m'étendre sur la question de savoir s'ils sont amis ou non, nous savons que le gouvernement a voué un amour passionné, et peut-être non réciproque, à McKinsey et qu'il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour lui accorder des contrats.

Je reviens en particulier sur une question concernant le scandale ArnaqueCAN, sur le fait que nous savons maintenant que des systèmes ont été créés et conçus pour maximiser les avantages pour GC Strategies, ainsi que pour Dalian, et que des contrats ont été envoyés à ces entreprises. La vérificatrice générale a signalé que des membres du gouvernement se sont entretenus avec des gens de GC Strategies, qui ont conseillé le gouvernement sur ce qu'il devrait demander dans le cadre d'un appel d'offres. Par la suite, GC Strategies a remporté cet appel d'offres. Le gouvernement truquait le processus avec le soumissionnaire qui a fini par obtenir le contrat, qu'il s'agisse de McKinsey ou de Dalian, dont le mandant était un employé du gouvernement au même moment où il obtenait des contrats du gouvernement.

Il y a de nombreux cas de corruption dans le cadre desquels le gouvernement néo-démocrate—libéral s'est employé à obtenir des contrats pour ses amis bien branchés. Le gouvernement travaille pour les proches du parti et non pour les Canadiens. Dans ce contexte, nous avons constaté une croissance incroyable des dépenses en passation de marchés. La taille de la fonction publique a augmenté, mais le gouvernement a aussi dépensé plus que jamais pour des contrats externes.

Puis, lorsque nous émettons des réserves au sujet du déficit budgétaire, les libéraux demandent ce qui pourrait bien être retranché

Motion d'ajournement

ou à quel endroit on pourrait bien réaliser des économies. Réduisons les dépenses consacrées aux consultants externes. Cessons de verser des tonnes d'argent à McKinsey. Cessons de verser des tonnes d'argent à GC Strategies. Cessons de verser de l'argent à des initiés inutiles qui ne font qu'obtenir des contrats et refiler le travail à d'autres, ou qui sont payés pour fournir des conseils que les fonctionnaires sont parfaitement capables de fournir. Ce sont les amis et les consultants bien placés des néo-démocrates et des libéraux qui se sont enrichis de manière indécente sous le gouvernement actuel. Les fondateurs de GC Strategies sont devenus des millionnaires uniquement grâce à ArnaqueCAN. Éliminons les dépenses consacrées aux initiés néo-démocrates et libéraux bien placés afin de dégager des économies budgétaires.

J'ai déjà posé cette question et je vais la poser à nouveau: est-ce que le plan visant à récompenser des initiés bien branchés est attribuable à l'incompétence du gouvernement, ou s'agit-il de corruption pure et simple?

• (1900)

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au sujet de l'approvisionnement.

Je tiens à rappeler à mon collègue que ce n'est pas un gouvernement libéral qui a carrément menti aux Canadiens, si je puis me permettre, en affirmant que l'acquisition des F-35 allait coûter 10 milliards de dollars. Il a coûté trois fois plus cher. Qui a dit cela? C'est M. Harper et l'actuel chef de l'opposition officielle qui ont dit cela aux Canadiens en 2011, et je dirais que c'est grâce à cette déclaration qu'ils ont gagné les élections. Ce n'est pas un gouvernement libéral qui a menti aux Canadiens en leur disant qu'un système de paie fonctionnerait correctement. C'était un gouvernement conservateur, alors qu'on me permette de remettre les pendules à l'heure.

Je tiens d'abord à dire que je suis très fier de la fonction publique. Je suis un député qui représente de nombreux fonctionnaires qui ont travaillé avec diligence pour que le gouvernement puisse offrir des services et des programmes aux Canadiens pendant la pandémie. En même temps, il est évident que quelque chose a mal tourné dans l'approvisionnement en matière de services professionnels liés à ArriveCAN. Personne ne s'en cache, et le gouvernement est extrêmement préoccupé par les problèmes qui ont été relevés. Je tiens à ce que le député sache que nous avons pris et continuons de prendre des mesures pour améliorer nos processus d'approvisionnement, et que nous tenons les entreprises responsables de leurs écarts de conduite tout en protégeant les dépenses fédérales.

En ce qui concerne les rapports de la vérificatrice générale et de l'ombudsman de l'approvisionnement, Services publics et Approvisionnement Canada a déjà pris, à titre de principal acheteur du gouvernement, plusieurs mesures visant à mettre en œuvre les recommandations présentées dans ces rapports et à améliorer les processus. Depuis plusieurs années, le ministère travaille à concrétiser son plan de modernisation de l'approvisionnement, une priorité de longue date de notre gouvernement. À l'heure actuelle, le gouvernement est fermement résolu à améliorer et à renforcer les processus, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en TI. Nous y travaillons depuis des mois. Ces démarches comprennent le renforcement des directives et de la formation destinées aux personnes qui participent au processus d'approvisionnement.

Motion d'ajournement

Le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement a également amélioré les exigences en matière d'évaluation pour s'assurer que les intervenants embauchés ont les qualifications requises. Il exige aussi une transparence accrue de la part des fournisseurs en ce qui concerne leurs prix et le recours à des sous-traitants. De plus, il améliore la documentation liée à l'attribution des contrats et aux autorisations de tâches. Il clarifie également les exigences concernant le travail et les activités, et il précise quelles activités et quels projets sont confiés à des entrepreneurs.

En outre, Services publics et Approvisionnement Canada met à jour ses consignes afin d'aider les autres ministères et agences à procéder à des achats responsables lorsqu'ils utilisent leurs propres instruments de passation de marchés dans les limites de leurs propres pouvoirs. Nous savons que pour améliorer fondamentalement l'acquisition de technologies de l'information, nous devons veiller à ce que les processus soient clairs et transparents, et à ce que les rôles, les responsabilités et les règles soient compris, respectés et appliqués. À cette fin, le ministère va encore plus loin pour renforcer l'intégrité des marchés publics en créant un bureau de l'intégrité et de la conformité des fournisseurs. Nous savons maintenant qu'il aidera le gouvernement à mieux réagir en cas de mauvaise conduite.

Nous devons à tous les Canadiens de préserver l'intégrité des marchés publics du gouvernement fédéral. C'est pourquoi nous prenons dès maintenant des mesures pour renforcer et améliorer les marchés publics, afin que ce qui s'est passé dans le cas d'Arrive-CAN ne se produise plus jamais.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au secrétaire parlementaire qu'il ne peut pas dire indirectement ce qu'il ne peut pas dire directement. J'invite de nouveau les députés à éviter de s'engager dans cette direction avec le langage qu'ils utilisent, comme l'a manifestement fait le député à un moment donné.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

● (1905)

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, rien ne va plus, mais les libéraux refusent d'assumer leurs responsabilités. C'est toujours la faute de quelqu'un d'autre. C'est typique des réponses que nous obtenons du gouvernement.

La référence à Phénix faite par le député au début de son intervention en témoigne. Il a dit que c'était le système de paie des conservateurs. Oui, le travail sur ce système a commencé sous les conservateurs, mais Phénix a été lancé sous les libéraux. Neuf ans plus tard, le système continue de ne pas répondre aux besoins des fonctionnaires, et bien sûr, c'est la faute de Stephen Harper.

La corruption est endémique dans le système d'approvisionnement, et c'est la faute de quelqu'un d'autre. Il y a une inflation incontrôlée, une économie défaillante, de la criminalité, des drogues et du désordre, mais ce n'est pas la faute des gens qui dirigent notre pays depuis neuf ans.

Quand les libéraux assumeront-ils la responsabilité de leurs nombreux échecs?

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, je peux dire que le député n'a aucune expérience en matière d'approvisionnement. Ses propos me laissent croire qu'il n'a aucune expérience en approvisionnement. J'ai siégé au comité des opérations gouvernementales pendant huit ans. Soit dit en passant, j'ai déjà travaillé dans le domaine de l'approvisionnement et, même si je respecte le député, je

peux dire qu'il n'est qu'un débutant en la matière. Il n'a aucune crédibilité quand il s'agit de faire avancer le dossier de l'approvisionnement en TI.

Si les politiciens prennent des décisions sur l'approvisionnement en TI, il y a quelque chose qui cloche. Nous ne prenons pas ces décisions. Bien entendu, nous avons établi les règles de gouvernance, mais quelqu'un a enfreint ces règles au sein de ce ministère, et nous allons lui demander des comptes. Nous avons fait appel à la GRC, et non aux frénétiques d'en face. L'Agence des services frontaliers du Canada a renvoyé l'affaire à la GRC. Ceux qui seront tenus responsables devront rendre des comptes, et, si de l'argent a été utilisé à mauvais escient, nous récupérerons cet argent.

LA PROTECTION CIVILE

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la Présidente, ce débat d'ajournement découle d'une question que j'ai posée plus tôt sur la façon dont nous gérons les feux de forêt au Canada: quand le gouvernement fédéral va-t-il créer une force nationale de lutte contre les feux de forêt?

Comme nous le savons tous, l'année dernière a été la pire année de l'histoire pour ce qui est des feux de forêt au pays. Cette année, toutes les prédictions annoncent une saison des incendies encore plus désastreuse. Des ordres d'évacuation ont déjà été émis en Colombie-Britannique et en Alberta en avril. L'année dernière, il y a eu des incendies partout au pays, d'Halifax à Yellowknife et sur l'île de Vancouver.

Je veux prendre un instant pour rendre hommage à tous les pompiers et autres premiers intervenants qui ont travaillé si fort pour assurer la sécurité des Canadiens pendant les incendies de l'année dernière. L'an dernier, huit pompiers dans la fleur de l'âge ont perdu la vie en luttant contre ces incendies, et j'ai assisté au service commémoratif d'une de ces jeunes personnes à Penticton.

Il est évident que les services locaux et provinciaux de lutte contre les incendies de forêt ont été débordés l'été dernier. Même en Colombie-Britannique, où nous sommes malheureusement très habitués aux incendies catastrophiques, le service de lutte contre les incendies de forêt de la Colombie-Britannique, l'un des meilleurs au monde, a dû faire venir des équipes des quatre coins de la planète pour lui prêter main-forte. En effet, des milliers de pompiers du Mexique, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Corée du Sud, de l'Afrique du Sud, du Costa Rica, du Chili, de l'Espagne, du Portugal, de la France, du Brésil et des États-Unis sont venus au Canada l'été dernier pour nous aider à juguler la crise.

Nous sommes reconnaissants de cette aide de l'étranger, mais elle a un coût. Il faut payer les équipes, payer les coûts pour les faire venir au Canada et, fait peut-être plus important encore, ces mesures prennent énormément de temps. Les forces provinciales et municipales sont débordées et les coûts explosent. L'an dernier seulement, la Colombie-Britannique a dépensé environ 1 milliard de dollars pour lutter contre les incendies.

Nous avons besoin d'une approche nationale permettant d'intervenir de façon rapide, efficace et économique. En réponse à cette crise qui prend rapidement de l'ampleur, les experts demandent la création d'un service national de lutte contre les feux de forêt.

Motion d'ajournement

Mike Flannigan, de l'Université Thompson Rivers, à Kamloops, est le plus grand spécialiste canadien de l'évolution des feux de forêt. Même si la lutte contre les incendies relève normalement des provinces, M. Flannigan fait valoir que, dans les dernières années, nous nous sommes retrouvés en terrain inconnu. Il a recommandé de mettre en place un service national de lutte contre les feux de forêt composé de quelques centaines de membres bien formés et divisés en équipes qui pourraient être déployées dans les régions du pays où il y a des risques d'incendie évidents et imminents.

Nous disposons maintenant des capacités de modélisation et de l'expertise nécessaires pour déterminer où les feux risquent de devenir problématiques dans les prochains jours ou même les prochaines semaines. Nous devrions avoir des équipes sur le terrain pour qu'elles soient présentes au moment où les feux sont déclenchés et qu'ils puissent être éteints. Les feux qui ne sont pas contrôlés au cours des premières heures peuvent devenir les incendies catastrophiques qui détruisent d'immenses portions de forêt, ainsi que des maisons et des moyens de subsistance. L'envoi rapide de ces équipes sur le lieu des incendies est essentiel, et nous pouvons y arriver avec une force nationale.

Cette force pourrait travailler toute l'année. La saison des incendies est de plus en plus longue. Elle dure déjà toute l'année en Californie. Pendant l'hiver canadien, cette force pourrait éclaircir les forêts à proximité des collectivités à l'échelle du pays, faire des inspections Intelli-feu ou être envoyée dans d'autres pays aux prises avec une crise d'incendies de forêt.

Le gouvernement propose de former des résidents dans les régions pour lutter contre les incendies en milieu périurbain. C'est important et utile. Nous comptons déjà sur des équipes de bénévoles pour protéger les structures. Cependant, une force nationale changerait la donne, et c'est exactement ce qu'il faut faire pour la lutte contre les incendies de forêt dans notre pays.

● (1910)

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement soutient les centaines de milliers de Canadiens touchés par les feux de forêt, les inondations et d'autres événements météorologiques extrêmes année après année.

Ce que dit la science n'a rien de rassurant. Les experts sont sans équivoque: les changements climatiques entraînent des feux de forêt, des inondations et des ouragans qui seront de plus en plus nombreux et intenses. Les 10 derniers mois ont été les plus chauds de l'histoire. Il y a des sécheresses dans de nombreuses provinces. Nous ne sommes même pas encore en mai et, déjà, il y a plus de 100 feux de forêt qui font rage en Colombie-Britannique et en Alberta.

Cela laisse présager ce qui pourrait être un autre été difficile pour les Canadiens. Cependant, le député peut avoir l'assurance que nous prenons les changements climatiques au sérieux; nous collaborons avec nos partenaires des provinces et des territoires pour nous assurer d'être prêts à répondre aux défis qui se présenteront. Nous avons fait ce qu'il fallait et nous avons prévu un financement à long terme pour les aider à faire l'achat du matériel de lutte contre les incendies dont ils avaient besoin.

Ce sont 256 millions de dollars qui sont fournis aux provinces pour l'achat d'équipement de lutte contre les feux de forêt. Nous veillons également à ce que nos partenaires disposent des ressources humaines nécessaires sur le terrain. Nous avons financé la

formation de 600 pompiers forestiers ainsi que de 125 gardiens autochtones de surveillance des feux. Ces pompiers sont maintenant prêts à travailler et seront sur le terrain cet été pour protéger nos collectivités. Le programme de formation poursuit son recrutement, et nous sommes en voie d'atteindre 1 000 nouveaux pompiers forestiers d'ici la fin de l'année.

Nous veillons également à ce que les pompiers actuels ressentent notre appui et notre reconnaissance. Nous sommes reconnaissants pour le travail qu'ils effectuent et les risques qu'ils prennent. Voilà pourquoi nous avons annoncé que le crédit d'impôt pour les volontaires des services d'incendies et les bénévoles en recherche et sauvetage sera doublé. Nous investissons de façon massive dans la capacité d'intervention civile en affectant 166,9 millions de dollars au programme visant à appuyer la main-d'œuvre humanitaire. Nous permettons ainsi aux organisations de sécurité civile de renforcer leurs capacités, de se mobiliser plus rapidement et de déployer une aide cruciale sur le terrain pour soutenir les administrations publiques locales. Ces organisations peuvent mettre à contribution différentes capacités sans égard aux frontières provinciales et fournir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin en cas de situation d'urgence à grande échelle.

En outre, le gouvernement est résolu à s'attaquer aux effets des changements climatiques avant qu'ils ne frappent les Canadiens et qu'ils ne menacent leur sécurité. Grâce à la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, nous nous occupons des vulnérabilités de proximité et nous réalisons des investissements préventifs afin d'accroître la résilience. La stratégie prévoit des sommes importantes pour des projets d'infrastructures résistantes aux catastrophes et pour la prévention des conséquences pour la faune et la flore. Notre climat change d'année en année, mais nous continuons de concentrer nos efforts sur la sécurité des gens tout en faisant le nécessaire pour être mieux à même d'aider les Canadiens.

M. Richard Cannings: Madame la Présidente, je me réjouis que des fonds aient été débloqués pour aider les pompiers volontaires et former les pompiers, mais il s'agit surtout de créer une brigade qui pourrait être déployée là où il faut lutter contre les feux.

Selon un récent sondage d'Abacus Data, 70 % des Canadiens sont favorables à la création d'une brigade nationale de pompiers forestiers. Le public est prêt pour cela. Il sait que ce serait un bon investissement, non seulement pour économiser de l'argent dans la lutte contre les feux, mais aussi pour éteindre les feux avant qu'ils ne deviennent catastrophiques et ne consomment de vastes forêts et des agglomérations, et pour éviter le coût humain des évacuations et des logements perdus. Oui, la mise en place d'une brigade nationale de pompiers forestiers permettrait d'économiser de l'argent et un temps précieux. Elle permettrait de sauver des forêts, des moyens de subsistance et des vies. Le Canada doit se doter d'une telle brigade dans les plus brefs délais.

● (1915)

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, je sais qu'il y a beaucoup de collectivités dans la province de mon collègue qui sont touchées par ces feux. Dans mon coin de pays, je ne vis pas ce genre de situation, mais je tiens à assurer au député que le gouvernement prend cette question au sérieux. Nous travaillons à renforcer les capacités locales.

Motion d'ajournement

En ce qui concerne sa proposition, le gouvernement n'a pas nécessairement dit non. Cependant, à l'heure actuelle, nous nous concentrons sur le renforcement des capacités locales et nous fournissons le financement nécessaire à cette fin. Si, plus tard, une brigade nationale de pompiers forestiers devient nécessaire, je suis sûr que nous saurons agir en conséquence.

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de la taxe sur le carbone ce soir avec mon collègue d'en face. Nous en avons déjà discuté.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'ai quelques définitions de « remise ». Dans le *Cambridge*, une remise est une somme d'argent qui vous a été restituée, en particulier par le gouvernement; selon le dictionnaire *Oxford*, il s'agit d'un remboursement partiel à quelqu'un qui a payé trop d'impôts.

On connaît la ligne éditoriale du *Hill Times*. Le *Hill Times* a récemment publié une caricature dans laquelle le premier ministre tient un portefeuille et remet de l'argent à un citoyen; l'homme le regarde et dit: « N'est-ce pas là mon portefeuille? » Cette caricature a circulé et elle a suscité beaucoup de réactions dans ma circonscription. Les gens se demandent si le gouvernement comprend que c'est leur argent qu'il leur restitue, et en partie seulement. Le gouvernement a commencé par leur prendre l'argent; si ce n'était pas le cas, ce serait à leur avantage. Le concept d'une remise consiste à rendre aux contribuables de l'argent qui était à eux. C'est intéressant.

La taxe sur le carbone est notamment problématique en raison des difficultés qu'elle a entraînées. Les gens parlent du coût en agriculture, et nous en avons déjà discuté. C'est un problème de taille pour les producteurs agricoles. Il y a des terres irriguées dans ma circonscription, ce que mon collègue connaît très bien. Les coûts sont énormes dans le secteur agricole, et il n'existe pas de remboursement pour les grands producteurs, comme ceux qui se trouvent dans ma circonscription. C'est beaucoup d'argent.

Par ailleurs, les gens parlent des différentes sources d'énergie dont nous disposons. Prenons les parcs éoliens de l'Alberta comme exemple. J'ai un article sous les yeux qui indique que, le 24 novembre 2023, les 44 parcs éoliens de l'Alberta fonctionnaient à 0,3 % de leur capacité. Les énergies de remplacement, lorsqu'on parle de l'éolien et du solaire, sont un peu problématiques, mais la taxe sur le carbone passe tout de même de 65 \$ la tonne à 80 \$ la tonne, puis à 170 \$ la tonne d'ici 2030. Selon l'association des producteurs agricoles de la Saskatchewan, cette tarification représente 7,42 \$ par acre en 2023 et 17 \$ par acre d'ici 2030. Ce sont des sommes énormes.

L'autre chose que les scientifiques commencent à comprendre grâce aux progrès technologiques est que l'agriculture permet d'absorber une quantité énorme de carbone. On en est au point où les agriculteurs devraient obtenir et vendre des crédits carbone, tout comme les producteurs d'énergie éolienne et solaire. La technologie montre que la quantité de carbone que l'agriculture permet d'absorber n'est pas reconnue. Cela dépasse largement la question d'équité, et les agriculteurs devraient recevoir les mêmes crédits que les producteurs d'énergie éolienne et solaire. Par conséquent, il faut faire un virage important pour tenir compte de ce que le secteur agricole fait au chapitre de l'absorption du carbone. On pourrait même vendre ces crédits. Les scientifiques le reconnaissent maintenant.

Par ailleurs, Patrick Moore, fondateur de Greenpeace, a fait des observations intéressantes. Il a dit ceci: « L'idée selon laquelle l'énergie éolienne et solaire remplacera les combustibles fossiles ou l'énergie nucléaire ou hydroélectrique est absolument insensée. » Ce sont les propos de Patrick Moore, qui fait partie de ma génération. Il a dit qu'il y a d'autres choses que nous devons faire et que nous ne devons pas dépendre de l'énergie solaire et éolienne.

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, j'ai énormément de respect pour mon collègue d'en face. Il y a trop peu de députés qui défendent les agriculteurs, et je le remercie. Il défend les agriculteurs, mais il en va de même pour moi et pour d'autres députés de ce côté-ci de la Chambre.

Je tiens à rectifier les faits lorsque les députés affirment qu'une remise sur le carbone ne donne absolument rien aux agriculteurs. C'est une mesure pour laquelle je me suis battu vigoureusement avec mon collègue de Kings—Hants et d'autres députés de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario. Nous reconnaissons qu'il y a un problème concernant le gaz naturel et le propane, mais les agriculteurs sont déjà exemptés de plus de 90 % de la tarification du carbone dans leur exploitation agricole. Ils ne paient pas 8 \$ pour le diesel dans leur exploitation agricole, mais ils reçoivent un remboursement pour le gaz naturel et le propane.

Il serait utile que le député sache ceci, car je suis certain qu'il veut répandre la bonne nouvelle. Cette année, les agriculteurs sont admissibles à un remboursement de 1,86 \$ par tranche de 1 000 \$ de dépenses dans les exploitations agricoles. Je sais que ce n'est pas un remboursement de 100 %. Le problème, c'est que le gouvernement ne sait pas qui utilise du propane ou du gaz naturel. Cependant, 100 % de la taxe sur le carbone perçue par le gouvernement fédéral dans cette province est remise aux agriculteurs. Tout l'argent est remis aux agriculteurs sous forme de remboursement, ce qui équivaut cette année à 1,86 \$. À mesure que la taxe sur le carbone augmentera, ce montant augmentera également pour que les agriculteurs obtiennent leur juste part.

En ce qui concerne les autres points soulevés par le député, nous admettons que les coûts des intrants des exploitations agricoles ont augmenté. Le gouvernement du Canada n'a aucun contrôle sur cela. Je rappelle à mon collègue que lorsque le chef de l'opposition officielle faisait partie du gouvernement et du Cabinet, il n'y a eu aucune hausse sous sa gouverne. Je n'étais pas sur la Colline, mais je n'étais pas très loin et j'observais la situation très attentivement. Je ne me souviens pas que les conservateurs aient défendu une hausse de la partie sans intérêt des prêts du Programme de paiements anticipés lorsque le coût des intrants a augmenté, et je rappelle au député qu'ils ont bel et bien augmenté en 2008. Nous l'avons reconnu pendant la pandémie et avons agi en conséquence en faisant passer la partie sans intérêt des prêts de 100 000 \$ à 350 000 \$. Elle s'établit maintenant à 250 000 \$. J'espère que mon collègue appuiera cette décision, car il sait qu'elle est importante pour les agriculteurs.

Deuxièmement, le député admet et comprend que la technologie et les agriculteurs sont de bons intendants des terres et qu'ils séquestrent du carbone. Nous travaillons avec les agriculteurs et nous reconnaissons leur apport. Les universités travaillent avec les agriculteurs afin de trouver une mesure appropriée. Je crois que le protocole sur le méthane sur lequel travaille Environnement Canada permettra aux agriculteurs de participer à l'économie du carbone, à laquelle toute la planète souhaite avoir accès.

Enfin, nous croyons à la technologie des petits réacteurs modulaires, que mon collègue connaît. Nous ne croyons pas uniquement à l'énergie solaire ou éolienne. Nous croyons aussi aux petits réacteurs modulaires.

Les conservateurs souhaitent abolir la taxe sur le carbone, mais nous serions alors aux prises avec des droits de douane imposés par d'autres pays, puisque certains parlent d'imposer des droits à l'importation sur le carbone. Si nous n'avons pas de tarification de la pollution, d'autres pays nous imposeront des droits de douane. Je ne veux pas qu'on laisse tomber les agriculteurs canadiens. Il faut agir dès maintenant.

• (1920)

M. Martin Shields: Madame la Présidente, je suis toujours reconnaissant des renseignements que le député nous donne.

Des programmes ont été mis en place grâce à la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux. Nous nous penchons sur différentes choses qui se produisent dans notre climat et dans notre économie, mais le défi est lié à l'irrigation. Nous en avons parlé à plusieurs reprises. Il s'agit de l'électricité qui est consommée, pas du diesel ni du gaz naturel. L'irrigation consomme énormément d'électricité. Un agriculteur m'a montré les factures et il paie jusqu'à 100 000 \$ en taxe sur le carbone.

Motion d'ajournement

Il y a une petite patinoire dans une région rurale qui soutient des programmes pour enfants que les gens maintiennent. La taxe sur le carbone leur coûte 700 \$ par mois. Ils recueillent des fonds en vendant des pâtisseries et des hamburgers pour garder cette patinoire rurale ouverte, mais ces 700 \$ par mois les étranglent. Les patinoires sont importantes dans les collectivités rurales.

M. Francis Drouin: Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député pour dire que nous devrions adopter une approche régionale en matière de tarification du carbone. J'espère que le député recommandera au gouvernement de sa province de reconnaître qu'il y a des différences régionales entre les provinces et les territoires.

Je crois que le premier ministre a écrit une lettre il y a environ un mois pour demander aux provinces de présenter leurs propres plans, des plans qui respectent l'Accord de Paris et qui évitent aux agriculteurs de se faire imposer des droits à l'importation sur le carbone.

• (1925)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 26.)

L'organisme Trace the Lace	
M. Arya	22778
Le 50^e anniversaire de l'École Chavigny	
M. Villemure	22778
Louise Bourgault	
Mme Brière	22778
Mark Snider	
Mme Kramp-Neuman	22779
La fédération juive d'Ottawa	
M. Naqvi	22779
Le Mois mondial de lutte contre le paludisme	
M. Fillmore	22779
L'économie	
M. Leslie	22779
Les ambulanciers canadiens	
Mme O'Connell	22780
Le coût de la vie	
M. Kitchen	22780
Les surdoses de drogue au Canada	
M. Doherty	22780
Le Mois de la sensibilisation au cancer	
M. Iacono	22780
L'itinérance	
M. Angus	22780
Gilles Perron	
M. Desilets	22781
La santé mentale et les dépendances	
Mme Goodridge	22781
Le coût de la vie	
Mme Khalid	22781

QUESTIONS ORALES

La santé mentale et les dépendances	
M. Poilievre	22781
M. Trudeau	22781
M. Poilievre	22782
M. Trudeau	22782
M. Poilievre	22782
M. Trudeau	22782
Désignation d'un député	
Le Président	22782
La santé mentale et les dépendances	
M. Trudeau	22782
M. Poilievre	22783
M. Trudeau	22783
M. Poilievre	22783
Désignation d'un député	
Le Président	22783
La santé mentale et les dépendances	
M. Trudeau	22783

Le budget	
M. Blanchet	22783
M. Trudeau	22784
Les relations intergouvernementales	
M. Blanchet	22784
M. Trudeau	22784
Le logement	
M. Boulerice	22784
M. Trudeau	22784
Les pensions	
Mme McPherson	22784
M. Trudeau	22784
Les relations intergouvernementales	
M. Blanchet	22785
M. Rodriguez	22785
M. Blanchet	22785
M. Rodriguez	22785
Les langues officielles	
M. Brunelle-Duceppe	22785
M. Miller	22785
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Kwan	22785
M. Miller	22785
La santé	
M. Angus	22786
Mme Hajdu	22786
La diversité et l'inclusion	
M. Gerretsen	22786
Mme Khera	22786
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Brunelle-Duceppe	22786
M. Miller	22786
M. Brunelle-Duceppe	22786
M. Miller	22786
Le logement	
M. Arseneault	22786
M. Boissonnault	22787
L'Agence des services frontaliers du Canada	
M. Barsalou-Duval	22787
M. LeBlanc	22787
M. Savard-Tremblay	22787
M. LeBlanc	22787
La santé	
Mme Yip	22787
M. Holland	22787
Le ministère des Pêches et des Océans	
M. MacGregor	22787
M. Kelloway	22788
La fiscalité	
Mme Ashton	22788
Mme Freeland	22788
Les armes à feu	
Mme Michaud	22788
M. LeBlanc	22788

Mme Michaud	22788
M. LeBlanc	22788
Les pensions	
M. Masse	22789
Mme Anand	22789
Les personnes handicapées	
M. Morrice	22789
Mme Khera	22789
Recours au Règlement	
Les questions orales	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	22789

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier de la ministre des Finances

Motion	22789
M. Sorbara	22789

Privilège

Les réponses du gouvernement aux questions inscrites au Feuilleton — Décision de la présidence

Le Président	22791
--------------------	-------

Le budget

L'exposé financier de la ministre des Finances

Motion	22791
M. McLean	22791
M. Sorbara	22791
M. Bachrach	22792
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	22792
Mme Lambropoulos	22792
Mme Wagantall	22794
Mme Vignola	22794
Mme Zarrillo	22794
M. Morrice	22795
Mrs. Gray	22795
M. Lamoureux	22796
M. Beaulieu	22797
M. Morrice	22797
M. Shields	22797
M. Lobb	22797
M. Blois	22799
Mme Bérubé	22799
Mme Mathysen	22799
Mme Sidhu (Brampton-Sud)	22799

M. Shipley	22801
M. Garrison	22801
Mme Vignola	22801
M. Carr	22802
M. Genuis	22803
Mme Vignola	22803
M. Bachrach	22803
Mme Zarrillo	22804
M. Lamoureux	22805
M. Genuis	22806
M. Beaulieu	22806
M. Bachrach	22806
M. Lamoureux	22807
M. Albas	22808
Rejet de l'amendement	22809

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur l'assurance-emploi

Projet de loi C-318. Troisième lecture	22810
M. Lamoureux	22810
Mme Chabot	22810
Mme Idlout	22811
M. Aitchison	22812
Mme Bérubé	22813
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	22814
Annulation de l'ordre; rayure de l'affaire du Feuilleton ...	22815

Recours au Règlement

Le respect de l'autorité de la présidence

M. Julian	22815
M. Genuis	22816
M. Lamoureux	22816

MOTION D'AJOURNEMENT

Les services publics et l'approvisionnement

M. Genuis	22817
M. Drouin	22817

La protection civile

M. Cannings	22818
M. Drouin	22819

La tarification du carbone

M. Shields	22820
M. Drouin	22820

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>